

# COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

COM(71) 670 final

Bruxelles, le 18 juin 1971

LA SITUATION DE L'AGRICULTURE DANS LA C.E.E.

---

RAPPORT 1971

---

COM(71) 670 final

## Table des matières

	Page	Numéro des tableaux et graphiques
<u>Introduction</u>	1	
<u>A. Facteurs d'ordre économique général influençant la situation de l'agriculture</u>	3	A 1 -A 22
1. Situation économique générale	3	A 1
2. Conséquences de l'évolution économique générale pour le secteur agricole	5	A 2 -A 7 Gr.A 1 Gr.A 2
3. La production agricole	8	A 8 -A 15 Gr.A 3
4. Productivité et revenus en agriculture	9	A 16 -A 22 Gr.A 4
a) La productivité	9	
b) Les revenus en agriculture	11	
<u>B. Aspects structurels des exploitations agricoles</u>	13	B 1 -B 12
1. Place prise par l'agriculture exercée à titre d'activité professionnelle principale et à titre d'activité secondaire, et pyramide des âges et situation en matière de succession	14	
a) Remarques générales concernant la structure des exploitations agricoles	14	B 1 -B 3 et B 12
b) Pyramide des âges et situation en matière de succession	18	B 4 -B 6
2. Structures des exploitations pratiquant l'élevage de vaches laitières, de bovins et de porcs à l'engrais	20	
a) Elevage de vaches laitières	20	B 7 -B 8
b) Elevage de bétail à l'engrais	21	B 9 -B 10
c) Engraissement des porcs	22	B 11
<u>C. Evolution du marché des différents produits</u>	24	C 1 -C 114
1. Céréales	24	C 1 -C 12
2. Riz	27	C 13 -C 19
3. Sucre	29	C 20 -C 26
4. Huile d'olive	32	C 27 -C 34
5. Graines oléagineuses	36	C 35 -C 40
6. Lin et chanvre	39	C 41 -C 47
7. Lait	42	C 48 -C 56
8. Viande bovine	44	C 57 -C 66
9. Viande porcine	47	C 67 -C 73 Gr. C 1

	Page	Numéro des tableaux et graphiques
10. Oeufs	51	C 74 - C 82 Gr. C 2
11. Volaille	53	C 83 - C 90
12. Fruits et légumes	54	C 91 - C 97
13. Vin	56	C 98 - C 102
14. Tabac	57	C 103 - C 106
15. Produits de la pêche	58	C 107 - C 114
<b>D. Bilans synthétiques d'approvisionnement</b>	61	
1. Viandes	62	D 1 - D 4
- La production indigène brute de viande dans la CEE	62	
- La consommation de viande dans la CEE	63	
- Le solde net du commerce extérieur de viande dans la CEE	65	
2. Les graisses et huiles	67	D 5 - D 8
- Le bilan des matières grasses brutes	67	
- Le bilan des graisses alimentaires préparées	68	
<b><u>Annexe</u> : Tableaux et graphiques</b>	70	
Tableaux relatifs à la partie A	71-101	A 1 - A 22
Tableaux relatifs à la partie B	102-112	B 1 - B 12
Tableaux relatifs à la partie C	113-233	C 1 - C 114
Tableaux relatifs à la partie D	234-240	D 1 - D 8
Graphiques relatifs à la partie A	241-244	Gr.A1 - Gr.A4
Graphiques relatifs à la partie C	245-246	Gr.C1 et Gr.C2

---

Rapport  
sur la situation de l'agriculture

Introduction

Le présent rapport concernant la situation de l'agriculture dans la CEE s'écarte, et dans son contenu et dans sa forme, du rapport précédent. Etant donné que le rapport 1970 a été soumis au Conseil seulement en février 1971, on ne pouvait que procéder à une mise à jour de ce rapport et non pas élaborer un nouveau rapport annuel complet. Néanmoins, pour la première fois, un chapitre traitant de la situation des marchés des produits de la pêche a pu être intégré.

Ainsi, dans le texte on a dû se borner à décrire la situation de la campagne 1969/70 avec certaines perspectives sur la campagne 1970/71. Tous les tableaux ont été regroupés en annexe. Pour faciliter la lecture, dans tous les tableaux il a été fait référence aux tableaux correspondants du dernier rapport. Si le présent rapport ne contient pas des tableaux retenus dans le rapport 1970, la raison en est qu'il n'a pas été possible de recueillir, entre-temps, de nouvelles informations.

Cela vaut en particulier pour le rapport concernant la structure de l'agriculture, requis par l'article 2 de la décision du Conseil en date du 4 décembre 1962 et retenu pour la première fois dans le dernier rapport annuel. Toutefois, la Commission a considéré comme opportun de reprendre un chapitre comportant quelques résultats de l'enquête sur les structures des exploitations agricoles qui lui semblaient importants. De ce fait, la Commission estime que les obligations qui lui incombent en vertu de la décision précitée du 4 décembre 1962, sont remplies.

De même, la Commission est d'avis que les faits économiques qu'elle doit exposer dans le rapport prévu par l'article 3 alinéa 3 du règlement n° 25/62/CEE, sont traités dans le présent rapport et que, par conséquent, celui-ci vaut présentation du rapport prévu par ce règlement.

En ce qui concerne le rapport prévu par l'article 4 du règlement (CEE) n° I.308/70 du Conseil portant organisation commune de marché du lin et du chanvre, ce rapport est également compris dans le présent rapport.

La Commission regrette une nouvelle fois que, dans le présent rapport, il n'ait toujours pas encore été possible de prendre en considération des résultats du réseau communautaire d'information comptable.

Les remarques préliminaires contenues dans les rapports précédents, relatives à la comparabilité des données statistiques disponibles, restent, malheureusement, valables pour le présent rapport. A cette occasion, la Commission ne peut que déplorer le progrès beaucoup trop lent des coordinations et harmonisations des statistiques nationales sur le plan communautaire. Afin de combler des lacunes des statistiques officielles, la Commission s'est vue contrainte de faire recours à d'autres sources d'information ou d'entreprendre elle-même des estimations.

La rédaction du présent rapport a été terminée dans le courant du mois de mai 1971.

A. FACTEURS D'ORDRE ECONOMIQUE GENERAL INFLUENCANT LA SITUATION DE

L'AGRICULTURE

1. Situation économique générale<sup>1)</sup>

Du fait que le secteur agricole s'intègre de plus en plus dans l'économie générale, l'évolution de celle-ci, notamment en ce qui concerne la croissance économique, les prix et les salaires, exerce une influence grandissante sur l'agriculture et les adaptations souhaitables dans ce secteur.

La croissance économique se reflète dans l'augmentation du volume du produit national brut par habitant dont le taux en 1970 pour la Communauté dans son ensemble a été estimé à 4,6 %. Ce taux de variation étant de 6,3 % en 1969, on observe donc un certain ralentissement de cette croissance économique.

C'est en Allemagne (3,7 % contre 6,9 % en 1969) et au Luxembourg (2,4 % contre 6,4 % en 1969) que le ralentissement a été le plus important; en France il a été de 5,1 % contre 7,1 % en 1969, en Italie de 4,4 % contre 5,1 % en 1969, en Belgique de 5,2 % contre 6,2 % en 1969 et aux Pays-Bas de 4,5 % contre 3,9 % en 1969. Le taux d'accroissement le plus élevé en 1970 a été enregistré en Belgique (5,2 %) suivie de la France (5,1 %). Selon les prévisions faites pour l'année 1971, le ralentissement constaté en 1969 se poursuivra en 1971; en effet, pour la Communauté, il est prévu un accroissement du produit national brut par habitant, en volume, de l'ordre de 3,3 %. Cependant pour la période 1970 - 1975 on estime que le taux annuel pourrait être de l'ordre de 4,5 %.<sup>2)</sup>

Le ralentissement de la croissance économique, observé ci-dessus, est accompagné d'une accentuation des tendances inflationnistes. Sous la forte pression de la demande, les tensions économiques, déjà très vives observées en 1969, se sont encore renforcées entraînant ainsi

---

1) Voir tableau A 1 à l'annexe

2) Perspectives pour 1975, évolution globale et problèmes de politique économique dans la Communauté. Groupe d'étude des perspectives économiques à moyen terme, Communautés Européennes. Commission, mars 1971.

une accélération de la hausse des prix et des coûts. Contrairement à ce qui s'était passé entre 1965 et 1969, le rythme de la hausse des prix en 1970 a été peu différencié d'un pays de la Communauté à l'autre, ce qui implique une généralisation des phénomènes inflationnistes constatés dans les Etats membres. Pour la Communauté dans son ensemble, l'augmentation du prix du produit brut a été de 6,2 % en 1970 comparée à 4,9 % en 1969.

Tandis que lors des trois dernières années le taux d'augmentation du prix du produit national brut en Allemagne a été parmi les taux les plus bas constatés dans la Communauté, avec un pourcentage de 7,3 % il figure parmi les taux les plus élevés observés en 1970. Au cours de cette même année, le prix du produit national brut s'est accru de 6,8 % au Luxembourg, de 6,3 % en Italie, de 5,7 % en France, de 4,8 % aux Pays-Bas et de 4,2 % en Belgique.

A la pression de la demande sur le niveau général des prix, s'ajoute une augmentation très rapide des coûts de production. En 1970, la rémunération par salarié dans l'industrie a augmenté de 19 % en Italie, de 16,5 % en Allemagne, de 12,5 % aux Pays-Bas, de 11 % en Belgique et de 10 % en France. Le taux d'accroissement enregistré pour les trois années précédentes a déjà été très important ; il aura été de 39,4 % en France, de 38,5 % en Allemagne, de 37,1 % aux Pays-Bas, de 35,7 % en Italie et de 26,1 % en Belgique. Ces taux élevés dépassent de beaucoup le rythme d'accroissement de la productivité dans chacun des pays considérés et ont, en conséquence, contribué à une accélération de la hausse du niveau général des prix durant l'année 1970. Ils continueront certainement à exercer une pression sur l'évolution des prix en 1971. Aussi prévoit-on pour l'année 1971 une augmentation du prix du produit brut de l'ordre de 5,3 %.

L'effet combiné de l'augmentation du produit brut en volume par habitant et des tendances inflationnistes a eu pour résultat une augmentation en valeur du produit brut par habitant de 11,1 % en 1970, tandis que pour l'année 1971 cette augmentation pourrait être de l'ordre de 8,8 %.

## 2. Conséquences de l'évolution économique générale pour le secteur agricole <sup>1)</sup>

L'évolution de l'économie générale, esquissée ci dessus, n'a pas manqué d'avoir des conséquences importantes pour l'agriculture.

D'une part, la persistance de la croissance économique, en termes réels, qui était de l'ordre de 4,6 % en 1970, oblige le secteur agricole à faire de grands efforts dans le domaine de l'amélioration de sa structure afin de lui permettre, grâce à une augmentation de sa productivité par travailleur, de suivre, elle aussi, cette croissance de façon à ce que ne s'agrandisse l'écart déjà existant entre les revenus agricoles et non-agricoles.

D'autre part, les tendances inflationnistes dans l'économie générale ont exercé une pression supplémentaire sur la tendance à la hausse des salaires agricoles et ont eu pour conséquence une hausse des prix des moyens de production.

### a) Salaires agricoles

En ce qui concerne les salaires payés en agriculture, on peut constater qu'en règle générale et avec un certain retard, ils tendent à suivre l'augmentation des salaires dans les autres branches de l'économie. La forte augmentation de la rémunération par salarié dans l'industrie qui a varié de 10 à 19 % en 1970 a été accompagnée d'une augmentation considérable des salaires agricoles. En effet, en Italie le taux d'accroissement en 1970 a été de l'ordre de 15 %. En Belgique, l'augmentation semble avoir été relativement modérée (5 % environ). Par contre, en Allemagne, les salaires agricoles en 1969/70 ont augmenté de plus de 11 % par rapport à la période précédente. Pour les autres pays les données font encore défaut.

### b) Prix des moyens de production

Conjointement, les prix des moyens de production en agriculture subissent l'influence de l'évolution du niveau général des prix. Pour autant que les données statistiques nationales soient disponibles,

---

1) Voir tableaux A 2 à A 7 ainsi que graphiques A 1 et A 2 à l'annexe.

une nette tendance vers une accélération de la hausse de ces prix semble se dégager. C'est ainsi que'après une longue période de stabilité relative, l'indice moyen en Allemagne a augmenté de 3,3 % en 1969/70 par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'est poursuivie; lorsqu'on compare l'indice observé au 4ème trimestre de l'année 1970 à celui du 4ème trimestre de 1969 on constate une augmentation de plus de 4 %. En France, l'indice des prix des moyens de production en 1970 s'est situé à 5,1 % au dessus du niveau 1969. Dans cette même période cet indice a augmenté de 3,4 % en Belgique. Pendant la période allant du 4ème trimestre 1969 au 4ème trimestre 1970 l'augmentation a même été de 6,3 % en France comparé à 2,8 % en Belgique.

Les tendances à la hausse constatées semblent être surtout imputables à l'augmentation des prix des machines. Par contre, les prix des engrais ont continué à montrer en 1970 une certaine stabilité. C'est également le cas pour les prix des aliments du bétail en Allemagne. Cependant, surtout en France mais également aux Pays-Bas et dans une moindre mesure en Belgique, ces derniers prix ont marqué une forte tendance à la hausse.

#### c) Prix des produits agricoles à la production

Pendant l'année 1970 les prix des produits agricoles ont subi des modifications importantes qui se dissimulent lorsque l'analyse se limite à la seule comparaison des indices annuels.

En effet, les indices généraux des prix agricoles observés en 1970 (1969/70 pour l'Allemagne) montrent une hausse par rapport à l'année précédente; en Allemagne + 4,9 %, en France + 5,9 % et aux Pays-Bas + 0,7 %. Abstraction faite de l'Italie et du Luxembourg, pour lesquels des données pour l'année 1970 font défaut, la Belgique est le seul pays où cet indice général montre une légère baisse (- 0,4 %).

Ces tendances générales à la hausse des indices annuels des prix agricoles se sont, en règle générale, également manifestées dans le secteur végétal: Allemagne + 15,0 % <sup>1)</sup>, France + 9,4 %, Pays-Bas + 9,3 %, Belgique + 15,0 %. En ce qui concerne le secteur

<sup>1)</sup> en 1969/70

animal, l'indice annuel des prix agricoles en 1970 par rapport à l'année 1969 a augmenté en Allemagne (+ 1,8 % <sup>1)</sup>) et en France (+ 4,4 %) mais a, par contre, diminué aux Pays-Bas (- 1,7 %) et en Belgique (- 3,9 %).

Toutefois, les constatations ne reflètent pas correctement l'évolution qui s'est produite lors du 4ème. trimestre de l'année 1970. En effet, abstraction faite des pays pour lesquels des indices mensuels des prix agricoles font défaut, (Italie et Luxembourg) on peut observer dans la Communauté une baisse importante tant de l'indice général des prix agricoles à la production que des indices concernant les produits végétaux et des produits animaux.

Cette baisse a été particulièrement importante en Allemagne où l'indice général des prix agricoles pendant le 4ème trimestre de 1970 s'est situé à plus de 8 % en-dessous de l'indice retenu pour le 4ème trimestre de 1969. Pour cette même période l'indice pour les Pays-Bas et la Belgique a diminué respectivement de 5,0 % et 8,4 %. Par contre, en France, l'indice général des prix agricoles lors de cette période est pratiquement resté constant.

La baisse des prix agricoles, intervenue lors de la deuxième partie de l'année 1970, a généralement été beaucoup plus importante pour l'ensemble des produits végétaux que pour l'ensemble des produits animaux. En effet, la diminution de l'indice des prix des produits végétaux observée dans la période allant du 4ème trimestre 1969 au 4ème trimestre 1970 était de - 11,6 % en Allemagne, - 9,0 % aux Pays-Bas, - 7,6 % en Belgique et - 2,3 % en France. Par contre, pour les produits animaux, les variations s'élevaient à - 7,2 % en Allemagne, - 4,0 % aux Pays Bas, - 5,2 % en Belgique, contre + 2,0 % en France.

<sup>1)</sup> en 1969/70

### 3. La production agricole <sup>1)</sup>

D'après les comptes économiques agricoles de l'OSCE, le volume de la production finale s'est accru au cours de la période "1964" - "1968" <sup>2)</sup> d'un taux annuel qui varie de + 3,9 % à + 4,5 % selon les Etats membres, le Luxembourg étant le seul pays où ce taux n'ait atteint que + 1,1 %.

Au cours de cette période, le taux de variation annuelle du volume de la production végétale en Allemagne et en France (respectivement + 4,5 % et + 3,6 %) a été supérieur à celui de la production animale (3,2 % dans chacun de ces deux pays). Pendant cette même période, ces taux se sont situés, aux Pays-Bas, au même niveau dans chacun des deux secteurs (+ 4,5 %), par contre, en Italie, en Belgique et au Luxembourg, ceux concernant la production végétale (+ 2,9 %, respectivement + 3,2 % et - 0,9 % par an) ont été considérablement moins élevés que le taux d'accroissement annuel observé pour la production animale (+ 5,5 % respectivement + 4,7 % et 1,8 %).

Les comptes économiques agricoles pour l'année 1969 confirment la tendance au ralentissement de l'accroissement du volume de la production agricole finale déjà observée dans la Communauté en 1968. En effet, la production finale enregistrée durant cette année ne s'est située qu'à 0,3 % au-dessus du niveau de l'année précédente. Notons qu'en France, en Allemagne et au Luxembourg, par rapport à l'année 1968, un fléchissement notable de la production végétale s'est produit (respectivement - 5,7 %, - 4,4 % et - 1,7 %) de même qu'une diminution de la production animale en France et au Luxembourg (respectivement - 1,8 % et - 1,3 %).

A la suite d'une augmentation considérable de la consommation intermédiaire, mesurée en volume, la valeur ajoutée brute agricole aux prix du marché dans la Communauté a même baissé de 2,4 % par rapport à l'année 1969, l'Italie et les Pays-Bas étant les seuls pays où cette donnée ait augmenté (respectivement de + 2,6 % et 3,5 %).

---

1) Voir tableaux A 8 à A 15 et graphique A 3 à l'annexe.

2) 1964 =  $\phi$  1963, 1964, 1965  
1968 =  $\phi$  1967, 1968, 1969

La diminution du volume de la valeur ajoutée brute a été la plus forte en France (- 6,0 %), suivie par l'Allemagne (- 5,4 %), le Luxembourg (- 4,1 %) et la Belgique (- 1,3 %).

Les données disponibles pour l'année 1970 montrent que, par rapport à l'année 1969, la production d'un nombre de produits importants a diminué. Cela est notamment le cas pour les céréales (- 5 % environ) (le maïs et le blé dur dont la production s'est accrue, constituant une exception à cette tendance observée), le riz (- 3,4 %), les betteraves sucrières (- 3,1 %) et les produits laitiers (- 1,5 %).

Cette évolution est attribuable notamment à un fléchissement des rendements (riz), combiné à une réduction des superficies emblavées (céréales et sucre), suite à des conditions atmosphériques moins favorables. Le recul de la production laitière provient de deux évolutions contraires, à savoir une poursuite de l'accroissement des rendements par vache laitière (+ 0,7 %) d'une part, et une diminution de l'effectif en vaches laitières (- 1,8 %) d'autre part. Par contre, pour un certain nombre d'autres produits un accroissement parfois important de la production a été constaté en 1970, notamment en ce qui concerne les graines oléagineuses (+ 11,9 %) (surtout dû à une augmentation des superficies cultivées en colza), la viande porcine (+5,5 %) la volaille (+ 7,5 %), les oeufs en coquille (+ 5 %) ainsi que pour les fruits (+ 1 %) et les légumes (+ 3 %).

#### 4. Productivité et revenus en agriculture <sup>1)</sup>

##### a) La productivité

Par suite de conditions climatiques, les rendements à l'ha observés pour différents produits dans la Communauté en 1970 ont été moins élevés qu'en 1969. En effet, les diminutions constatées sont de l'ordre de - 5 % pour le total des céréales (- 15 % pour l'orge, mais + 3 % pour le maïs) et de - 4 % pour les betteraves sucrières. Les rendements pour le total des oléagineux se sont accrus de 2 % environ.

<sup>1)</sup> Voir tableaux A 16  
l'annexe.

à A 22 ainsi que graphique A 4 à

La production de lait par vache laitière dans la Communauté n'a augmenté que légèrement (+ 0,7 %). Notons toutefois qu'aux Pays-Bas, où en 1969 les rendements moyens par vache laitière se sont situés déjà à un niveau égal à 126 % de la moyenne communautaire, on a vu s'accroître, lors de l'année 1970, ce rendement par vache de 3 % par rapport à l'année précédente.

Les données concernant la valeur ajoutée brute et l'emploi agricole en 1970 faisant encore défaut, il n'est pas possible d'évaluer les répercussions du fléchissement des rendements à l'ha observé sur l'évolution de la productivité du travail en agriculture. Il semble être admis de supposer que celle-ci aura été défavorablement influencée par le ralentissement de la croissance de la production agricole observée ci-dessus. Durant la période "1964" à "1968"<sup>1)</sup>, la productivité du travail en agriculture, calculée sur la base des données concernant le valeur ajoutée brute<sup>2)</sup> et l'emploi agricole, s'est accrue en moyenne et par an de 8,2 % en Allemagne, de 8,0 % aux Pays-Bas, de 7,8 % en Italie, de 7,5 % en Belgique, de 6,1 % en France et de 2,5 % au Luxembourg.

Dans le cadre des travaux concernant les perspectives pour 1975 de l'évolution globale dans la Communauté un groupe d'étude des perspectives économiques à moyen terme<sup>3)</sup> a établi des projections, notamment de l'évolution de la productivité du travail<sup>4)</sup> en agriculture ainsi que dans le secteur non agricole.

Il ressort de ces travaux que le taux d'accroissement annuel moyen dans tous les Etats membres resterait plus élevé en agriculture que dans le reste de l'économie. Ce taux annuel moyen serait de 7,3 % en Belgique, 6,4 % en France, 5,6 % en Italie, 5,3 % aux Pays-Bas, 5,0 % en Allemagne et de 4,6 % au Luxembourg. Cet accroissement serait

---

(1) 1964 = Ø 1963, 1964, 1965  
1968 = Ø 1967, 1968, 1969

(2) Production finale moins consommation intermédiaire

(3) Perspectives pour 1975, évolution et problèmes de politique économique dans la Communauté, groupe d'étude des perspectives économiques à moyen terme, Commission des Communautés Européennes - Mars 1971

(4) Valeur ajoutée brute par personne occupée.

attribuable à une augmentation de la valeur ajoutée brute du secteur agricole (+ 2,4 % en Italie, + 2 % en France et aux Pays-Bas, + 0,9 % en Allemagne) réalisée par un nombre de travailleurs agricoles de moins en moins important, ce qui implique une poursuite de la rationalisation de la production agricole. En effet, les taux annuels de décroissance de la population agricole occupée resteront, d'après le groupe d'étude mentionné ci-dessus, très élevés : - 5,4 % en Belgique, - 4,1 % en France, - 3,9 % en Allemagne, - 3,4 % au Luxembourg, - 3,3 % aux Pays-Bas et à - 3,0 % en Italie.

b) Les revenus en agriculture

Faute de données complètes et utilisables provenant du réseau d'information comptable agricole, on est toujours tenu de se baser sur des renseignements strictement nationaux, et ce qui concerne l'évolution des revenus agricoles dans la Communauté résultant de l'évolution de la productivité d'une part et des termes de l'échange d'autre part. De ce fait, il est exclu de comparer les revenus agricoles constatés dans les divers Etats membres. On doit dès lors se contenter de faire des constatations quant à l'évolution globale observée dans chacun des Etats membres.

Une étude effectuée par les autorités allemandes<sup>1)</sup> concernant l'évolution du revenu de l'exploitation par travailleur dans des exploitations sélectionnées permet de conclure que, en termes absolus, ce revenu a diminué en 1970/71 de 1,3 % environ par rapport à l'année 1969/70. Ce chiffre est à comparer à une augmentation de 11,3 % observée en 1969/70 par rapport à l'année 1968/69.

Au Luxembourg<sup>2)</sup>, les résultats économiques de 1970 ont également été sensiblement moins favorables que ceux de l'année 1969. En effet, le revenu agricole par exploitation a diminué de 1,3 %. Par contre, en 1969 ce revenu a augmenté de 7 % environ. En revanche, en France<sup>3)</sup>

1) Agrarbericht 1971 der Bundesregierung, Bonn 12 février 1971.

2) Rapport sur l'agriculture en 1969/70 présenté par le Ministre de l'agriculture et de la viticulture, 15 décembre 1970.

3) Les comptes de l'agriculture de l'année 1970, Commission des comptes de l'agriculture de la Nation.

le résultat brut d'exploitation par exploitation a augmenté de 3,2 % en valeur réelle en 1970 par rapport à 1969. Ce taux était en 1969 de + 2,2 % par rapport à l'année précédente. Ces pourcentages correspondent à une augmentation respectivement de 8,8 % et 10,0 % en termes absolus.

En Belgique<sup>1)</sup>, le revenu de travail a subi un relèvement de 9,8 % en 1969/70 par rapport à l'année 1968/69. Cet accroissement est toutefois principalement dû à une augmentation des recettes de l'exploitation porcine.

Pour les autres Etats membres, la Commission ne dispose pas d'autres éléments que ceux déjà présentés au rapport 1970.

---

<sup>1)</sup> Evolution de l'économie agricole et viticole (1969-1970)  
Rapport présenté par le Gouvernement, décembre 1970.

B. ASPECTS STRUCTURELS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (1)(2)

L'enquête effectuée fin 1966, début 1967 sur la structure des exploitations agricoles a donné des résultats intéressants qui permettent de dégager une vue bien précise d'un certain nombre d'importants aspects et rapports structurels que ne le permettait jusqu'alors l'information statistique disponible. Ces données concernent, entre autres, la place prise par l'agriculture exercée en tant qu'activité professionnelle principale ou secondaire, la pyramide des âges des chefs d'exploitation, la situation en matière de succession, la taille des exploitations comparée au volume de leur production et la superficie des terres mises en valeur par les chefs d'exploitation âgés.

Pour élaborer une politique structurelle efficace il est essentiel d'avoir une connaissance plus approfondie de ces aspects et de leurs rapports réciproques.

Dans le cadre du présent rapport, il n'est possible de s'arrêter qu'aux principaux résultats de l'enquête structurelle. On donnera tout d'abord quelques explications générales concernant les exploitations qualifiées de "Vollerwerb", "Nebenerwerb", "Zuerwerb" ainsi que la pyramide des âges des chefs d'exploitation et la situation en matière de succession. Seront reproduits ensuite quelques résultats précisant la structure des exploitations d'élevage bovin et porcin.

Les données chiffrées mentionnées ci-après proviennent exclusivement des résultats de l'enquête structurelle et se rapportent donc toutes à la période 1966/1967.

Toutefois, on peut admettre que le jugement qu'on peut se former sur la situation structurelle à l'aide de ces chiffres garde dans une large mesure une valeur actuelle.

- 
- (1) Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles, réalisée en application du règlement n° 70/66/CEE du 14 janvier 1966. Les données chiffrées reprises sont les résultats provisoires d'élaborations spécifiques effectuées sur base de cette enquête; elles ne correspondent pas toujours aux données publiées actuellement dans la série "Enquête sur la structure des exploitations agricoles". Leur ordre de grandeur fournit cependant des informations supplémentaires sur la structure des exploitations agricoles.
- (2) Les données statistiques correspondantes sont groupées dans les tableaux B1 à B 12 figurant dans l'annexe du présent rapport.

1. Place prise par l'agriculture exercée à titre d'activité professionnelle principale et à titre d'activité secondaire, et pyramide des âges et situation en matière de succession

a. Remarques générales concernant la structure des exploitations agricoles (1)

Les nombreuses données qu'a permis de recueillir l'enquête font apparaître tout d'abord que la superficie totale des terres agricoles exploitées dans la CEE en 1966/67 était d'environ 64,6 millions d'hectares. Cette superficie était répartie entre quelques 6,4 millions d'exploitations, soit une superficie moyenne d'environ 10 ha par exploitation.

Sur la base des données de l'enquête structurelle, les exploitations agricoles sont réparties en 4 catégories :

Catégorie I : Exploitations dont le chef d'exploitation exerce l'agriculture en tant qu'activité professionnelle principale et n'exerce pas d'activités secondaires en dehors de l'agriculture (Vollerwerbsbetriebe)

Catégorie II : Exploitations dont le chef d'exploitation exerce une activité principale non agricole et qui est occupé à ses "activités secondaires" en dehors de l'agriculture pour plus de la moitié de son temps de travail ("Nebenerwerbsbetriebe")

Catégorie III : Exploitations dont le chef d'exploitation exerce l'agriculture en tant qu'activité professionnelle principale et qui est occupé, en outre, à des activités secondaires, en dehors de l'agriculture pour moins de la moitié de son temps de travail (Zuerwerbsbetriebe)

Catégorie IV : Exploitations dont le chef d'exploitation n'est pas lui-même l'exploitant.

Les chiffres disponibles ont fait apparaître que sur l'ensemble des 6,4 millions d'exploitations susvisées, plus de 6 millions étaient gérées par des chefs d'exploitation qui étaient en même temps exploitants. Sur ces 6 millions, 4,7 , c'est-à-dire 74 % de l'ensemble, étaient exploités par des utilisateurs pour lesquels l'agriculture représentait la profession principale (catégories I et III). Au total, ce groupe d'exploitations utilise environ 53,5 millions d'hectares de terres ce qui représente plus de 83 % de la superficie totale des terres exploitées sur lesquelles se trouvent 85 % du potentiel de production (2) du secteur agricole de la CEE. Les 26 % d'exploitations restantes, c'est-à-dire les exploitations

(1) Voir tableaux B 1 à B 3 et B 12 à l'annexe. ./.

(2) Le potentiel de production est mesuré en recourant au Produit Standard net. Par Produit Standard Net (PSN), on entend la valeur normalisée de la production brute, diminuée des coûts directs comme ceux de la semence, des engrais et des aliments du bétail. Le Produit Standard net par exploitation est calculé sur la base du nombre d'unités de production physiques présentes sur l'exploitations (nombre d'hectares, nombre d'animaux) et d'une valeur standard nette par unité de production, fixée à l'échelle communautaire.

secondaires et les exploitations dont le chef n'est pas lui-même l'exploitant (catégories II et IV) utilisaient, ensemble, environ 11 millions d'hectares regroupant 15 % du Produit Standard Net Total.

A cet égard, il est surprenant de noter le grand écart qui existe entre la superficie totale utilisée dans la CEE par les exploitations de la catégorie II (7,3 %) et la part de ces exploitations dans le Produit Standard Net (PSN) total qui est de 9 %. Les données relatives au PSN par hectare font apparaître que dans les exploitations dont le chef n'exerce aucune activité en dehors de l'agriculture, et dans les exploitations qui sont gérées par un régisseur (catégorie I et IV), l'exploitation des terres plus intensive que dans les "Nebenerwerbsbetriebe" (catégorie III) et les "Zuerwerbsbetriebe" (catégorie II). Par contre, le PSN par Unité de Travail-année (UTA)<sup>(1)</sup> est plus élevé dans le premier groupe d'exploitations. Le caractère plus extensif de l'utilisation du sol ressort d'ailleurs aussi des différences qui caractérisent la charge de main-d'oeuvre par hectare; alors que dans les catégories I et IV une UTA exploite respectivement une surface moyenne de 6,4 et 9,3 ha, une UTA travaillant dans des exploitations de la catégorie II et III exploite en moyenne respectivement 5,1 et 5,2 ha.

Dans de nombreux cas, les chiffres relatifs aux différents Etats membres diffèrent considérablement des chiffres moyens relatifs à la CEE. C'est ainsi que la part des exploitations de la catégorie I dans le nombre total d'exploitations agricoles est de 60 % en Allemagne contre 86 % au Luxembourg. Les autres Etats membres se situent entre ces deux extrêmes : Belgique 65 %, Italie 68 %, Pays-Bas 73 %, France 79 %. La part des exploitations de la catégorie III qui est de 10 % en Belgique et de 8 % en Allemagne est notablement supérieure à la moyenne de 5,6 % caractérisant la CEE. Par contre, le Luxembourg (0,3 %) et la France (3,3 %) se trouvent notablement au-dessous du chiffre relatif à la CEE. En ce qui concerne les exploitations de la catégorie II ("Nebenerwerbsbetriebe"), on rencontre de nouveau les chiffres extrêmes dans les mêmes pays, à savoir l'Allemagne, où la part de la catégorie II est de 25 % et la Belgique (24 %) alors que cette part est de 14,5 % pour la France et 13,3 % pour le Luxembourg.

La taille moyenne des exploitations dans les divers Etats membres révèle aussi de grands écarts. La taille moyenne, dans la CEE, des exploitations de la catégorie I étant de 11,6 ha, cette taille était la plus grande en France (19,2 ha) et la plus petite en Italie (6,2 ha). Les différences dans la charge de main-d'oeuvre font apparaître le même tableau. C'est ainsi que le nombre d'hectares par UTH était de 3,9 ha en Italie contre 10,1 en France.

Les autres Etats membres se situaient entre ces deux extrêmes. Luxembourg : 8,1 ha, les Pays-Bas, 6,7 ha, Allemagne et Belgique : 6,1 ha.

---

(1) On entend par "unité-travail-année (UTA) l'activité d'une personne qui travaille pour l'exploitation agricole pendant au moins 2400 heures ou le nombre correspondant de journées par an.

Si, pour différencier les exploitations agricoles dans la CEE, on adopte l'exploitation familiale comme critère, on peut distinguer les catégories suivantes d'exploitations dont le chef est en même temps exploitant :

- catégorie A : Exploitations employant exclusivement de main-d'oeuvre familiale
- catégorie B : Exploitations employant en majeure partie de la main-d'oeuvre familiale et irrégulièrement de la main-d'oeuvre étrangère
- catégorie B2 : Exploitations employant en majeure partie de la main-d'oeuvre familiale et régulièrement de main-d'oeuvre étrangère
- catégorie C : Exploitations employant en majeure partie de la main-d'oeuvre étrangère.

Les données disponibles font apparaître que 60 % (43,6 %) <sup>(1)</sup> de toutes les exploitations purement familiales (catégorie A) employant exclusivement de la main-d'oeuvre familiale. Les exploitations où la main-d'oeuvre familiale est prépondérante et n'employant qu'irrégulièrement de la main-d'oeuvre étrangère (catégorie B1) représentent 25 % (22,6 %) du nombre total des exploitations et les exploitations familiales employant régulièrement de la main-d'oeuvre étrangère (catégorie B2) plus de 3,5 (10,9 %). La part des exploitations où la main-d'oeuvre étrangère est prépondérante est de 7 % (14,6 %) du nombre total des exploitations dans la CEE.

Les différences dans les classes de grandeur et la charge de main-d'oeuvre entre l'exploitation purement familiale d'une part et les autres catégories d'autre part sont frappantes. La moyenne de la surface des exploitations purement familiales était de 7,44 ha contre 9,12 ha pour les exploitations de la catégorie B1.

---

(1) Les pourcentages figurant entre parenthèses indiquent la part des différentes catégories dans la superficie agricole utilisée.

La charge moyenne de main-d'oeuvre sur ces exploitations était respectivement de 1,39 UTA, 1,45 UTA, 2,92 UTA et 2,23 UTA, si bien que la SAU mise en valeur par une UTA était de 5,3 ha pour les exploitations de la catégorie 2, de 6,3 ha pour celles de la catégorie B1, de 10,6 ha pour celles de la catégorie B2 et de 9,4 ha pour celles de la catégorie C. Les différences dans le Produit Standard Net (PSN) sont analogues. C'est ainsi que le PSN moyen était de 2753 UC (1978 UC) <sup>(1)</sup> par exploitation de la catégorie A, de 3520 UC (2414 UC) par exploitation de la catégorie B, de 10853 UC (3710 UC) par exploitation de la catégorie B2 et de 8590 UC (3853 UC) par exploitation de la catégorie C.

Une autre donnée intéressante est le pourcentage des U.T.A. familiales de plus de 50 ans dans les différents groupes d'exploitations. Par rapport aux autres exploitations, ce pourcentage est particulièrement élevé pour les exploitations purement familiales (catégorie A) où il atteint 79 %; il est de 69 % dans les exploitations où la main-d'oeuvre familiale est prépondérante et qui n'emploient qu'irrégulièrement de la main-d'oeuvre étrangère (catégorie B). La part des U.T.A. familiales de plus de 50 ans dans des exploitations où la main-d'oeuvre familiale est prépondérante et qui emploient régulièrement de la main-d'oeuvre étrangère (catégorie B2) était de 43 %; elle était de 13 % dans les exploitations où la main-d'oeuvre étrangère est prépondérante (catégorie C).

La part de main-d'oeuvre féminine dans la charge totale de main-d'oeuvre ne fait pas apparaître des écarts aussi importants pour les différentes catégories d'exploitations bien qu'avec des taux de 29 % et de 20 % respectivement pour les exploitations de catégories A2 et C, cette part soit pourtant notablement plus élevée que dans des exploitations de catégories A et B1 où elle est respectivement de 38 et de 37 %.

---

(1) Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent le PSN moyen par UTA pour les catégories correspondantes.

b. Pyramide des âges et situation en matière de succession (1)(2)

Sur les 4,7 millions d'exploitations de la CEE pour lesquelles l'agriculture représente l'activité professionnelle principale 3 millions d'exploitations, c'est-à-dire 64 %, étaient gérées par des chefs d'exploitation de plus de 50 ans. Sur 2,2 millions de ces exploitations, c'est-à-dire 73 %, il n'y avait pas de successeur direct en 1966/67. Le vieillissement de l'agriculture est le plus prononcé en Italie. Dans ce pays, la part des chefs d'exploitation qui exercent l'agriculture à titre d'activité professionnelle principale et ont plus de 50 ans représente 71 % de l'ensemble. Par ailleurs, il est à remarquer que la succession est la moins bien assurée en Belgique. Dans ce pays notamment, 80 % des chefs d'exploitation de plus de 50 ans n'avaient pas de successeur direct. En France et en Italie, ce pourcentage était de 74 %; il était de 68 % dans les autres pays.

Si on considère la situation des chefs d'exploitation de plus de 55 ans, il apparaît que, dans la CEE, la part de ces chefs gérant des exploitations de la catégorie I (Vollerwerbsbetriebe) est de 54 %, de 33 % pour les exploitations de la catégorie II (Nebenerwerbsbetriebe) et de 36 % pour les exploitations de la catégorie III (Zuerwerbsbetriebe). En ce qui concerne la situation des différents pays membres, il apparaît que la part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans de la catégorie I est de 61 % en Italie contre 44 % aux Pays-Bas et en Belgique. Par contre, la part relativement importante des chefs d'exploitation de plus de 55 ans dans la catégorie III est surprenante aux Pays-Bas (71 %) alors qu'elle est en moyenne de 36 % dans la CEE. Il est frappant aussi de noter l'importance de la proportion des chefs d'exploitation de plus de 65 ans dans ce pays (25 %) alors qu'elle est en moyenne de 9 % dans la CEE.

En ce qui concerne les exploitations sans successeur direct, il apparaît que 47 % (2,2 millions) de tous les chefs d'exploitation exerçant l'agriculture à titre d'activité professionnelle principale (4,7 millions) exploitaient,

- 
- (1) La situation décrite ci-dessous en matière de succession n'est pas un résultat direct de l'enquête communautaire sur les structures agricoles. Les chiffres donnés ci-dessous ont été obtenus à partir de l'analyse de la main-d'oeuvre présente sur les exploitations. Les exploitations ayant un successeur sont définies ci-dessous comme des exploitations sur lesquelles est présente au moins une personne active familiale masculine âgée d'au moins 10 ans de moins que le chef d'exploitation et travaillant sur l'exploitation plus de la moitié de son temps. Ceci signifie que, en pratique, les exploitations comptant moins de 1,5 UTA ne répondent pas à cette définition et de ce fait, ne sont en général pas inclus dans le chiffre des exploitations ayant un successeur.
- (2) Voir tableaux B 4 à B 6 à l'annexe.

en tout 14,7 millions d'ha, c'est-à-dire 27,4 % de l'ensemble de la superficie agricole utilisée par les exploitants exerçant l'agriculture à titre d'activité professionnelle principale. La taille moyenne des exploitations ayant un successeur est notablement plus grande que celle des exploitations sans successeur, l'activité dans ce premier groupe d'exploitations étant aussi plus importante. C'est surtout le cas pour les exploitations dont le chef a plus de 64 ans.

La superficie moyenne des exploitations dont le chef ayant plus de 55 ans et ayant un successeur direct, exerce la profession d'agriculteur (I et III) à titre principal, s'élevait à 15,6 ha contre 6,6 pour la même catégorie d'exploitations où le chef n'a pas de successeur. Pour le premier groupe d'exploitations, le nombre moyen des personnes employées représentait 2,7 UTA par exploitation contre 1,3 pour le deuxième groupe tandis que le nombre moyen d'ha de superficie cultivée par UTA s'élevait respectivement à 5,8 et 5,1 hectares. Au total, elles exploitaient 12,7 et 14,7 millions d'ha de superficie cultivable, c'est-à-dire 20 % et 22 % de la superficie cultivable de la CEE.

Le groupe des exploitations dont le chef avait plus de 50 ans et n'avait pas de successeur direct, exploitait en 1966/67, au total, 14,7 millions d'ha c'est-à-dire 22,8 % de la superficie cultivable de la CEE. Les chefs d'exploitation ayant plus de 50 ans et ayant un successeur direct, possédaient par contre 27,4 millions d'ha au total, soit 42,4 % de la superficie cultivable.

La superficie différente des exploitations de ces deux groupes où les chefs d'exploitation ont ou non un successeur direct apparaît également dans le volume du PSN par exploitation. Dans l'ensemble, 60 % des exploitations dont le chef exerçait la profession d'agriculteur à titre principal et avait plus de 50 ans, avaient un PSN inférieur à 2500 UC. En ce qui concerne les chefs d'exploitation ayant un successeur, cette proportion est de 28,7 % et de 71,6 % pour le chef d'exploitation sans successeur. La proportion des exploitations dont le chef d'exploitation a plus de 50 ans et dont le PSN est inférieur à 2500 UC s'élève à 60 %, et elle est de 39 % pour les exploitations dont le chef a moins de 50 ans.

2. Structures des exploitations pratiquant l'élevage de vaches laitières, de bovins et de porcs à l'engrais

a. Elevage de vaches laitières (1)

Sur la base des données de l'enquête sur les structures, le nombre des exploitations ayant des vaches laitières s'élevait à 3,5 millions - ce qui représente 54 % du nombre total des exploitations - le cheptel global s'élevant à 22,9 millions de vaches laitières, c'est-à-dire une moyenne de 6,5 par exploitation. A cet égard, il convient de noter que dans la CEE environ 1 million de vaches laitières sont encore utilisées comme bêtes de trait, notamment en Italie, et dans une moindre mesure, en France et en Allemagne.

L'élevage des vaches laitières est concentré principalement dans les "exploitations fournissant un revenu complet". 62,5 % de ces exploitations possédaient environ 84 % du cheptel total des vaches laitières de la CEE. Bien que le cheptel des vaches laitières par exploitation soit supérieur dans cette catégorie à celui des exploitations des catégories II et III, le nombre de vaches laitières par hectare est presque identique.

Les données dont on dispose montrent également que le quart environ du nombre total de vaches laitières faisait partie des cheptels comportant de 1 à 5 vaches laitières par exploitation, tandis que 47,3 % faisaient partie de cheptels comptant moins de dix vaches laitières. Environ 57 % des exploitations ayant des vaches laitières avaient un cheptel de 1 à 5 vaches laitières tandis que 78,6 % possédaient un cheptel comptant moins de 10 vaches laitières. Par contre, les exploitations ayant plus de 14 vaches laitières - c'est-à-dire 9 % du nombre total des exploitations ayant des vaches laitières - possédaient environ 30 % du cheptel total des vaches laitières.

Si l'on compare l'importance du cheptel de vaches laitières et la place occupée, en conséquence, par la petite exploitation dans chacun des Etats membres, il apparaît que l'Italie et l'Allemagne sont relativement défavorisées comparativement aux Pays-Bas, dont on ne peut pas dire cependant que la situation y soit la meilleure. Les exploitations comportent de 1 à 9 vaches laitières en Italie représentent environ 93 % et en Allemagne 82 %, alors qu'elles représentent aux Pays-Bas environ 45 % du nombre total des exploitations. En outre, le nombre d'exploitations ayant, en Italie, de 1 à 5 vaches laitières représentent environ 82 %, ce qui est particulièrement élevé.

Si l'on inclut dans ces considérations les données relatives à l'élevage des vaches laitières dans les exploitations dont le chef a plus de 50 ans, il apparaît que le problème des cheptels très réduits de vaches laitières par exploitation se situe principalement dans le groupe des exploitations où le chef n'a pas de successeur. Comme indiqué ci-dessus, les exploitations dont le chef a plus de 50 ans et n'a pas de successeur, représentaient presque la moitié (47 % environ) du nombre total des exploitations. Le nombre des exploitations ayant des vaches laitières et faisant

(1, Voir tableaux B 7 et B 8 à l'annexe.

partie de ce groupe, représentent 58 %, le cheptel moyen des vaches laitières comptant un peu plus de 4 vaches par exploitation. Ces exploitations possédaient 5,3 millions de vaches laitières sur un total qui s'élève à 22,9 millions de bêtes, soit une proportion de 23 %.

Il est également surprenant de constater que le nombre des exploitations ayant des vaches laitières est considérablement plus élevé (77,6 %) lorsqu'il s'agit d'exploitations où le chef exerce la profession d'agriculteur à titre principal et où il y a un successeur, que lorsqu'il s'agit d'exploitations sans successeur (50,9 %).

Il semble donc qu'il y ait une relation nette entre la présence ou non d'un successeur et entre la présence de vaches laitières et l'importance du cheptel de vaches laitières par exploitation. Cette relation n'existe pas seulement au niveau de la CEE considérée dans son ensemble mais est également valable pour chaque Etat membre, même s'il existe des différences entre eux. En effet, la proportion des exploitations où le chef exerce la profession d'agriculteur à titre principal et n'a pas de successeur et possède des vaches laitières représente au Luxembourg 75,6 % (88,4 %) du nombre total de ces exploitations; cette proportion représente en Allemagne 75,3 % (90,3 %) en Belgique 65,2 % (87,3) ; en France 62,1 % (84,0 %) ; aux Pays-Bas 55,2 % (78,4 %) et en Italie 34,3 % (68,7 %). Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage pour les exploitations ayant un successeur et possédant des vaches laitières.

Il apparaît que le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique se situent nettement au-dessus de la moyenne de la CEE et que seule l'Italie est nettement en dessous de cette moyenne. Lorsque l'on considère le nombre de vaches laitières par exploitation, il apparaît que l'Italie s'écarte considérablement ici aussi des chiffres relatifs à la CEE. Dans les exploitations où la profession d'agriculteur est exercée à titre principal et dont le chef d'exploitation a plus de 50 ans et n'a pas de successeur, la moyenne du nombre de vaches laitières par exploitation est de 5,9 (12,2)<sup>(1)</sup> au Luxembourg; 4,9 (8,7) en Allemagne; 5,3 (11,4) en Belgique; 5,6 (10,1) en France ; 8,9 (16,1) aux Pays-Bas et 2,9 (5,5) en Italie.

#### b. Elevage de bétail à l'engrais (2)

Les données disponibles en ce qui concerne l'élevage du bétail à l'engrais ne concernent que les bovins à l'engrais qui ont plus d'un an. Ici aussi, la petite exploitation dans le sens de "cheptel restreint de bovins à l'engrais par exploitation", domine largement, dans une mesure même plus importante encore que dans le secteur de l'élevage des vaches laitières. En effet, 75,4 % du nombre des exploitations ayant des bovins à l'engrais de plus d'un an ne comptent que 1 à 5 bovins à l'engrais par exploitation. Dans 87,3 % des exploitations, le cheptel des bovins à l'engrais est inférieur à 10 bêtes tandis que 93,6 % des exploitations ont moins de 15 bovins à l'engrais par exploitation. Ce dernier groupe d'exploitations ne comprend que 64 % environ du cheptel total de bovins à l'engrais tandis que les 6,5 % d'exploitations restantes possèdent environ 32 % du cheptel total de bovins à l'engrais.

(1) Les chiffres entre parenthèses donnent le nombre moyen de vaches laitières par exploitation où il y a un successeur.

(2) Voir tableaux B 9 et B 10 à l'annexe.

Si l'on considère la situation par Etat membre, il apparaît ici aussi que c'est en Italie et en Allemagne que la proportion de petits cheptels de bovins à l'engrais par exploitation est la plus élevée. Le nombre des exploitations dont le cheptel de bovins à l'engrais comprenait moins de 10 animaux par exploitation représentait en Allemagne environ 93 % et en Italie environ 92 % du nombre total d'exploitations ayant des bovins à l'engrais de plus d'un an. C'est en France que ce nombre était le moins élevé avec un peu plus de 79 %.

Les données à ce sujet n'étant pas disponibles pour le moment, il est impossible d'indiquer concrètement la mesure dans laquelle les exploitations n'ayant pas de successeur sont également débitrices dans ce secteur du nombre très élevé de petits cheptels de bovins à l'engrais par exploitation.

On peut toutefois s'attendre à ce que la situation soit ici analogue à celle que connaît le secteur de l'élevage de vaches laitières.

Il ressort de ce qui précède que tant dans le secteur de l'élevage des vaches laitières que dans celui de l'élevage de bovins à l'engrais, la petite exploitation ayant un cheptel inférieur à 10 animaux domine largement. Le nombre des petites exploitations dans le secteur des bovins à l'engrais est cependant encore légèrement supérieur à celui du secteur de l'élevage des vaches laitières. Les chiffres relatifs à l'élevage des vaches laitières indiquent que ce nombre élevé des petites exploitations résulte principalement du nombre relativement élevé des exploitations ayant des vaches laitières et dont le chef d'exploitation a plus de 50 ans et n'a pas de successeurs. Ce groupe d'exploitations a notamment un cheptel relativement réduit de vaches laitières. La disparition de cette catégorie d'exploitations aura dès lors également des conséquences profondes sur la structure du secteur de l'élevage des vaches laitières dans la CEE. Au demeurant, cela est également valable pour l'élevage des bovins à l'engrais. Bien qu'on ne dispose pas encore à l'heure actuelle de données concrètes relatives à ce secteur, il est cependant permis de s'attendre ici aussi à ce que la situation soit analogue à celle de l'élevage des vaches laitières.

#### c. Engraissement des porcs.(1)

En ce qui concerne l'engraissement des porcs, l'enquête sur les structures fournit des données en ce qui concerne le nombre de porcs vendus par an - du moins pour autant que les exploitations aient vendu en 1966/67 plus de 30 animaux par an. Il apparaît que 73,5 % des exploitations qui ont vendu des porcs à l'engrais et d'autres porcs d'un poids supérieur à 20 kilos (à l'exception des truies) fournissaient entre 30 et 99 porcs par an. Le nombre de porcs vendus dans cette catégorie s'est élevé à 37 % du nombre total des porcs vendus.

(1) Voir tableau B 11 à l'annexe.

Une proportion de 1,8 % seulement des exploitations ont vendu plus de 500 porcs par an ; la part qu'elles représentent dans le nombre total des porcs vendus s'élevait à 17,5 %. A l'exception de l'Italie et des Pays-Bas, les chiffres ne s'écartent que dans une faible mesure de ceux de la Communauté. Pour l'Italie, les pourcentages précités s'élevaient à 64,6 et 6,9 et pour les Pays-Bas à 52,9 et 2,5.

On ne dispose pas encore pour le moment d'autres données en ce qui concerne l'engraissement des porcs, par exemple en ce qui concerne l'importance de l'engraissement des porcs dans les exploitations dont le chef d'exploitation a plus de 50 ans.

## C. EVOLUTION DU MARCHÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS

### 1. Céréales (1)

#### Situation de l'approvisionnement

La récolte totale en céréales a été, pour la campagne 1970/71, de 67 millions de t. dans la Communauté. Cette récolte que l'on peut considérer comme moyenne, est cependant une des quatre meilleures depuis 1950.

Comparée à celle de 1969, cette récolte fait apparaître une réduction de 4,8% (soit environ 3,4 mio de t.) qu'il convient d'attribuer exclusivement à des conditions climatologiques défavorables entraînant une légère réduction des superficies emblavées et une baisse des rendements à l'ha. Les réductions les plus importantes portent sur le froment tendre (- 2,02 mio de t.) et sur l'orge (-1,9 mio de t.), tous les Etats membres, à l'exception de l'Italie, étant concernés. La production de froment dur a, par contre, augmenté (+ 148.000 t.) par accroissement des superficies emblavées.

Une substitution s'est opérée en France, la réduction des superficies en froment tendre coïncidant partiellement avec une augmentation de celles en maïs (+ 26%). L'extension de cette culture ainsi que le rendement à l'ha le plus élevé jusqu'à là enregistré, ont conduit à une récolte record de maïs dépassant d'environ 20% celle pourtant très bonne de l'année précédente.

La campagne 1970/71 a débuté avec des stocks normaux de céréales, ceux de la campagne précédente ayant été considérablement réduits par les exportations et la dénaturation de froment tendre. La récolte moins importante et les stocks de report inférieurs ont, pour la campagne 1970/71, diminué les disponibilités en céréales d'environ 6 à 7 mio de t. par rapport à celles de 1969/70. Ceci a été un facteur de stabilité dans l'évolution du marché.

#### Prix

Dès le début de la campagne, les prix dans chaque Etat membre se sont situés au-dessus du niveau des prix d'intervention et dans certains cas très au-dessus de ce niveau, pour même, dans certaines régions de la Communauté, dépasser celui du prix indicatif. Cette situation ne s'est infléchie qu'à partir de février et on peut estimer que les prix de marché se situeront aux environs des prix d'intervention dans les derniers mois de la campagne.

#### Mesures de soutien de marché

L'évolution observée des prix a évité des apports à l'intervention en incitant à une commercialisation active et à un certain stockage. Les quantités prises en charge à l'intervention depuis août 1970 jusqu'au 11 mai 1971 ont été nettement inférieures à celles de la campagne précédente pour la même période. C'est en Allemagne seulement que l'organisme d'intervention a été obligé de prendre en charge des quantités importantes de seigle et d'orge d'hiver.

Les stocks détenus par les organismes d'intervention au 11 mai 1971 s'élèvent à 1,25 mio de t. (année précédente : 2,35 mio de t.).

(1) voir tableaux C 1 à C 12 à l'annexe

Comme au cours de la campagne 1969/70, la dénaturation a permis l'utilisation d'une part importante de la production de froment pour l'alimentation animale. Cependant, par suite de la diminution des excédents de froment tendre, les quantités dénaturées en 1970/71 se situeront entre 0,3 et 0,5 million de t. en dessous de celles dénaturées en 1969/70.

#### Echanges

La diminution des ressources en froment tendre et en orge ainsi qu'une moindre qualité pour cette dernière céréale aboutiront vraisemblablement en 1970/71 à un recul dans le volume dans les échanges intracommunautaires. Les livraisons françaises se situaient, au 31 mars 1971, à 25 % pour le froment tendre et à 22 % pour l'orge en dessous du niveau de celles de 1969/70 pour la période correspondante.

Pour le maïs, par contre, on peut envisager une augmentation du volume des transactions intracommunautaires bien que le niveau élevé du prix du maïs en France ait entravé pendant une assez longue période son écoulement normal vers les zones de consommation du Nord de la Communauté. Les livraisons de la France sur les autres Etats membres peuvent être estimées pour l'ensemble de la campagne 1970/71 à 1,8 million de t. contre 1,3 million de t. en 1969/70.

L'absence d'un excédent important en froment tendre et orge a conduit à une politique plus restrictive sur le plan des restitutions et les quantités exportées en 1970/71 seront inférieures à celles exportées en 1969/70 de 3 à 4 millions de t. pour le froment tendre et d'environ 1,6 à 1,8 million de t. pour l'orge. Les exportations de froment tendre réalisées jusqu'à fin février correspondent aux livraisons au titre de l'aide alimentaire et à l'approvisionnement de certains marchés traditionnels. Il n'y a pas encore eu, en outre, d'exportations de froment et d'orge provenant des stocks d'intervention. Pour le seigle, par contre, 150.000 t. détenues par l'organisme d'intervention allemand ont pu être exportées vers l'Europe de l'Est et la Suisse.

En maïs, les quantités exportées en 1970/71 seront probablement supérieures à celles de 1969/70, les estimations des exportations sur pays tiers au départ de la France se situent entre 1,3 et 1,5 million de t. contre 1,07 million de t. en 1969/70.

Pour le froment de même que pour les céréales fourragères, les importations de la Communauté en 1970/71 seront supérieures à celles effectuées au cours de la campagne précédente. Les importations de froment, en provenance des Etats-Unis notamment, bénéficient de la demande accrue en froment dur et en froment tendre de haute qualité pour lesquels la Communauté reste un marché très important.

En dehors de la Communauté, la demande accrue en froment, tant sur le plan commercial que non-commercial, de la part de certains pays de l'Europe de l'Est et des pays d'Asie aura pour conséquence une augmentation de l'ordre de 10 % du commerce mondial. De cette tendance découle dans l'ensemble, pour 1970/71, un

niveau de prix très ferme qui se situe très au dessus du niveau des prix du marché mondial constatés l'année précédente.

Cette évolution du marché mondial conjointement a une réduction importante des stocks incitera les pays exportateurs d'outre-Atlantique à une augmentation de leurs superficies emblavées en froment, superficies qui avaient été réduites en 1970.

La demande accrue, notamment en Europe de l'ouest et au Japon, en céréales fourragères provoquera également une augmentation du commerce mondial. Cette augmentation a été particulièrement sensible en orge et en avoine, ces deux céréales ayant bénéficié d'une offre fortement réduite en maïs, conséquence d'une récolte inférieure à la normale aux Etats-Unis. Cette disponibilité moindre en maïs jointe à une demande accrue compte tenu des besoins en céréales fourragères a contribué également au maintien de la fermeté du prix du froment, une certaine substitution s'opérant dans l'utilisation, le froment tendre de qualité "soft" remplaçant le maïs.

#### Prévisions pour la campagne 1970/71

En ce qui concerne la récolte de 1971 dans la Communauté, les données actuellement disponibles sur les superficies emblavées sont encore très incomplètes. Cependant, l'état des céréales d'hiver a été jugé satisfaisant en avril seuls quelques rares cas de dégâts par le froid ont été constatés. D'autre part, les céréales de printemps ont pu être semées dans de bonnes conditions et les travaux ont eu lieu plus tôt que lors des deux dernières années.

Pour se prononcer valablement, surtout pour les céréales de printemps, il convient d'attendre si la sécheresse d'avril/mai n'a pas entraîné de dégâts.

Dans le contexte actuel, il est attendu pour le froment tendre une augmentation des superficies par rapport à l'année précédente. Cet accroissement serait de l'ordre de 3 % sur la base des chiffres disponibles en avril. Il faut noter cependant que les superficies emblavées en 1970 ont été inférieure à la moyenne des années antérieures.

La tendance à un accroissement des superficies consacrées au froment dur continue de s'affirmer en 1971. En ce qui concerne le seigle, il est prévisible que les superficies atteindront celles de l'année précédente.

Par rapport à mai 1970, les emblavements en orge cette année sont beaucoup plus avancés. Malgré cette avance, la situation est comparable aux années antérieures à 1970.

## 2. Riz (1)

### Situation de l'approvisionnement

En 1970/1971, la superficie ensemencée a légèrement augmenté, se situant à 202.000 ha. Les ensemencements, à peine terminés pour la campagne 1971/1972, laissent prévoir une faible augmentation des surfaces en Italie (environ 4 %) et une situation inchangée en France ; la superficie totale ensemencée en riz dans la CEE devrait ainsi se situer à environ 209.000 ha. La production prévue pour la campagne 1970/1971, exprimée en valeur de riz décortiqué serait de l'ordre de 735.000 tonnes (766.000 tonnes en 1969/1970).

La consommation de 3,2 kg par tête et par an apparaît en baisse légère car le taux de croissance de la population est supérieur à celui de la consommation.

Le taux d'auto-approvisionnement pour 1969/1970 de 127,9 % est très élevé et il est susceptible de changement suite à la révision en cours de certaines données de cette campagne. Le taux effectif devrait se situer autour de 114 %, à savoir au même niveau que celui de la campagne 1970/1971.

### Echanges

Malgré une progression de la production communautaire, les importations de riz, en provenance des pays tiers, même en légère baisse, continuent à être très fortes et provoquent par voie de conséquence des exportations également très importantes.

Les échanges intracommunautaires sont encore très faibles, mais une légère amélioration s'annonce, surtout pour ce qui concerne les livraisons de riz rond en Allemagne.

Pour ce qui concerne le marché mondial, la campagne 1970/1971 a été caractérisée par une augmentation des disponibilités dans le monde, un retrécissement des débouchés et une diminution des prix. La tendance à l'auto-suffisance manifestée par plusieurs pays en voie de développement se confirme et il est à prévoir que les conditions d'exportation seront de plus en plus difficiles. Les prévisions de la production mondiale pour 1980 laissent entrevoir une hausse de 29 % par rapport à 1970 tandis que la consommation ne devrait pas subir de changements importants. L'évolution à la baisse des prix est confirmée par l'observation des prix CAF ports Mer du Nord, constatés par la Commission, dont la moyenne est passée de 15,46 UC/100 kg de riz décortiqué en 1967/68 à 8,86 UC/100 kg en 1970/71 (1er septembre 1970 au 30 avril 1971).

---

(1) voir tableaux C 13 à C 19 à l'annexe

Prix intérieurs

Le marché intérieur a été caractérisé en 1970/71 par des prix très bas tant en Italie qu'en France, situation déjà constatée au cours de la campagne 1969/70, ces prix se situant au niveau du prix d'intervention ou même en-dessous. Le niveau très bas est motivé tant par la production abondante que par la persistance des difficultés d'écoulement à l'intérieur de la Communauté dans la mesure où il a été possible de s'approvisionner en riz provenant des pays tiers à des prix relativement plus intéressants que le prix du riz communautaire. Le stock de riz paddy à l'intervention au mois d'avril 1971 était de 54.520 t, composé pour la plupart par du riz des qualités Balilla et Arborio.

### 3. Sucre (1)

#### Situation d'approvisionnement

Pour la campagne sucrière 1970/71 les quotas de base en vigueur dans l'ensemble de la Communauté sont restés inchangés à 6.480.000 tonnes. La structure des prix fixés dans le cadre de l'organisation du marché n'a pas été modifiée. Les superficies cultivées en betteraves sucrières en 1970 étaient, sauf pour l'Italie, les mêmes que l'année précédente.

La production de sucre et les rendements par hectare n'ont pas atteint, en 1970/71, le niveau élevé de l'année précédente. La production sucrière des départements français d'outre-mer était aussi en régression. Au total, quelque 7,1 million de tonnes de sucre ont été produites dans la Communauté en 1970/71.

Pendant la campagne 1970/71, le total de la production effective et des quantités reportées de la campagne précédente représentait 7.187.000 t. de sucre. La quantité produite, comprise entre le quota de base et le quota maximum, devant être prise en considération pour la cotisation à la production est tombée à environ 690.000 t. La production a été largement supérieure aux quotas maxima, aux Pays-Bas qui devront supporter la charge financière de la commercialisation de l'excédent en dehors de la Communauté.

La consommation de sucre destiné à l'alimentation humaine s'est accrue d'environ 150.000 t. par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation a été particulièrement sensible en Italie et en Allemagne. La consommation par tête, dans l'ensemble de la Communauté a atteint environ 32,7 kg. En Italie, où la consommation par tête est encore relativement faible, on peut encore escompter un accroissement sensible de la consommation de sucre par habitant. L'augmentation totale de la consommation dans la Communauté pourrait représenter 100.000 tonnes dans les prochaines années. Dans l'ensemble, le secteur du sucre dans la Communauté est resté excédentaire. Le taux d'auto-approvisionnement a atteint environ 113 % en 1971.

Au cours de la campagne 1970/71 l'augmentation des cours mondiaux a entraîné une réduction des restitutions à l'exportation. Cela aboutit, en liaison avec une réduction globale des excédents, à ce que la prime de dénaturation a été réduite sauf pour certains cas exceptionnels.

---

(1) Voir tableaux C 20 à C 26 à l'annexe

Dans le courant de la présente campagne des avis d'octroi de primes de dénaturation ont été délivrés jusqu'à présent pour environ 50.000 tonnes. La consommation de sucre par l'industrie chimique est restée au niveau de l'année précédente.

L'évaluation du commerce extérieur en ce qui concerne le sucre indique que les interconnexions commerciales intracommunautaires continuent à se développer. La France et la Belgique sont des pays traditionnellement exportateurs de sucre non transformé. Les Pays-Bas, au contraire, sont un important pays d'exportation de sucre transformé.

#### Prix

Le marché international du sucre est resté excédentaire. Toutefois, en raison de l'augmentation de la consommation et de la réduction de la production, le bilan mondial du sucre est, dans l'ensemble, plus équilibré que les années précédentes et accuse un rapport plus étroit entre le stock final et la consommation. Les cours mondiaux ont augmenté constamment et ont entraîné la disparition du mécanisme prix-quotas, prévu dans l'accord international sur le sucre pour certains seuils de prix. Actuellement les quotas d'exportation représentent 110 % des quotas d'exportation de base.

Dans le nord de la Communauté, le prix minimum en vigueur pour les betteraves sucrières produites dans le cadre du quota de base s'élevait à 17 UC. Dans la tranche de production se situant entre le quota de base et le quota maximum, les planteurs de betteraves sucrières et les fabricants de sucre ont à compter sur un montant maximum de la cotisation à la production pour 1970/71. D'après les informations disponibles les prix du sucre au départ de la fabrique sont restés au niveau des prix d'intervention dans les régions excédentaires. Dans les régions déficitaires les prix ont été, dans une certaine mesure, supérieurs aux prix d'intervention à cause des frais de transport supplémentaires.

#### Mesures de soutien

Dans la période de référence caractérisée par des excédents permanents, l'Office d'intervention français a pris en charge près de 140.000 tonnes de sucre jusqu'en mai 1971.

En Allemagne, il n'y a pas eu d'achat à titre d'intervention. Dans les deux pays, les adjudications communautaires ont donné lieu, à partir du printemps 1971, à des ventes visant à écouler du sucre sur le marché intérieur ou à l'exporter. Il s'agissait, dans une large mesure, de ventes de sucre qui avait été acquis avant le 1er juillet 1970.

Perspectives pour 1971

Les premières estimations des superficies cultivées en betteraves sucrières en 1971 indiquent une extension de l'ordre de 6 % en France et une légère diminution en Italie. Aussi, s'attend-on, pour l'ensemble de la Communauté, à un léger accroissement des superficies cultivées. D'une façon générale, l'évolution des superficies cultivées révèle une certaine tendance à la spécialisation de la production sucrière dans les régions de la Communauté qui se prêtent le mieux à la culture des betteraves.

4. Huile d'olive (1)

Campagne 1969/1970

Situation de l'approvisionnement.

De même que pour les deux campagnes précédentes, l'établissement du bilan de l'huile d'olive dans la C.E.E. pour la campagne 1969/1970 présente de très grandes difficultés.

Ces difficultés semblent venir d'abord du fait que depuis la campagne 1966/1967 il a été décidé de retenir la quantité d'huile admise à l'aide, comme représentative de la quantité effectivement produite. Or, en ce qui concerne l'Italie, la quantité d'huile admise à l'aide n'est connue qu'avec beaucoup de retard. En ce qui concerne par exemple la campagne 1969/1970, au début du mois d'avril 1971, plus de la moitié des quantités faisant l'objet de demandes d'aide étaient encore en cours d'examen. En outre, il paraît difficile de retenir, même à titre provisoire, la quantité faisant l'objet de demandes d'aide, celle-ci pouvant différer substantiellement de celle reconnue par les Autorités italiennes.

Pour la campagne 1968/1969 la quantité ayant fait l'objet d'un refus de paiement ou qui est en contestation, s'élève à environ 50.000 tonnes, soit plus de 10 % de la quantité pour laquelle l'aide a été demandée. Il est à prévoir qu'une différence au moins aussi importante entre quantités ayant fait l'objet des demandes d'aide et quantités reconnues sera constatée également pour la campagne 1969/1970.

En plus pour les campagnes 1967/1968 et 1968/1969 les quantités d'huile statistiquement disponibles en Italie (quantités admises à l'aide plus importations nettes) apparaissent avoir dépassé sensiblement les disponibilités des campagnes précédentes. Aussi, il faudrait admettre pour ce pays, soit une augmentation de la consommation, soit une augmentation des stocks reportés d'une campagne à l'autre. Or, en ce qui concerne les stocks, l'évolution des prix et des importations, ainsi que l'absence de toute offre à l'intervention, amène à exclure l'existence en Italie, pour les campagnes en cause, des stocks de report dépassant ceux nécessaires pour assurer la soudure entre deux campagnes.

En ce qui concerne la consommation, une certaine reprise de celle-ci en Italie depuis 1968 peut être admise; toutefois l'augmentation ne peut qu'être très inférieure à celle résultant des statistiques, à moins d'admettre pour l'huile d'olive une variation de la consommation dépassant de loin celle constatée pendant la même période pour les autres denrées alimentaires.

---

(1) voir tableaux C 27 à C 34 à l'annexe.

Ainsi la Commission a décidé d'approfondir l'examen du problème en question, dès que toutes les données concernant la campagne 1969/1970 seront disponibles, et cela également pour les campagnes précédentes.

Entretemps la Commission ne peut que se borner à fournir les éléments dont elle est en possession, sans établir pour le moment un bilan de l'huile d'olive pour la campagne 1969/1970.

#### Production.

Les demandes d'aide ont porté pour la campagne 1969/1970 sur :

- 527.438 tonnes en Italie;
- environ 3.000 tonnes en France.

A titre d'information, il est indiqué que selon le Conseil Oleicole International, la production a été pendant la campagne en cause de 520.000 tonnes en Italie et de 3.500 tonnes en France.

#### Echanges.

Les importations en provenance des pays tiers se sont élevées à 154.273 tonnes; cela représente la quantité la plus importante importée au cours d'une campagne dans la Communauté. Cette augmentation est due à l'accroissement des importations en Italie (132.932 tonnes contre 99.614 la campagne précédente). L'Espagne a été le principal pays fournisseur. Les échanges intracommunautaires sont par contre restées au très faible niveau constaté pour les campagnes précédentes.

Les exportations d'huile d'olive vers les pays tiers se sont élevées à 14.963 tonnes, quantité peu différente de celle constatée en moyenne lors des campagnes précédentes.

#### Consommation.

Une reprise de la consommation en Italie a été signalée par les milieux professionnels.

Par contre, aucune modification sensible de la consommation, par rapport aux campagnes précédentes, n'est à signaler dans les autres Etats membres.

#### Stock à reporter.

L'importance des demandes de certificats d'importation au début de la campagne 1970/1971, ainsi que l'évolution des prix sur le marché italien, fait penser que les stocks existant en Italie à la fin de la campagne 1969/1970 ne devraient pas avoir été supérieurs à ceux nécessaires pour assurer la soudure entre deux campagnes.

Les prix dans la Communauté.

En moyenne, les prix ont montré une tendance à la fermeté et on a pu constater pour certaines qualités d'huile d'olive des prix supérieurs à leur prix d'intervention majoré de l'écart entre prix d'intervention et prix indicatif.

Dans l'ensemble les prix se sont situés à un niveau d'environ 2 U.C. supérieur à celui enregistré pendant la campagne précédente.

Campagne 1970/1971.

Situation de l'approvisionnement.

Les seuls éléments disponibles concernent :

- a) l'estimation de la production arrêtée par le Conseil Oléicole International à 428.000 tonnes en Italie et à 2.000 tonnes en France;
- b) les demandes des certificats d'importation qui s'élevaient au 31 mars 1971 à 101.926 tonnes (dont Italie 87.643 tonnes et France 12.501 tonnes).  
A la même date l'année précédente les certificats demandés s'élevaient à 74.973 tonnes.
- c) les demandes des certificats d'exportation, qui s'élevaient au 31 mars 1971 à 4.612 tonnes (dont Italie 4.226 et France 285).

Evolution des prix de l'huile d'olive.

Le niveau des prix de l'huile d'olive sur le marché mondial s'est maintenu depuis le 1er novembre 1970 et jusqu'au mois d'avril 1971, au dessus du prix de seuil de la Communauté.

Pendant les premiers mois de la campagne, les cotations de l'huile d'olive sur le marché mondial dépassaient d'environ 3 UC/100 kg le prix de seuil. Cette situation a eu pour conséquence qu'également dans la Communauté les prix de l'huile d'olive à la production se sont maintenus à un niveau supérieur à celui prévu.

Pour ce qui concerne les stocks d'huile d'olive dans le monde, si l'on excepte la Grèce, dont le stock est motivé par des considérations politiques, le seul pays exportateur qui en dispose est l'Espagne, laquelle toutefois, pendant la campagne en cours, devrait liquider notamment sur la Communauté une très grande partie de ses disponibilités.

Dans ces conditions il est possible de prévoir que même si la production mondiale devait être assez importante, les prix de l'huile d'olive sur le marché mondial ne devraient pas subir un fléchissement très important.

Perspectives d'évolution des huiles concurrentes au cours de la campagne  
1971/1972.

Les principaux produits concurrents de l'huile d'olive sur le marché communautaire, en particulier sur le marché italien, sont les huiles fluides de graines, notamment celles de soja, colza, tournesol et arachide.

Selon les dernières informations disponibles, la production mondiale de fèves de soja en 1971, avec 33 millions de tonnes, sera probablement en légère augmentation par rapport à celle enregistrée en 1970 (31 millions de tonnes).

Pour le colza, la superficie emblavée dans les principaux pays tiers aurait augmenté sensiblement en 1971 par rapport à celle emblavée en 1970. Une augmentation des emblavements pour le colza a aussi été enregistrée en France et en Allemagne.

La production d'arachide s'annonce en augmentation par rapport au niveau très faible de la dernière campagne.

En ce qui concerne enfin le tournesol, il est à noter qu'il s'agit d'un produit dont la disponibilité sur le marché mondial dépend directement des décisions du principal pays producteur. Le plan de production de ce pays prévoit une augmentation de la production pour l'année 1971 par rapport à 1970. En conclusion, il est à prévoir que les disponibilités des huiles fluides en 1971/1972 seront supérieures à celles de la campagne précédente.

5. Graines oléagineuses<sup>(1)</sup>

Situation de l'approvisionnement.

Production.

La production de graines de colza et de navette a atteint en 1970 un niveau de 780.700 tonnes contre 687.600 tonnes en 1969 et 438.800 tonnes en 1966, dernière année précédant l'instauration de l'organisation commune de marché. Ainsi, la tendance à la hausse de la production, constatée depuis 1966, s'est encore accentuée en 1970. Cette hausse est due à l'extension des superficies cultivées en colza. Comme c'était le cas les années antérieures, l'augmentation de la superficie de colza en 1970 est revenue exclusivement à la France et à l'Allemagne.

La production de graines de tournesol en 1970 (56.100 tonnes) a été sensiblement plus élevée qu'en 1969 (35.100 tonnes).

L'écoulement de la récolte se fait dans des conditions normales, aussi bien pour les graines de colza que de tournesol. Il est à prévoir que toute la production sera écoulée avant la fin de la campagne. Jusqu'à la mi-avril aucune quantité de graines n'a été présentée à l'intervention.

Consommation.

Seules les données concernant la première moitié de la campagne 1970/1971 sont disponibles. La comparaison avec la même période de la campagne précédente fait ressortir un accroissement sensible des quantités disponibles en huile de colza. Ces quantités ont monté de 165.000 à 200.000 tonnes. Cette augmentation d'huile disponible n'a pas été provoquée par un changement dans les échanges commerciaux en huile même : ces échanges sont relativement peu importants et ont peu changé dans la période citée, par rapport à la même période de la campagne 1969/1970.

Par contre, les importations en graines de colza ont plus que doublé : elles sont passées de 55.000 à 123.000 tonnes. Les exportations en graines ont baissé de 34.000 à 15.000 tonnes. Le résultat final de ces échanges en graines s'est traduit par une augmentation des quantités d'huile disponibles, par rapport à la période précédente, de 38.000 tonnes.

---

(1) Voir tableaux C 35 à C 40 à l'annexe

En ce qui concerne la consommation d'huile de tournesol, la Communauté reste essentiellement tributaire des importations, qui se font aussi bien en graines qu'en huile. D'une quantité d'huile disponible de 140.000 tonnes, 94.000 tonnes ont été importées et 44.000 tonnes provenaient de la trituration des graines achetées aux pays tiers.

#### Echanges commerciaux.

##### Echanges intracommunautaires.

Pendant la première moitié de la campagne 1970/1971 les échanges intracommunautaires de graines de colza se sont élevés à 94.487 tonnes

Ceci représente une diminution de 15 % par rapport à la même période de la campagne 1969/1970, malgré le fait que les achats de l'Italie ont augmenté sensiblement. La diminution des échanges est due au fait que les ventes françaises vers l'Allemagne n'ont pas continué; les conditions favorables (réévaluation du DM) qui existaient au début de la campagne précédente ne s'étant plus présentées.

Une diminution dans les échanges d'huile de colza est également à constater.

Aucune modification substantielle des échanges des graines communautaires n'est à signaler.

##### Echanges avec les pays tiers.

Les échanges de la Communauté avec les pays tiers en graines oléagineuses et produits dérivés, constatés pendant la première moitié de la campagne 1970/1971, a été du même ordre de grandeur que les échanges effectués pendant la même période de la campagne précédente, exception faite pour l'importation de graines de colza qui a plus que doublé (de 55.000 tonnes à 123.000 tonnes) et l'importation d'huile de tournesol qui a diminué sensiblement (de 135.000 tonnes à 94.000 tonnes).

#### Les prix.

##### Le prix des graines communautaires.

Dès le début de la campagne les prix ont montré une tendance à la hausse. En Allemagne ils se sont situés à partir de septembre/octobre très près du prix indicatif. En France les prix ont même dépassé le prix indicatif et se sont situés, d'après les régions, à 1,5 jusque 2,5 U.C. au-dessus du prix d'intervention.

##### Le prix des graines importées.

Les prix mondiaux, CAF Rotterdam, des graines de colza se sont situés à un niveau relativement élevé. Au début de la campagne les prix ont été de 14 UC/100 kg. Puis ils ont diminué progressivement vers un minimum de 12,4 UC/100 kg au début du mois d'octobre 1970. Les prix ont atteint un

maximum de 16,5 UC/100 kg au cours du mois de février 1971. Par après les prix ont oscillé entre 14 et 15 UC/100 kg.

La relation entre le prix des graines, des huiles et des tourteaux.

L'intérêt de la trituration a progressivement diminué au cours de la saison, à cause de l'augmentation des prix des graines et d'une légère baisse des prix des huiles.

Prévisions pour la campagne 1971/1972.

En date du 1er avril 1971, les superficies emblavées en colza en France ont été estimées à 283.000 ha, contre 258.000 ha au 1er avril 1970.

En Allemagne, la superficie de colza d'hiver a légèrement augmenté : de 74.400 ha en 1970 à 78.000 ha en 1971. Ces mouvements dans les superficies en colza entraîneraient, si les rendements unitaires restaient les mêmes qu'en 1970, une augmentation de la production communautaire. On prévoit également un accroissement de la production de graines de colza les grands pays exportateurs (Canada, pays de l'Europe de l'Est), ce qui pourrait avoir des conséquences sur le plan des prix.

## 6. Lin et chanvre (1)

### Situation de l'approvisionnement.

#### Production.

Les emblavements de lin textile dans la Communauté qui se situaient à 65.700 hectares en 1969 sont tombés en 1970 au niveau extrêmement bas de 51.500 hectares.

En partant des rendements retenus par l'O.S.C.E., la production de filasses de lin aurait été de 45.200 tonnes contre 73.100 tonnes en 1969. Toutefois, le rendement moyen retenu de 880 kg par hectare semble être sous-estimé.

En effet, selon les milieux professionnels le rendement moyen en fibres par hectare atteint en 1970 pour l'ensemble de la Communauté aurait été de 1.100 kg par hectare, ce qui porterait la production communautaire de filasses à 56.500 tonnes.

Les emblavements de lin oléagineux auraient été de 2.400 hectares avec une production de 3.000 tonnes contre 2.800 hectares avec une production de 3.700 tonnes en 1969.

La production de graines de lin à partir du lin textile pouvant être estimée à 35.000 tonnes, la production communautaire de graines de lin en 1970 devrait être de l'ordre de 38.000 tonnes.

En ce qui concerne le chanvre textile, les superficies semblent se stabiliser autour de 2.000 hectares. Selon l'O.S.C.E., les emblavements de chanvre à papier seraient tombés à 2.400 hectares en 1970.

Toutefois, selon les milieux professionnels, le chiffre de 3.000 hectares aurait été maintenu.

#### Echanges commerciaux.

Aucune donnée statistique concernant les échanges pendant la campagne 1970/1971 n'est disponible à présent.

#### Les prix.

Les cotations pour la filasse de lin d'une part publiées par la FAO et d'autre part communiquées par les organisations professionnelles permettent de se faire une idée sur l'évolution des prix.

A partir d'avril/mai 1970 les prix pour les filasses de lin ont connu une nette reprise et cette tendance s'est prolongée jusqu'au début de l'année 1971. Cela est dû aux mauvaises conditions climatiques qui ont d'abord sensiblement retardé les ensemencements en 1970 et qui ont ensuite eu une répercussion négative sur les rendements et la qualité de la récolte.

---

(1) Voir tableaux C 41 à C 47 à l'annexe

Toutefois, les prévisions d'extension des emblavements en 1971 d'une part, les achats de filasses en provenance de pays tiers ainsi qu'un ralentissement des ventes de fils et de tissus de lin d'autre part ont eu une influence négative sur le marché à partir des mois de janvier/février 1971.

Les cotations pour la fibre de chanvre font défaut.

Les prix pour la graine de lin se sont situés à un niveau très bas en 1970: la moyenne mensuelle a été de 124 UC/tonne contre 132 UC en 1969 et 142 UC en 1968.

#### Prévision pour la campagne 1971/1972.

Les prévisions faites par les milieux professionnels en ce qui concerne les emblavements en 1971 sont les suivantes :

- lin textile :	64.000 hectares
- lin oléagineux :	3.500 hectares
- chanvre textile :	1.200 hectares
- chanvre papier :	4.350 hectares

Prévisions pour la campagne 1972/1973 conformément aux dispositions de l'article 4 paragraphe 2 du règlement (CEE) n° 1308/70 portant organisation commune des marchés dans le secteur du lin et du chanvre.

En ce qui concerne le lin textile, les éléments suivants sont à retenir :

#### - stock de filasses :

Un stock de report de 25.000 tonnes, qui peut être considéré comme un minimum pour assurer le passage normal entre deux campagnes, est à prévoir à la fin de la campagne 1972/1973.

#### - consommation :

L'état actuel de la situation ne permet pas de prévoir pour la campagne 1972/1973 un chiffre différent de celui retenu pour la campagne 1971/1972 (77.500 T).

#### - exportations :

Pour la campagne 1969/1970 les exportations se sont élevées à 50.700 tonnes. Compte tenu d'une certaine diminution constatée depuis lors en ce qui concerne la demande par les industries utilisatrices des pays tiers qui s'approvisionnent habituellement dans la Communauté, les exportations pour la campagne 1972/1973 peuvent être estimées à 45.000 tonnes.

#### - importations :

Pour la campagne 1969/1970 les importations ont atteint 17.400 tonnes; compte tenu de la situation actuelle et prévisible du marché on peut s'at

tendre pour la campagne 1972/1973 à des importations de l'ordre de 20.000 tonnes.

Dans ces conditions les quantités de filasses estimées nécessaires pour l'industrie des Etats membres et pour l'exportation, qui se situent à 122.500 tonnes, devraient être couvertes en partie par les 20.000 tonnes en provenance des pays tiers, le solde, soit 102.500 tonnes, devant être assuré par l'apport de filasses provenant de la transformation de la récolte 1972.

En ce qui concerne le chanvre, il est à noter que la production de chanvre textile se maintient, alors que celle du chanvre à papier continue à progresser en fonction de l'augmentation des possibilités d'écoulement. A l'heure actuelle il n'est pas encore possible de se faire une idée sur l'orientation définitive que prendra cette culture.

## 7. Lait et produits laitiers (1)

### Situation de l'approvisionnement

La réduction du cheptel laitier annoncée dans le dernier rapport, s'est confirmée entre-temps. Fin 1970 le nombre de vaches laitières a probablement diminué d'au moins 400.000 têtes par rapport à la même époque de l'année 1969.

Cette diminution s'est également accentuée en 1970 au niveau de la production laitière et des livraisons aux laiteries. Pourtant la production de lait est restée supérieure à la consommation intérieure aux prix du marché, la dépassant encore de 3 à 4 millions de t. La régression de la production de lait s'est traduite par une nouvelle diminution sensible de la production de beurre et de lait écrémé en poudre. En revanche, la fabrication de fromage a continué à se développer.

Le beurre et le lait écrémé en poudre ont commencé à devenir rares sur le marché mondial dans la seconde moitié de 1970; cette tendance s'est accentuée en 1971. En conséquence, les exportations de la Communauté ont doublé en 1970 atteignant environ 200.000 t. pour l'un et l'autre produit. Dans le premier trimestre de l'année 1971, les exportations de beurre, en particulier, ont atteint un niveau élevé représentant environ 90.000 t. Au début de la nouvelle campagne laitière, le 1er avril 1971, les stocks de beurre étaient tombés à environ 27.000 t. et ceux du lait écrémé en poudre à environ 46.000 t. Ces quantités n'étaient toutefois plus disponibles étant donné qu'elles étaient réservées à des fournitures dans le cadre du programme alimentaire mondial.

La Commission a tenu compte de cette nouvelle situation. A partir de l'été 1970, elle a réduit vigoureusement les restitutions à l'exportation de produits laitiers et en a supprimé une partie; en outre, elle a supprimé toutes ventes à bon marché de beurre et de lait écrémé en poudre.

### Mesures de soutien

Le prix indicatif commun, inchangé depuis juillet 1968, et les prix d'intervention du beurre, du lait écrémé en poudre et certaines sortes de fromage ont été majorés à compter du 1er avril 1971; les prix en vigueur depuis cette date sont les suivants (en UC/100 kg) :

Prix indicatif du lait	10,90
Beurre	178,-
Lait écrémé en poudre	47,-
Grana, 30 - 60 jours	132,05
Grana, six mois	156,60
Parmesan, 6 mois	171,-

---

(1) Voir tableaux C 48 à C 56 à l'annexe

### Prix du lait à la production

L'élimination des excédents et stocks les plus encombrants sur le marché laitier de la Communauté a eu dès 1970 des répercussions sur les prix du lait à la production. Bien que le prix d'orientation et les prix d'intervention soient restés inchangés par rapport à l'année précédente, les prix du marché se sont rétablis dans le courant de l'année améliorant sensiblement certains prix à la production, en particulier au cours du second semestre.

### Perspectives pour la campagne laitière 1971/72

L'évolution ultérieure de la campagne laitière 1971/72 sera essentiellement influencée par les facteurs suivants :

Au début de la campagne laitière la Communauté n'avait pas de stocks disponibles. Ceux des autres grands pays exportateurs et importateurs étaient également moins importants que ces dernières années, sauf aux Etats-Unis où les stocks, notamment de beurre, sont plus importants qu'en 1970.

Le volume de la production laitière dans la Communauté est influencé dans une large mesure par les conditions atmosphériques. Au cours des deux premiers mois (avril et mai) de la campagne, cette production s'est établie à peu près au niveau de la campagne précédente. Si les conditions atmosphériques sont moyennes, il est probable qu'elle ne sera pas très différente non plus, par la suite, de celle de la campagne 1970/71.

Etant donné que le revenu de la masse des consommateurs continuera à s'élever, la consommation de lait et de produits laitiers semble évoluer d'une manière satisfaisante dans l'ensemble. Les prix du marché se sont largement ajustés au nouveau niveau d'intervention.

Comme la Communauté ne peut plus compter sur des stocks pour ses exportations de beurre et de lait écrémé en poudre, les quantités de ces produits disponibles pour l'exportation seront considérablement inférieures à ce qu'elles étaient au cours de la campagne laitière 1970/71. En revanche, il ne faut pas s'attendre à ce que des changements importants interviennent dans l'exportation de la plupart des autres produits.

## 8. Viande bovine (1)

### Evolution du cheptel bovin

D'après les recensements effectués dans les Etats membres à la fin de l'année 1969, le cheptel bovin dans la Communauté a été estimé à 52.400.600 têtes, ce qui représente une augmentation de + 0,3 %. Le nombre de vaches a diminué de - 1,1 % et le nombre des génisses d'un an et plus de - 0,4 %; les autres catégories, des bovins de moins de 12 mois (+ 1,9 %) et les bovins de boucherie (+ 7,8 %) ont augmenté.

D'après les chiffres provisoires constatés à la fin de 1970 en 5 Etats membres de la Communauté (sauf Italie), le nombre total des bovins a diminué de -1,0 %, soit - 405.000 têtes; le nombre total des vaches a diminué de - 2,6 %, soit - 476.600 têtes. Le nombre des bovins de boucherie a augmenté de + 1,1 %, soit + 55.300 têtes, les autres catégories restant à peu près stables.

### Evolution de la production et de la consommation

En 5 Etats membres, le nombre de gros bovins indigènes abattus a augmenté en 1970 de + 7,6 %; les abattages de veaux ont diminué de - 1,7%.

En Italie, les abattages de l'ensemble des gros bovins et des veaux paraissent avoir diminué de - 12,2 %.

En 1970, la production de viande bovine, en tonnes de carcasses, graisses comprises, a augmenté dans la Communauté de + 4,9 %. Cette augmentation a été particulièrement forte en Allemagne et aux Pays-Bas.

La consommation de viande bovine a accru de 3,9 %, augmentation régulière dans tous les pays de la Communauté.

L'auto-provisionnement de la Communauté a été assez stable de 1967 à 1970; pour 1970, ce taux s'élève à 87,5 %. Le déficit en 1970 s'élève à 611.250 tonnes.

### Echanges commerciaux

Les échanges intracommunautaires se sont maintenus aux mêmes niveaux de 1968 à 1970. Les échanges de viandes de gros bovins, notamment de viande congelée provenant des interventions ont fortement diminué.

---

(1) Voir tableaux C 57 à C 66 à l'annexe

Les importations de viandes bovines en provenance des pays tiers n'ont guère différé en 1970 de celles de 1969. Les exportations vers les pays tiers ont été plus importantes en 1970 qu'en 1969, notamment suite à l'écoulement de certaines viandes congelées provenant des interventions effectuées en 1968 et 1969.

### Prix

Les prix des gros bovins sur le marché communautaire se sont maintenus en 1970/71 au même niveau qu'en 1969/70; en ce qui concerne les veaux, les prix du marché communautaire ont augmenté de 2,156 UC par 100 kg de poids vif.

La moyenne pondérée communautaire des prix des gros bovins s'est élevée en 1970/71 à 101,11 % du prix d'orientation et celle des veaux à 114,72 % du prix d'orientation. Les écarts entre les prix de marché nationaux les plus élevés et les prix de marché nationaux les plus bas ont été de 8,858 UC pour les gros bovins et de 13,946 UC pour les veaux. Par rapport à 1969/70, cet écart entre les prix des gros bovins a augmenté (7,815 UC en 1969/70) de même que pour les veaux (10,229 UC en 1969/70).

Les prix à l'importation, tant pour les gros bovins que pour les veaux ont fortement augmenté au cours de la campagne 1970/71 par rapport à 1969/70.

### Mesures de soutien du marché

En ce qui concerne les gros bovins, le prélèvement s'est élevé en moyenne à 14 UC/100 kg poids vif dans le cas du prélèvement 100 %. Au cours de la campagne 1970/71, le prélèvement 100 % a été appliqué au cours de 18 semaines, 75 % au cours de 13 semaines, 50 % au cours de 17 semaines et 25 % au cours de 4 semaines.

En ce qui concerne les veaux, un prélèvement n'a jamais été appliqué.

Suite à l'application des accords internationaux existants dans le secteur de la viande bovine, des réductions du prélèvement applicables à certaines importations en provenance de l'Autriche et du Danemark ainsi que de Yougoslavie ont été appliquées.

Des mesures d'intervention communautaires n'ont pas été appliquées au cours de l'année 1970.

Les restitutions à l'exportation dans le secteur de la viande bovine n'ont eu, d'une manière générale, qu'une importance relativement faible.

#### Viande congelée

Le prélèvement pour la viande congelée en carcasses ou demi-carcasses a été fixé en 1970 en moyenne aux alentours de 17 UC/100 kg poids net. Ce prélèvement a été fortement réduit au cours du deuxième semestre, suite à la hausse des prix constatée sur le marché mondial de la viande congelée.

Il a été importé au cours de l'année 1970 dans la Communauté environ 63.000 tonnes, exprimées en viandes avec os, destinées pour la fabrication des conserves ne contenant pas d'autres éléments que de la viande bovine et de la gelée. Les importations de viandes congelées, destinées à la fabrication des produits autres que des conserves mentionnées ci-dessus, ont porté sur 118.649 tonnes en 1970, avec une réduction du prélèvement allant de 30 % à 45 %.

#### Prévisions pour 1971

Dans le stade actuel, il est encore impossible d'apprécier l'évolution du prix du marché de la viande bovine suite au relèvement du prix d'orientation décidé par le Conseil pour les campagnes 1971/72 et 1972/73.

Sur base des prévisions de la production communautaire de + 0 % à + 2 % en 1971 par rapport à 1970 et d'une augmentation de la consommation communautaire de + 1 % à + 3 % en 1971 par rapport à 1970, le déficit probable pour 1971 devrait se situer à l'intérieur d'une fourchette de 570.000 à 720.000 tonnes.

## 9. Viande porcine (1)

### Production

Le cheptel porcin de la CEE a continué d'augmenter en 1970. Au mois de décembre 1970, il s'élevait à 51,0 millions de bêtes contre 47,0 millions l'année précédente.

La tendance à l'accroissement de la production ressort également de l'évolution du nombre des truies en lactation. En décembre 1970, ce nombre était environ de 90 % supérieur à celui de l'année précédente.

En ce qui concerne la structure de la production, on constate une tendance générale à la réduction du nombre de producteurs de porcs et à l'augmentation de la taille des unités de production, ce qui traduit une amélioration de la productivité et de la compétitivité des producteurs.

On note en outre une tendance à la concentration de la production dans certaines régions de la Communauté où les conditions de la concurrence sont particulièrement favorables pour cette branche d'activité.

La production globale de viande porcine (l'abattage des animaux indigènes et importés) a été, en 1970, proche de 5,6 mio de t., c'est-à-dire environ 5,5 % de plus que l'année précédente. L'augmentation se poursuivra également en 1971. Le poids moyen des porcs abattus a diminué d'1 kg par rapport à l'année précédente, tombant ainsi à 88 kg. Cette diminution pourrait être imputée en partie aux recommandations faites de toutes parts en vue d'une diminution des poids abattus compte tenu de l'offre excédentaire latente.

### Demande et consommation

La demande en viande porcine qui résulte des dépenses effectuées par les consommateurs pour la viande porcine n'a augmenté que dans une très faible mesure en 1970.

Par contre, la consommation sur le plan quantitatif a augmenté davantage. Etant donné que les dépenses effectuées par le consommateur, c'est-à-dire la demande, n'a pas augmenté dans les mêmes proportions, l'élargissement de l'offre en 1970 s'est traduite par une baisse des prix par rapport à 1969.

---

(1) Voir tableaux C 67 à C 73 et graphique C 1 à l'annexe

Le taux d'auto-approvisionnement de la CEE se maintient à 100 %. Il faut s'attendre pour l'année prochaine à une légère augmentation du taux d'auto-approvisionnement par rapport à 1969 dans le cadre de l'évolution cyclique de l'offre.

### Echanges

L'accroissement des échanges intracommunautaires s'est également poursuivie en 1970. En ce qui concerne la viande de porc à l'état frais, les échanges intracommunautaires ont atteint environ 311.600 t. en 1970. Dans l'ensemble, les échanges intracommunautaires sont passés de 452.800 t. en 1969 à 609.900 t. en 1970.

Le bilan exportations - importations est, dans le secteur de la viande porcine, pour l'essentiel, équilibré. Le bilan change d'une année à l'autre en fonction de l'offre cyclique et de l'évolution cyclique des prix dans la Communauté. En 1970, les importations ont été relativement peu importantes à la suite d'une offre très réduite dans les pays fournisseurs traditionnels et à la suite d'une diminution des prix dans la CEE.

Alors que les importations consistent surtout en porcs vivants, viandes de porc fraîches et abats, les principaux produits exportés sont le saindoux et les conserves.

### Situation sur le marché mondial

La demande de viande porcine augmente de façon générale dans le monde, et en particulier dans les pays où le niveau de vie s'élève. La production se développe en conséquence.

Dans les sept pays de l'AELE, la production a augmenté de 1967 à 1970 de façon continue et d'une manière correspondant au développement de la consommation et des disponibilités d'exportation. On prévoit également pour 1970, une nouvelle augmentation de la production. En URSS, qui est le pays du bloc oriental où la production de viande porcine est la plus importante, on a assisté pour la première fois en 1969 et 1970, après une régression continue au cours des années précédentes, à un accroissement important du cheptel porcin. Dans les autres pays européens du bloc oriental, l'offre a été de façon générale relativement réduite, de sorte que des exportations importantes ont eu lieu en particulier en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie.

Il faut s'attendre pour 1971 à un retour de certains pays balkaniques sur le marché de la CEE en tant que fournisseurs, tandis que des courants commerciaux traditionnels pour les produits finis ne subiront que peu de modifications.

### Prix

Après avoir franchi les prix cycliques élevés de 1969, l'évolution en 1970 a été caractérisée par une chute permanente des prix. Dans le cadre de cette diminution cyclique des prix, l'augmentation saisonnière habituelle de l'automne a été à peine sensible. Elle ne s'est traduite que par l'apparition momentanée de prix stables dans le mouvement de baisse. A la fin de 1970, les prix ont continué à baisser pour atteindre au printemps 1971 un niveau tellement bas qu'il a exigé la reprise de mesures en vue de soutenir les prix.

### Mesures de stabilisation des prix

Il a été possible de mettre fin aux mesures visant à stabiliser les prix, prises en application du règlement sur la situation de pénurie, à partir du mois de mai 1970 étant donné que les prix s'étaient de nouveau normalisés.

Il n'a pas été nécessaire de prendre d'autres mesures en ce qui concerne les prix en 1970. Les mesures qui avaient été prises à la suite des modifications de la parité de la valeur monétaire ont pris fin au cours de 1970.

A la fin de 1970 et au début de 1971, les premières mesures préparatoires en vue de soutenir les prix ont été prises (perception de prélèvements complémentaires, fixation de restitutions à l'exportation de certains produits de base, aides aux stockages privés et achats par les organismes d'intervention de l'Etat).

Les mesures d'intervention sous forme d'aides aux stockages privés de certaines parties de porcs et d'achats par l'Etat de demi-porcs ont pris fin le 26.4.1971 après que le Conseil ait fixé à 103 % du prix de base le nouveau seuil de déclenchement.

### Prévisions pour l'année prochaine

Grâce à la combinaison de toutes les mesures, les prix de référence de la CEE ont pu être réduits pendant le 1er semestre de 1971 à un niveau d'environ 77 et/ou 78 UC par 100 kg de porc abattu.

Comme cet accroissement de la demande s'accompagnera à partir de l'automne 1971 d'un nouveau fléchissement de l'offre, il faut s'attendre à ce que les prix aillent de nouveau en augmentant jusqu'à un niveau normal pendant le semestre d'hiver 1971/72. 1972 sera caractérisé par des prix relativement élevés.

## 10. Oeufs (1)

### Situation d'approvisionnement

Les prévisions de production d'oeufs de consommation, basées sur la mise en incubation d'oeufs à couver, ont bien confirmé la tendance déjà constatée dans le rapport 1970.

C'est ainsi que les cheptels de pondeuses au début de 1970 ont marqué une extension par rapport à l'année précédente ce qui entraînait une production abondante se traduisant en un fléchissement des prix sur les marchés de la Communauté. La réaction des producteurs a été telle que l'élimination anticipée de poules de réforme et la diminution des achats de poussins d'un jour permettaient d'augurer une offre moins forte et une remontée des prix. Cette reprise eut bien lieu et s'est poursuivie au début de 1971, bien que, en mai de cette année, on ait assisté à nouveau au fléchissement des prix.

### Prix et échanges

En général, les prix obtenus par les producteurs d'oeufs de consommation se sont écartés sensiblement du prix de revient. Abstraction faite d'autres raisons, ce phénomène continue à contribuer à la restructuration de la production, dans ce sens que la production d'oeufs commerciaux est assurée de plus en plus par des entreprises ayant des cheptels importants. Ces entreprises ont d'une part un prix de revient moins élevé et sont d'autre part mieux placées pour commercialiser leur produit.

L'évolution sus-mentionnée a entraîné un renforcement des échanges dans le commerce intracommunautaire à la faveur d'une consommation légèrement accrue. Il est à remarquer que l'apparition de la peste aviaire aux Pays-Bas, à la fin de l'année 1970, a arrêté temporairement les expéditions d'oeufs de ce pays vers les autres Etats membres ainsi que vers certains pays tiers.

Sur le plan international le niveau bas des prix des oeufs à l'intérieur de la Communauté n'a pas permis de maintenir l'approvisionnement constant d'oeufs en provenance des pays tiers. Ce n'est qu'à la fin de 1970 et au début de 1971 que certains pays tiers ont pu reprendre leurs expéditions d'oeufs, destinées en général à l'industrie alimentaire de la Communauté. Par contre ces prix bas ont favorisé, dans une certaine mesure, les exportations d'oeufs de la

---

(1) Voir tableaux C 74 à C 82 à l'annexe et graphique C 2

C.E.E. vers les pays tiers importateurs et même vers quelques pays tiers qui normalement n'importent pas comme p.e. les U.S.A. Sous forme de produits d'oeufs la C.E.E. a trouvé des débouchés dans des pays en Extrême Orient. Ces exportations ont pu être réalisées grâce à des dispositions établies dans la réglementation des restitutions.

En ce qui concerne l'application du régime du prix d'écluse celle-ci reflète l'évolution des prix d'offre à la périphérie de la Communauté. C'est ainsi qu'un montant supplémentaire a dû être imposé aux importations en provenance des pays tiers, non bénéficiant de l'article 8 du règlement n° 122/67/CEE, bien que son montant ait pu être diminué à la fin de 1970 et au début de 1971.

## 11. Volaille (1)

### Situation d'approvisionnement

L'année 1970 est marquée par une extension de la production dans la plupart des pays membres. Malgré une conjoncture moins favorable pendant le deuxième semestre, la production d'oeufs à couver dans les entreprises de multiplication a toujours été en augmentant, ce qui permet même d'attendre une production accrue pendant le premier semestre de l'année 1971.

### Prix et échanges

La baisse des cours, prévue au cours de l'année de référence n'a pas été très forte, en raison de l'augmentation de la consommation et d'exportations vers certains pays tiers qui, jusqu'ici, n'étaient pas approvisionnés par la Communauté. Abstraction faite de certains débouchés en Asie, c'est surtout l'U.R.S.S. qui a acheté des quantités non négligeables au début de l'année 1970 ainsi qu'à la fin de cette année et au début de 1971.

Quant à l'importation, celle-ci porte presque uniquement sur les oies et les canards importés des pays de l'Est, ainsi que sur les dindes et les parties de volaille, produits pour lesquels la Communauté est encore déficitaire.

Sur le plan intracommunautaire, les activités se concentrent avant tout sur le marché de la République fédérale d'Allemagne qui ne s'approvisionne qu'à 50 % des produits indigènes. Dans les rapports entre les autres Etats membres, il est à remarquer que l'apparition de la peste aviaire aux Pays-Bas a donné lieu à interrompre les importations en provenance de ce pays, en raison de mesures sanitaires.

En ce qui concerne l'application du régime du prix d'écluse, il est à remarquer que pour le produit principal, le poulet de chair, un montant supplémentaire a dû être perçu constamment sauf pendant une courte période en avril et mai 1970. Pour les autres produits du secteur, des montants supplémentaires ont été maintenus pendant des périodes plus ou moins longues chaque fois que des marchandises à des prix au-dessous du prix d'écluse ont été offertes, en provenance d'un, de plusieurs ou de tous les pays tiers.

---

(1) Voir tableaux C 83 à C 90 à l'annexe

12. Fruits et légumes (1)

Situation de l'approvisionnement

Production

La production communautaire de fruits a marqué, en 1970, une augmentation de 1 % par rapport à 1969. Cette évolution est due à une augmentation sensible de la production italienne, que ne compense pas la diminution observée en Allemagne.

Si la récolte de pommes a été moins abondante, celle des poires, par contre, a atteint un chiffre record.

Quant à la récolte des pêches, elle s'est située à la moyenne des quatre années précédentes, mais notablement au dessus de la récolte de 1969.

La production de légumes est également plus élevée (3 %), à cause, essentiellement d'une augmentation en Allemagne et en France. On peut constater une diminution de la production des choux-fleurs, de l'ordre de 6 %, et une stabilité de la production des tomates.

En ce qui concerne la consommation, aucune modification marquante n'a été constatée en 1970.

Echanges commerciaux

En fruits, le commerce international en 1969 a augmenté d'environ 10 % par rapport en 1968 qu'il s'agisse des échanges - importations et exportations - avec les pays tiers, ou des échanges entre les Etats membres.

En légumes, l'augmentation, qui est également de l'ordre de 10 % a essentiellement porté sur les échanges entre Etats membres.

---

(1) Voir tableaux C 91 à C 97 à l'annexe

### Situation sur le marché mondial

En matière d'agrumes, pour lesquels la production communautaire constitue un tout avec la production de l'ensemble du Bassin Méditerranéen, certaines mesures ont dû être prises aux frontières de la Communauté, pendant la saison 1970/1971, pour compenser des baisses de prix d'offre.

### Prix

En 1970/1971, la situation des prix a amené, dans le cadre du système communautaire de stabilisation du marché, des retraits qui ont été particulièrement élevés pour les poires (variétés d'été, essentiellement) et relativement importants pour les pommes et les pêches.

Si les retraits de tomates sont sensiblement plus élevés que les années antérieures, ils restent minimes par rapport à la production totale de ce légume.

### Mesures d'assainissement de la production fruitière

Les premières données recueillies au sujet de l'application du règlement (CEE) n° 2517/69 du Conseil définissant certaines mesures en vue de l'assainissement de la production fruitière de la Communauté indiquent que les demandes en vue d'obtenir la prime d'arrachage portent sur environ 97.000 ha. dont la plus grande partie concerne les pommiers.

Les arrachages pouvant se poursuivre jusqu'au 1er mars 1973, il est trop tôt pour connaître le résultat effectif de cette action mais d'ores et déjà, plus de 26.000 ha. ont été arrachés.

### 13. Vin (1)

#### Situation de l'approvisionnement

Avec environ 153,5 mio d'hectolitres pour la Communauté, la récolte de l'automne 1970 a atteint des résultats encore jamais vus jusqu'à présent. C'est notamment le cas en France, au Luxembourg et en Allemagne. En Italie, en revanche, les chiffres disponibles montrent que la récolte a été relativement plus faible comparativement à celle des autres pays. Cette quantité de vin a provoqué des perturbations du marché caractérisées par des prix bas.

#### Mesures de soutien

C'est pourquoi, avec le début de la campagne vinicole, on a assisté à la mise en oeuvre de mesures de soutien sous forme d'aides aux stockages privés. L'effet stabilisateur que ces mesures exercent sur le marché ne s'est manifesté qu'après un relèvement des aides qui a conduit à un stockage accru. Cette forme de soutien n'a pas suffi cependant, à elle seule, pour stabiliser le marché dans certaines régions de la Communauté, de sorte qu'au printemps 1971, le Conseil a pris des mesures en vue de la distillation du vin.

Il est impossible de se prononcer sur le succès de cette action, les résultats faisant défaut jusqu'à présent. Des restitutions ont été accordées à partir de février 1971 en vue de favoriser davantage l'écoulement du vin. Toutes ces mesures ne suffisent pas à absorber les stocks de vin comparativement à l'année précédente, étant donné que d'une part l'écoulement du vin dans les pays tiers ne peut être sensiblement amélioré au moyen de l'octroi de restitutions qu'à longue échéance et que, d'autre part la consommation communautaire est très stable. Dans l'ensemble, il faut s'attendre à ce que les stocks élevés résultant de la récolte surabondante de la campagne 1970/71 aient encore des incidences sur le bilan des deux prochaines campagnes vinicoles.

---

(1) Voir tableaux C 98 à C 102 de l'annexe

#### 14. Tabac (1)

##### Situation d'approvisionnement

La production communautaire de tabac brut s'est élevée, pour la récolte 1970, à 134.000 tonnes de tabac en feuilles, selon les chiffres disponibles à la fin du mois d'avril 1971. Cette récolte se situe entre la production de 1969 (132.000 tonnes) et la moyenne triennale 1967 - 1969 (137.000 tonnes).

Ce résultat s'inscrit cependant dans le cadre d'une nouvelle diminution des superficies consacrées à cette culture qui atteint 7 % par rapport à 1969. Mais les conditions naturelles ont été particulièrement favorables à cette récolte dont les rendements sont assez nettement supérieurs aux rendements moyens 1967 - 1969 pour presque toutes les variétés.

##### Prix

Pour cette première année d'application de l'organisation commune des marchés dans ce secteur, l'écoulement du tabac s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes malgré les difficultés de démarrage dues à la mise en oeuvre du nouveau régime. Aucun achat d'intervention n'a du être effectué pour le tabac en feuilles; cette constatation n'exclue évidemment par la possibilité d'offres à l'intervention au cours des prochains mois de tabac emballé des variétés pour lesquelles un prix d'intervention dérivé a été fixé (variétés cultivées en Italie). Mais on peut déjà estimer que ces offres éventuelles ne pourraient pas dépasser une part très limitée de la production.

En ce qui concerne les prix perçus par les planteurs pour leurs livraisons de tabac en feuilles, les informations disponibles permettent d'estimer que pour plus de 80 % de la production communautaire, ces prix ont atteint un niveau au moins équivalent à celui du prix d'objectif, 7 % recevant un prix légèrement plus élevé. Des prix situés à un niveau intermédiaire entre le prix d'objectif et le prix d'intervention ont été perçus pour environ 10 % de la production et des prix proches du prix d'intervention ont été perçus pour également 10 % de la production.

---

(1) Voir tableaux C 103 à C 106 à l'annexe

## 15. Produits de la pêche (1)

### Prises et débarquement

L'Etat membre qui occupe la première place dans les prises de la CEE est la France avec 35% ; viennent ensuite la République fédérale d'Allemagne avec 30%, les Pays-Bas avec 15%, l'Italie avec 17% et la Belgique avec 3%.

En dépit des fluctuations qui sont caractéristiques dans le secteur de la pêche, la production de la CEE est restée assez stable avec cependant une légère tendance à la diminution.

L'importance de la transformation à bord des navires est différentes d'un Etat membre à l'autre : elle s'élève en moyenne des années 1967 à 1969, en République fédérale d'Allemagne à 26% des prises (poissons surgelés et poissons salés), en France à 20% (poissons salés et congelés), en Belgique à 12% (poissons salés et congelés), aux Pays-Bas à 13% (harengs salés) et en Italie à 2% (poissons et mollusques surgelés).

Il est apparu que la production de poissons frais est en diminution dans la CEE, notamment à cause de la diminution des débarquements en République fédérale d'Allemagne.

La production de poissons salés à bord est en baisse très nette ; celle-ci est due à de nouvelles habitudes de consommation.

Une forte augmentation (16%) est à constater dans la production de filets surgelés à bord, produits remplaçant, surtout à des endroits éloignés de la côte, les poissons frais.

L'accroissement des quantités débarquées de mollusques est dû à l'augmentation de la production aux Pays-Bas (moules) et en France (moules et huîtres), celui des quantités de crustacés à l'augmentation de la production de crevettes en France.

La pêche à des fins autres que la consommation humaine, notamment pour l'alimentation du bétail, est surtout pratiquée en République fédérale d'Allemagne (harengs pour la fabrication de farine et d'huile de poissons ainsi que crevettes) et aux Pays-Bas (crevettes). Les autres produits obtenus à bord proviennent de

---

(1) Voir tableaux C 107 à C 114 à l'annexe.

l'utilisation des déchets des poissons lors de leur transformation.

La diminution des débarquements de poissons frais déjà mentionnée au quatrième alinéa, trouve sa source dans les débarquements des poissons qui ont le plus d'importance sur le marché de la CEE et qui font l'objet de systèmes spéciaux d'intervention sur le marché (retrait pratiqué par les organisations de producteurs et achat public pour les sardines et anchois). Cette diminution des débarquements est surtout remarquable en ce qui concerne les harengs (République fédérale d'Allemagne, Pays-Bas), les cabillauds (RFA), les rascasses du nord (RFA), les maquereaux (Pays-Bas).

#### Echanges commerciaux

En 1969, la Communauté est restée forte importatrice de tous les produits de la pêche.

En effet, les quantités importées des pays tiers qui s'élèvent à 550.000 tonnes environ, représentent le double des échanges totaux intracommunautaires, bien que ceux-ci en raison de l'élargissement des marchés des Etats membres se soient considérablement développés, ce qui a entraîné, du fait de la stabilité de la production, une baisse des exportations communautaires.

On peut constater que les importations totales des produits de la pêche sont constituées pour 60% par les poissons frais, réfrigérés ou congelés ; ces importations accusent une certaine fluctuation mais se situent autour de 300.000 tonnes.

Les exportations de produits de la pêche communautaire représentent en quantité environ 40% des échanges intracommunautaires.

En conclusion, on peut retenir que la CEE est importatrice nette de tous les groupes de produits de la pêche indiqués au tableau C 111.

#### Evolution de la consommation de produits de la pêche par habitant dans la CEE

La consommation de poissons a augmenté des années 1959/60 aux années 1968/69 de 10,80 kg à 11,55 kg (pêche nominale). Cette augmentation est exclusivement due aux résultats favorables de la consommation des produits surgelés et mis en boîtes. La même tendance est à remarquer pour les crustacés et mollusques.

### Degré d'autoapprovisionnement

Le degré d'autoapprovisionnement de la CEE est en diminution constante depuis 1959/60 ; il est passé de 86% à 78% (pêche nominale). La diminution est de 3% pour les poissons frais (de 92% à 89%) et de 7% pour les poissons transformés et conservés (de 86% à 79%). La même tendance est à noter pour les crustacés et mollusques.

### Prix

L'évolution des prix ne peut pas être valablement jugée avant la mise en vigueur de l'organisation commune des marchés, les prix relevés sur les marchés des Etats membres n'établissaient pas de différence entre les qualités et les présentations. Toutefois, il est à constater qu'une augmentation moyenne d'environ 3 à 4% par an, a eu lieu pour les principaux produits de la pêche.

D. BILANS SYNTHETIQUES D'APPROVISIONNEMENT

La présentation de la situation d'approvisionnement par secteur, comme elle est décrite dans le chapitre C, subdivisé par secteur en fonction des règlements de base de l'organisation commune de marché, ne permet pas une vue d'ensemble pour certains produits qui sont intimement liés, comme par exemple les différentes variétés de viandes ou les graisses et les huiles. C'est pourquoi ces produits sont groupés ci-après dans deux bilans synthétiques d'approvisionnement.

Pour établir cette synthèse, on a été amené à utiliser, par souci d'homogénéité, une seule source synthétique; il a semblé que les bilans d'approvisionnement établis par année-campagne par l'Office Statistique des Communautés européennes étaient les plus adéquats en la matière.

Il se pourrait qu'il y ait quelques divergences entre les chiffres présentés lors de l'étude des différents marchés et ceux exposés dans cette synthèse. En ce qui concerne le bilan "viandes", les divergences sont principalement dues au fait que les chiffres utilisés ici sont établis sur base d'année-campagne et non d'année-calendaire, qu'ils ne comprennent pas les graisses d'abattage et que les abats ont été comptabilisés à part. Par ailleurs, pour faire apparaître d'éventuels mouvements tendanciels, on a été amené à présenter les bilans d'approvisionnement des quatre dernières années.

## 1. Viandes <sup>1)</sup>

Le bilan synthétique de l'ensemble des viandes comprend les abats à l'exclusion des graisses, qui ont été reprises dans le bilan des matières grasses.

### I. La production indigène brute de viande dans la CEE :

De 1966/67 à 1969/70, la production indigène brute de viande a augmenté de 16,6 %, passant de 10,373 mio de t. en 1966/67 à 12,099 mio de t. en 1969/70 (tableau D 1). Toutes les viandes, à l'exception de la viande ovine et caprine et de la viande d'équidé, ont participé à cette augmentation. Par contre, toutes les viandes n'ont pas augmenté selon un taux de croissance identique et leurs parts relatives dans le bilan total se sont modifiées depuis 1966/67. Certaines de ces variations ne paraissent pas être uniquement conjoncturelles.

#### a) Les viandes en régression relative et en progression absolue

- les viandes bovine et porcine : elles constituent un peu moins des 3/4 de la production indigène brute de viande de la CEE et leur production, additionnée, a augmenté de 14,3 % de 1966/67 à 1969/70. Il est assez difficile de déceler sur ces quatre années d'observation, une tendance dans les parts relatives de ces deux viandes dans la production totale de viande de la CEE. En effet, la production de viande porcine est soumise à des variations cycliques, et celle de viande bovine a été perturbée par les grands abattages de 1964, auxquels a succédé la période de reconstitution des troupeaux de 1965 et 1966 et aux environs de 1967/68 le sommet du cycle bovin en France. Cependant si on additionne les parts relatives de la production de viande porcine et bovine dans la production totale de viande de la CEE, on constate sur les quatre années d'observation une nette tendance à la diminution de la somme des parts relatives de la viande porcine et bovine, cet ensemble passant de 72,7 % en 1966/67 à 72,3 % en 1967/68, 72,0 % en 1968/69 et 71,1 % en 1969/70. Cela signifie que lorsque la production de viande bovine ou de viande porcine varie par suite d'impulsions cycliques, la substitution ne se produit pas uniquement en faveur de l'une ou de l'autre viande, mais qu'au total il y a une substitution constante qui s'est produite de 1966/67 à 1969/70 en faveur d'autres viandes.
- les abats comestibles : quoiqu'ayant augmenté de 11,3 % de 1966/67 à 1969/70, la part relative de la production d'abats comestibles est en régression régulière, passant de 7,4 % en 1966/67 à 7,0 % en 1969/70.

---

(1) Voir tableaux D 1 à D 4 à l'annexe

b) Les viandes en progression relative et absolue :

- la viande de volaille : En effet, de 1966/67 à 1969/70, la production de viande de volaille a augmenté de 31,4 %, améliorant sa part relative dans la production totale de viande de la CEE qui est ainsi passée de 14,4 % en 1966/67 à 16,3 % en 1969/70. Cette croissance relative de la viande de volaille s'explique en majeure partie par des relations de prix favorables et par la rapidité d'adaptation de la production aux variations de la demande.

- "autres viandes" (lapin et gibier) : ce poste a enregistré la croissance la plus importante de 1966/67 à 1969/70 (+ 32,7 %). Sa part relative est encore faible dans le bilan général de la production de viande mais elle s'est sensiblement améliorée, passant de 3,0 % à 3,5 %.

c) Les viandes en régression relative et absolue :

- la viande ovine et caprine : après une hausse de la production de 1963/64 (153.000 t.) à 1967/68 (172.000 t.), la production de viande ovine et caprine s'est stabilisée en 1968/69 (172.000 t.) et a diminué en 1969/70 (168.000 t.). La part relative de cette viande dans la production totale de viande est donc passée de 1,6 % en 1966/67 à 1,4 % en 1969/70

- la viande d'équidé : elle n'a cessé de diminuer de 1960/61 (149.000 t.) à 1968/69 (83.000 t.); cependant en 1969/70, elle a légèrement remonté (88.000 t.), se situant néanmoins au-dessous du niveau absolu de 1966/67 (93.000 t.). La part relative de cette viande dans le bilan général des viandes est passée de 0,9 % en 1966/67 à 0,7 % en 1969/70.

II. La consommation de viande dans la CEE :

De 1966/67 à 1969/70, la consommation de viande par tête dans la CEE a augmenté de 11,7 % (tableau D 2). Cependant, on doit noter que ce taux de croissance a diminué au cours des 4 années d'observation. Par ailleurs, la hausse de la consommation par tête a porté sur presque toutes les catégories de viandes, mais avec une intensité variable.

a) Les viandes en progression absolue mais en régression relative :

On retrouve les mêmes viandes que pour la production indigène brute.

- les viandes bovine et porcine : de 1966/67 à 1969/70, la consommation par tête de viande bovine est passée, dans la CEE, de 22,4 kg à 24,4 kg

et celle de viande porcine de 22,0 kg à 24,0 kg. Mais si on additionne la part relative de la consommation par tête de ces deux types de viande dans le bilan total de la consommation de viande, on constate que leur part relative additionnée est en régression (72,0 % en 1966/67; 71,2 % en 1967/68; 71,0 % en 1968/69 et 70,2 % en 1969/70).

- les abats comestibles : leur consommation par tête est passée de 4,8 kg en 1966/67 à 5,2 kg en 1969/70 mais leur part relative dans le bilan total des viandes a diminué, passant durant la même période de 7,8 % à 7,5 %.

b) Les viandes en progression relative et absolue :

On retrouve là aussi les mêmes viandes que pour la production indigène brute.

- la viande de volaille : de 1966/67 à 1969/70, la consommation par tête en viande de volaille est passée en valeur absolue de 8,3 kg à 10,4 kg et en valeur relative de 13,4 % à 15,1 %.

- les "autres viandes" (lapin et gibier) : la consommation de ces viandes, par tête, est passée de 2,0 kg en 1966/67 à 2,6 kg en 1969/70, améliorant également leur part relative de 3,2 % en 1966/67 à 3,8 % en 1969/70.

c) Les viandes en progression absolue et en part relative constante :

Il s'agit des viandes ovine et caprine. La consommation de ces viandes, par tête, est, dans la CEE, en légère régression absolue. Après avoir baissé jusqu'en 1963/64, la consommation de ces viandes a légèrement mais constamment augmenté de 1963/64 (0,968 kg/tête, soit 173.000 t. en consommation totale) à 1969/70 (1,185 kg/tête, soit 224.000 t. en consommation totale).

Leur part relative est par contre restée constante (1,8 % en 1966/67 et en 1969/70). Etant donné que leur production est en légère régression absolue, leur importation nette augmente de plus en plus.

d) La viande en régression relative et en valeur absolue constante :

La consommation de viande d'équidé se maintient depuis 1965/66 aux environs de 1,1 kg/tête dans la CEE. La part relative de la consommation par tête de cette viande diminue donc, passant de 1,8 % en 1966/67 à 1,6 % en 1969/70. Etant donné que la production de viande d'équidé

est en baisse absolue, l'importation nette de ce type de viande augmente dans la CEE.

III. Le solde net du commerce extérieur de viande dans la CEE :

Le solde net du commerce extérieur de viande est la résultante des calculs effectués pour la production et la consommation (tableau D 3). De cette confrontation, il résulte que :

- le déficit extérieur de la CEE, variable selon les années, se situe, en moyenne, légèrement au-dessous de 900.000 t. depuis 1964/65 jusqu'en 1969/70, les variations de la consommation et de la production étant à peu près semblables, et le degré d'auto-alimentation de la CEE oscillant aux environs de 93 %;

- en valeur absolue, les importations nettes les plus importantes concernent la viande bovine (520.000 t. en 1969/70), les abats comestibles (139.000 t. en 1969/70) et la viande d'équidé (117.000 t. en 1969/70). Ces trois postes constitueraient 87,2 % des importations nettes de la CEE en 1969/70 en animaux vivants et carcasses;

- il est évident que le taux d'auto-alimentation de la CEE en viandes industrielles (viande porcine et viande de volaille) est déjà ou tend à devenir proche de 100 %. Les importations nettes de viande porcine de la CEE sont passées de 82.000 t. en 1966/67 à 13.000 t. en 1969/70 et celles de viande de volaille de 44.000 t. en 1966/67 à 7.000 t. en 1969/70;

- en ce qui concerne la viande bovine, le solde net importateur de la CEE s'est situé à 540.000 t. en 1966/67, 526.000 t. en 1967/68 et 520.000 t. en 1969/70. En 1968/69, le solde net a été de 466.000 t.; il a été dû à des abattages importants en Italie et en UEEL, ainsi qu'à un déstockage de 43.000 t. Le degré d'auto-alimentation de la CEE en viande bovine est cependant resté constant au cours des trois dernières années, aux environs de 88 %. On doit également remarquer que le pourcentage d'importations nettes d'animaux vivants est également resté constant au cours de ces mêmes années (environ 40 % des importations nettes totales - cfr. tableau D 4);

- en ce qui concerne la viande ovine et caprine, les importations nettes de la CEE sont passées de 34.000 t. en 1966/67 à 56.000 t. en 1969/70 et la part relative de ces viandes dans les importations nettes totales de la CEE est passée de 3,5 % à 6,3 % durant la même période,

le degré d'auto-alimentation de la CEE passant de 83,3 % à 75 %. La proportion d'animaux vivants importés est restée la même durant les trois dernières années (environ 35 %);

- en ce qui concerne la viande d'équidé, les importations nettes de la CEE ont également augmenté, passant de 101.000 t. en 1966/67 à 117.000 t. en 1969/70; leur part relative est donc passée de 10,5 % en 1966/67 à 13,1 % en 1969/70, le degré d'auto-alimentation tombant de 47,9 % en 1966/67 à 42,9 % en 1969/70. La part d'animaux vivants importés est restée à peu près la même (45 % en moyenne);

- les importations nettes d'autres viandes (lapin et gibier) ont augmenté de 1966/67 (25.000 t.) à 1969/70 (37.000 t.), améliorant leur part relative dans les importations nettes totales de la CEE de 2,6 % en 1966/67 à 4,2 % en 1969/70. Durant la même période, le degré d'auto-alimentation de la CEE est passé de 92,6 % à 91,9 %. Le pourcentage des animaux vivants importés est d'environ 10 % des importations nettes totales de lapin et gibier;

- les importations nettes d'abats comestibles sont passées de 128.000 t. en 1966/67 à 139.000 t. en 1969/70, soit respectivement 13,3 % et 15,6 % des importations nettes totales de viande de la CEE. Le degré d'auto-alimentation de la CEE est resté à peu près constant aux environs de 85-87 %. Les importations nettes d'abats comestibles sur animaux vivants se situent en moyenne légèrement au-dessus de 20 % des importations nettes totales d'abats dans la CEE.

## 2. Les graisses et huiles

### I. Le bilan des matières grasses brutes :

a) De l'étude du bilan des matières grasses brutes (tableau D 5),

il ressort :

- la demande totale de la Communauté en matières grasses brutes a augmenté fortement ces dernières années, passant de 4.568.000 t. en 1966/67 à 4.741.000 t. en 1967/68 et à 5.088.000 t. en 1968/69; cet accroissement s'est manifesté aussi bien au niveau de la consommation humaine par tête qui, après un palier à environ 18,8 kg de 1963/64 à 1966/67, a repris sa croissance, passant à 19,4 kg en 1967/68 et à 20,2 kg en 1968/69, qu'au niveau des usages techniques qui depuis 1960/61 augmentent de façon constante à un taux moyen d'environ 6-7 % par an.
- pour faire face à cette demande, la Communauté a accru sa production interne mais aussi, et dans une mesure plus importante que sa production, ses importations nettes de matières grasses brutes. Par contre, les importations nettes de graines et de fruits n'augmentent que très légèrement. Le taux d'auto-alimentation de la Communauté, après la très bonne récolte d'olive de 1967/68, est donc revenu au niveau moyen enregistré ces dernières années (72 - 73 %). Par contre le taux d'auto-alimentation calculé d'après la fabrication à partir de matières grasses indigènes a eu tendance à croître, passant de 36,3 % en 1966/67 à 38,8 % en 1968/69. Mais cette augmentation ne traduit qu'une modification dans les matières importées (matières grasses brutes plutôt que graines et fruits) puisqu'au total les pays tiers ont largement profité de la croissance de la demande interne de la Communauté enregistrée de 1966/67 à 1968/69.

b) Si on ventile le bilan "matières grasses brutes" selon les trois grands groupes suivants : graisses et huiles végétales, graisses provenant des abattages et graisses et huiles des animaux marins (tableau D 6), on constate certains mouvements de substitution :

---

(1) voir tableaux D5 à D8 à l'annexe

- au niveau de la production, l'accroissement de la production de viande dans la Communauté pèse sur le marché des matières grasses et c'est ainsi que la part des graisses provenant des abattages dans la production totale de matières grasses brutes est passée de 31,2 % en 1965/66 à 33 % en 1968/69. Compte tenu des tendances actuellement prévisibles, il ne semblerait pas que ce mouvement soit modifié à l'avenir. Cette substitution s'effectue principalement au détriment des graisses et huiles végétales dont la part dans la production totale de la Communauté est passée de 68,2 % en 1965/66 à 67,2 % en 1966/67 et 1967/68 et à 66,5 % en 1968/69.

- au niveau de la consommation, la situation est plus complexe. En effet, au niveau des usages techniques, la part des graisses en provenance des abattages augmente fortement (43,4 % en 1966/67 et 49 % en 1968/69) au détriment, principalement, des graisses et huiles végétales (47,8 % en 1966/67 et 42,4 % en 1968/69). Par contre, au niveau de la consommation humaine, on constate sur une plus longue période que les trois années retenues, une certaine stabilité des parts relatives, avec une tendance à la substitution inverse, mais moins forte, de celle constatée au niveau des usages techniques. Donc au niveau des disponibilités, la substitution des graisses en provenance des abattages aux graisses et huiles végétales est moins évidente qu'au niveau des usages techniques. On doit également constater la bonne tenue des graisses et huiles en provenance des animaux marins au niveau de la consommation humaine.

- au niveau des échanges extérieures, plus sensibles à la conjoncture, on ne perçoit pas encore de tendances nettes à la modification des parts relatives de chaque groupe de matières grasses brutes. Ceci tendrait à conclure que l'accroissement relatif de la production de graisses en provenance d'abattages a été compensé par l'accroissement de la demande au niveau des usages techniques, malgré un recul relatif des graisses d'abattages au niveau de la consommation humaine.

## II. Le bilan des graisses alimentaires préparées :

A partir des diverses matières premières étudiées ci-dessus, on obtient, après transformation, un certain nombre de produits destinés à la consommation humaine et regroupés en trois groupes principaux : les margarines et autres graisses préparées, les graisses provenant des

abattages et les huiles de consommation. Si à la consommation humaine de ces produits, exprimée en huile pure ou en graisse fondue, on ajoute la consommation humaine de beurre, exprimée en matière grasse pure, on obtient un bilan homogène de la consommation humaine de matière grasse pure au niveau de la Communauté. On peut ensuite exprimer ce tableau en parts relatives de chacun de ces produits (tableau D 7 ). De l'étude de ces données, il ressort que :

- en moyenne, le bilan alimentaire en matières grasses de la Communauté peut se ventiler pour un peu plus d'un tiers en huiles de consommation, pour environ un quart en margarines et autres graisses préparées, pour un peu moins d'un quart en beurre et pour 16-17 % en graisses d'abattage.

- depuis 1963/64, il semblerait que le beurre et la margarine soient en recul relatif tandis que les huiles de consommation accroissent leur part dans la consommation humaine de matières grasses de la Communauté, les graisses d'abattage maintenant leur position. Ces tendances se sont manifestées plus clairement ces dernières années.

Lorsque l'on mentionne un recul relatif d'un produit par rapport à un autre, il ne faut pas omettre de préciser que la consommation totale de graisses alimentaires préparées et de beurre est en hausse continue dans la Communauté (tableau D 8). De 1963/64 à 1968/69, la consommation totale de matières grasses préparées est en effet passée de 4.128.000 tonnes de matières grasses ou d'huile pure à 4.603.000 t., soit un indice de croissance de 111,5 alors que l'indice de croissance de la population de la Communauté était de 104,8 durant la même période. Ceci prouve d'ailleurs que les margarines et <sup>1)</sup> graisses préparées, avec un indice de croissance de 105,1 et le beurre avec un indice de 106,6 pour la même période, ont une croissance supérieure à celle de la population, ce qui signifie que la consommation par tête de ces produits a encore légèrement augmenté de 1963/64 à 1968/69. Mais il est évident que ce sont les huiles de consommation qui ont eu la croissance la plus importante puisque de 1963/64 à 1968/69, elles ont augmenté de 21,7 %, ce qui correspond à une augmentation de la consommation par tête de 7,8 kg d'huile pure en 1963/64 à 9,1 kg en 1968/69.

---

(1) L'ampleur et l'explication des variations de la consommation de beurre sont exposées au chapitre "Lait et produits laitiers" (p. 42 )

A N N E X E

Tableaux et  
graphiques

Tableau A 1 - Evolution du produit brut (volume, et valeur par habitant, prix)  
(1967 - 1971)

Etats membres	1967			1968			1969			1970 (1)			1971 (2)		
	en volume	prix	en valeur	en volume	prix	en valeur	en volume	prix	en valeur	en volume	prix	en valeur	en volume	prix	en valeur
Allemagne	0,7	1,1	0,4	6,6	1,5	8,3	6,9	3,6	10,7	3,7	7,3	11,3	2,9	5,7	8,8
France	3,9	2,8	6,8	4,1	4,5	8,8	7,1	7,0	14,6	5,1	5,7	11,1	4,6	4,9	9,7
Italie	6,1	3,0	9,2	5,4	1,5	7,0	5,1	4,2	9,5	4,4	6,3	10,9	3,1	4,6	7,8
Pays-Bas	4,6	4,0	8,8	5,6	3,8	9,6	3,9	6,0	10,1	4,5	4,8	9,4	2,8	6,7	9,7
Belgique	3,2	3,0	6,3	3,1	2,5	5,7	6,2	3,6	11,0	5,2	4,2	9,8	3,6	6,3	10,1
Luxembourg	0,1	1,9	2,0	4,9	3,8	8,9	6,4	7,5	14,4	3,2	6,8	11,5	1,0	4,0	5,0
C.E.E. -(3)	2,6	2,4	5,0	5,3	2,7	8,1	6,3	4,9	11,2	4,6	6,2	11,1	3,3	5,3	8,8

(1) Estimations

(2) Prévisions

(3) L'aggrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles de 1968 pour les années 1967-1969 et sur celles de 1970 pour les années 1970 et 1971

Source: 1967-1968: Comptes nationaux 1970

1969-1970: Situation économique de la Communauté 1971, Nr. 1

(1) Tableau A 2 - Indices des salaires agricoles, des prix des moyens de production et indices des prix agricoles à la production

(1967 - 1970)

1966/67 ou 1966 = 100

Années	Allemagne (2) (4)			France			Italie			Pays-Bas			Belgique		
	Salaires agric.	Prix moyens de prod. la prod.	Prix agric. à la prod.	Salaires agric.	Prix moyens de prod. la prod.	Prix agric. à la prod.	Salaires agric.	Prix moyens de prod. la prod.	Prix agric. à la prod.	Salaires agric.	Prix moyens de prod. la prod.	Prix agric. à la prod.	Salaires agric.	Prix moyens de prod. la prod.	Prix agric. à la prod.
1967	102,0	100,2	93,2	107,0	100,7	100,5	108,0	102,3	103,5	109,7	100,0	98,8	109,8	101,9	96,4
1968	106,5	101,5	98,6	113,5	104,0	101,3	112,9	106,9	98,4	118,1	100,9	98,3	112,4	104,6	96,7
1969	118,7	104,8	103,4	.	108,8	108,0	122,8	109,4	108,6	131,3	102,7	106,3	119,8	105,7	101,9
1970	.	.	.	.	115,5	114,4	141,5	.	.	.	.	107,0	125,0 <sup>(3)</sup>	109,3	101,5
4 <sup>e</sup> trim. 1969	.	103,6	103,6	.	111,3	114,1	.	.	.	.	.	105,1	.	106,5	101,8
4 <sup>e</sup> trim. 1970 (3)	.	108,0	95,1	.	118,1	114,0	.	.	.	.	.	99,9	.	109,5	96,2

(1) Tableaux 6, 8 et 10 du rapport 1970.

(2) 1967 = 1967/68, etc.

(3) Estimation

(4) TVA comprise

Source : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture sur la base de données nationales

Tableau A 3<sup>(1)</sup> - Indices des prix agricoles à la production  
(1967 - 1970)

a) Indice général

1966/67 ou 1966=100

Année	Allemagne (2)(3)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1967	93,2	100,5	103,5	98,8	96,4	.
1968	98,6	101,3	98,4	98,3	96,7	.
1969	103,4	108,0	108,6	106,3	101,9	.
1970	.	114,4	.	107,0	101,5	.
4e. trimest. 1969	103,6	114,1	.	105,1	101,8	.
4e. trimest. 1970	95,1	114,0	.	99,9	96,2	.
1969: janv.	102,0	108,1	.	106,5	99,0	.
févr.	101,6	106,8	.	106,5	100,9	.
mars	103,1	106,2	.	104,8	105,9	.
avril	102,7	105,5	.	106,5	107,1	.
mai	100,5	107,8	.	-	103,8	.
juin	101,3	105,6	.	-	105,1	.
juill.	102,2	105,5	.	-	100,4	.
août	101,8	106,2	.	103,1	100,6	.
sept.	102,4	109,2	.	104,0	101,3	.
oct.	102,3	111,4	.	104,8	101,0	.
nov.	103,7	112,7	.	104,0	103,0	.
déc.	104,8	118,2	.	106,5	101,3	.
1970: janv.	105,2	116,3	.	112,5	102,8	.
févr.	105,2	115,2	.	110,8	105,0	.
mars	106,4	116,1	.	115,1	108,6	.
avril	104,1	115,4	.	113,4	107,7	.
mai	102,5	116,4	.	-	104,4	.
juin	102,2	113,5	.	-	98,6	.
juill.	104,1	112,4	.	-	103,2	.
août	99,5	112,6	.	105,7	100,2	.
sept.	97,8	113,8	.	103,1	98,6	.
oct.	96,2	113,0	.	102,2	96,7	.
nov.	94,7	113,9	.	99,7	96,7	.
déc.	94,3	.	.	97,9	95,2	.
1971: janv.	.	.	.	104,0	99,7	.
févr.	.	.	.	.	98,1	.

(1) Tableau 6 du rapport 1970.

(2) 1966 = 1966/67, etc.

(3) TVA comprise.

Source : Statistiques nationales.

Tableau A 3 (suite)

b) Produits végétaux

Année	Allemagne (2)(3)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1967	87,6	106,5	106,6	94,1	86,9	.
1968	93,2	108,4	99,6	85,6	79,0	.
1969	107,4	113,0	110,6	100,8	90,8	.
1970	.	123,6	.	110,2	104,4	.
4e.trimest.1969	102,2	123,9	.	111,6	103,3	.
4e.trimest.1970	90,3	121,0	.	101,4	95,5	.
1969: janv.	100,0	109,4	.	91,5	80,7	.
févr.	101,3	109,7	.	90,7	81,2	.
mars	107,8	109,0	.	85,6	83,0	.
avril	115,0	110,8	.	93,2	92,1	.
mai	109,7	119,9	.	-	91,2	.
juin	105,7	112,5	.	-	92,8	.
juill.	108,3	111,3	.	-	87,8	.
août	98,9	110,3	.	93,2	88,0	.
sept.	95,8	113,7	.	98,3	92,2	.
oct.	99,0	121,7	.	105,9	97,9	.
nov.	102,7	123,1	.	110,2	105,2	.
déc.	105,0	126,9	.	118,6	106,7	.
1970: janv.	110,5	124,1	.	122,9	104,5	.
févr.	111,3	124,7	.	116,9	101,4	.
mars	114,0	126,1	.	128,0	107,4	.
avril	115,7	128,4	.	126,3	116,1	.
mai	114,2	132,2	.	-	110,0	.
juin	117,7	127,8	.	-	92,9	.
juill.	122,3	123,9	.	-	114,9	.
août	97,4	123,9	.	109,3	105,0	.
sept.	91,1	123,9	.	106,8	97,7	.
oct.	90,5	121,7	.	103,4	97,3	.
nov.	90,5	120,6	.	101,7	95,5	.
déc.	89,8	.	.	99,2	93,7	.
1971: janv.	.	.	.	104,2	92,2	.
févr.	.	.	.	.	89,2	.

Tableau A 3 (suite)

c) Produits Animaux

Année	Allemagne (2) (3)	France	Italie	Pays Bas	Belgique	Luxembourg
1967	94,9	98,5	97,5	100,0	98,9	.
1968	100,4	98,7	96,1	101,7	101,4	.
1969	102,2	106,1	104,9	107,8	104,9	.
1970	.	110,8	.	106,0	100,8	.
4e.trimest. 1969	104,0	109,4	.	103,5	101,6	.
4e.trimest. 1970	96,5	111,5	.	99,4	96,3	.
1969: jan.	102,7	107,6	.	110,3	103,9	.
févr.	101,8	105,7	.	110,3	106,2	.
mars	101,8	105,1	.	110,3	111,9	.
avril	99,2	103,5	.	110,3	111,1	.
mai	97,9	103,3	.	110,3	107,1	.
juin	100,0	103,0	.	109,5	108,3	.
juill.	100,4	103,4	.	107,8	103,6	.
août	102,7	104,6	.	106,0	103,9	.
sept.	104,3	107,4	.	105,2	103,8	.
oct.	103,3	107,4	.	104,3	101,9	.
nov.	103,9	108,8	.	102,6	102,6	.
déc.	104,9	112,1	.	103,5	100,3	.
1970: jan.	103,6	113,3	.	109,5	102,4	.
févr.	103,4	111,6	.	108,6	106,0	.
mars	104,2	112,2	.	111,2	108,8	.
avril	100,7	110,6	.	109,5	105,4	.
mai	99,1	110,4	.	109,5	102,8	.
juin	97,7	108,1	.	107,8	100,1	.
juill.	98,8	108,0	.	105,2	100,1	.
août	100,2	108,3	.	105,2	98,9	.
sept.	99,7	110,0	.	102,6	98,9	.
oct.	97,9	109,5	.	101,7	96,5	.
nov.	96,0	111,4	.	99,1	97,0	.
déc.	95,7	.	.	97,4	95,5	.
1971: jan.	.	.	.	104,3	101,8	.
févr.	.	.	.	.	100,5	.

Tableau A 4<sup>(1)</sup> - Indice des prix des moyens de production agricole (4)  
(1967 - 1970)

Année	1966/67 ou 1966 = 100					
	Allemagne (2)(3)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1966	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1967	100,2	100,7	102,3	100,0	101,9	.
1968	101,5	104,0	106,9	100,9	104,6	.
1969	104,8	108,8	109,4	102,7	105,7	.
1970	.	115,5	.	.	109,3	.
4etrim1969	103,6	111,3	.	.	106,5	.
4etrim1970	108,0	118,1	.	.	109,5	.

(1) Tableau 8 du rapport 1970.

(2) 1966 = 1966/67, etc.

(3) TVA comprise.

(4) En règle générale les indices nationaux se rapportent aux prix payés par les agriculteurs pour les engrais, les pesticides, les produits phyto-sanitaires, les aliments du bétail, l'énergie, les machines, les bâtiments, les semences et plants, le bétail d'élevage et de rente, ainsi qu'aux frais généraux.

Source : Statistiques nationales.

Tableau A 5<sup>(1)</sup> - Indice des prix de quelques moyens de production  
ainsi que des machines  
 (1967 - 1970)

a) Aliments du bétail

I966/67 ou I966 = I00

Année	Allemagne (2)(3)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
I967	97,7	I00,3	I04,8	I00,0	I02,0	.
I968	97,2	I05,3	111,7	I00,9	I05,1	.
I969	96,4	I05,4	112,8	I01,8	I05,3	.
I970	.	.	.	.	I08,5	.
4etrimest.I969	96,7	I06,6(4)	.	I00,0(4)	I04,9	.
4etrimest.I970	97,8	117,4(4)	.	I07,9(4)	I07,1	.
I969: janv.	96,8	.	.	.	I04,5	.
févr.	97,3	.	.	.	I04,7	.
mars	97,4	I05,9	.	I02,6	I06,0	.
avril	97,1	.	.	.	I06,9	.
mai	96,9	.	.	.	I07,7	.
juin	96,9	I05,7	.	I01,8	I08,1	.
juill.	96,7	.	.	.	I06,9	.
août	96,4	.	.	.	I02,2	.
sept.	96,3	I06,6	.	I00,0	I07,4	.
oct.	96,6	.	.	.	I04,8	.
nov.	96,8	.	.	.	I04,9	.
déc.	96,8	110,4	.	101,8	I05,1	.
I970: janv.	96,2	.	.	.	I06,5	.
févr.	96,2	.	.	.	I08,9	.
mars	95,9	112,0	.	106,1	110,0	.
avril	96,0	.	.	.	112,6	.
mai	96,3	.	.	.	110,4	.
juin	96,8	114,9	.	107,9	110,4	.
juill.	97,1	.	.	.	107,1	.
août	97,0	.	.	.	107,4	.
sept.	96,9	117,4	.	107,9	105,0	.
oct.	97,4	.	.	.	105,7	.
nov.	97,7	.	.	.	107,5	.
déc.	98,2	.	.	.	108,1	.
I971: janv.	.	.	.	.	100,7	.
févr.	.	.	.	.	100,2	.

(1) Tableau 9 du rapport I970.

(2) I966 = I966/67, etc.

(3) TVA comprise.

(4) Troisième trimestre

Source : Statistiques nationales.

Tableau A 5 (suite)

b) Engrais

Année	Allemagne (2)(3)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
I967	99,4	97,6	100,0	99,0	99,5	.
I968	99,7	97,7	100,0	99,0	96,6	.
I969	96,8	100,7	99,0	97,1	95,5	.
I970	.	.	.	.	95,0	.
4etrimest. I969	95,8	100,2(4)	.	98,1	96,9	.
4etrimest. I970	97,7	98,1(4)	.	96,2	97,9	.
I969: janv.	100,5	.	.	.	97,9	.
févr.	102,6	.	.	..	97,6	.
mars	103,4	103,8	.	97,1	98,4	.
avril	103,6	.	.	.	99,2	.
mai	101,6	.	.	.	92,5	.
juin	100,5	97,7	.	98,1	92,9	.
juill.	94,9	.	.	.	90,1	.
août	94,7	.	.	.	92,2	.
sept.	94,9	100,2	.	98,1	95,0	.
oct.	95,3	.	.	.	95,5	.
nov.	95,4	.	.	.	98,6	.
déc.	96,6	101,3	.	94,2	96,5	.
I970: janv.	97,3	.	.	.	97,5	.
févr.	99,0	.	.	.	95,2	.
mars	99,4	101,9	.	96,2	97,9	.
avril	99,0	.	.	.	98,6	.
mai	97,5	.	.	.	92,1	.
juin	96,9	96,6	.	98,1	87,1	.
juill.	94,0	.	.	.	90,2	.
août	94,3	.	.	.	92,4	.
sept.	95,3	98,1	.	96,2	95,6	.
oct.	96,6	.	.	.	96,6	.
nov.	97,7	.	.	.	99,5	.
déc.	98,9	.	.	.	97,6	.
I97I: janv.	.	.	.	.	102,6	.
févr.	.	.	.	.	102,6	.

Tableau A 5 (suite)

c) Combustibles et carburants

Année	Allemagne (2)(3)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1966	100,0	.	100,0	100,0	.	.
1967	121,8	.	100,0	109,8	.	.
1968	102,1	.	100,0	105,9	.	.
1969	100,6	.	100,0	106,9	.	.
1970	.	.	.	.	.	.
4etrimest.1969	100,8	.	.	106,9 (4)	.	.
4etrimest.1970	104,8	.	.	117,6(4)	.	.
1969: janv.	102,5	.	.	.	.	.
févr.	102,5	.	.	.	.	.
mars	102,3	.	.	106,9	.	.
avril	101,2	.	.	.	.	.
mai	100,9	.	.	.	.	.
juin	100,8	.	.	106,9	.	.
juill.	100,5	.	.	.	.	.
août	100,4	.	.	.	.	.
sept.	100,3	.	.	106,9	.	.
oct.	100,8	.	.	.	.	.
novemb.	100,9	.	.	.	.	.
décemb.	100,8	.	.	106,9	.	.
1970: janv.	100,8	.	.	.	.	.
févr.	100,8	.	.	.	.	.
mars	100,8	.	.	107,8	.	.
avril	100,4	.	.	.	.	.
mai	100,4	.	.	.	.	.
juin	100,8	.	.	107,8	.	.
juill.	100,9	.	.	.	.	.
août	101,7	.	.	.	.	.
sept.	103,1	.	.	117,6	.	.
oct.	103,9	.	.	.	.	.
nov.	105,0	.	.	.	.	.
déc.	105,6	.	.	.	.	.
1971: janv.	.	.	.	.	.	.
févr.	.	.	.	.	.	.

Tableau A 5 (suite)

d) Machines

Année	Allemagne (2)(3)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
1967	102,2	101,5	100,7	102,8	101,9	.
1968	105,7	104,9	101,1	106,5	111,8	.
1969	111,5	109,7	101,5	115,7	117,3	.
1970	.	.	.	.	123,3	.
4etrimest.1969	111,1	110,3(4)	.	.	118,0	.
4etrimest.1970	119,5	121,2(4)	.	.	124,4	.
1969: janv.	105,7	.	.	.	113,7	.
févr.	106,3	.	.	.	113,7	.
mars	106,5	107,6	.	.	113,7	.
avril	106,7	.	.	.	118,0	.
mai	106,7	.	.	.	118,0	.
juin	106,9	108,4	.	.	118,0	.
juill.	107,0	.	.	.	118,0	.
août	107,1	.	.	.	118,0	.
sept.	108,8	110,3	.	.	118,0	.
oct.	110,4	.	.	.	118,0	.
nov.	111,1	.	.	.	118,0	.
déc.	111,7	112,6	.	.	118,0	.
1970: janv.	112,0	.	.	.	118,0	.
févr.	112,9	.	.	.	118,0	.
mars	113,7	115,7	.	.	124,4	.
avril	114,2	.	.	.	124,4	.
mai	114,5	.	.	.	124,4	.
juin	114,6	117,9	.	.	124,4	.
juill.	116,9	.	.	.	124,4	.
août	117,2	.	.	.	124,4	.
sept.	117,4	121,2	.	.	124,4	.
oct.	118,5	.	.	.	124,4	.
nov.	119,4	.	.	.	124,4	.
déc.	120,6	.	.	.	124,4	.
1971: janv.	.	.	.	.	124,4	.
févr.	.	.	.	.	124,4	.

**Tableau A 6 - Prix agricoles communs - Propositions de la Commission et décisions du Conseil**  
(en UC/tonne)

Campagne	Produit	1968/69		1969/70		1970/71		1971/72		
		Proposé (a) 27 oct. 1967 et 28 déc. 1968 (b) 206 fin. (d) mai 1968 (e) 1968 (e)	Fixés avril 1969 et déc. 1969 (c) et oct. 1968 (e)	Proposés déc. 1968 doc. COM (68) 1 000 et oct. 1968 (e)	Fixés juin 1969 doc. COM (69) 551	Proposés novembre 1969 doc. COM (69) 1 200	Fixés juin 1970 et octobre 1969 (e)	Proposés 1970 (e) COM (71) 130 (projet résolu)	Proposés de compromis du 24 mars 1971 (COM (71) 100 final)	Fixés octobre 1970 (e) et mars 1971 (e)
Blé tendre	Prix indicatif de base	106,25	106,25	106,25	107,25	106,25	106,25	108,37	109,44	109,44
	P.d'intervention de base	98,75	98,75	98,75	97,75	98,75	96,75	98,75	100,72	100,72
	Prix indicatif	96,00	97,50	97,50	98,50	98,50	97,50	97,50	100,42	100,42
	P.d'intervention de base	89,25	91,00	90,00	90,00	89,00	89,00	91,00	92,82	92,82
	Prix indicatif	96,00	94,44	94,44	96,50	96,50	95,44	100,21	100,21	100,21
Orge	P.d'intervention de base	89,25	87,98	86,98	88,50	88,50	88,50	92,91	92,91	92,02
	Prix indicatif	99,00	94,94	94,94	97,50	97,50	97,50	95,94	95,94	96,90
Blé dur	Prix indicatif	125,00	125,00	125,00	125,00	125,00	125,00	125,00	127,50	127,50
	P.d'intervention de base	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50	117,50	119,85	119,85
	P.min.garanti au product. (au veau commerce de gros)	145,00	145,00	145,00	145,00	145,00	145,00	145,00	147,90	147,90
Riz	Prix indicatif	190,20	189,70	189,70	197,10	197,10	197,10	197,00	202,00	202,00
Lait	Prix indicatif du lait	103,00	103,00	103,00	103,00	103,00	103,00	108,00	109,00	109,00
	Prix d'intervention:	1 735,00	1 735,00	1 110,00	1 110,00	1 110,00	1 110,00	1 735,00	1 765,00	1 780,00
	- du beurre	412,50	412,50	712,50	712,50	712,50	712,50	467,50	460,00	470,00
	- des fromages	1 248,00	1 248,00	1 428,00	1 428,00	1 428,00	1 428,00	1 317,50	1 320,50	1 320,50
	- Grana Padano . 30 jours	1 488,00	1 488,00	1 668,00	1 668,00	1 668,00	1 668,00	1 560,50	1 566,00	1 566,00
	- 6 mois Parmigiano-Reggiano	1 632,00	1 632,00	1 812,00	1 812,00	1 812,00	1 812,00	1 704,50	1 710,00	1 710,00
	Aides directes au lait écrémé - en poudre	82,50	82,50	382,50	382,50	382,50	382,50	110,00	106,25	130,00
- liquide	15,00	15,00	42,50	42,50	42,50	42,50	17,50	15,00	16,50	
Viande bovine	Prix d'orientation pour les gros bovins (vifs)	672,50	680,00	680,00	712,50	712,50	680,00	714,00	720,00	720,00
	- les veaux (vifs)	907,90	915,00	915,00	915,00	915,00	915,00	915,00	750,00 (f)	750,00 (f)
Viande porcine (h)	Prix de base (porc abattu)	735,00	730,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	772,50	772,50
	P.min. des betteraves	17,00	17,00	16,00	17,00	17,00	17,00	17,00	17,00	17,00
Sucre	P.demi-gras de betteraves	20,00	20,00	9,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	P.indicatif sucre blanc	223,50	223,50	223,50	228,50	228,50	223,50	230,00	238,00	238,00
	P.d'intervention sucre blanc	212,30	212,30	211,70	212,30	212,30	212,30	221,10	226,10	226,10
Huile d'olive (h)	P.indicatif à la production	1 155,00	1 152,50	1 152,50	1 152,50	1 152,50	1 152,50	1 152,50	1 152,50	1 152,50
	P.indicatif de marché	805,00	802,50	721,00	721,00	721,00	721,00	721,00	721,00	721,00
	Prix d'intervention	730,00	730,00	648,50	648,50	648,50	648,50	648,50	648,50	648,50
Graines oléagineuses	Prix indicatif - graines de colza et de navettes	202,50	202,50	197,50	202,50	202,50	202,50	196,50	202,50	202,50
	- graines de tournesol	202,50	202,50	202,50	202,50	202,50	202,50	197,20	202,50	202,50
	Prix d'intervention: - graines de colza et de navettes	196,50	196,50	191,50	196,50	196,50	196,50	190,50	196,50	196,50
	- graines de tournesol	196,50	196,50	196,50	196,50	196,50	196,50	191,20	196,50	196,50
	Prix indicatif	202,50	202,50	202,50	202,50	202,50	202,50	196,50	202,50	202,50

(a) Application du système actuel; si application d'un prix d'intervention unique: blé 93,48 UC/t, seigle 85,54 UC/t, orge 85,23 UC/t.  
 (b) En plus 312,5 UC/t, moins pour le beurre de frigo. (c) Lait et viande bovine (d) Lait et produits laitiers (e) Huile d'olive et viande porcine (f) Pour la campagne 1972/73  
 (g) Résolution du Conseil concernant la nouvelle orientation de la politique agricole commune.  
 (h) Pour la viande porcine et l'huile d'olive, les prix indiqués se rapportent à la campagne précédant celle indiquée en tête de colonne.  
 (i) Viande porcine: le prix de base de 735,00 UC/t est valable pour les périodes du ler.7.1967 au 31.10.1967 et du ler.11.1967 au 31.7.1968; le prix de base de 750,00 UC/t est valable pour la période du ler.8.1968 au 31.10.1968.

Tableau A 7 (1) - Rapport des prix reçus et des prix payés par les  
agriculteurs pour des moyens de production (2)  
(1967 - 1970)

1966/67 ou 1966 = 100

Année	Allemagne (3)(4)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique
1967	93,0	99,8	101,2	98,8	94,6
1968	97,1	97,4	92,0	97,4	92,4
1969	98,7	99,3	99,3	103,5	96,4
1970	:	.	.	:	92,9

(1) Tableau 12 du rapport 1970

(2) Les indices ont été calculés en divisant les prix reçus (voir tableau A 3) par les prix payés pour les moyens de production (voir tabl. A 4) multipliés par 100.

(3) La base retenue par l'Allemagne est 1966/67 = 100.

(4) Période de campagne 1966 = 1966/67, etc.

Tableau A 8<sup>(1)</sup> - Part de la branche d'activité "Agriculture, sylviculture et pêche" au produit intérieur brut aux prix du marché (aux prix courants), à l'emploi total, à la formation brute totale de capital fixe et à la valeur des exportations

(1967 - 1970)

(en %)

Agrégat	Année	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	C.E.E.
A. <u>Produit intérieur brut aux prix courants</u>	1967	4,1	7,0	10,9	6,5	4,6	6,2(6)	6,5
	1968	3,8	6,7	9,6	6,2	4,6	5,3(6)	6,1
	1969	3,6	6,0	9,7	6,3	4,6	.	5,9
	1970(5)	3,1	6,0	9,2	6,3	4,3	.	5,4
B. <u>Emploi total</u> (2)	1967	10,6	16,4	24,1	8,4	5,8	12,6	15,3
	1968	10,2	15,8	22,6	8,0	5,6	12,1	14,6
	1969	9,6	14,9	21,5	7,6	5,2	11,6	13,8
	1970	.	.	.	.	.	.	.
C. <u>Formation brute de capital fixe aux prix courants</u> (3)	1967	.	4,8	8,6	4,0	2,6	.	.
	1968	.	4,9	8,5	3,7	2,9	.	.
	1969	.	4,7	7,4	4,1	2,8	.	.
	1970	.	.	.	.	.	.	.
D. <u>Exportations</u> (4)	1967	3,7	18,6	11,6	28,7	10,9		9,2
	1968	3,8	19,6	9,6	28,8	10,3		8,6
	1969	3,9	20,0	9,6	27,7	10,0		8,1
	1970(7)	4,1	17,8	9,3	27,7	10,0		8,2

(1) Tableau 1 du rapport 1970

(2) A l'exclusion de la pêche

(3) La formation brute de capital fixe représente la valeur des biens durables d'une valeur supérieure à cent unités de compte environ, acquis par des unités productrices afin d'être utilisés pendant une durée supérieure à un an.

(4) Les pourcentages de la C.E.E. se rapportent aux exportations vers des pays tiers. Ils concernent le rapport entre la valeur des exportations en produits agricoles et alimentaires (produits alimentaires, boissons et tabacs, peaux et pelleteries, graines, noix, amandes oléagineuses, caoutchouc, bois et liège, fibres textiles naturelles, matières animales et végétales, corps gras, graisses et huiles d'origine animale ou végétale) d'une part et la valeur des exportations de tous les produits (section CST 0 à 9) d'autre part.

(5) Données provisoires ou estimations de l'O.S.C.E.

(6) Calculées à partir des données au coût des facteurs.

(7) Provisoire

Source : Pour les rubriques A et C : O.S.C.E., comptes nationaux.

Pour la rubrique B : O.S.C.E., statistiques sociales.

Pour la rubrique D : O.S.C.E., section CST.

Tableau A 9<sup>(1)</sup> - Taux annuels d'accroissement du produit intérieur brut et de la valeur ajoutée brute de la branche d'activité "Agriculture, sylviculture et pêche"

(1967 - 1970)

(en %)

Etat membre	Année	Produit intérieur brut	V.A.B. branche "Agri-, sylviculture et pêche"	Produit intérieur brut	V.A.B. branche "Agri-, sylviculture et pêche"
		Aux prix courants		Aux prix de 1963	
<u>Allemagne</u> (3)	1967	+ 0,8	- 2,4	- 0,3	+ 10,3
	1968	+ 8,7	+ 1,2	+ 7,0	+ 4,3
	1969	+ 11,8	+ 6,5	+ 8,1	+ 2,4
	1970(2)	+ 12,8	- 3,5	+ 5,0	- 1,1
<u>France</u> (3)	1967	+ 7,9	+ 7,7	+ 4,7	+ 7,7
	1968	+ 9,7	+ 4,0	+ 4,9	+ 4,2
	1969	+ 16,2	+ 4,6	+ 7,9	- 5,2
	1970(2)	+ 11,9	+ 12,1	+ 6,0	+ 0,8
<u>Italie</u>	1967	+ 10,1(3)	+ 9,4(4)	+ 6,9(3)	+ 7,5(4)
	1968	+ 7,9(3)	- 5,2(4)	+ 6,3(3)	- 3,0(4)
	1969	+ 10,2(3)	+ 11,2(4)	+ 5,8(3)	+ 3,3(4)
	1970(2)	+ 11,9(3)	+ 3,1(4)	+ 5,3(3)	+ 0 (4)
<u>Pays-Bas</u> (3)	1967	+ 9,8	+ 9,0	+ 5,5	+ 12,1
	1968	+ 11,0	+ 4,9	+ 7,1	+ 2,4
	1969	+ 11,5	+ 12,7	+ 5,1	+ 3,9
	1970(2)	+ 11,2	+ 8,1	+ 5,5	+ 0
<u>Belgique</u> (3)	1967	+ 7,0	+ 2,8	+ 3,8	+ 14,0
	1968	+ 6,0	+ 7,6	+ 3,6	+ 2,4
	1969	+ 10,5	+ 9,8	+ 6,7	+ 2,1
	1970(2)	+ 10,2	+ 2,3	+ 4,4	+ 1,8
<u>Luxembourg</u> (4)	1967	+ 2,1	+ 3,9	+ 0,1	+ 11,0
	1968	+ 9,2	- 7,0	+ 5,3	- 5,6
	1969	.	.	.	.
	1970(2)	.	.	.	.
<u>C.E.E.</u> (3)	1967	+ 5,7	+ 5,0	+ 3,2	+ 8,6
	1968	+ 8,8	+ 0,4	+ 5,9	+ 1,8
	1969	+ 11,2	+ 5,6	+ 7,1	- 0,2
	1970(2)	+ 12,7	+ 4,1	+ 5,2	+ 1,3

(1) Tableau 2 du rapport 1970

(2) Données provisoires ou estimations de l'O.S.C.E.

(3) Aux prix du marché

(4) Au coût des facteurs.

Source : O.S.C.E., comptes nationaux.

Tableau A 10<sup>(1)</sup> - Evolution de la production finale, de la consommation intermédiaire et de la valeur ajoutée brute de l'agriculture (2) aux prix de 1963 (1967 - 1968 - 1969)

Agrégat	Allemagne (en Mio DM et UC)			France (en Mio FF et UC)			Italie (en Mrd Lit et Mio UC)		
	1967	1968	1969 (4)	1967	1968	1969 (4)	1967	1968	1969
Production finale	Chiffres absolus :								
	- en monnaie nationale	33.396 (3)	33.968 (3)	34.144 (3)	53.770	54.298	5.453	5.369	5.544
	- en UC	8.349	8.492	8.356 (9.329)	10.891	10.998 (9.776)	8.725	8.590	8.871
	Taux annuel (%) de variation	+ 10,0	+ 1,7	+ 0,5	+ 7,5	- 3,4	+ 6,5	- 1,6	+ 3,3
Consommation intermédiaire	Chiffres absolus :								
	- en monnaie nationale	14.526	14.407	15.344	15.480	16.244	1.087	1.131	1.195
	- en UC	3.631	3.527	3.836 (4.192)	3.135	3.290	1.739	1.810	1.912
	Taux annuel (%) de variation	+ 3,1	- 2,9	+ 8,8	+ 7,6	+ 4,9	+ 1,6	+ 4,1	+ 5,7
Valeur ajoutée brute aux prix du marché	Chiffres absolus :								
	- en monnaie nationale	18.870	19.861	18.800	38.290	39.952	4.366	4.238	4.349
	- en UC	4.717	4.965	4.700 (5.137)	7.756	8.092	6.986	6.780	6.959
	Taux annuel (%) de variation	+ 16,1	+ 5,2	- 5,4	+ 7,5	+ 4,3	+ 7,8	- 2,9	+ 2,6

(1) Tableau 5 du Rapport 1970.

(2) Sylviculture et pêche exclues.

(3) Après addition du montant "services agricoles" (1967 : 126; 1968 : 182 et 1969 : 188 Mio DM) et soustraction du montant des subventions (1967 : 700; 1968 : 582 et 1969 : 618 Mio DM).

(4) La conversion des montants exprimés en monnaie nationale a été faite aux taux de parité appliqués en 1968 sauf pour les montants entre parenthèses, pour lesquels les taux de parité appliqués en 1970 (Allemagne et France) ont été utilisés.

Source : O.S.C.E. - Comptabilité économique agricole.

Tableau A 10 (suite)

Agré gat		Pays-Bas (en Mio Fl et UC)			Belgique (en Mio FB et UC)			Luxembourg (en Mio Flux et UC)			C.E.E. (en Mio UC)		
		1967	1968	1969	1967	1968	1969	1967	1968	1969	1967	1968	1969 (4)
Production finale	Chiffres absolus :												
	- en monnaie nationale	8.447	8.794	9.166	71.906	74.481	76.623	2.823	2.679	2.642			
	- en UC	2.333	2.428	2.532	1.438	1.490	1.532	56	54	53	31.792	32.437	32.522 (32.093)
	Taux annuel (%) de variation	+ 8,4	+ 4,1	+ 4,2	+ 11,1	+ 3,6	+ 2,9	+ 7,4	- 5,1	- 1,4	+ 8,1	+ 2,0	+ 0,3
Consommation inter- médiane	Chiffres absolus :												
	- en monnaie nationale	3.683	3.853	4.054	30.285	31.981	34.692	1.142	1.153	1.179			
	- en UC	1.017	1.064	1.120	606	640	694	23	23	24	10.151	10.354	10.978 (10.957)
	Taux annuel (%) de variation	+ 5,0	+ 4,6	+ 5,2	+ 5,9	+ 5,6	+ 8,5	+ 5,4	+ 1,0	+ 2,2	+ 4,5	+ 2,0	+ 6,0
Valeur ajoutée brute aux prix du marché	Chiffres absolus :												
	- en monnaie nationale	4.764	4.941	5.112	41.621	42.500	41.931	1.681	1.526	1.463			
	- en UC	1.316	1.365	1.412	832	850	839	34	30	29	21.641	22.082	21.545 (21.137)
	Taux annuel (%) de variation	+11,2	+ 3,7	+ 3,5	+ 15,3	+ 2,11	- 1,3	+ 8,7	- 9,2	- 4,1	+ 9,9	+ 2,0	- 2,4

Tableau A11(1) - Indices de volume de la production finale, de la production végétale finale, de la production animale finale et leur taux d'accroissement annuel "1964" (Ø 1963/64/65) - "1968" (Ø 1967/68/69)

(1967 - 1969)

1963 = 100

Production	1967	1968	1969	Taux annuel d'accroissement (en %)	
				1969-1968	"1964"- "1968"
<b>A. Production finale totale</b>					
Allemagne (2)	118,9	117,5	118,1	+ 0,5	+ 4,0
France	116,6	121,8	117,7	- 3,4	+ 3,4
Italie	122,7	120,8	124,7	+ 3,3	+ 3,9
Pays-Bas	123,1	128,1	133,4	+ 4,2	+ 4,5
Belgique	117,9	122,3	125,8	+ 2,9	+ 4,2
Luxembourg	105,5	100,1	98,8	- 1,4	+ 1,1
<b>B. Production végétale finale</b>					
Allemagne	115,5	111,6	106,7	- 4,4	+ 4,5
France	120,8	129,5	122,1	- 5,7	+ 3,6
Italie	118,5	112,2	116,1	+ 3,5	+ 2,9
Pays-Bas	133,8	131,5	134,1	+ 2,0	+ 4,5
Belgique	124,0	121,1	121,4	+ 0,3	+ 3,2
Luxembourg	95,5	81,9	80,5	- 1,7	- 0,9
<b>C. Production animale finale</b>					
Allemagne	113,8	117,5	120,8	+ 2,8	+ 3,2
France	114,0	117,2	115,0	- 1,8	+ 3,2
Italie	130,5	136,8	140,8	+ 2,9	+ 5,5
Pays-Bas	117,0	126,2	133,3	+ 5,6	+ 4,5
Belgique	114,8	123,0	128,2	+ 4,3	+ 4,7
Luxembourg	109,6	107,6	106,2	- 1,3	+ 1,8

(1) Tableau 16 du rapport 1970.

(2) La production finale totale pour l'Allemagne comprend également le produit des services agricoles fournis (voir tableau A 10 ) qui ne sont pas ventilés par groupe de produits.

Source : O.S.C.E., Comptes économiques agricoles.

Tableau A 12 (1) Production végétale et animale et taux annuel d'accroissement  
 "1957" (p 1966/57/58) "1969" (1968/59/70) dans les pays de la CEE  
 (1967 - 1970)

Produit	ALLEMAGNE					FRANCE					ITALIE (5)				
	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. "1957"-"1959" en %	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. "1967"-"1969" en %	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. "1967"-"1969" en %
	<b>A. Produits végétaux</b>														
Céréales totales	18.026	19.069	18.931	17.297	+ 3,2	32.345	33.235	33.038	31.368	+ 2,9	15.016	14.910	14.986	15.227	+ 1,1
dont blé	5.619	6.198	6.000	5.662	+ 3,9	14.288	14.985	14.459	12.922	+ 2,2	9.596	9.655	9.585	9.630	+ 0,4
Pommes de terre	21.294	19.196	15.985	16.250	- 6,9	10.407	10.058	8.992	8.927	- 5,1	4.010	3.960	3.969	3.668	- 1,0
Betteraves sucrières	13.697	13.633	12.941	13.329	+ 0,1	12.769	17.557	17.993	17.435	+ 10,7	13.507	11.457	10.571	9.526	- 6,7
Oléagineux	125	170	158	185	+ 14,3	469	491	551	624	+ 12,4	15	12	14	18	- 6,5
Légumes	2.367	2.601	2.491	2.700	+ 0,2	7.340	6.912	7.263	7.500	+ 0,4	11.510	11.343	12.108	12.000	+ 2,0
Fruits	3.445	3.566	3.980	3.480	+ 5,3	3.177	3.832	3.610	3.880	+ 7,0	9.129	9.608	9.430	9.860	+ 0,7
Vin (2)	6.300	6.289	6.146	8.362	+ 8,0	61.072	65.445	49.831	70.000	- 0,6	74.725	65.323	71.658	65.000	- 0,7
<b>B. Produits animaux</b>															
Viande bovine	1.198	1.242	1.268	1.357	+ 3,2	1.584	1.509	1.460	1.484	- 1,3	711	784	800	801	+ 4,9
Viande de porc	2.317	2.541	2.555	2.617	+ 4,3	1.348	1.402	1.298	1.376	+ 0,6	453	516	483	457	+ 2,1
Viande de volaille	204	210	223	258	+ 8,3	640	680	724	770	+ 6,1	375	532	574	594	+ 14,6
Lait de vache	21.717	22.121	22.216	21.856	+ 0,8	29.355	30.444	30.031	29.664	+ 1,3	9.800	10.035	9.658	9.643	- 1,1
Oufs	787	809	844	884	+ 4,3	591	621	644	653	+ 4,1	495	495	592	625	+ 7,0

(1) Tableau 17 du rapport 1970

(2) En 1000 hl et par campagne 1967/58, etc; pour 1970 : estimation au 1/11/70 par Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

(3) Estimation par Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

(4) Montants provisoires

(5) Pour l'Italie - vitandes : 11 mois 1970 + décembre 1969

Source : 1967-1969 : O.S.C.E.

1970 : Informations Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau A 12 (suite)

Produit	PAIS-BAS					BELGIQUE					LUXEMBOURG					C.E.E.					
	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. 1967-1968 en %	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. 1967-1968 en %	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. 1967-1968 en %	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. 1967-1968 en %	
<b>A. Produits végétaux</b>																					
Céréales totales	1.840	1.654	1.615	1.359	- 4,9	1.957	1.872	1.736	1.566	- 1,9	158	147	155	109	- 1,1	69.342	70.887	70.461	66.926	+ 2,2	
dont blé	739	679	677	643	- 0,4	842	855	779	734	+ 0,3	49	45	47	28	- 4,7	31.332	32.417	31.547	29.619	+ 1,8	
Pommes de terre	4.840	5.045	4.704	5.648	+ 4,8	1.943	1.585	1.478	1.597	- 3,5	91	66	62	68	- 6,9	42.584	39.890	35.190	36.158	- 4,3	
Betteraves sucrières	5.074	5.128	5.002	4.739	+ 3,6	3.615	4.108	4.220	3.871	+ 8,8	-	-	-	-	-	48.661	51.882	50.727	48.916	+ 2,8	
Oléagineux	15	18	13	23	+ 9,6	142	146	140	140	+ 15,5	-	-	-	-	-	625	693	737	851	+ 12,3	
Légumes	2.029	1.947	2.014	2.200	+ 3,6	1.199	1.057	1.137	.	.	20	20	22	20	+ 5,1	24.965	23.360	25.035	24.420	+ 0,4	
Fruits	682	660	693	710	+ 3,5	389	356	450	430	+ 9,0	26	18	19	17	- 7,4	16.847	18.041	18.182	18.377	+ 3,2	
Vin (2)	11	10	10	10	-	5	13	10	10	+ 25,3	123	116	122	260	+ 16,6	142.236	17.196	17.777	143.642	- 0,3	
<b>B. Produits animaux</b>																					
Viande bovine	296	308	309	353	+ 4,6	230	235	245	258	+ 3,9	12	9	9	10	- 5,1	4.031	4.087	4.091	4.263	+ 1,9	
Viande de porc	598	627	617	701	+ 6,8	334	367	347	429	+ 7,3	12	12	9	9	- 8,7	5.022	5.480	5.308	5.589	+ 3,6	
Viande de volaille	196	213	239	282	+ 11,9	101	90	101	110	+ 3,1	1	1	1	1	-	1.517	1.726	1.862	2.014	+ 9,3	
Lait de vache	7.535	7.710	7.975	8.250	+ 3,2	3.861	3.902	3.908	3.745	+ 0,2	208	215	211	217	+ 1,9	72.476	74.427	73.998	73.375	+ 1,0	
Oeufs	210	228	251	265	+ 5,0	177	198	228	250	+ 11,5	4,5	4,4	4,5	4,5	-	2.265	2.358	2.564	2.682	+ 5,5	

Tableau A13(1) - Degré d'auto-approvisionnement en produits agricoles de la  
Communauté  
(1966/67 - 1969/70)

Produit	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
A. <u>Céréales</u> totales (2)	81	91	94	91
dont :				
blé tendre	101	118	120	105
blé dur	58	77	60	75
seigle	89	100	104	98
orge	92	106	107	104
avoine	94	95	96	95
maïs	47	46	55	61
autres céréales	30	42	30	38
B. <u>Riz</u> (y compris brisures)	80	101(3)	(91)(3)	149(3)
C. <u>Sucre</u> (sans D.O.M.)(4)	92	95	103	110
D. <u>Vin</u> (5)	92	99	93	90
E. <u>Graisses et huiles</u> (6) totales	36	43	39	.
dont :				
graisses et huiles végétales	19	28	23	.
graisses provenant des abattages	88	89	84	.
graisses et huiles des animaux marins	7	6	6	.
F. <u>Viandes</u> (7) :				
viande bovine	88	89	89	.
viande de porc	98	100	99	.
viande de volaille	95	98	98	.
G. <u>Produits laitiers</u> (8) :				
lait entier	100	100	100	.
lait écrémé	100	100	100	.
beurre	109	117	113	.
fromage	101	103	102	.
lait en poudre	134	157	148	.
lait concentré	153	150	156	.
H. <u>Fruits et légumes</u> (10) :				
légumes frais (y compris les conserves de légumes)	103	102	100	99
fruits frais (y compris les conserves et jus de fruits)	(89)(9)	87	88	88
agrumes (y compris les conserves et jus d'agrumes)	51	52	58	53

- (1) Tableau 40 du rapport 1970.  
(2) Production utilisable en % de l'utilisation intérieure totale.  
(3) A partir de 1968/69 les bilans du riz sont élaborés en faisant abstraction des brisures de riz. Pour 1968/69 le degré d'auto-approvisionnement pour les brisures de riz est de 60 % et pour 1969/70 de 48 %.  
(4) Production nette en % de l'utilisation intérieure totale.  
(5) Production en % de l'utilisation intérieure totale.  
(6) Production indigène en % des quantités disponibles.  
(7) Production indigène nette en % de la quantité disponible sans graisse.  
(8) Production en % des quantités disponibles.  
(9) A cause de modifications intervenues aux données statistiques de la France, ces données ne sont pas complètement comparables à celles des années suivantes.  
(10) Production utilisable en % de l'utilisation interne totale

Source : O.S.C.E.

Tableau A 14 (1) - Evolution des importations des produits agricoles et alimentaires dont les produits réglementés (2)

(1967 - 1970)

Année	C.E.E.		Allemagne		France		Italie		Pays-Bas		U.E.B.L.	
	Intra	Extra	Intra	Extra	Intra	Extra	Intra	Extra	Intra	Extra	Intra	Extra
	A. Produits agricoles et alimentaires (3)											
1967	3.848,9	10.507,6	1.696,5	3.475,0	553,7	2.428,9	636,0	2.428,7	401,0	1.285,2	561,8	890,1
1968	4.557,2	10.342,8	1.901,4	3.502,1	709,8	2.292,1	772,7	2.357,7	497,7	1.358,9	675,7	731,9
1969	5.800,3	11.478,2	2.390,2	3.833,1	923,4	2.652,8	961,6	2.657,0	701,7	1.456,9	823,4	878,4
1970(5)	6.509,8	12.509,5	2.670,0	4.325,7	974,7	2.752,4	1.152,5	2.812,5	739,5	1.693,1	973,1	925,8
	B. Produits réglementés (4)											
1967	2.296,3	4.450,0	1.172,4	1.384,4	278,2	977,0	425,8	1.111,8	165,1	584,0	254,8	392,8
1968	2.818,8	4.137,3	1.292,6	1.284,6	391,7	840,1	544,8	1.081,7	244,3	598,0	345,4	332,9
1969	3.734,9	4.324,7	1.637,9	1.312,1	554,5	967,5	701,5	1.136,1	405,0	587,5	435,9	321,3
1970	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

(1) Tableau 39 du rapport 1970

(2) Evolution du commerce extérieur des Etats membres et de la C.E.E., pour l'ensemble des produits et pour les produits agricoles et alimentaires - Octobre 1969. Division Bilans, Etudes, Information.

(3) Sous la rubrique des produits agricoles et alimentaires, l'O.S.C.E. classe une série de produits dont la production à l'intérieur de la Communauté est nulle ou négligeable, tels que le café, le thé, le cacao, les épices, les oléagineux, les fibres de coton, les fruits et bois tropicaux, les huiles de poissons, etc.

(4) Produits réglementés : produits qui tombent sous le coup des organisations communes de marché dans le secteur des céréales, de la viande porcine, de la viande bovine, des fruits et légumes frais, des oeufs, de la volaille, du vin, du riz, des produits laitiers, des huiles et des matières grasses, du sucre.

(5) Montants provisoires

Source : 1967-1969 : O.S.C.E.

1970 : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture

Tableau A 15 (1) Rendements moyens par hectare de quelques cultures principales ainsi que le rendement moyen par vache laitière et taux annuel d'accroissement 1967\* (Ø 1956/67/68) - 1969\* (Ø 1965/69/70) (1967 - 1970)

Produits	ALLEMAGNE					FRANCE					ITALIE				
	1967	1968	1969	1970	(4) Taux annuel d'accroiss. 1967-1969 en %	1967	1968	1969	1970	(4) Taux annuel d'accroiss. 1967-1969 en %	1967	1968	1969	1970	(4) Taux annuel d'accroiss. 1967-1969 en %
	(en 100 kg/ha)														
Blé tendre	41,1	42,3	40,2	37,9	+ 1,92	36,6	36,9	36,1	34,7	+ 2,90	26,5	26,8	25,6	25,5	- 0,47
Blé dur	-	-	-	-	-	27,1	28,5	27,1	27,9	+ 4,14	18,9	14,5	17,3	16,8	+ 2,23
Seigle	32,4	33,1	33,1	30,8	+ 2,73	19,7	20,1	20,2	21,2	+ 3,3	17,8	18,0	18,6	19,4	+ 1,93
Orge	35,2	37,4	37,0	32,2	+ 1,43	35,0	32,9	33,1	27,3	- 1,42	16,3	14,7	16,7	17,5	+ 4,24
Avoine	33,6	35,2	34,6	30,1	+ 0,60	27,1	26,7	27,1	25,9	+ 1,34	15,5	12,1	15,7	16,0	+ 3,61
Maïs grain	47,2	49,2	49,2	50,9	+ 4,40	40,9	52,6	48,4	49,8	+ 4,23	38,0	41,3	45,1	46,7	+ 7,68
Riz décortiqué	-	-	-	-	-	35,0	27,7	33,0	36,4	+ 3,08	41,5	32,9	40,7	39,6	+ 0,53
Pommes de terre	301,0	291,0	271,0	272,0	+ 0,89	202,0	211,0 <sup>3</sup>	215,0 <sup>3</sup>	214,0	+ 2,43	118,0	124,0	130,0	120,0	+ 2,94
Betteraves s. orières	455,0	470,0	439,0	430,0	- 0,78	407,0	435,0	444,0	425,0	+ 1,05	391,0	375,0	362,0	332,0	- 3,34
Oléagineux total	25,6	26,8	21,3	21,8	- 2,28	19,3	17,8	17,7	17,8	- 1,11	17,1	16,2	17,4	.	.
Lait de vache (2)	3.707	3.771	3.779	3.799	+ 0,4	2.990	3.120	3.116	(3.115)	+ 0,7	2.812	2.884	2.699	2.712	- 0,6

(1) Tableau 30 du rapport 1970

(2) Kg/ha

(3) Y compris les pommes de terre en cultures maraichères

(4) Données provisoires

Source : O.S.C.E.

Tableau A 15 (suite)

Produits	PAYS-BAS						BELGIQUE				LUXEMBOURG						C.E.E.					
	1967	1968	1969	1970	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. 1967-1969 en %	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. 1967-1969 en %	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. 1967-1969 en %	1967	1968	1969	(4) 1970	Taux annuel d'accroiss. 1967-1969 en %	
Blé tendre	47,9	44,3	43,6	45,2	41,4	+ 0,11	41,4	41,3	36,2	39,0	+ 2,35	32,1	30,0	34,5	25,5	+ 3,14	34,4	34,7	33,7	33,2	33,2	+ 1,98
Blé dur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19,4	15,4	18,0	17,9	17,9	+ 3,06
Seigle	32,6	31,9	33,4	30,4	32,8	+ 3,11	32,8	32,0	32,7	30,8	+ 3,12	30,5	26,9	32,0	23,9	+ 3,63	30,2	30,9	30,8	29,2	29,2	+ 2,92
Orge	41,6	36,4	39,3	31,9	40,5	- 2,30	40,5	37,4	35,9	31,0	- 1,83	36,0	33,0	33,5	24,5	- 4,04	35,0	33,7	33,7	28,7	28,7	- 0,47
Avoine	41,5	42,1	39,1	36,8	37,4	- 0,63	37,4	36,1	33,6	27,0	- 4,36	32,1	30,0	31,5	23,0	- 0,36	28,6	28,6	29,1	26,4	26,4	+ 1,08
Maïs grain	-	-	-	-	46,7	-	46,7	45,0	47,8	47,5	+ 1,53	-	-	-	-	-	39,6	47,2	46,9	48,7	48,7	+ 6,07
Riz décortiqué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40,4	32,2	39,9	39,3	39,3	+ 1,37
Pommes de terre	350	344	324	356	313	+ 0,73	313	285	294	295	+ 1,58	277	230	253	276	+ 3,75	241	241	234	238	238	+ 0,85
Betteraves sucrières	508	495	486	454	464	+ 1,17	464	459	469	414	+ 1,13	-	-	-	-	-	430	435	428	406	406	- 0,24
Oléagineux	28,4	26,8	19,2	27,8	25,6	- 3,65	25,6	24,6	21,4	24,8	- 7,20	-	-	-	-	-	20,4	19,6	18,4	.	.	.
Lait de vache (2)	4.233	4.213	4.197	(4.328)	3.729	+ 0,4	3.729	3.651	3.651	3.597	- 0,6	3.535	3.585	3.442	3.500	- 0,2	3.299	3.373	3.335	3.360	3.360	+ 0,4

Tableau A 16<sup>(1)</sup> - Taux annuel de décroissance de l'emploi en agriculture

(1967 - 1970)

(en %)

Année	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxem- bourg	C.E.E.
1967	- 4,7	- 3,5	- 2,2	- 2,4	- 3,2	- 3,3	- 3,3
1968	- 4,1	- 3,6	- 6,6	- 3,8	- 3,8	- 4,0	- 4,9
1969	- 3,7	- 3,6	- 5,5	- 3,4	- 5,0	- 3,0	- 4,4
1970	(- 4,0) <sup>(2)</sup>	- 3,8	- 8,5	- 2,9	(- 7,0) <sup>(2)</sup>	.	(- 5,7) <sup>(2)</sup>

(1) Tableau 3 du rapport 1970

(2) Projections du Groupe d'Etude des perspectives économiques à moyen terme dans son rapport Perspectives pour 1975. Commission des C.E., mars 1971.

Source : O.S.C.E. Statistiques sociales.

Tableau A 17 (1) - Emploi total et emploi en agriculture (2)  
(1967 - 1970)

I966 = 100 (en 1.000 personnes)

Année	Allemagne		France		Italie		Pays-Bas		Belgique		Luxembourg		C.E.E. (3)	
	Ch.abs.	Indice	Ch.abs.	Indice	Ch.abs.	Indice	Ch.abs.	Indice	Ch.abs.	Indice	Ch.abs.	Indice	Ch.abs.	Indice
A. Emploi total														
I967	25.803	97,0	19.782	100,3	18.922	101,1	4364(4)	99,6	3.616	99,5	132	100,0	72.619	99,2
I968	25.865	97,2	19.793	100,4	18.874	100,9	4409(4)	100,7	3.614	99,5	133	100,8	72.626	99,2
I969	26.337	99,0	20.155	102,2	18.673	99,8	4477(4)	102,2	3.683	101,3	134	101,1	73.459	100,4
I970	.	.	20.473	103,8	18.777	100,4	.	.	.	.	.	.	.	.
B. Emploi en agriculture														
I967	2.742	95,3	3.237	96,5	4.556	97,8	366	97,6	209	96,3	17,5	96,7	11.128	96,7
I968	2.630	91,4	3.122	93,0	4.257	91,4	352	93,9	201	92,6	16,8	92,8	10.579	92,0
I969	2.533	88,0	3.011	89,7	4.023	86,3	340	90,9	191	88,0	16,3	90,1	10.114	87,9
I970	.	.	2.899	88,4	3.688	79,0	330	88,6	.	.	.	.	.	.

(1) Tableau 4 du rapport I970

(2) Chefs d'exploitation, aides familiaux et salariés

(3) Estimations D.G. de l'Agriculture. Les données provenant de sources très différentes, l'O.S.C.E. n'a pas cru pouvoir fournir des totaux pour la Communauté.

(4) Hommes-années.

Source : O.S.C.E., statistiques sociales (tableau établi sur base des évaluations nationales provenant des instituts nationaux de statistique; pour la Belgique : Ministère du travail et de l'emploi).

Tableau A 18<sup>(1)</sup> - Taux moyens annuels de variation de la production finale, de la valeur ajoutée brute, de l'emploi agricole et de la productivité du travail en agriculture pendant la période "I964" (Ø 1963/64/65) et "I968" (Ø 1967/68/69)

(en %)

Etat membre	Production finale aux prix de 1963	Valeur ajoutée brute aux prix de 1963	Emploi agricole	Accroissement de la productivité du travail calculé sur la base de	
				la production finale	la valeur ajoutée brute
Allemagne	+ 4,0	+ 4,0	- 3,9	+ 8,2	+ 8,2
France	+ 3,4	+ 2,3	- 3,5	+ 7,2	+ 6,1
Italie	+ 3,9	+ 2,6	- 4,2	+ 8,4	+ 7,8
Pays-Bas	+ 4,5	+ 4,3	- 3,4	+ 8,3	+ 8,0
Belgique	+ 4,2	+ 2,0	- 5,2	+ 9,8	+ 7,5
Luxembourg	+ 1,1	- 1,0	- 3,4	+ 4,5	+ 2,5

(1) Tableau 31 du rapport I970

Source : O.S.C.E., Comptes économiques agricoles et Statistiques sociales

Tableau A 18 bis - Projection des taux de variation annuels moyens, de la productivité du travail en agriculture et de l'économie générale à l'exclusion de l'agriculture ainsi que du prix du P.I.B. pour la période 1970 - 1975

(en %)

Etats membres	Secteur agricole			Secteur non agricole	Niveau de prix du Produit Intérieur brut (PIB)
	Valeur ajoutée brute en volume	Population occupée	Productivité du travail (3)	Productivité du travail (à l'exclusion du secteur agricole)	
Allemagne	+ 0,9	- 3,9	+ 5,0	+ 4,3	+ 2,2
France	+ 2,0 <sup>1)</sup>	- 4,1 <sup>1)</sup>	+ 6,4 <sup>1)</sup>	+ 4,1	+ 3,0
Italie	+ 2,4	- 3,0 <sup>2)</sup>	+ 5,6 <sup>2)</sup>	+ 4,3	+ 2,8
Pays-Bas	+ 2,0	- 3,3	+ 5,3	+ 3,6	+ 4,0
Belgique	0,0	- 5,4	+ 7,3	+ 4,0	+ 4,0
Luxembourg	.	- 3,4	+ 4,6	+ 2,8	.

(1) Pour les années 1969-1975

(2) Calculé en partant de la population occupée en équivalent permanents

(3) Valeur ajoutée brute divisée par la population occupée

Source : Perspectives pour 1975; Evolution globale et problèmes de politique économique dans la Communauté, Groupe d'études des perspectives économiques à moyen terme, Commission des Communautés européennes, mars 1971. Egalement données ayant servi aux travaux du Groupe d'Etude.

Tableau A 19<sup>(1)</sup> - Revenu des exploitations sélectionnées en Allemagne  
(1968/69 - 1970/71)

Groupes d'exploitations	Revenu d'exploitation							
	DM/ha			DM/travailleur				
	1968/69	1969/70	1970/71	1968/69	1969/70	1970/71		
	réalisation		estimation (2)		réalisation		estimation (2)	
Système d'utilisation du sol :								
- Plantes sarclées	1.219	1.320	1.270 - 1.320	1.240 - 1.290	13.184	14.570	14.290 - 14.860	13.800 - 14.600
- Céréales	944	1.005	990 - 1.030	930 - 980	11.211	12.407	12.220 - 12.470	12.000 - 12.400
- Cultures fourragères	886	969	910 - 950	890 - 950	10.326	11.817	11.070 - 11.490	11.300 - 11.800
< 20 ha de SAU	1.176	1.296	1.220 - 1.270	1.200 - 1.250	10.343	11.707	11.180 - 11.630	11.300 - 11.700
20 - < 50 ha de SAU	916	989	960 - 990	900 - 950	12.883	14.313	13.880 - 14.585	13.900 - 14.300
> 50 ha de SAU	896	902	940 - 990	850 - 900	17.466	17.756	18.990 - 19.740	17.200 - 17.600
Nord-Ouest de l'Allemagne	1.046	1.085	1.090 - 1.130	1.000 - 1.050	13.928	15.040	15.100 - 15.700	14.500 - 15.000
Sud-Ouest de l'Allemagne	1.020	1.135	1.060 - 1.100	1.050 - 1.100	10.210	11.653	11.050 - 11.510	11.400 - 11.700
Allemagne	1.032	1.108	1.070 - 1.120	1.020 - 1.080	11.781	13.081	12.770 - 13.280	12.600 - 13.100

(1) Tableau 32 du rapport 1970

(2) Y compris la partie de la compensation de revenus, suite à la réévaluation du DM qui n'influence pas la production.

Source : Rapport du Gouvernement fédéral sur la situation de l'agriculture 1971 - Bonn 12.2.1971

Tableau A 20<sup>(1)</sup> - Taux de variation annuels de la production, de la consommation intermédiaire et du résultat brut d'exploitation, en France  
(1966 - 1970)

(en %)

Intitulé	Taux de variation annuels					Moyenne des taux des 5 années
	1966	1967	1968	1969	1970	
Volume de la production commercialisée	1,8	6,7	4,3	- 0,7	2,5	2,9
Volume des consommations intermédiaires	6,4	7,0	4,5	3,5	6,5	5,6
Prix de la P.I.B.	2,8	2,7	4,4	8,0	5,4	4,7
Prix agricoles à la production Hors T.V.A.(valeur réelle)	1,4	- 2,3	- 4,4	- 0,5	0,4	- 1,1
Prix des consommations intermédiaires (valeur réelle)	- 1,6	- 1,2	- 0,1	- 3,1	0,3	- 1,1
Résultat brut d'exploitation Optique commercialisation (global en valeur réelle)	2,0	4,2	- 2,2	- 0,6	0,4	0,8
Nombre d'exploitations	- 2,8	- 2,8	- 2,8	- 2,8	- 2,8	- 2,8
Résultat brut d'exploitation Optique commercialisation (par exploitation en valeur réelle)	4,8	7,0	0,6	2,2	3,2	3,6

(1) Tableau 33 du rapport 1970

Source : Les comptes de l'agriculture de l'année 1970, Commission des comptes de l'agriculture de la nation.

Tableau A 21 - Résultats moyens des comptabilités  
agricoles en Belgique  
(1968/69 - 1969/70)

(en Fb/ha)

Intitulé	1968-1969	1969-1970	Différence
<u>Produits :</u>			
Cultures commerciâbles	10.645	11.690	+ 1.045
Exploitation du cheptel bovin et des cultures fourragères	25.925	26.699	+ 774
Exploitation porcine	14.021	16.881	+ 2.860
Exploitation basse-cour	1.234	1.051	- 183
Autres produits	777	853	+ 76
<b>Total des produits</b>	<b>52.602</b>	<b>57.174</b>	<b>+ 4.572</b>
<u>Charges :</u>			
Charges du travail familial	21.390	21.930	+ 540
Charges du travail payé	496	442	- 54
Travaux par tiers	1.395	1.513	+ 118
Charges de matériel	3.493	3.606	+ 113
<b>Coût des travaux : sous-total</b>	<b>26.774</b>	<b>27.491</b>	<b>+ 717</b>
Aliments achetés pour le bétail	13.282	14.549	+ 1.267
Aliments pour le bétail provenant de l'exploitation	3.841	3.909	+ 68
<b>Charges de l'alimentation du bétail : sous-total</b>	<b>17.123</b>	<b>18.458</b>	<b>+ 1.335</b>
Engrais achetés	2.846	2.883	+ 37
Semences et plants	800	774	- 26
Fermage	3.726	3.887	+ 161
Autres charges	3.570	4.473	+ 903
<b>Sous-total</b>	<b>10.942</b>	<b>12.017</b>	<b>+ 1.075</b>
<b>Total des charges</b>	<b>54.839</b>	<b>57.966</b>	<b>+ 3.127</b>
<u>Résultats :</u>			
Profit (+) ou Perte (-)	- 2.237	- 792	+ 1.445
Revenu du travail familial	19.153	21.138	+ 1.985
Revenu du travail	19.649	21.580	+ 1.931

Source : Institut Economique Agricole, Belgique

Tableau A 22 - Produit net de l'agriculture au coût des facteurs  
et revenu agricole au Luxembourg  
 (1969 et 1970)

Intitulé	(en mio Flux)	
	1969	1970 (prev.)
Produit net de l'agriculture au coût des facteurs	1.099,3	1.075,1
Rémunération de la main-d'oeuvre salariée	- 92,0	- 92,0
Loyers payés	- 118,7	- 120,0
Intérêts des dettes	- 30,0	- 30,0
Revenu agricole	858,6	833,1
Transfert de capital (intérêts capitalisés)	+ 32,4	+ 30,0
Transfert de capital (compensations CEE pour les céréales)	+ 20,7	-
Revenu agricole effectif	911,7	863,1
Revenu agricole effectif par exploitation de plus de 2 ha (x 1000 Flux)	136,1	134,2

Source : Rapport sur l'agriculture et viticulture 1969/70 - Ministère de l'Agriculture et de la Viticulture (15.12.1970)

**TABEAU B1 : Quelques caractéristiques des différentes catégories d'exploitations agricoles dans la CEE**

(1966-1967)

Caractéristiques	Exploitations dont le chef d'exploitation est en même temps exploitant (1)				Expl. dont le chef d'expl. n'est pas en m temps exploit.	Total
	Chefs d'expl. sans activités secondaires	Chefs d'expl. avec activités secondaires > $\frac{1}{2}$ temps trav.	Chefs d'expl. av. act. second. < $\frac{1}{2}$ temps de travail	I + III		
	Cat I	Cat. II	Cat. III		Cat. IV	1+2+3+5
	1	2	3	4	5	6
nombre d'exploitations (en 1.000) en %	4.387,8 68,5	1.305,3 20,4	359,9 5,6	4.747,7 74,1	352,6 5,5	6.405,6 100
SAU (en 1.000 ha) en %	50.991,0 78,8	4.749,8 7,3	2.821,0 4,4	53.812,0 83,2	6.119,5 9,5	64.681,3 100
SAU/exploitation (en ha)	11,6	3,6	7,8	11,37	17,3	10,1
Nbre d'UTA (en 1000) en %	7.972,0 78,8	935,8 9,2	545,1 5,4	8.517,1 84,2	659,8 6,6	10.112,7 100
Nbre d'UTA/exploit. ha SAU/UTA	1,81 6,4	0,72 5,1	1,51 5,2	1,80 6,3	1,83 9,3	1,53 6,4
PSN(en Mrd. UC) val. abs. en %	19,5 80,0	2,2 9,0	1,2 5,0	20,7 85,0	1,7 6,0	24,6 100
PSN/expl.(en UC)	4.444,0	1.664,0	3.204,0	4.350,0	4.945,0	3.835,0
PSN /ha (en UC)	382,0	457,0	409,0	384,0	285,0	380,0
PSN /UTA (en UC)	2.445,0	2.320,0	2.200,0	2.370,0	2.640,0	2.430,0

(1) CATEGORIE I : chefs d'exploitation non occupés en dehors de l'agriculture

CATEGORIE II : chefs d'exploitation occupés en dehors de l'agriculture pour plus de la moitié du temps de travail

CATEGORIE III : chefs d'exploitation dont les activités principales sont agricoles et qui sont occupés en dehors de l'agriculture pour moins de la moitié du temps de travail.

(2) PSN : produit standard net.

Source pour tous les tableaux de la partie B: C.S.C.E.- Enquête sur la structure des exploitations agricoles- Résultats récapitulatifs: Communauté, Etats membres; et élaborations spécifiques sur base de cette enquête.

TABLEAU B 2 : Importance de l'exploitation familiale dans la CEE

(1966-1967)

Catégories <sup>(1)</sup> Caractéristiques	Exploitations exclusivement familiales	Expl.fam. av. occasion.m.o. non familiale	Expl.famil.av. régul. m.o. non familiale	Exploit. avec essent. m.o. non familiale
	A	B1	B2	C
Nombre d'exploitations (en 1.000)	3.786,4	1.598,4	229,1	447,5
en % du nombre total des expl.	59,1	25,0	3,6	7,0
SAU (en 1.000 ha)	28.194,8	14.592,0	7.077,3	9.436,9
en % de la superficie totale	43,6	22,6	10,9	14,6
Superf. moyenne par expl.(en ha)	7,44	9,12	30,88	21,08
Nbre total d'UTA (en 1.000)	5.270,9	2.330,3	669,2	1.002,3
en % du nbre total d'UTA	53,6	23,7	6,8	10,2
Nbre moyen d'UTA par exploitation	1,39	1,45	2,92	2,23
Ha de SAU par UTA	5,3	6,3	10,6	9,4
Nbre d'UTA âgées de + 50 ans, %	79	69	43	13
Nbre d'UTA féminines, en %	38	37	29	20
PSN <sup>(3)</sup> /expl. (en UC)	2.753	3.520	10.835	8.590
PSN/UTA (en UC)	1.978	2.414	3.720	3.835

(1) CATEGORIE A : exploitations avec exclusivement main-d'oeuvre familiale

CATEGORIE B1: exploitations avec essentiellement main-d'oeuvre familiale et occasionnellement main-d'oeuvre non familiale

CATEGORIE B2: exploitations avec essentiellement main-d'oeuvre familiale, mais aussi régulièrement main-d'oeuvre non familiale

CATEGORIE C : exploitations avec essentiellement main-d'oeuvre non familiale

(2) UTA : unité-travail-année. On entend par unité-travail-année, l'activité d'une personne qui travaille pour l'exploitation agricole pendant au moins 2400 heures, ou le nombre correspondant de journées par an.

(3) PSN : produit standard net

TABLEAU B 3 : Superficie et effectif en main-d'oeuvre dans les exploitations de catégorie I (Vollerwerbsbetriebe) dans les Etats membres

(1966/67)

Critères	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxemb.	CEE
Superf.moyenne/expl.	13,5	19,2	6,2	10,7	9,1	17,1	11,6
Nbre moyen d'UTA/expl.	2,2	1,9	1,6	1,6	1,5	2,1	1,8
Nbre moyen d'ha/UTA	6,1	10,1	3,9	6,7	6,1	8,0	6,4

**TABLEAU B 4 : Pourcentage des chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans, leur succession <sup>(1)</sup>, et la superficie utilisée dans les Etats membres**

Etats membres	Nombre de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans dont les activités principales sont agricoles, en % des chefs d'exploitation de la même catégorie (I+III), et superficie agricole utilisée			Nombre de chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans dont les activités principales sont agricoles et qui n'ont pas de successeur, en % des chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans de cette catégorie et sup.agr.utilisée		
	Nombre de chefs d'exploitation, en %	Superficie agricole		Nombre de chefs d'exploitation, en %	Superficie agricole	
		X 1000 Ha	en % du total CEE		X 1000 Ha	en % du total CEE
Allemagne	55	4.782,7	7,4	68	2.340,3	3,6
France	59	12.385,4	19,1	74	6.675,9	10,3
Italie	71	8.522,5	13,2	74	4.789,9	7,4
Pays-Bas	56	1.029,8	1,6	68	527,5	0,8
Belgique	56	657,3	1,0	80	371,9	0,6
Luxembourg	60	76,2	0,1	68	37,5	0,06
CEE	64	27.453,9	42,4	73	14.743,0	22,8

(1) La situation décrite ci-dessous en matière de succession n'est pas un résultat direct de l'enquête communautaire sur les structures agricoles. Les chiffres donnés ci-dessous ont été obtenus à partir de l'analyse de la main-d'oeuvre présente sur les exploitations.

Les exploitations ayant un successeur sont définies ci-dessous comme des exploitations sur lesquelles est présente au moins une personne active familiale masculine âgée d'au moins 10 ans de moins que le chef d'exploitation et travaillant sur l'exploitation plus de la moitié de son temps. Ceci signifie que, en pratique, les exploitations comptant moins de 1,5 UTA ne répondent pas à cette définition et de ce fait, ne sont pas en général inclus dans le chiffre des exploitations ayant un successeur.

(2) Explication des catégories : voir note 1 du tableau B 1

TABLEAU B 5 : Répartition du nombre des exploitations selon l'âge de l'exploitant dans la CEE

(1966-1967)

Etats membres	Catégorie I (1)				Catégorie II (1)				Catégorie III (1)						
	Nombre d'exploitations	en %			Nombre d'exploitations	en %			Nombre d'exploitations	en %					
		total classes âge	< 55 ans	55-64 ans		> 64 ans	total classes âge	< 55 ans		55-64 ans	> 64 ans	total classes âge	< 55 ans	55-64 ans	> 64 ans
Allemagne	740.686	100	52	30	18	315.793	100	67	28	5	101.973	100	67	26	7
France	1.349.541	100	49	30	21	251.086	100	68	27	5	62.813	100	66	28	6
Italie	1.669.148	100	39	32	29	636.501	100	65	26	8	162.632	100	62	28	10
Belgique	140.230	100	56	27	17	51.299	100	71	24	5	21.583	100	55	26	19
Luxemb.	7.399	100	43	30	27	1.152	100	66	28	6	287	100	29	46	25
Pays-Bas	1.80.772	100	56	24	20	49.521	100	67	26	7	10.868	100	29	46	25
CEE	4.387.776	100	46	30	24	1.305.352	100	67	26	7	339.893	100	64	27	9

(1) Explication des catégories : voir note 1 du tableau B1

TABLEAU B 6 : Quelques caractéristiques essentielles des exploitations dont le chef, âgé de plus de 50 ans, a un successeur (A) et pas de successeur (S) (1966-1967)

Caractéristiques	Sit. en mat. de succés. (A)	Catégorie I (3)			Catégorie II (3)			Catégorie III (3)					
		classes d'âge			classes d'âge			classes d'âge					
		50-54	55-64	> 64	Totaal	50-54	55-64	> 64	Totaal	50-54	55-64	> 64	Totaal
Nombre d'expl. (x 1000)	A S A + S	128,1 324,5 452,6	393,6 940,7 1334,3	260,2 800,3 1060,5	781,8 2065,6 2847,4	9,1 173,1 182,2	15,6 329,3 344,9	3,9 84,2 88,1	28,6 586,6 615,2	7,2 37,9 45,1	16,8 80,5 97,3	5,2 27,2 32,4	29,3 145,6 174,9
Total de la SAU (en 1.000 ha)	A S A + S	2253,0 3053,8 5316,8	6783,3 7223,9 14007,2	3281,4 3699,3 6980,7	12317,7 13907,0 26304,7	63,6 558,4 622,0	131,1 1059,2 1200,3	37,9 324,1 362,0	232,6 1951,7 2184,3	103,1 208,5 311,7	232,9 424,2 657,1	57,3 122,3 179,6	393,4 755,1 1148,5
Moy. de la sup. agr. par expl. (en ha)	A S	17,5 9,4	17,2 7,6	12,6 4,6	15,7 6,7	6,9 3,2	8,3 3,2	9,7 3,8	8,1 3,3	14,2 5,5	13,8 5,2	11,0 4,4	13,4 5,1
Nbre total d'UTH (en 1.000)	A S A + S	358,7 524,9 883,6	1125,9 1360,4 2486,3	669,8 814,7 1484,5	2154,4 2700,0 4854,4	12,6 113,8 126,4	24,9 213,1 238,0	6,5 54,2 60,7	44,0 381,0 425,0	16,9 48,1 65,0	41,6 100,9 142,5	12,1 28,5 40,6	70,6 177,5 248,2
Nbre moyen UTA par expl. (1)	A S	2,8 1,6	2,8 1,4	2,5 1,0	2,7 1,3	1,3 0,6	1,5 0,6	1,6 0,6	1,5 0,6	2,3 1,2	2,4 1,2	2,3 1,0	2,4 1,2
Nbre d'expl. dont le PSN est - 2500 UC (2)	A S A + S	29,7 179,2 208,9	89,1 617,8 706,9	103,9 681,8 785,6	222,7 1478,8 1701,5	6,5 157,6 164,1	9,6 301,7 311,3	2,3 72,8 78,1	16,4 515,2 531,6	2,6 27,7 30,3	5,5 62,2 67,7	2,3 23,3 25,6	10,4 113,1 123,5
Nbre d'expl. dt le PSN est inf. à 2500 UC, en %	A S	23,2 55,2	22,6 65,6	39,9 85,1	28,4 71,5	71,1 91,0	61,3 91,6	59,9 90,0	64,2 91,2	35,7 73,1	32,8 77,2	43,8 85,4	35,5 77,7
Nbre d'expl. avec vaches (en 1.000)	A S A + S	102,2 124,8 227,0	313,6 530,7 844,3	192,4 330,7 523,1	608,2 1056,2 1664,4	5,0 50,3 55,3	9,7 94,5 104,2	2,1 16,8 18,9	16,8 161,6 178,4	5,3 18,6 23,9	12,4 39,4 52,8	3,6 11,2 14,8	21,3 62,8 91,1
Nbre total de vaches (en 1.000)	A S A + S	912,5 1180,7 2093,2	2705,6 2598,7 5304,3	1324,1 1010,6 2334,7	4943,2 4790,0 9733,2	22,6 140,4 163,0	48,7 260,4 309,3	11,1 54,0 65,1	82,5 454,8 537,3	37,9 80,3 118,2	96,1 157,5 253,6	25,7 36,8 62,5	159,7 274,5 434,3
Nbre moyen de vaches par exploitation	A S	8,9 6,1	8,6 4,9	6,9 3,1	8,1 4,5	4,5 2,8	5,0 2,9	5,4 3,2	4,9 2,8	7,2 4,3	7,7 4,0	7,1 3,3	7,5 3,9

(1) UTA = unité-travail-année ;  
(2) PSN = produit standard net

3) voir note 1 du tableau BI

4) voir note 1 du tableau B 4

**TABLEAU B 7 : exploitations avec bétail laitier, cheptel laitier et nombre de vaches à lait par exploitation dans la CEE**

(1966/1967)

Catégories <sup>(1)</sup> Caractéristiques	I	II	III	I + III	IV	Total 1+2+3+5
	1	2	3	4	5	6
Nombre total d'exploitations (en 1.000)	4.387,2	1.305,3	359,9	4.747,1	352,6	6.405,6
Nombre d'exploitations avec bétail laitier (en 1.000)	2.743,5	418,8	206,3	2.949,8	146,5	3.515,1
en pourcentage du total	62,5	32,0	57,3	62,3	41,0	54,0
Total du cheptel laitier (en 1.000)	19.333,2	1.311,2	1.106,2	20.439,4	1.182,6	22.933,8
en pourcentage	84,3	5,7	4,8	89,1	5,2	100
Nbre de vaches par expl.	7,0	3,1	5,4	6,9	8,1	6,5

(1) CATEGORIE I : chefs d'exploitation non occupés en dehors de l'agriculture

CATEGORIE II : chefs d'exploitation occupés en dehors de l'agriculture pour plus de la moitié du temps de travail.

CATEGORIE III : chefs d'exploitation dont les activités principales sont agricoles et qui sont occupés en dehors de l'agriculture pour moins de la moitié du temps de travail

**TABLEAU B 8 : Cheptel laitier et position relative des petites exploitations dans les Etats membres**

(1966-1967)

Etat membre	Cheptel laitier en %	Répartition des exploitations avec bétail laitier entre les classes de grandeur en %			
		Tot.expl.avec bétail laitier	Expl.avec 1 à 5 vaches à lait	Expl.avec 1 à 9 vaches à lait	Expl.avec 1 à 14 vaches à lait
Allemagne	26,0	100	56,3	81,9	93,7
France	41,8	100	40,2	67,4	87,0
Italie	19,8	100	82,6	92,8	96,4
Belgique	4,6	100	47,1	70,9	87,7
Luxembourg	0,3	100	37,8	62,5	83,7
Pays-Bas	7,5	100	27,1	45,2	67,5
CEE	100	100	57,6	78,6	91,0

**TABLEAU B 9 : Nombre d'exploitations avec bétail laitier et bétail à l'engrais âgé de plus d'un an selon les classes de grandeur**

(1966-1967)

Classes de grandeur	Bétail laitier				Bétail à l'engrais âgé de plus d'un an			
	Nbre d'exploitat.		Nbre d'animaux		Nbre d'exploitation		Nbre d'animaux	
	(x1000)	en %	(x1000)	en %	(x1000)	en %	(x1000)	en %
1	417,0	11,9	417,0	1,8	284,5	27,4	284,5	5,4
2	603,2	17,1	1206,4	5,3	228,0	21,9	456,0	8,6
3 - 5	1005,0	28,6	3904,1	17,0	271,7	26,1	1024,3	19,3
6 - 9	736,1	20,9	5328,3	23,2	123,4	11,9	878,1	16,5
10 - 14	438,6	12,5	5056,6	22,1	65,1	6,3	743,2	14,0
15 - 19	167,0	4,8	2754,7	12,0	27,4	2,6	449,6	8,5
20 - 29	104,5	3,0	2392,0	10,4	22,3	2,1	510,2	9,6
30 - 49	35,1	1,0	1236,2	5,4	11,6	1,1	419,2	7,9
50 - 99	7,5	0,2	469,3	2,1	4,7	0,4	298,9	5,6
99	1,1	0	169,2	0,7	1,5	0,2	247,8	4,6
Total	3515,1	100	22933,8	100	1040,2	100	5311,8	100

TABLEAU B 10 : Cheptel à l'engrais et position relative des petites exploitations dans les Etats membres  
(1966-1967)

Pays	Nbre de bovins de boucherie âgés de + 1 an en %	Répartition des exploitations avec bétail de boucherie âgé de plus de 1 an selon les classes de grandeur, en %			
		Tot. des expl. av. bétail à l'engrais	Expl. avec 1 à 5 bovins à l'engrais	Expl. avec 1 à 9 bovins à l'engrais	Expl. avec 1 à 14 bovins à l'engrais
Allemagne	25,1	100	83,5	93,4	97,0
France	50,1	100	64,3	79,2	89,1
Italie	16,1	100	84,0	92,2	96,0
Belgique	5,4	100	72,6	87,3	93,8
Luxembourg	0,4	100	67,4	85,3	94,2
Pays-Bas	2,9	100	76,1	88,4	94,2
CEE	100	100	75,4	87,3	93,5

TABLEAU B 11 : Nombre d'exploitations avec porcs à l'engrais et autres porcs pesant plus de 20 kg (1956-1967)

Etat membre	Nombre de porcs vendus par an (supérieur à 30 )															
	30 - 99				99 - 499				7 500				TOTAL			
	Nombre d'expl.		Nbre de porcs		Nbre d'exploit.		Nbre de porcs		Nbre d'exploit.		Nombre de porcs		Nbre d'expl.		Nbre de porcs	
	x 1000	en %	x 1000	en %	x 1000	en %	x 1000	en %	x 1000	en %	x 1000	en %	x 1000	en %	x 1000	en %
Allemagne	118,7	79,7	5.806,8	48,2	28,7	19,3	4.997,7	41,5	1,5	1,0	1.237,3	10,3	149,0	100	12.041,8	100
France	57,1	74,4	2.745,7	36,0	18,0	23,4	3.217,8	42,2	1,6	2,2	1.670,7	21,8	76,7	100	7.634,2	100
Italie	10,0	64,6	467,4	17,9	4,4	28,5	921,8	35,3	1,1	6,9	1.222,3	46,8	15,4	100	2.611,5	100
Belgique	13,0	70,3	655,6	34,1	5,2	27,9	903,2	47,0	0,3	1,8	361,8	18,7	18,5	100	1.920,6	100
Luxemb.	0,8	83,1	36,3	49,5	0,2	15,7	29,3	39,6	0,01	1,1	7,8	9,3	1,0	100	73,4	100
Pays-Bas	20,9	52,9	1.232,0	23,5	17,6	44,6	3.399,4	53,9	1,0	2,5	689,5	12,9	39,6	100	5.320,9	100
CEE	220,5	73,5	10.943,8	37,0	74,1	24,7	13.469,2	45,5	5,5	1,8	5.190,0	17,5	300,2	100	29.603,0	100

**TABLEAU B 12 : Récapitulation des principales caractéristiques des exploitations agricoles dans les Etats membres**

1966-1967

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	CEE
Nbre d'exploit. (x1000)	1.246	1.709	2.980	247	215	8,6	6.406
SAU (x1000ha)	12.678	30.115	17.928	2.232	1.593	134	64.681
Nbre d'UB (1) (x1000)	15.595	21.192	10.535	4.227	2.950	163	54.662
PSN total (mio UC)	5.344	9.567	6.816	1.483	878	50	24.137
SAU/exploitation (ha)	10,2	17,6	6,0	9,0	7,4	15,6	10,1
UB/exploitation (UB)	12,5	12,4	3,5	17,1	13,7	18,9	8,5
UTA/exploit. (UTA)(2)	1,82	1,73	1,33	1,34	1,22	1,93	1,53
PSN/exploitation (UC)	4.288	5.598	2.286	6.001	4.085	5.815	3.768
UTA/100 ha de SAU (UTA)	17	9	22	14	16	12	15
CV/100 ha de SAU(3)(CV)	226	101	90	136	164	180	125
UB/100 ha de SAU (UB)	123	70	58	189	185	121	84
prairies, pâturages, alpages, % de la SAU (%)	41	40	30	57	47	48	38
Sup.fourragère/100 UBL(ha) (4)	61	100	97	49	39	64	82
PSN/ha de SAU ( UC)	421	317	380	664	550	373	373
PSN/UTA (UC)	2.349	3.234	1.706	4.461	3.336	2.998	2.453
UTA + 50 ans (5) (% UTA)tot.	78	60	65	47	63	83	66
Chefs d'expl.av.formation (% chefs d'exploitation)(6)	14	.	.	7	1	1	3
Expl.av.compt. (% expl).	8	10	10	87	6	9	12
M.o. fem. (% Nbre UTA tot)	45	34	32	16	32	37	35
M.o.rég. (% nbre UTA tot)(7)	96	96	78	95	97	98	88
Expl.utilisant des entrep. de travaux agri. (% expl)	34	56	44	78	55	-	47
Expl.affiliées aux coop. agr. (% expl)	76	83	12	79	22	92	46
Expl. avec liaisons contrac- tuelles (% expl)	15	14	14	25	20	1	15

(1) L'unité-bétail (UB) correspond à un animal dont les besoins énergétiques annuels s'élèvent à 3000 unités fourragères de 1650 Kcal (par ex. 1 vache laitière = 1UB)

(2) On entend par unité-travail-année, l'activité d'une personne qui travaille pour l'exploitation agricole pendant au moins 2400 heures, ou le nombre correspondant de journées par an

(3) La force de traction présente sur l'exploitation, exprimée en Cheveux-Vapeur (CV)

(4) Superficie fourragère rapportée aux animaux ruminants présents

(5) Proportion des UTA fournies par des personnes âgés de plus de 50 ans (familiales)

(6) Proportion de chefs d'exploitation ayant une formation agricole secondaire et supérieure

(7) Proportion des UTA de la main-d'oeuvre (familiale et non familiale) occupée régulièrement sur l'exploitation

TABLEAU C 1 (1) - EVOLUTION DES SUPERFICIES RECOLTEES, DU RENDEMENT ET DE LA PRODUCTION DES  
DIFFERENTES CATEGORIES DE CEREALES DANS LES ETATS MEMBRES  
(1968 - 1970)

Produits	Pays	Superficie (1.000 ha)			Rendement (100 kg/ha)			Production (1.000 t)		
		1968	1969	1970	1968	1969	1970	1968	1969	1970
<u>Froment tendre</u>	Allemagne	1.464	1.494	1.493	42,3	40,2	37,9	6.198	6.000	5.662
	France	3.984	3.908	3.597	36,9	36,1	34,7	14.682	14.118	12.468
	Italie	2.811	2.692	2.551	26,8	25,6	27,3	7.525	6.899	6.957
	Pays-Bas	153	155	142	44,3	43,6	45,2	679	677	643
	Belgique	207	204	189	41,3	38,2	39,0	855	779	735
	Luxembourg	15	14	11	30,0	34,5	25,5	45	47	28
	C.E.E.	8.634	8.467	7.983	34,7	33,7	33,2	29.984	28.520	26.493
<u>Froment dur</u>	France	106	126	163	28,5	27,0	27,9	303	341	454
	Italie	1.469	1.526	1.587	14,5	17,3	16,8	2.130	2.638	2.673
	C.E.E.	1.575	1.652	1.750	15,4	18,1	17,9	2.433	2.979	3.127
<u>Seigle</u>	Allemagne	962	873	865	33,1	33,1	30,8	3.189	2.889	2.665
	France (2)	163	154	142	20,1	20,1	21,2	327	309	302
	Italie	42	38	35	18,0	18,6	19,4	75	71	69
	Pays-Bas	75	62	57	31,9	33,4	30,4	239	207	172
	Belgique	27	22	21	32,0	32,7	30,8	87	73	65
	Luxembourg	2	1	1	26,9	32,0	23,9	6	4	3
	C.E.E.	1.271	1.151	1.121	30,9	30,9	29,2	3.924	3.553	3.275
<u>Orge</u>	Allemagne	1.330	1.387	1.475	37,4	37,0	32,2	4.974	5.130	4.754
	France	2.781	2.859	2.929	32,9	33,1	27,3	9.139	9.452	8.009
	Italie	175	175	180	14,7	16,7	17,5	258	292	315
	Pays-Bas	107	99	105	36,4	39,3	31,9	389	389	334
	Belgique	154	155	170	37,4	35,9	31,0	574	557	527
	Luxembourg	14	16	18	33,0	33,5	24,5	47	53	44
	C.E.E.	4.562	4.690	4.877	33,7	33,8	28,7	15.383	15.874	13.983

(1) Tableau Annexe I (pages I09 et I10) du rapport I970

(2) Seigle d'hiver uniquement

TABLEAU C 1 (suite)

Produits	Pays	Superficie (1.000 ha)			Rendement (100 kg/ha)			Production (1.000 t)		
		1968	1969	1970	1968	1969	1970	1968	1969	1970
<u>Avoine</u>	Allemagne	821	860	825	35,2	34,6	30,1	2.893	2.976	2.484
	France	949	851	799	26,7	27,1	25,9	2.528	2.309	2.070
	Italie	323	312	303	12,1	15,7	16,1	390	491	486
	Pays-Bas	76	82	55	42,1	39,1	36,8	318	322	201
	Belgique	87	84	73	36,1	33,6	27,0	315	283	196
	Luxembourg	13	14	13	30,0	31,5	23,0	40	44	29
C.E.E.	2.269	2.203	2.067	28,6	29,2	26,4	6.485	6.425	5.466	
<u>Maïs</u>	Allemagne	58	81	99	49,2	49,2	50,9	287	400	507
	France	1.022	1.184	1.489	52,6	48,4	49,8	5.379	5.723	7.420
	Italie	967	1.000	(1.027)	41,3	45,1	(46,7)	3.991	4.506	(4.801)
	Belgique	1	1	2	45,0	47,8	47,5	3	4	9
C.E.E.	2.048	2.266	(2.617)	47,2	46,9	(48,7)	9.660	10.633	(12.737)	
<u>Autres Céréales</u> (3)	Allemagne	450	457	426	33,9	33,5	26,9	1.527	1.535	1.144
	France	280	271	247	28,1	28,8	26,0	789	777	643
	Italie	12	11	/11/	25,0	26,4	/24,2/	30	29	/27/
	Pays-Bas	9	6	3	31,1	33,3	26,7	28	20	8
	Belgique(4)	10	10	12	37,0	38,0	27,5	37	38	33
	Luxembourg	2	2	2	30,0	35,0	25,0	8	7	5
	C.E.E.	763	757	/701/	31,6	31,8	/26,5/	2.419	2.406	/1.860/
<u>Céréales totales</u> (sans riz)	Allemagne	5.086	5.152	5.184	37,5	36,7	33,4	19.069	18.931	17.297
	France	9.284	9.352	9.366	35,7	35,3	33,5	33.148	32.028	31.366
	Italie	5.799	5.754	/5.694/	24,8	25,9	/26,2/	14.399	14.925	/15.327/
	Pays-Bas	420	405	361	39,4	39,9	37,6	1.654	1.615	1.359
	Belgique	486	477	466	38,5	36,4	33,6	1.872	1.736	1.565
	Luxembourg	48	47	45	30,8	33,1	24,0	147	155	109
C.E.E.	21.122	21.186	/21.117/	33,3	33,2	/31,7/	70.289	70.390	/67.023/	

(3) Y compris le méteil (sans riz)

(4) Y compris seigle de printemps

/ estimation de l'O.S.C.E.; ( ) données incertaines ou estimées

SOURCE : O.S.C.E. (production végétale)

TABLEAU C 2<sup>(1)</sup> - EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE CEREALES

DANS LA CEE DANS SON ENSEMBLE (2)

(1966/67 - 1969/70)

(en 1.000 tonnes)

Postes du bilan	1966/67	1967/68	1968/69(3)	1969/70
Production utilisable	57.984	68.157	69.746	69.887
Stocks début campagne	11.685	10.547 (4)	10.094 (5)	12.567
Stocks fin campagne	10.198	14.153	12.567	8.598
Esportations	8.071	8.543	9.804	12.700
Importations	19.963	18.787	16.508	15.295
Utilisation intérieure totale	71.363	74.795	73.977	76.451
Semences	3.285	3.265	3.274	3.211
Alimentation animale	41.411	44.365	43.820	46.044
Pertes (marché)	378	381	352	350
Usages industriels	4.242	4.719	4.424	4.874
Consommation humaine :				
a) Equivalent céréales	22.047	22.065	22.107	21.972
b) kg/tête	89,9	89,1	88,7	87,3
Degré d'auto-alimentation (en %)	81	91	94	91

(1) Tableau 42 du rapport 1970

(2) Sans les échanges intra-CEE et sans le riz

(3) Campagne : 1.8. - 31.7.; excepté Allemagne : 1.7. - 30.6.

(4) Stock de maïs en France au 1<sup>er</sup> juillet 1967 et par conséquent différent du stock final 1966/67 au 30.9.1967

(5) Différence entre stock final 1967/68 et stock de début 1968/69 est à attribuer à un changement de la période de référence

SOURCE : O.S.C.E.

TABLEAU C 3 (1) - RELATION DES PRIX DE MARCHÉ AU PRIX D'INTERVENTION EN % (2) DES CÉREALES

(Août 1970 - Avril 1971)

Pays	Août 1970	Septembre 1970	Octobre 1970	Novembre 1970	Décembre 1970	Janvier 1971	Février 1971	Mars 1971	Avril 1971
FROMENT TENDRE									
Allemagne	102,7	104,2	105,0	104,9	105,6	107,0	107,5	105,7	104,1
France	107,0	109,5	108,8	110,0	110,6	108,9	107,8	105,6	104,8
Italie	106,6	111,6	111,7	112,9	113,8	114,4	115,1	114,2	113,6
Pays-Bas	109,0	109,9	108,3	109,1	110,9	110,0	107,5	105,5	105,9
Belgique	-	-	107,0	-	-	105,1	104,4	101,5	99,7
FROMENT DUR									
Italie	107,7	109,8	110,9	111,7	111,0	110,5	108,8	107,8	106,9
ORGE									
Allemagne	102,7	106,6	105,9	104,3	104,6	105,6	104,7	103,8	102,4
France	108,8	111,4	110,4	109,5	110,3	110,2	106,3	100,3	100,0
Pays-Bas	110,6	111,5	108,4	108,8	109,8	110,0	106,5	104,6	104,2
Belgique	-	114,3	112,2	110,2	111,4	108,2	105,7	99,4	98,6
SEIGLE									
Allemagne	101,8	102,6	104,4	104,9	104,8	104,9	105,1	104,7	104,1
Pays-Bas	102,7	104,5	104,1	104,3	105,6	105,6	104,7	102,9	102,3
MAÏS									
France	111,7	112,1	111,0	108,3	111,9	111,6	108,7	104,1	104,4
Italie	125,4	116,1	111,1	112,7	116,0	114,5	114,9	112,4	110,3

(1) Tableau 55 du rapport 1970

(2) Moyenne de prix constatés dans quelques centres de commercialisation représentatifs et corrigés en fonction de la qualité type

SOURCE: Prix de marché transmis par les Etats membres à la Commission

TABLEAU C 4 <sup>(1)</sup> - CEREALES: PRIX DE MARCHE - PRODUCTION INDIGENE

(1968/69 - août 1970/mars 1971)(2)

Pays	Produit	en monnaies nationales / 100 kg			
		1968/69	1969/70	août 1969/ mars 1970	août 1970/ mars 1971
<u>Allemagne</u>	Froment tendre	40.54	39.09	39.07	38.40
	Seigle	38.73	37.21	37.39	36.64
	Orge	34.99	34.73	35.01	34.31
	Avoine	32.72	33.31	31.95	32.59
	Maïs (3)	39.81	39.21	39.57	36.52
<u>France</u>	Froment tendre	48.00	49.85	47.85	52.18
	Seigle	x	42.48	42.48	47.42
	Orge	41.48	43.14	41.48	47.23
	Avoine	x	41.27	39.63	46.30
	Maïs	45.11	45.98	45.09	46.28
<u>Italie</u>	Froment tendre	6.047	6.354	6.215	6.806
	Seigle	5.716	5.829	5.767	5.836
	Orge	5.468	5.830	6.007	5.932
	Avoine	6.049	5.819	5.891	6.064
	Maïs	5.264	5.946	5.742	5.855
<u>Pays-Bas</u>	Froment tendre	36.03	38.35	37.42	38.21
	Seigle	32.35	33.31	33.11	33.79
	Orge	32.45	33.49	32.62	33.92
	Avoine	29.93	31.33	30.36	31.54
	Maïs (3)	35.61	35.96	35.48	34.64
<u>Belgique</u>	Froment tendre	494,4	514,6	498,7	522,1
	Seigle	445,7	448,8	445,7	468,7
	Orge	433,4	451,0	437,6	465,0
	Avoine	410,8	438,3	424,8	460,6
	Maïs (3)	516,4	524,9	517,6	516,1
<u>Luxembourg</u>	Froment tendre	523,6	523,6	522,5	522,5
	Seigle	483,0	483,0	481,9	481,9
	Orge	465,4	487,9	480,0	506,8
	Avoine	440,4	470,4	461,3	493,1
	Maïs (3)	536,3	545,4	550,6	548,8

(1) Tableau Annexe III (page 112) du rapport 1970

(2) Moyenne arithmétique

(3) Maïs importé

**SOURCE** : Allemagne : Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten  
 France : Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC)  
 Italie : Ministero dell'Agricoltura e della Foreste (Minagrin)  
 Pays-Bas : Hovakker  
 Belgique : Ministerie van Economische Zaken en Energie  
 Luxembourg: Ministère de l'Agriculture (Agrim)

TABLEAU C 5 (1) - PRIX REÇUS PAR LES PRODUCTEURS DE CERTAINES CÉRÉALES DANS LES PAYS DE LA CEE  
(1968/69 - 1969/70)

Produit	(en U.C./100 kg)											
	Allemagne		France		Italie		Pays-Bas		Belgique		Luxembourg	
	68/69	69/70 (2)	68/69	69/70 (2)	68/69	69/70	68/69	69/70	68/69	69/70	68/69	69/70
Froment tendre	9.763	9.813(a)	8.758	8.858(a)	10.061	10.546	9.710	9.710	9.500	9.420	9.320	.
		10.724(b)		7.873(b)					8.260	8.160	8.240	.
Seigle	9.100	9.213(a)	8.266	8.005(a)	9.330	9.626	9.517	8.467	8.300	8.420	-	-
		10.068(b)		7.115(b)					7.500	7.960	-	-
Orge	9.240	9.260(a)	7.940	8.179(a)	9.584	9.440	8.909	8.398				
		10.120(b)		7.270(b)								
Avoine	8.478	8.390(a)	6.949	7.533(a)	8.960	9.072	8.356	7.749				
		9.169(b)		6.696(b)								

(1) Tableau Annexe II (page 111) du rapport 1970

(2) 1969/70 taux de change :

Allemagne : (a) 1 DM = 0.25 u.c. (b) 1 DM = 0.273224 u.c. (valable à partir du 27.10.69)

France : (a) 1 FF = 0.20255 u.c. (b) 1 FF = 0.180044 u.c. (valable à partir du 11.8.69)

SOURCE : CEE Informations

TABLEAU C 9 (suite)

- Produits - Destination - Années	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
<u>Céréales totales</u> (sans le riz)						
C.E.E. : 1968/69	81,303	5.932.807	6.401	648.352	437.983	7.106.846
1969/70	209.704	5.394.751	6.341	938.163	695.493	7.244.452
1.8.69-28.2.70	37.676	3.252.182	3.428	592.032	303.998(2)	4.189.316
1.8.70-28.2.71	45.938	2.344.737	1.386	743.733(3)	328.325(2)	3.464.119
Pays tiers :						
1968/69	273.630	5.202.871	29.616	397.740	39.369	5.943.226
1969/70	2.464.449	5.214.913	638.267	420.619	101,664	8.839.912
1.8.69-28.2.70	1.057.633	3.065.934	35.829	312.796	50.343(2)	4.522.535
1.8.70-28.2.71	370.473	1.242.852	206.406	79.241	7.412(2)	1.906.384

(1) Tableaux 48 et 49 du rapport 1970 (3) sans les échanges avec UEBl pour janvier et février 1971

(2) août - décembre (4) froment dur inclu

SOURCE : Informations des Etats membres

TABLEAU C 6<sup>(1)</sup> - CEREALES PORTEES A L'INTERVENTION DANS LES ETATS MEMBRES

(1968/69 - août 1970/11 mai 1971)

(en tonnes)

Céréale	Pays	1968/69	1969/70	Août 1969/ 11 mai 1970	Août 1970/ 11 mai 1971
<u>Froment tendre</u>	Allemagne	1.983.089	979.480	979.480	14.826
	France	649.904	12.850	12.850	-
	Italie	888.715	361.700	-	-
	Pays-Bas	105.018	8.883	8.883	-
	Belgique	220.419	19.656	19.656	-
	Total CEE	3.847.145	1.382.569	1.020.869	14.826
<u>Seigle</u>	Allemagne	357.040	360.551	350.626	131.663
	France	3.335	950	900	-
	Pays-Bas	570	7.619	7.619	-
	Total CEE	360.945	369.120	359.145	131.663
<u>Orge</u>	Allemagne	478.373	227.495(2)	217.658	118.765(3)
	France	175.738	3.500	3.500	9.000
	Pays-Bas	15.448	11.323	11.323	-
	Belgique	11.091	-	-	-
	Total CEE	680.650	242.318	232.481	127.765
<u>Froment dur</u>	France	-	-	-	1.320
	Italie	12.810	14.400	-	-
	Total CEE	12.810	14.400	-	1.320
<u>Total Céréales</u>	Allemagne	2.818.502	1.567.526	1.547.764	265.254
	France	828.977	17.300	17.250	10.320
	Italie	901.525	376.100	-	-
	Pays-Bas	121.036	27.825	27.825	-
	Belgique	231.510	19.656	19.656	-
	Total CEE	4.901.550	2.008.407	1.612.495	275.574

(1) Tableau 56 du rapport I970

(2) dont 8.337 tonnes de la récolte 1970

(3) dont 10.134 tonnes orge de printemps

SOURCE : Informations des Etats membres

TABLEAU C 7 (1) - DENATURATION DE FROMENT TENDRE  
(1968/69 - août 1970/mars 1971)

Etat membre	(en tonnes)			
	1968/69	1969/70	août 1969/ 31 mars 1970	août 1970/ 31 mars 1971 (2)
Allemagne	193.715	1.213.455	786.303	910.887
France	1.242.670	1.988.738	1.312.120	1.272.670
Italie	-	-	-	-
Pays-Bas	228.652	646.547	465.563	350.705
Belgique	206.035	455.787	305.623	232.978
Luxembourg	4.518	9.735	5.869	5.039
Total CEE	1.875.590	4.314.262	2.875.478	2.772.279

(1) Tableau 43 du rapport 1970

(2) Chiffres provisoires

SOURCE : Informations des Etats membres

TABLEAU C 8 (1) - IMPORTATIONS DE CEREALES (SANS LE RIZ) DES ETATS MEMBRES PAR ZONES DE PROVENANCE (5)

(1968/69 - 1.8.1970/28.2.1971)

(en tonnes)

- Produits - Provenance - Années	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
<b>Froment tendre</b>						
C.E.E. :						
1968/69	1.424.385	2.774	107.022	709.382	302.118	2.545.681
1969/70	940.724	374	103.358	918.910	676.451	2.639.817
1.8.69-28.2.70	721.800	175	78.383	473.077 <sup>(3)</sup>	215.284 <sup>(2)</sup>	1.488.719
1.8.70-28.2.71	385.430	616	77.248	273.112 <sup>(4)</sup>	335.560 <sup>(2)</sup>	1.071.966
Pays tiers :						
1968/69	764.688	251.921	492.299	551.657	440.619	2.501.184
1969/70	562.134	176.890	409.474	590.121	429.914	2.168.533
1.8.69-28.2.70	295.220	138.942	314.564	427.476	245.808 <sup>(2)</sup>	1.422.010
1.8.70-28.2.71	968.865	117.134	326.735	591.254	229.774 <sup>(2)</sup>	2.233.762
<b>Froment dur</b>						
C.E.E. :						
1968/69	1.709	529	53.046	7.233	45.856	108.373
1969/70	279	20	16.867	15.594	55.799	88.559
1.8.69-28.2.70	165	20	10.439	30.859	37.919 <sup>(2)</sup>	79.402
1.8.70-28.2.71	336	21	1.538	-	13.394 <sup>(2)</sup>	15.289
Pays tiers :						
1968/69	317.540	342.430	932.415	23.343	26.937	1.642.665
1969/70	240.428	287.557	699.911	44.070	22.589	1.294.555
1.8.69-28.2.70	179.731	200.684	437.222	35.081	19.171 <sup>(2)</sup>	871.889
1.8.70-28.2.71	255.396	200.757	454.032	-	13.512 <sup>(2)</sup>	923.697
<b>Seigle</b>						
C.E.E. :						
1968/69	63.987	149	31	1.374	6.961	72.502
1969/70	82.189	132	241	442	6.105	89.109
1.8.69-28.2.70	65.346	131	176	281	2.542 <sup>(2)</sup>	68.476
1.8.70-28.2.71	9.136	6.484	99	2.139 <sup>(3)</sup>	2.167 <sup>(2)</sup>	20.025
Pays tiers :						
1968/69	2.715	-	26	34.350	3.756	40.847
1969/70	43.570	353	221	27.463	4.420	76.027
1.8.69-28.2.70	17.215	110	221	24.904	1.589 <sup>(2)</sup>	44.039
1.8.70-28.2.71	10.333	374	90	18.812	810 <sup>(2)</sup>	30.419

TABLEAU C8 (suite)

- Produits - Provenance - Années	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
<b>Orge</b>						
C.E.E. : 1968/69	1.061.339	2.473	260.482	194.892	544.783	2.063.969
1969/70	924.748	1.550	267.628	176.633	658.381	2.028.940
1.8.69-28.2.70	445.092	1.023	240.110	95.171	298.879(2)	1.080.275
1.8.70-28.2.71	420.937	661	38.818	49.665(3)	317.593(2)	827.674
Pays tiers : 1968/69	377.312	511	709.209	9.542	12.970	1.109.544
1969/70	503.657	432	722.715	2.571	16.408	1.245.783
1.8.69-28.2.70	250.335	162	409.865	1	2.789(2)	663.152
1.8.70-28.2.71	964.251	1.241	683.121	34.764	113.784(2)	1.797.161
<b>Maïs</b>						
C.E.E. : 1968/69	483.755	2.545	64.378	373.488	518.844	1.443.010
1969/70	484.000	1.731	20.026	414.814	510.904	1.431.475
1.8.69-28.2.70	259.147	843	10.201	215.389	166.362(2)	651.942
1.8.70-28.2.71	220.839	1.652	30.669	222.302(3)	216.560(2)	692.022
Pays tiers : 1968/69	1.691.992	448.808	4.625.115	1.537.719	597.504	8.901.138
1969/70	1.668.305	428.105	3.961.454	1.849.753	753.437	8.661.054
1.8.69-28.2.70	844.677	286.178	2.572.658	1.133.034	407.460(2)	5.244.007
1.8.70-28.2.71	1.421.559	351.892	2.679.430	1.415.261	455.691(2)	6.323.833
<b>Autres Céréales (sans le riz)</b>						
C.E.E. : 1968/69	112.059	642	8.472	49.497	88.444	259.114
1969/70	150.745	382	3.105	37.068	109.308	300.608
1.8.69-28.2.70	75.147	309	2.675	21.518	31.315(2)	130.964
1.8.70-28.2.71	47.831	107	537	26.934(3)	36.128(2)	111.537
Pays tiers : 1968/69	337.633	29.282	282.536	191.371	376.138	1.216.960
1969/70	216.076	31.425	230.080	178.981	293.339	949.901
1.8.69-28.2.70	96.567	20.180	153.486	94.117	125.205(2)	489.555
1.8.70-28.2.71	471.604	15.679	129.815	489.247	275.697(2)	1.382.042

**TABEAU C 8 (suite)**

Produits - Provenance - Années	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
<u>Céréales totales</u> (sans le riz)						
C.E.E. : 1968/69	3.147.234	9.112	493.431	1.335.866	1.507.006	6.492.649
1969/70	2.582.685	4.189	411.225	1.563.461	2.016.948	6.578.508
1.8.69-28.2.70	1.566.697	2.501	341.984	836.295	752.301(2)	3.499.778
1.8.70-28.2.71	1.084.509	9.541	148.909	574.152(3)	921.402(2)	2.738.513
Pays tiers : 1968/69	3.491.880	1.072.952	7.041.600	2.347.982	1.457.924	15.412.338
1969/70	3.234.170	924.762	6.023.855	2.692.959	1.520.107	14.395.853
1.8.69-28.2.70	1.683.745	646.256	3.888.016	1.714.613	802.022(2)	8.734.652
1.8.70-28.2.71	4.092.008	687.077	4.273.223	2.549.338	1.089.268(2)	12.690.914

(1) Tableaux 44 à 47 du rapport 1970 (3) sans les échanges avec UEEL pour janvier et février 1971 (5) en grains uniquement

(2) août - décembre (4) froment dur inclus

**SOURCE :** Informations des Etats membres

TABLEAU C 9 (1) - EXPORTATIONS DE CEREALES (SANS LE RIZ) DES ETATS MEMBRES PAR ZONES DE DESTINATION (5)

(1968/69 - 1.8.1970/28.2.1971)

		(en tonnes)					
- Produits		Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
- Destination							
- Années							
<b>Froment tendre</b>							
C.E.E. :	1968/69	59.471	2.399.474	26	210.561	89.165	2.758.697
	1969/70	192.380	2.132.565	76	180.247	181.736	2.687.004
	1.8.69-28.2.70	21.921	1.421.885	76	127.511	100.403(2)	1.671.796
	1.8.70-28.2.71	32.245	1.021.420	27	311.237(3)	48.784(2)	1.413.713
					(4)		
Pays tiers :	1968/69	211.761	2.795.304	27.699	364.270	31.859	3.430.893
	1969/70	1.747.438	2.512.122	634.807	305.717	54.643	5.254.727
	1.8.69-28.2.70	832.986	1.896.085	33.312	252.158	38.298(2)	3.052.839
	1.8.70-28.2.71	123.815	278.994	201.183	28.909	1.185(2)	634.086
<b>Froment dur</b>							
C.E.E. :	1968/69	1.200	69.184	-	15.394	7.823	93.591
	1969/70	1.045	28.475	-	40.147	37.653	107.320
	1.8.69-28.2.70	1.045	23.133	-	17.255	13.388(2)	54.821
	1.8.70-28.2.71	-	9.444	-	-	4.307(2)	13.751
Pays tiers :	1968/69	3.663	11.263	-	2.185	-	17.111
	1969/70	800	3.388	850	1	-	5.039
	1.8.69-28.2.70	800	3.193	848	1	-	4.842
	1.8.70-28.2.71	3.389	1.094	254	-	-	4.737
<b>Seigle</b>							
C.E.E. :	1968/69	1.849	26.668	646	43.006	1.853	74.022
	1969/70	367	31.930	-	52.445	2.593	87.335
	1.8.69-28.2.70	215	23.223	-	42.090	1.871(2)	67.399
	1.8.70-28.2.71	604	6.096	-	14.270(3)	56(2)	21.026
Pays tiers :	1968/69	175	1.094	-	8	-	1.277
	1969/70	1.199	7.939	-	8.137	101	17.376
	1.8.69-28.2.70	856	141	-	3	100(2)	1.100
	1.8.70-28.2.71	127.200	16.729	200	1.138	-	145.267

TABLEAU C 9 (suite)

Produits - Destination - Années	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
<b>Orge</b>						
C.E.E. :						
1968/69	2.051	1.970.530	100	88.255	42.400	2.103.336
1969/70	1.528	1.743.625	19	121.110	52.113	1.918.395
1.8.69-28.2.70	1.023	1.023.202	-	89.150	13.857(2)	1.127.232
1.8.70-28.2.71	9.236	811.006	79	61.142(3)	40.220(2)	921.683
Pays tiers :						
1968/69	2.933	1.323.803	-	12.422	2	1.339.160
1969/70	660.816	1.664.340	-	56.555	13.926	2.395.637
1.8.69-28.2.70	195.765	717.055	-	52.320	9.073(2)	974.213
1.8.70-28.2.71	50.563	306.671	-	85	372(2)	357.691
<b>Mais</b>						
C.E.E. :						
1968/69	628	1.317.964	4.478	208.446	280.666	1.812.182
1969/70	10.178	1.283.237	5.079	436.078	399.080	2.133.652
1.8.69-28.2.70	9.578	682.912	2.825	253.810	172.315(2)	1.121.440
1.8.70-28.2.71	1.435	801.137	431	296.533(3)	216.417(2)	1.315.953
Pays tiers :						
1968/69	47.684	976.111	1.011	17.424	7.430	1.049.660
1969/70	50.670	966.930	1.754	48.267	32.933	1.100.556
1.8.69-28.2.70	24.983	422.153	1.236	6.661	2.848(2)	457.881
1.8.70-28.2.71	56.888	548.945	4.170	47.691	5.833(2)	663.527
<b>Autres Céréales (sans le riz)</b>						
C.E.E. :						
1968/69	16.104	148.987	1.151	82.690	16.086	265.018
1969/70	4.206	174.919	1.167	108.136	22.318	310.746
1.8.69-28.2.70	3.894	77.827	527	62.216	2.164(2)	146.628
1.8.70-28.2.71	2.418	39.649	849	60.551(3)	18.541(2)	122.008
Pays tiers :						
1968/69	7.414	95.296	906	1.431	78	105.125
1969/70	3.524	60.194	856	1.942	61	66.577
1.8.69-28.2.70	2.243	27.307	433	1.653	24(2)	31.660
1.8.70-28.2.71	8.618	90.419	599	1.418	22(2)	101.076

TABEAU C 9 (suite)

- Produits - Destination - Années	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
<u>Céréales totales</u> (sans le riz)						
C.E.E. : 1968/69	81,303	5.932.807	6.401	648.352	437.983	7.106.846
1969/70	209.704	5.394.751	6.341	938.163	695.493	7.244.452
1.8.69-28.2.70	37.676	3.252.182	3.428	592.032	303.998(2)	4.189.316
1.8.70-28.2.71	45.938	2.344.737	1.386	743.733(3)	328.325(2)	3.464.119
Pays tiers :						
1968/69	273.630	5.202.871	29.616	397.740	39.369	5.943.226
1969/70	2.464.449	5.214.913	638.267	420.619	101,664	8.839.912
1.8.69-28.2.70	1.057.633	3.065.934	35.829	312.796	50.343(2)	4.522.535
1.8.70-28.2.71	370.473	1.242.852	206.406	79.241	7.412(2)	1.906.384

(1) Tableaux 48 et 49 du rapport 1970 (3) sans les échanges avec UEBL pour janvier et février 1971

(2) août - décembre (4) froment dur inclu

SOURCE : Informations des Etats membres

TABLEAU C 10<sup>(1)</sup> - PRODUCTION DE FROMENT DANS LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS  
(1967/68 - 1970/71)

(en Mio tonnes)

Pays	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71 (2)
Etats-Unis	41,4	42,9	39,7	37,0
Canada	16,1	17,7	18,6	8,9
Australie	7,5	14,8	10,8	8,3
Argentine	7,3	5,7	7,0	4,1
CEE	31,3	32,4	31,5	29,6
TOTAL	103,6	113,5	107,6	87,9

(1) Tableau 50 du rapport 1970

(2) Chiffres provisoires

SOURCE : FAO "Bulletin mensuel économie et statistique agricole";  
Grain Bulletin; O.S.C.E.

TABLEAU C 11<sup>(1)</sup> - PRODUCTION DE CEREALES FOURRAGERES DES  
PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (2)  
(1967/68 - 1970/71)

(en Mio tonnes)

Pays	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71 (3)
Etats-Unis	160,3	153,8	158,4	144,4
Canada	12,3	16,1	15,9	17,6
Argentine	11,8	10,0	14,3	14,8
CEE	35,2	35,7	36,7	35,7
TOTAL	219,6	215,6	225,3	212,5

(1) Tableau 52 du rapport 1970

(2) Maïs, orge, seigle, avoine et sorgho

(3) Chiffres provisoires

SOURCE : FAO "Bulletin mensuel économie et statistique agricole"; Grain Bulletin;  
O.S.C.E.

Tableau C 11 bis - Importations et exportations de la CEE dans son ensemble des céréales fourragères et d'autres produits pour l'alimentation du bétail

(1964 et 1969)

(en 1000 tonnes)

Produits	1964		1969		Augmentation (+) ou Diminution (-) par rapport à 1964 en %		Importations (+) ou Exportations (-) nettes			
	Impor- tations	Expor- tations	Impor- tations	Expor- tations	Importations	Exportations	1964		1969	
							+	-	+	-
Orge	1.286	1.979	1.041	1.409	- 19	- 29	+ 693	+ 368		
Maïs	7.849	598	8.308	1.005	+ 6	+ 68	- 7.251	- 7.303		
Seigle	227	12	61	1	- 73		- 215	- 60		
Avoine	569	68	528	16	- 7	- 77	- 501	- 512		
Autres céréales fourragères	1.565	56	460	51	- 71	- 9	- 1.509	- 409		
I. Total céréales fourragères	11.496	2.713	10.398	2.482	- 9,6	- 8,5	- 8.783	- 7.916		
Betteraves fourragères, foin, luzerne	92	31	201	13	+ 11	- 58	- 61	- 188		
Résidus minoterie	632	39	1.092	52	+ 78	+ 59	- 593	- 1.030		
Résidus amidonnerie, brasserie, sucrerie, etc..	398	11	931	5	+ 134	- 55	- 387	- 926		
Mélasses	451	63	542	82	+ 20	+ 30	- 388	- 460		
Tourteaux	2.776	290	4.735	377	+ 79	+ 30	- 2.486	- 4.358		
Fèves de soja (en équivalent tourteaux)	1.988	-	2.549	1	+ 28	-	- 1.988	- 2.548		
Autres graines( " )	1.028	49	1.190	31	+ 15	- 37	- 979	- 1.159		
Poudre de viande et de poissons	862	28	1.050	71	+ 22	+ 154	- 834	- 979		
Racines de manioc	380	-	1.203	-	+ 217	-	- 380	- 1.203		
Farines de manioc	220	-	34	-	- 85	-	- 220	- 34		
Légumineuses	340	53	787	49	+ 131	- 8	- 287	- 738		
Autres préparations fourragères	35	63	45	144	+ 29	+ 128	+ 28	+ 99		
II. Total autres produits pour l'alimentation du bétail	9.201	627	14.359	835	+ 56	+ 33	- 8.574	- 13.524		
III. Total général	20.697	3.430	24.757	3.317	+ 19,6	- 1	-17.357	- 24.440		

Source : O.S.C.E.

TABLEAU C 12<sup>(1)</sup> - PRIX D'OFFRE (C.A.F. ANVERS/ROTTERDAM) DE CERTAINES CEREALES

(en U.C./tonne)

Produit	Prix d'offre			
	1968/69	1969/70	août 1969/ mars 1970	août 1970/ mars 1971
<u>Froment tendre</u>				
RW 2	63.40	59.76	58.90	68.20
DHW 2/14	70.38	67.63	67.52	73.66
MAN 2	73.52	71.99	71.47	75.68
HW 2/12	67.24	62.08	61.11	68.82
ARG BB	66.23	63.89	63.51	-
<u>Orge</u>				
US III	47.84	48.12	48.22	68.91
PLT 65/66	53.42 (2)	51.38	48.16	74.66
<u>Maïs</u>				
USYC 3	53.84	61.54	59.60	70.22
Plata	58.04	67.03	67.42	75.19
<u>Froment dur</u>				
US HAD 3	75.47	70.78	71.07	72.82
CWAD 2	82.57	76.22	77.55	75.88
ARG TAG	84.34	72.42	72.66	73.66
RW 2 = Red Winter II DHW 2/14 = Dark Hard Winter 2/14 MAN 2 = Manitoba 2 HW 2/12 = Hard Winter 2/12 ARG BB = Argentine, Bahia Blanca PLT 65/66 = Argentine Plata 65/66 kg/hl US YC 3 = USA Yellow Corn 3 Plata = Argentine Plata US HAD 2 = USA Hard Amber Durum II CWAD 2 = Canada Western Amber Durum III ARG TAG = Argentine Taganrog				

(1) Tableau 51 du rapport I970

(2) Plata 66/67 kg/hl

SOURCE : Informations journalières à la Commission

TABLEAU C 13<sup>(1)</sup> - SUPERFICIES, RENDEMENTS ET PRODUCTION (2) DE RIZ

(Valeur riz décortiqué)

(1967/68-1970/71)

Campagne	F R A N C E			I T A L I E			C. E. E.	
	Superficie (1.000 ha.)	Rendement (100 kg /ha)	Production (1.000 t)	Superficie (1.000 ha.)	Rendement (100 kg /ha)	Production (1.000 t)	Superficie (1.000 ha)	Production (1.000 t)
1967/68	27	35	94	144	42	596	170	689
1968/69	25	28	68	156	33	511	180	579
1969/70	23	33	76	169	41	689	192	766
1970/71 (3)	22	37	80	173	38	655	195	735

(1) Tableau 57 du rapport 1970

(2) y compris les brisures, à l'exclusion des brisures provenant de la transformation de riz importé.

(3) Données provisoires

Source: 1967/68 à 1969/70 : O.S.C.E.  
1970/71 : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture

TABLEAU C 14<sup>(1)</sup> - MONDE ET CEE : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE RIZ USINE  
(1964 - 1980)

(en 1.000 tonnes)

Moyennes	P a y s				% CEE Monde	Monde
	en voie de développe- ment	centrale- ment pla- nifiés	développés			
				dont CEE		
1964/66	96.807	61.884	14.723	441	0,25	173.414
1970	113.698	69.492	15.855	647	0,33	199.045
1980 (pros- pections)	153.691	88.518	15.370	715	0,28	257.578

(1) Tableau 61 du rapport 1970

Source: FAO - "Prospectons de la demande et de la production de riz  
1970 à 1980"

Résultats provisoires et préliminaires.

TABEAU C 15<sup>(1)</sup> - MOYENNES MENSUELLES DES PRIX CAF ROTTERDAM DU RIZ  
 DECORTIQUE CORRESPONDANT AU STANDARD CEE  
 (1967/68 - 1970/71)

(en U.C./100 kg)

Mois	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71
septembre	15,39	15,47	12,34	8,81
octobre	15,49	15,30	11,80	8,71
novembre	15,04	14,69	11,74	8,71
décembre	15,12	14,33	11,13	8,74
janvier	15,21	14,35	10,43	8,74
février	15,44	14,45	9,85	8,72
mars	15,66	13,82	9,76	9,13
avril	15,80	13,41	9,67	9,34
mai	15,56	12,93	9,46	
juin	15,72	12,24	9,26	
juillet	15,72	12,18	9,02	
août	15,42	12,26	8,98	
Moyenne de la campagne	15,46	13,79	10,29	8,86
Modification par rapport à la campagne précédente	+ 8,72 %	- 10,80 %	- 25,38 %	- 13,90 %

(1) Tableau 62 du rapport 1970

Source: Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture

TABLEAU C 16<sup>(1)</sup> - PRIX A LA PRODUCTION DE RIZ PADDY

(1967 - 1970)

(en 100 kg)

Pays	Année	Prix à la production pour 100 kg de paddy (2)		Prix d'intervention en U.C. début campagne
		Monnaie nationale	U.C.	
France	1967	62,45 FF	12,65	12,30
	1968	61,61 FF	12,48	12,50
	1969	63,23 FF	11,38	11,11(3)
	1970	65,79 FF	11,85	12,50
Italie	1967	7.517 Lit	12,03	12,00
	1968	8.484 Lit	13,57	12,50
	1969	7.846 Lit	12,55	12,50
	1970	7.866 Lit	12,59	12,50

(1) Tableau 63 du rapport 1970

(2) - France: riz paddy rond, sain, loyal et marchand, sans la prime de conservation

- Italie: riz paddy rond

(3) Prix d'intervention diminué de l'incidence de la dévaluation française (R . (CEE) no. 1586 du Conseil du 11.8.69)

Source: O.S.C.E.

TABLEAU C 17<sup>(1)</sup> - PRIX DE MARCHÉ DU RIZ PADDY EN ZONES EXCEDENTAIRES (2),

COMPARES AUX PRIX D'INTERVENTION

(1969/70 - 1970/71)

Mois	I T A L I E						Riz long Ribe U.C.	% du prix d'intervention
	Riz rond Balilla			Riz long Ribe				
	Lit.	U.C.	% du prix d'intervention	Lit.	U.C.	% du prix d'intervention		
septembre 1969	7.850	12,56	100,48	8.900	14,24	100,99		
octobre	7.850	12,56	100,48	8.900	14,24	100,99		
novembre	7.850	12,56	100,48	8.900	14,24	100,99		
décembre	7.850	12,56	99,60	8.900	14,24	100,21		
janvier 1970	8.031	12,85	101,02	8.900	14,24	99,44		
février	8.150	13,04	101,64	8.900	14,24	98,68		
mars	8.150	13,04	100,77	8.900	14,24	97,94		
avril	8.150	13,04	99,92	8.936	14,30	97,61		
mai	8.150	13,04	99,09	9.063	14,50	98,24		
juin	8.219	13,15	99,10	9.313	14,90	100,20		
juillet	8.219	13,15	98,28	9.313	14,90	99,47		
août	8.313	13,30	99,40	9.438	15,10	100,80		
septembre 1970	8.313	13,30	106,40	9.438	15,10	107,09		
octobre	7.869	12,59	100,72	8.869	14,19	100,64		
novembre	7.869	12,59	100,72	8.869	14,19	100,64		
décembre	7.869	12,59	99,84	8.869	14,19	99,86		
janvier 1971	7.869	12,59	98,98	8.869	14,19	99,09		
février	7.869	12,59	98,13	8.869	14,19	98,34		
mars	7.869	12,59	97,30	8.869	14,19	97,59		
avril	8.000	12,80	98,08	8.950	14,32	97,75		

(par 100 kg)

(1) Tableau 64 du rapport 1970

(2) Il n'existe pas en France de prix de marché réguliers pour le riz paddy, le riz se vendant généralement au stade décortiqué (stade pour lequel il n'existe pas de prix d'intervention)

Source: Données hebdomadaires de l'ENTE NAZIONALE RISI

TABLEAU C 18 - RIZ PADDY PORTE A L'INTERVENTION DANS LA CEE

(1967/68 - 1970/71)

	(en tonnes)			
	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71 (8 mois)
Stock de report début de campagne	-	13.922	27.118	32.789
Intervention au cours de la campagne	50.496	17.104	35.785	31.713
Total	50.496	31.026	62.903	64.502
Ventes sur le marché intérieur	36.574	3.908	30.114	9.982
Stock de report fin de campagne	13.922	27.118	32.789	54.520

(1) L'Italie est le seul Etat membre dans lequel il y a des apports à l'intervention

Source: Données hebdomadaires de l'ENTE NAZIONALE RISI

TABLEAU C 19<sup>(1)</sup> - BILANS DU RIZ DANS LA CEE (2)

(1967/68 - 1970/71)

(en 1.000 tonnes de riz décortiqué)

Postes du Bilan	Mode de calcul	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71 (Prévisions)
1. Production utilisable	+	689	579	766	735
2. Stock début campagne	+	259	210(3)	298	274
3. Stock fin campagne	-	283(3)	298	274	280
4. Exportations	-	287	138	513(5)	400
5. Importations	+	305	352	322	314
6. Utilisation intérieure totale	=	683	705	599	643
7. Degré d'autoapprovisionnement (en %)		100,9	82,1	127,9 <sup>(6)</sup>	114,3
8. Consommation par tête et par an (4)		3,7	3,7	3,2	.

(1) Tableaux 58, 59 et 60 du rapport 1970

(2) Y compris les brisures. Taux de conversion riz décortiqué-brisures: 125-100

(3) Le stock de début 1968/69 ne correspond pas au stock final 1967/68 suite à un décalage de la période de référence de la campagne. Jusqu'à 1967/68 inclus en effet, celle-ci débutait au 1.7. et se terminait au 30.6. tandis que, pour 1968/69, la campagne s'étend sur la période du 1er septembre au 31 août. En réalité, le stock final 1967/68 devrait être égal au stock de début de 1968/69, à savoir 210.000 t. Dès lors, l'utilisation indigène totale pour la campagne 1967/68 se chiffrerait à 760.000 t, ce qui ferait diminuer le taux d'auto-approvisionnement de 100,87 % à 91,18 %. Il apparaît que ce dernier chiffre est celui qui s'approche le plus de la réalité.

(4) En kg de riz décortiqué

(5) Donnée en cours de révision

(6) Pourcentage à réviser (voir note 5)

Source: 1967/68 à 1969/70 : O.S.C.E.

1970/71 : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture

Tableau C 20 (1) - Superficies cultivées en betteraves sucrières et rendements  
en sucre dans la C.E.E.  
(1967/68 - 1970/71)

Campagne	Allemagne	France(2)	Italie	Pays-Bas	Belgique	C.E.E.
			<u>Surface</u> ( 1000 ha )			
1967/68	298	282	337	100	78	1.095
1968/69	303	363	300	104	90	1.160
1969/70	309	365	294	103	90	1.161
1970/71	311	368	275	104	90	1.148
			<u>Rendements en sucre</u> (3) (100 kg/ha )			
1967/68	63,1	56,4	43,2	69,5	66,8	56,1
1968/69	59,4	60,3	37,8	63,6	58,6	54,4
1969/70	61,0	68,6	41,4	68,3	68,7	59,7
1970/71	60,2	67,4	38,5	63,2	60,6	57,7

(1) Tableau 65 du rapport 1970

(2) Territoire métropolitain; sans les superficies ensemencées pour la distillerie

(3) En valeur sucre blanc

Source : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture sur la base des données chiffrées et informations disponibles,

Tableau C 21 (1) - Production et consommation de sucre dans la C.E.E.  
(1968/69 - 1970/71)

(en 1.000 tonnes sucre blanc)

Etat membre	Campagne	Stock de début	Production	Consommation	Excédent(+) ou déficit (-)	Consommation par tête (kg)
Allemagne	1968/69	927	1820	1926	- 106	31,8
	1969/70	725	1907	1928	- 21	31,7
	1970/71 <sup>2)</sup>	728	1890	2005	- 115	32,7
France (y compris départ. d'outre-mer)	1968/69	638	2623	1735	+ 888	34,0
	1969/70	802	2939	1822	+1117	35,4
	1970/71 <sup>2)</sup>	1161	2880	1850	+1030	35,8
Italie	1968/69	319	1185	1400	- 215	26,0
	1969/70	177	1264	1450	- 186	26,7
	1970/71 <sup>2)</sup>	196	1110	1500	- 390	27,3
Pays-Bas	1968/69	330	661	551	+ 110	43,1
	1969/70	330	703	572	+ 131	44,2
	1970/71 <sup>2)</sup>	284	657	565	+ 92	43,2
U.E.B.L.	1968/69	107	527	319	+ 208	32,0
	1969/70	148	618	325	+ 293	32,5
	1970/71 <sup>2)</sup>	165	545	330	+ 215	32,8
C.E.E.	1968/69	2321	6816	5931	+ 885	31,5
	1969/70	2182	7431	6097	+1334	32,2
	1970/71 <sup>2)</sup>	2534	7082	6250	+ 832	32,7

(1) Tableau 66 du rapport 1970  
(2) Provisoirement

Source : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture sur la base des données chiffrées et informations disponibles.

Tableau C 22 (1) - Production de sucre  
(1970/71)  
(en 1 000 tonnes sucre blanc)

Etat membre	Quantité de sucre reportée sur 1970/71	Quantité de sucre reportée sur 1970/71	Production de la récolte 1970/71	(2) + (3)	Report et production (chiffres provisoires)		Total
					a) comprise entre quota de base et quota maximum	b) au-delà du quota maximum	
0	2	3	4	5	6	7	
Allemagne	1750	39	1.890	1.929	181	35	-
France	2400	14	2.880	2.894	500	8	21
Italie	1230	52	1.110	1.162	9	9	-
Pays-Bas	550	-	657	657	-	-	107
U.E.B.L.	550	-	545	545	-	-	-
G.E.E.	6480	105	7.082	7.187	690	52	128

(1) Tableau 67 du rapport 1970

Source : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture.

Tableau C 23 (1) - Evolution des bilans d'approvisionnement du sucre pour l'ensemble de la Communauté

(1967/68 - 1970/71)

(en 1.000 tonnes)

Répartition	Campagne (2)			
	1967/68 (3)	1968/69	1969/70	1970/71
Production	6216	6816	7431	7082
Stocks au début de la campagne	2698	2321	2182	2534
Stocks à la fin de la campagne	2575	2202	2515	2228
Variations des stocks	- 123	- 119	+ 333	- 306
Importations brutes	1044	601	720	956
dont échanges intracommunautaires	365	489	602	844
Exportations brutes	871	1230	1378	1850
dont échanges intracommunautaires	365	489	602	844
hors quota maximum (4)	-	34	79	128
Commerce extérieur net avec les pays tiers	+ 173	- 629	- 658	- 894
Disponibilités sur le marché intérieur	6512	6306	6440	6494
Commercialisation des quantités disponibles				
- alimentation des animaux	419	352	305	199
- usage industriel	9	23	38	45
- alimentation humaine	6084	5931	6097	6250
Consommation par tête, en kg/an	32,8	31,5	32,2	32,7
Taux d'approvisionnement <sup>(5)</sup> (en %)	102,2	114,9	121,8	113,3

(1) Tableau 66 du rapport 1970

(2) Campagne : du 1er juillet au 30 juin

(3) Sans D.O.M.

(4) Exportations ne bénéficiant pas de restitutions communautaires

(5) Production exprimée en pourcentage de la consommation destinée à l'alimentation humaine

Source : 1967/68 : C.S.C.E.

1968/69 à 1970/71 : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture, sur la base des données chiffrées et des informations disponibles

Tableau C 24 <sup>(1)</sup> - Estimation du commerce extérieur du sucre  
(1968/69 - 1970/71)

(en 1.000 tonnes sucre blanc)

A. Importation	en provenance des Etats membres			en provenance des pays tiers		
	1968/69	1969/70	1970/71	1968/69	1969/70	1970/71
<u>Sucre en l'état</u>						
Allemagne	105	116	160	53	52	42
France	-	5	5	-	-	0
Italie	118	220	477	8	11	11
Pays-Bas	140	122	69	6	2	4
U.E.B.L.	16	3	3	-	-	0
C.E.E.	379	466	714	67	65	57
<u>Produits transformés cont. du sucre (2)</u>						
Allemagne	62	62	62	15	15	15
France	14	40	34	10	18	20
Italie	2	2	2	4	4	4
Pays-Bas	14	14	14	8	8	8
U.E.B.L.	18	18	18	8	8	8
C.E.E.	110	136	130	45	53	55
B. Exportation	vers les Etats membres			vers les pays tiers (3)		
	1968/69	1969/70	1970/71	1968/69	1969/70	1970/71
<u>Sucre en l'état</u>						
Allemagne	36	43	50	163	25	35
France	290	319	576	332	366	599
Italie	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	13	8	8	5	26	5
U.E.B.L.	40	96	80	85	115	90
C.E.E.	379	466	714	585	532	729
<u>Produits transformés cont. du sucre (2)</u>						
Allemagne	7	33	21	5	5	10
France	15	15	21	40	45	49
Italie	7	7	7	20	20	5
Pays-Bas	47	47	47	40	75	65
U.E.B.L.	34	34	34	17	20	20
C.E.E.	110	136	130	122	165	149

(1) Tableau 70 du rapport 1970

(2) Quantités exprimées en sucre blanc

(3) Uniquement exportations bénéficiant de restitutions communautaires

Source : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture sur la base des données chiffrées et des informations disponibles

Tableau C 25 <sup>(1)</sup> - Moyenne des cours mondiaux du sucre (prix spot)

(1967/68 - Juill. 1970/Avril 1971)

(en UC/100 kg)

Campagne	Sucre blanc		Sucre de canne	
	Paris	London	New York	
1967/68 (Juill. à Juin)	4,98	5,19	4,39	
1968/69	6,29	6,78	6,11	
1969/70	7,51	8,22	7,35	
Juill. 1970	8,82	9,97	8,51	
Novembre 1970	9,93	10,35	9,22	
Février 1971	12,48	11,68	10,63	
Avril 1971	12,87	11,00	10,32	

(1) Tableau 71 du rapport 1970

Source : Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture sur la base des données chiffrées et des informations disponibles

Tableau C 26 (1) - Bilan mondial du sucre  
(1968/69 - 1970/71)

(en 1.000 tonnes sucre blanc)

Poste du bilan	1968/69	1969/70	1970/71 (2)
Stock de début	18.393	17.645	19.277
Production	61.474	66.808	65.782
Quantités disponibles	79.867	84.453	85.059
Consommation (3)	62.222	65.176	67.391
Stock final	17.645	19.277	17.668
Echanges internationaux (4)	19.296	20.879	21.551

(1) Tableau 72 du rapport 1970

(2) Estimation

(3) Calculée par différence entre quantités disponibles et stock final

(4) Quantités exportées

Source : F.O. Licht, Journal européen des sucres, janvier 1971

Tableau C 27 (1) - Importations en huile d'olive des Etats membres

par zones de provenance  
(1966/67 - 1969/70)

(en tonnes)

- Provenance - Campagne (2)	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
Monde 1966/67	1.961	12.410	95.68	245	366	110.664
1967/68	1.748	17.447	67.107	251	385	86.938
1968/69	2.373	18.873	100.514	326	390	122.476
1969/70	3.436	19.974	133.732	420	770	158.332
C.E.E. 1966/67	630	64	6.257	92	160	7.203
1967/68	787	844	1.381	99	175	3.286
1968/69	760	1.391	900	86	164	3.301
1969/70	929	1.958	800	186	186	4.059
Pays tiers 1966/67	1.331	12.346	89.425	153	206	103.461
1967/68	961	16.603	65.726	152	210	83.652
1968/69	1.613	17.482	99.614	240	226	119.175
1969/70	2.507	18.016	132.932	234	584	154.273
Grèce 1966/67	371	1.015	16.558	4	5	17.953
1967/68	70	11	42.346	3	10	42.440
1968/69	79	906	22.750	3	2	23.740
1969/70	117	2	2.545	1	-	2.665
Tunisie 1966/67	-	5.892	9.618	-	-	15.510
1967/68	-	12.808	5.801	-	-	18.609
1968/69	-	10.007	7.570	-	-	17.577
1969/70	-	3.928	1.716	-	-	5.644
Espagne 1966/67	783	3.421	46.121	139	169	50.633
1967/68	979	2.062	10.102	128	205	13.476
1968/69	544	3.503	24.427	199	257	29.930
1969/70	2.209	11.183	91.941	237	240	105.810
Turquie 1966/67	5	61	15.112	-	-	15.178
1967/68	15	40	1.665	-	-	1.720
1968/69	23	-	14.912	-	-	14.935
1969/70	65	-	9.250	-	-	9.315
Maroc 1966/67	-	1.679	32	-	-	1.711
1967/68	-	125	849	-	-	974
1968/69	-	1.852	24.284	-	-	26.136
1969/70	-	337	17.269	-	-	17.606

(1) Tableau 74 du rapport 1970

(2) Du 1er novembre au 31 octobre

Source : O.S.C.E. et Bulletins Nationaux de Statistique des Pays Membres.

Tableau C 28 (1)

Prix sur le marché, prix indicatif de marché et prix d'intervention (1) de l'huile d'olive semi-fine 3°

(qualité-type) sur la place de BARI

(1966/67 - 1970/71)

(en U.C./100 kg)

Campagne	NOV	DEC	JAN	FEB	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	Ø
<u>1966-67</u>													
Prix sur le marché.	87,400	83,600	82,400	83,400	83,920	84,800	85,120	86,900	86,400	86,800	87,500	85,800	85,336
Prix ind. marché	82,240	82,240	82,880	83,520	84,160	84,800	85,440	86,080	86,720	87,360	88,000	88,640	85,173
Prix d'intervent.	75,240	75,240	75,880	76,520	76,160	77,800	78,440	79,080	79,720	80,360	81,000	81,640	78,090
<u>1967-68</u>													
Prix sur le marché.	84,600	83,200	81,120	79,800	77,800	78,400	78,400	78,400	79,600	79,200	79,000	80,720	80,037
Prix ind. marché	82,490	82,490	83,230	83,770	84,410	85,050	85,690	86,330	86,970	87,610	88,250	88,890	85,432
Prix d'intervent.	75,240	75,240	75,880	76,520	76,160	77,800	78,440	79,080	79,720	80,360	81,000	81,640	78,090
<u>1968-69</u>													
Prix sur le marché.	80,800	80,800	79,800	76,800	76,800	76,800	76,800	76,800	79,040	80,800	80,800	80,300	78,903
Prix ind. marché	74,340	74,340	74,960	75,580	76,200	76,820	77,440	78,060	78,680	79,300	79,920	80,540	77,182
Prix d'intervent.	67,090	67,090	67,710	68,330	68,950	69,570	70,190	70,810	71,430	72,050	72,670	73,290	69,932
<u>1969-70</u>													
Prix sur le marché.	79,067	80,000	80,000	80,000	80,000	80,000	81,040	81,920	79,600	78,933	80,493	81,600	80,221
Prix ind. marché	74,340	74,340	74,960	75,580	76,200	76,820	77,440	78,060	78,680	79,300	79,920	80,540	77,182
Prix d'intervent.	67,090	67,090	67,710	68,330	68,950	69,570	70,190	70,810	71,430	72,050	72,670	73,290	69,932
<u>1970-71</u>													
Prix sur le marché.	83,640	85,949	82,270	78,114	75,071								
Prix ind. marché.	74,340	74,340	74,960	75,580	76,200								
Prix d'intervent.	67,090	67,090	67,710	68,330	68,950								

Source : Chambre de commerce de Bari

(1) Tableau annexe III (page I52) du rapport 1970

Tableau C 29 (1) - Prix sur le marché et prix d'intervention (2) sur la place de Bari de la qualité huile d'olive lampante 3° (5° à 8° à partir du mois de novembre 1968)

(1966/67 - 1970/71)

(en U.C./100 kg)

Campagne	NOV.	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI.	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	Ø
<u>1966/67</u>													
Prix sur le marché	84,560	76,040	75,020	75,200	74,784	74,080	74,064	76,320	75,021	76,280	77,541	77,400	76,359
Prix d'intervention	68,640	68,640	69,280	69,920	70,560	71,200	71,840	72,480	73,120	73,760	74,400	75,040	71,573
<u>1967/68</u>													
Prix sur le marché	75,000	73,600	72,250	71,820	71,920	74,912	74,400	75,760	76,640	75,733	76,880	74,560	74,456
Prix d'intervention	68,640	68,640	69,280	69,920	70,560	71,200	71,840	72,480	73,120	73,760	74,400	75,040	71,573
<u>1968/69</u>													
Prix sur le marché	63,960	62,752	61,520	61,520	61,880	62,848	63,651	63,440	66,880	68,280	67,919	67,621	64,356
Prix d'intervention	58,490	58,490	59,110	59,730	60,350	60,970	61,590	62,210	62,830	63,450	64,070	64,690	61,332
<u>1969/70</u>													
Prix sur le marché	63,429	62,070	63,061	65,101	66,950	67,317	67,240	67,392	68,040	68,267	69,357	69,848	66,506
Prix d'intervention	58,490	58,490	59,110	59,730	60,350	60,970	61,590	62,210	62,830	63,450	64,070	64,690	61,332
<u>1970/71</u>													
Prix sur le marché	69,569	68,411	67,261	67,520	68,104	60,970	61,590	62,210	62,830	63,450	64,070	64,690	61,332
Prix d'intervention	58,490	58,490	59,110	59,730	60,350	60,970	61,590	62,210	62,830	63,450	64,070	64,690	61,332

(1) Tableau annexe IV (page 153) du rapport 1970

(2) le prix d'intervention de la qualité "lampante" a été calculé en tenant compte des majorations mensuelles ainsi que de l'incidence de l'impôt de fabrication de 2,24 U.C./100 kg perçu en Italie.

Source: Chambre de commerce de Bari

Tableau C 30 (1) - Prix de marché de l'huile d'olive raffinée sur la place de Bari  
( 1967/68 - 1970/71 )

( en U.C./100 Kg )

Campagne	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	†
1967/68	85,880	84,320	82,688	82,059	81,960	85,024	84,120	85,200	85,584	84,533	85,160	84,352	84,24
1968/69	76,203	76,464	74,840	74,280	74,480	74,256	75,218	74,480	78,144	79,520	79,149	78,680	76,47
1969/70	76,707	75,226	75,560	77,181	76,560	76,629	78,581	78,784	78,701	78,693	80,054	80,919	78,133
1970/71	81,794	80,669	79,208	79,111	78,604								

(1) Tableau annexe V (page I54) du rapport 1970

Source : Chambre de commerce de Bari

Tab.C 31<sup>(1)</sup> -1. Prix de marché de l'huile d'olive lampante 3° et raffinée sur la place de MILAN au stade de gros  
(en U.C./100 kg)  
(1966/67 - 1970/71)

Campagne	NOV	DEC	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	6
1966/67	77,500	76,200	75,320	75,680	75,760	75,280	74,800	75,680	74,760	74,000	-	-	75,498
1967/68	74,480	74,480	73,904	73,680	74,870	76,400	75,920	76,520	79,120	79,120	79,120	79,120	76,394
1968/69	74,320	72,560	71,600	71,000	72,400	72,400	72,400	72,400	72,400	73,200	73,200	72,880	72,563
1969/70	71,813	69,987	68,800	72,000	72,800	72,800	72,800	72,800	72,800	72,800	73,013	75,071	72,290
1970/71	76,006	76,000	75,768	73,943	73,110								
1966/67	99,600	91,000	89,700	88,200	87,440	86,800	86,560	89,460	88,160	87,520	89,720	90,381	89,495
1967/68	88,000	85,920	84,880	84,400	84,600	87,184	86,200	87,400	88,880	88,400	88,400	87,000	86,772
1968/69	82,200	79,920	78,600	78,600	80,200	78,320	78,000	77,240	79,933	82,000	81,627	81,680	79,860
1969/70	80,613	78,787	78,701	80,400	81,200	81,200	81,200	81,200	81,200	81,200	82,640	84,271	81,051
1970/71	85,200	84,710	84,168	82,343	81,639								
2. Prix de l'huile d'olive sur la place de MILAN au stade de la vente par l'industriel en le grossiste au détailant. (en U.C./100 kg)													
1966/67	107,466	101,200	100,608	99,200	99,008	98,560	97,600	97,960	97,640	97,400	97,600	97,600	99,320
1967/68	97,124	96,240	95,104	94,160	93,920	94,784	94,880	94,560	95,040	94,120	93,450	94,208	94,804
1968/69	92,300	90,720	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1969/70	nd	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1970/71	nd	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Qualité raffinée.													
1966/67	109,000	105,000	105,048	106,880	106,944	107,120	106,880	106,880	107,200	107,240	106,400	106,400	106,760
1967/68	105,723	104,488	101,632	99,840	99,680	99,296	99,040	98,520	98,240	97,040	97,600	97,600	99,892
1968/69	97,120	97,600	97,600	97,600	97,600	98,880	99,200	99,200	99,200	99,200	99,200	99,200	98,720
1969/70	98,400	97,600	97,600	97,600	97,600	97,920	99,200	99,200	99,200	99,200	100,160	100,800	98,707
1970/71	102,880	107,840	108,800	108,800	106,560								
Qualité type (mélange 3° et 5°)													
1966/67	107,466	101,200	100,608	99,200	99,008	98,560	97,600	97,960	97,640	97,400	97,600	97,600	99,320
1967/68	97,124	96,240	95,104	94,160	93,920	94,784	94,880	94,560	95,040	94,120	93,450	94,208	94,804
1968/69	92,300	90,720	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1969/70	nd	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1970/71	nd	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

(1) Tableau annexe VI (page 155) du rapport 1970

Tableau C 32 (1) - Prix de marché de l'huile de graines de comestibles - Place de Milan - Stade de Gros

(1966/67 - 1970/71)

Campagne	(en U.C./100 Kg.)											
	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	β
	<u>Huile de graines de 1ère qualité</u>											
1966-67	44,772	40,040	37,520	36,032	35,840	35,264	35,680	34,320	33,840	33,240	32,448	36,703
1967-68	32,096	30,368	29,136	28,320	28,640	27,920	27,640	28,320	27,960	27,061	27,008	28,832
1968-69	26,160	26,160	28,800	29,200	28,640	28,000	27,021	27,024	27,200	28,320	31,952	27,864
1969-70	34,139	35,520	36,760	37,120	38,400	39,520	40,320	40,896	40,960	40,960	41,360	38,403
1970-71	44,120	43,573	42,680	40,576								
	<u>Huile d'arachides raffinée</u>											
1966-67	46,987	42,560	41,480	40,410	40,480	39,808	40,880	40,840	40,800	40,800	40,672	41,576
1967-68	39,640	36,096	34,680	33,920	34,048	33,580	33,440	33,760	34,000	34,960	37,504	36,378
1968-69	38,400	40,600	45,440	48,320	47,776	47,040	46,341	46,176	46,221	46,880	47,840	45,014
1969-70	49,840	51,280	52,280	52,640	52,640	52,640	52,640	53,440	53,440	53,440	53,160	52,360
1970-71	55,560	60,213	64,480	63,840								

(1) Tableau annexe VII (page I56) du rapport 1970

Source : Chambre de commerce de Milan

Tableau C 33 (1) - Prix au stade de détail de l'huile d'olive.

(en Lit/litre)

1970

Villes.	JANV.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	Ø
MILANO	796	796	800	801	801	803	805	806	810	812	803
SAVONA	806	806	806	806	806	806	806	806	806	806	806
PISA	846	846	846	846	846	846	846	846	854	854	848
LIVORNO	783	780	780	780	780	780	780	780	785	785	781
FIRENZE	820	815	830	840	839	840	840	840	840	840	834
VITERBO	742	742	742	742	742	742	742	742	742	742	742
ROMA	838	840	843	844	843	844	846	846	848	850	844
PESCARA	750	-	726	726	741	-	-	-	775	775	749
BENEVENTO	760	780	780	780	780	780	780	780	780	780	778
FOGGIA	700	700	700	700	700	700	700	700	700	700	700
BARI	681	681	681	681	681	681	681	681	681	683	681
POSERNA	650	690	690	690	690	690	690	690	690	690	686
R. CALABRIA	587	588	591	591	591	591	591	591	591	593	591
PALERMO	808	808	808	808	808	808	808	808	808	808	808

(1) Tableau annexe VIII (page I57) du rapport I970

Source : Bulletin Mensuel de Statistiques ( ISTAT) Prix au détail transformés en prix U.C./100 Kg.

(Ø) Jan-Oct. 1966 = 158, 03 UC/100 Kg  
 (Ø) Jan-Oct. 1967 = 136, 49 UC/100 Kg  
 (Ø) Jan-Oct. 1968 = 135, 36 UC/100 Kg  
 (Ø) Jan-Oct. 1969 = 133, 10 UC/100 Kg  
 (Ø) Jan-Oct. 1970 = 133, 07 UC/100 Kg.

Tableau C 34 (1) - Rapport moyen des prix de l'huile d'olive raffinée à Bari et de l'huile de graine de première qualité au stade de gros sur le marché de Milan, pendant les campagnes 1966-67 et 1967-68, et évolution de ce rapport pendant les campagnes 1968-69 - 1969-70, et 1970-71.

Rapport moyen : 1966-67 =  $\frac{86,942}{36,700} = 2,36$ .  
 1967-68 =  $\frac{84,240}{28,832} = 2,92$ .

		(en U.C./100 kg)												
		NOV.	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS.	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	Ø
<u>1968/1969.</u>														
Huile d'olive (HO) raffinée.	78,203	76,464	74,840	74,280	74,480	74,256	75,218	74,480	74,480	78,144	79,520	79,149	78,680	76,470
Huile de graine (GR)	26,160	25,888	26,160	28,800	29,200	28,640	28,000	27,021	27,021	27,024	27,200	28,320	31,952	27,864
Rapport HO/GR	2,99	2,95	2,86	2,58	2,55	2,59	2,69	2,76	2,76	2,89	2,92	2,79	2,46	2,74
<u>1969/1970.</u>														
Huile d'olive (HO) raffinée.	76,707	75,226	75,560	77,181	78,560	78,629	78,581	78,784	78,784	78,701	78,693	80,054	80,919	78,133
Huile de graine (GR)	34,139	34,880	35,520	36,760	37,120	39,040	39,520	40,320	40,320	40,896	40,960	40,960	40,960	38,423
Rapport HO/GR	2,25	2,16	2,13	2,10	2,12	2,01	1,99	1,95	1,95	1,92	1,92	1,99	1,98	2,03
<u>1970/1971.</u>														
Huile d'olive (HO) raffinée.	81,794	80,669	79,208	79,111	78,604									
Huile de graine (GR)	44,165	44,676	43,819	42,577	40,537									
Rapport (HO/GR)	1,85	1,81	1,81	1,86	1,94									

(1) Tableau annexe II (page I51) du rapport I970

Source : Chambres de commerce de Milan et de Bari

**Tableau C 35 (1) - Superficies cultivées, rendement pro hectare et production de colza et navette et de tournesol dans la Communauté (1966 - 1970)**

Etat membre	Superficies (en 1000 ha)					Rendement pro ha (100 kg/ha)					Production (en 1000 T) (2)				
	1966	1967	1968	1969	1970	1966	1967	1968	1969	1970	1966	1967	1968	1969	1970
Allemagne France Italie Pays-Bas U.E.B.L.	47,2	48,7	63,3	74,2	84,9	20,9	25,6	26,8	21,3	21,8	98,7	124,6	169,9	158,1	185,0
	179,0	214,8	250,8	293,4	325,5	17,7	20,1	18,1	17,8	17,4	317,3	432,5	453,8	511,8	567,1
	5,6	3,3	2,7	2,7	3,0	17,1	16,4	17,4	16,3	18,7	9,6	5,3	4,7	4,4	5,6
	5,0	5,2	6,6	6,2	7,5	25,2	26,2	27,3	20,0	29,1	13,1	15,2	18,0	12,2	21,8
	0,0	0,5	0,6	0,5	0,7		24,0	26,7	22,0	24,8	1,1	1,2	1,6	1,1	1,2
Total CEE	236,8	272,5	324,0	377,0	421,4	18,5	21,2	20,0	18,6	18,5	438,8	578,6	648,0	687,5	780,7
<u>Tournesol</u>															
France	12,0	13,4	14,5	16,8	25,4	17,2	17,3	18,0	17,9	18,9	20,6	23,2	26,1	30,1	48,1
Italie	1,2	1,2	0,7	2,1	4,0	19,2	18,4	19,4	23,3	20,2	2,3	2,2	-,5	5,0	8,0
Total CEE	13,2	14,6	15,2	18,9	29,4	17,0	17,4	18,1	18,5	19,1	22,9	25,4	27,6	35,1	56,1

(1) **Tableau 78 du rapport 1970**

(2) En ce qui concerne la production, il s'agit des quantités de graines telles qu'elles ont été récoltées.

Source : O.S.C.E.

Tableau C 36 (1)

Echanges intracommunautaires de graines de colza et de tournesol

(importations)

(1966/67 - 1969/70)

A. Graines de colza et de navette

(en tonnes)

Etat membre	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1er moitié 1969/70	1er moitié 1970/71
Allemagne	18.118	19.675	29.190	40.174	39.528	2.869
France	345	343	444	775	311	2.480
Italie	53.078	26.012	111.175	143.988	62.314	82.899
Pays-Bas	67	14.573	7.160	7.838	7.823	5.945
U.E.B.L.	736	3.461	996	2.219	1.494	294
C.E.E.	72.344	64.064	148.965	194.994	111.470	94.487

B. Graines de tournesol

Etat membre	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1er moitié 1969/70	1er moitié 1970/71
Allemagne	66	2.709	23.407	840	471	4.851
France	-	4	107	208	39	100
Italie	4.970	14.377	1.022	20.499	4.663	2.034
Pays-Bas	260	101	3.174	35	21	10
U.E.B.L.	53	129	56	132	86	35
C.E.E.	5.349	17.320	27.766	21,714	5.280	7.030

(1) Tableau annexe I (page 176) du rapport 1970

Source : O.S.C.E.

**Tableau C 37 (1)**

Echanges intracommunautaires de graines et huiles de colza et de navette

(importation en équivalent huile)

(1966/67 - 1969/70)

(en tonnes)

Etat membre	Produit	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1 <sup>ère</sup> moitié 1969/70	2 <sup>ème</sup> moitié 1970/71
Allemagne	huile	2.691	3.256	2.769	8.440	1.097	3.284
	graines	7.609	8.264	12.260	16.873	16.602	1.205
France	huile	1.082	1.064	8.379	733	656	3.237
	graines	145	144	186	325	133	1.042
Italie	huile	1.958	23.358	18.009	21.356	17.682	17.119
	graines	22.293	10.924	46.694	60.475	26.172	34.818
Pays-Bas	huile	8.970	12.950	15.629	14.514	10.521	1.801
	graines	28	6.121	3.007	3.292	3.286	2.497
U.E.B.L.	huile	1.537	4.141	12.345	3.999	2.821	1.579
	graines	310	1.453	418	932	627	123
C.E.E.	huile	16.238	44.769	57.131	49.042	32.777	27.020
	graines	30.385	26.906	62.565	81.897	46.820	39.685
<u>Total équivalent huile</u>							
Allemagne		10.300	11.520	15.029	25.313	17.699	4.489
France		1.227	1.208	8.565	1.058	789	4.279
Italie		24.251	34.282	64.703	81.831	43.854	51.937
Pays-Bas		8.998	19.071	18.636	17.806	13.807	4.298
U.E.B.L.		1.847	5.594	12.763	4.931	3.448	1.702
C.E.E.		46.623	71.675	119.696	130.939	79.597	66.705

(1) Tableau annexe II (page I77) du rapport 1970

Source : O.S.C.E. et Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture

**Tableau C 38 (1)**

Echanges intracommunautaires de graines et huiles de tournesol

(importations en équivalent huile)

(1966/67 - 1969/70)

(en tonnes)

Etat membre	Produit	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1 <sup>ère</sup> moitié 1969/70	1 <sup>ère</sup> moitié 1970/71
Allemagne	huile	5	91	1.585	12.098	7.364	5.855
	graines	27	1.083	9.363	336	188	1.940
France	huile	406	2.794	6.730	34.058	16.138	18.245
	graines	-	1	43	83	16	40
Italie	huile	61	190	1.881	420	379	-
	graines	1.988	5.751	409	8.200	1.865	814
Pays-Bas	huiles	23	9	55	157	157	487
	graines	104	40	1.270	14	8	4
U.E.B.L.	huile	2.817	5.987	18.914	17.662	15.406	2.020
	graines	21	52	22	53	34	14
C.E.E.	huile	3.312	9.071	29.165	64.395	39.444	26.607
	graines	2.140	6.927	11.107	8.686	2.111	2.812
<u>Total équivalent huile</u>							
Allemagne		32	1.174	10.948	12.434	7.552	7.795
France		406	2.795	6.773	34.141	16.154	18.285
Italie		2.049	5.941	2.290	8.620	2.244	814
Pays-Bas		127	49	1.325	171	165	491
U.E.B.L.		2.838	6.039	18.936	17.715	15.440	2.034
C.E.E.		5.452	15.998	40.272	73.081	41.555	29.419

(1) Tableau annexe III (page I78) du rapport 1970  
 Source : O.S.C.E. et Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture

Tableau C 39 (1)

Bilan d'approvisionnement des graines de colza et des produits issus

de la transformation de ces graines

(1965/66 - 1969/70)

(en 1.000 tonnes)

Poste du bilan	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 provis.	1er moi- tié 1969/70 provis.	1er moitié 1970/71 provis.
<b>1. Graines de colza</b>							
Product. de graines	465	439	579	652	688	404	410
Importation (2)	288	196	241	210	109	55	123
Exportation (2)	73	70	51	31	66	34	15
Disponibilités	680	565	769	831	731	425	518
<b>2. Huile de colza</b>							
Product. d'huile de colza dans la CEE							
- à partir des graines communautaires	139	138	204	253	255	151	162
- à partir des graines importées	107	78	106	84	45	23	50
Production totale d'huile de colza	246	216	310	337	300	174	213
Importation d'huile (2)	19	20	33	34	7	5	4
Exportation d'huile (2)	59	37	45	38	21	14	17
Variation des stocks	- 2	- 5	+ 31	+ 11	-	-	-
Quantité disponible	208	190	267	322	286	165	200
Disponib. de matières grasses végét. dans la CEE à l'exclusion d'huile d'olive	2472	2571	2622	2800	-	-	-
Disponib. d'huile de colza par rapport à la disponib. des matières grasses végét. dans la CEE à l'excl. d'huile d'olive	8,4 %	7,4 %	10,2 %	11,5 %	-	-	-
Part de la product. indigène d'huile de colza à partir des graines commun. sur la disponib. totale d'huile végét. dans la CEE, à l'exclus. d'huile d'olive	5,6 %	5,4 %	7,8 %	9,4 %	-	-	-

(1) Tableau 79 du rapport 1970

(2) A l'exclusion des échanges intracommunautaires

Source : O.S.C.E. et Commission des C.E., D.G. de l'Agriculture

Tableau C 40<sup>(1)</sup> - Bilan d'approvisionnement des graines de tournesol et des produits issus de la transformation de ces graines (2)

(1965/66 - 1969/70)

(en 1.000 t)

Poste du Bilan	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 provis.	1 <sup>ère</sup> moi- tié 1969/70 provis.	1 <sup>ère</sup> moi- tié 1970/71 provis.
<b>1. Graines de tournesol</b>							
Product. de graines	20	23	25	28	35		
Importations (3)	148	165	200	283	258	120	117
Exportations (3)	1	10	0	1	0	0	0
Disponibilité	167	178	225	310	293		
<b>2. Huile de tournesol</b>							
Product. d'huile de tournesol dans la CEE							
- à partir des graines communautaires	7	5	8	10	15		
- à partir des graines importées	44	57	75	109	99		
Product. totale d'huile de tournesol	51	62	83	119	114		
Importation d'huile (3)	116	180	246	228	257	135	94
Exportation d'huile (3)	6	12	26	15	10	6	4
Variation des stocks	+ 5	+ 18	+ 17	-	-		
Quantités disponibles	156	212	286	332	371		
Disponibilité de matières grasses végétales dans la CEE à l'exclusion d'huile d'olive	2472	2571	2622	2800	-		
Disponib. d'huile de tournesol par rapport à la disponibilité de matières grasses végétales dans la CEE à l'exclusion d'huile d'olive	6,3 %	8,2 %	10,9 %	11,9 %	-		

Tableau C 40 (suite)

Poste du Bilan	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 provis.	1ère moi- tié 1969/70 provis.	1ère moi- tié 1970/71 provis.
Part de la production indigène d'huile de tournesol à partir des graines communautaires sur la disponibilité totale d'huile végétale dans la CEE, à l'exclusion d'huile d'olive	0,3 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %	↗	↗	↗

(1) Tableau 80 du rapport 1970

(2) Suite à la méthode suivie dans les bilans OSCE, la campagne 1er juillet - 30 juin a été retenue

(3) A l'exclusion des échanges intracommunautaires

Source : O.S.C.E. et Commission des C.E., DG. de l'Agriculture

Tableau C 41 (1) - Evolution des superficies récoltées, du rendement et de la production de lin et de chanvre dans la Communauté (1968 - 1970)

<u>PRODUITS</u>	<u>ANNÉES (2)</u>	<u>SUPERFICIES</u> (en 1000 hectares)	<u>RENDEMENT</u> (en 100 kg/ha)	<u>PRODUCTION (3)</u> (en 1000 tonnes)
<u>Lin textile</u>	1968	66,0	10,4	68,7
	1969	65,7	11,1	73,1
	1970	51,5	8,8	45,2
<u>Lin oléagineux</u>	1968	3,9	14,0	5,7
	1969	2,8	13,3	3,7
	1970	2,4	12,5	3,0
<u>Chanvre textile</u>	1968	4,1	12,4	5,1
	1969	1,8	11,7	2,1
	1970	2,1	13,9	2,9
<u>Chanvre papier</u>	1968	3,0	13,0	3,8
	1969	2,7	11,7	3,2
	1970	2,4	14,0	3,4

(1) Tableau 83 du rapport 1970

(2) Campagne : du 1er août au 31 juillet.

(3) Pour le lin et le chanvre textiles : quantités de filasses produites.

Source : O.S.C.E.

Tableau C 42 (1) - Echanges intracommunautaires de lin brut eu roui (2)  
(1969/70)

PAYS.	(en tonnes)	
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
Allemagne	324	-
France	402	38.014
Italie	2.883	1
Pays-Bas	-	43.662
U.E.B.L.	81.907	419
C.E.E.	85.516	82.096

(1) Tableau 86 du rapport I970

(2) Montants approximatifs

Source : O.S.C.E. et Statistiques nationales

Tableau C 43 (1)  
Echanges intracommunautaires de lin broyé ou teillé, lin peigné, étoupes de lin.(2)

(1969/70)

Pays	Importations.	Exportations.
Allemagne	7.345	114
France	6.373	37.414
Italie	12.637	94
Pays-Bas	1.934	6.992
U.E.B.L.	32.712	23.036
C.E.E.	61.001	67.650

(en tonnes)

(1) Tableau 87 du rapport I970

(2) Montants approximatifs

Source : OSCE et statistiques nationales.

Tableau C 44 <sup>(1)</sup> - Echanges de lin et de chanvre avec les pays tiers (2)  
(1969/70)

(en tonnes)

Pays	Importations.	Exportations.
<b>A. Lin broyé ou teillé ; lin peigné, étoupes de lin</b>		
Allemagne	2.482	3
France	1.663	10.035
Italie	5.715	19
Pays-Bas	95	1.637
U.E.B.L.	7.431	39.035
<b>C.E.E.</b>	<b>17.386</b>	<b>50.729</b>
<b>B. Chanvre brut, roui, teillé, peigné, étoupes et déchets</b>		
Allemagne	1.867	6
France	2.851	365
Italie	5.507	208
Pays-Bas	-	287
U.E.B.L.	994	325
<b>C.E.E.</b>	<b>11.219</b>	<b>1.191</b>

(1) Tableau 88 du rapport 1970

(2) Montants approximatifs

Source : O.S.C.E. et statistiques nationales

Tableau C 45 <sup>(1)</sup> - Prix des filasses de lin

(1967 - 1970)

(en U.C./tonne)

Mois	Prix à l'exportation Belgique (2)			
	1967	1968	1969	1970
Janvier	800	710	490	496
Février	800	710	510	496
Mars	800	800	510	496
Avril	760	700	510	500
Mai	760	720	495	540
Juin	800	740	495	640
Juillet	800	740	485	640
Août	800	730	480	680
Septembre	730	730	480	680
Octobre	730	720	480	670
Novembre	730	700	480	670
Décembre.	730	690	484	

(1) Tableau 89 du rapport 1970

(2) FOB Anvers : Jusqu'à fin 1968 : moyen, roui à l'eau,  
à partir de 1969 : moyen, roui à l'eau B.

Source : F.A.O.

Tableau C 46 (1) - Prix des filasses de lin  
(1967 - 1971)  
(en U.C./tonne)

Mois	Lin brisé belge.					"M" français roui terre									
	Roui terre					Roui eau									
	1967	1968	1969	1970	1971	1967	1968	1969	1970	1971	1967	1968	1969	1970	1971
Janvier	320	320	356	338	446	376	346	388	374	462	447,8	416,9	433,4	389,3	581,7
Février	320	322	356	338	443	372	342	386	376	465	454,9	426,0	431,3	396,2	563,3
Mars	318	320	356	340	430	364	340	400	382	459	439,8	419,2	433,2	421,5	543,0
Avril	314	320	356	340	470	356	340	400	386	445	427,6	414,2	448,2	434,7	524,9
Mai	300	328	346	354		354	352	390	391		423,9	417,4	436,1	441,7	
Juin	300	346	334	382		356	366	376	412		423,3	417,4	453,0	457,9	
Juillet	300	344	330	400		356	366	366	440		440,2	419,0	434,5	455,4	
Août	300	340	330	406		356	366	362	440		425,4	416,3	390,7	-	
Septembre	300	348	338	420		354	380	364	440		430,8	422,1	375,7	583,2	
Octobre	298	350	340	420		328	386	366	444		448,8	440,5	387,0	588,4	
Novembre	298	350	340	410		320	382	366	450		428,3	437,9	389,5	568,6	
Décembre	302	350	340	420		326	386	366	450		424,9	439,0	390,1	580,7	

(1) Tableau 90 du rapport I970  
Source : Organisations professionnelles.

Tableau C 47 (1) PRIX CAF MER DU NORD. - GRAINES DE LIN. - CANADA  
(1967-1970)

Année	(en U.C./tonne)												
	JANV.	FEVR.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	Ø
1967	125,3	124,0	124,5	125,2	123,3	127,6	138,8	145,7	144,5	141,4	147,8	146,9	134,6
1968	146,1	143,4	141,9	136,7	145,8	144,9	152,3	137,4	137,4	135,4	137,9	142,3	141,8
1969	139,6	136,5	133,2	131,2	133,6	132,8	131,3	128,1	131,3	131,9	124,8	124,9	131,6
1970	122,5	124,3	119,9	121,7	124,9	125,7	126,7	127,7	126,9	124,3	124,0	118,0	123,9

(1) Tableau 9I du rapport 1970

Remarque : Ø = Année civile

Source : Stat. Bundesamt Wiesbaden.

"Preise, Löhne, Wirtschaftsrechnungen - Reihe 1."

Tableau C 48 (1) Cheptel laitier, production et livraisons de lait aux laiteries dans la Communauté (1967 - 1970)

Répartition	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	C.E.E.
I. <u>Cheptel laitier</u> (1000 têtes)	1967	9.817	3.435	1.780	1.036	59	22.036
	1968	5.866	9.758	1.930	1.069	60	22.062
	1969	5.973	9.639	3.679	1.900	61	22.227
	1970	5.752	9.520	3.555	1.906	62	21.836
II. <u>Production de lait</u> (1000 t)	1967	21.717	29.355	9.800	7.535	203	72.476
	1968	22.121	30.444	10.035	7.710	215	74.427
	1969	22.216	30.031	9.783	7.975	211	74.124
	1970	21.856	29.664	9.643	8.250	217	73.375
III. <u>Livraisons aux laiteries</u> (3) (1000 t)	1967	17.749	18.376	7.270	7.024	190	53.354
	1968	18.381	19.558	7.570	7.161	198	55.774
	1969	18.601	19.319	7.252	7.446	195	55.603 (2)
	1970	18.379	.		7.748	202	55.000
IV. <u>Taux de livraison</u> (en pourcentage de la production)	1967	81,7	62,2	74,2	93,2	91,3	73,6
	1968	83,1	64,2	75,4	92,9	92,1	74,9
	1969	83,7	63,7	74,1	93,4	92,0	75,0
	1970	84,3			93,9	91,9	75,0 (2)

(1) Tableau 92 du rapport 1970

(2) Provisoire

(3) Y compris lait de chèvre et de brebis

Source: O.S.C.E.

Tableau C 49 <sup>(1)</sup> Stocks de beurre <sup>(2)</sup> de la Communauté à la date du 1er avril  
(1967 - 1971) (1.000 t)

Etat membre	1967	1968	1969	1970	1971
Allemagne	48,4	66,3	92,5	81,8	19,4
France	47,8	72,5	135,5	76,7	6,5
Italie	-	0,3	-	-	-
Pays-Bas	7,4	15,7	35,8	52,5	0,5
Belgique <sup>3)</sup>	2,1	4,7	6,2	8,3	0,4
Luxembourg	-	-	-	0,2	-
C.E.E.	105,7	160,0	270,0	220,0	26,3

(1) Tableau 95 du rapport 1970

(2) Pour 1967-1968, stocks de beurre visés aux articles 21 et 22 du règlement 13/64/CEE et excédents commerciaux d'après les communications des Etats membres prévues par le règlement n° 192/64/CEE.

Pour 1969 et 1970, stocks de beurre visés à l'article 6 du règlement (CEE) n° 804/68

(3) De 1967 à 1969, y compris le Luxembourg

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 50 (1) - Stocks de lait écrémé en poudre (2) de la Communauté à la date  
du 1er avril  
(1968 - 1971)

(1 000 t)

Etat membre	1968	1969	1970	1971
Allemagne	.	37,7	113,3	40,4
France	47,5	129,2	95,4	5,1
Italie	-	-	-	-
Pays-Bas	.	21,8	-	-
Belgique	4,5	25,9	5,1	-
Luxembourg	-	-	-	-
C.E.E.	52,0	214,6	213,8	45,5

(1) Tableau 98 du rapport 1970

(2) Pour 1968, stocks visés à l'article 22 du règlement n° 13/64/CEE

A partir de 1969, stocks visés à l'article 7 du règlement (CEE) n° 804/68

Source : Commission des C.F. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 51 <sup>(1)</sup> Consommation de beurre aux prix du marché dans la

Communauté  
(1967-1970)

(1.000 t)

Année	Beurre frais <sup>2)</sup>	Beurre d'entrepôt <sup>3)</sup>	Total	Par habitant
1967	1.055	120	1.175	6,35
1968	1.024	120	1.144	6,20
1969	995	197	1.192	6,15
1970 <sup>3)</sup>	1.000	167	1.167	6,05

(1) Tableau 94 du rapport 1970

(2) Y compris le beurre d'entrepôt provenant de stocks privés; avec réduction pouvant aller jusqu'à 9 UC/100 kg

(3) Le beurre d'entrepôt provenant des stocks de l'Etat a été vendu avec les réductions suivantes :

1967		5,-- à 20,-- UC/100 kg
1968		5,-- à 16,25 UC/100 kg
1969	157.000 t. avec réduction	de 13,25 à 16,25 UC/100 kg
	20.000 t. " "	de 34,15 UC/100 kg
	5.000 t. " "	de 62,50 UC/100 kg
	15.000 t. " "	de 68,30 UC/100 kg
1970	110.000 t. " "	de 10 à 16,25 UC/100 kg
	20.000 t. " "	de 34,15 UC/100 kg
	5.000 t. " "	de 62,15 UC/100 kg
	5.000 t. " "	de 68,30 UC/100 kg

(4) Chiffres provisoires

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 52 <sup>(1)</sup> Echanges intracommunautaires (exportations) des principaux produits laitiers  
(1967 - 1970)  
(1.000 t)

Produit	1967	1968	1969	1970 (2)
Beurre	39,0	59,9	73,0	140,9
Fromage	179,0	191,3	226,1	242,0
Lait condensé	83,4	84,3	70,7	78,6
Lait entier en poudre	17,7	19,5	24,7	28,5
Lait écrémé en poudre	216,8	269,4	364,0	291,3
Caséine	14,5	13,9	10,8	12,0

(1) Tableau 96 du rapport 1970

(2) Chiffres provisoires - Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Source : de 1967 à 1969 : Statistiques du commerce extérieur - OSCE

1970 : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 53 (1) Prix du lait à la production dans les Etats membres et prix indicatif dans la Communauté  
(1968 - 1970)

Jahr Année	Prix à la production moyen franco laiterie												Prix indicatif commun UC
	Allemagne		France		Italie		Pays-Bas		Belgique		Luxembourg		
	DM	UC	FF	UC	LIT	UC	Fl	UC	Fb	UC	Flux	UC	
1968	40,20	10,050	47,34	9,589	7.025	11,240	35,48	9,801	511,0	10,220	523,0	10,460	10,300
1969	40,10	10,025	50,35	10,200 <sup>2)</sup> 9,065 <sup>3)</sup>	7.786	12,457	35,33	9,760	492,0	9,840	533,0	10,660	10,300
1970	39,40	10,765	54,85	9,875	8.325	13,320	36,23	10,009	499,0	9,980	543,0	10,860	10,300

(1) Tableau 100 du rapport 1970  
(2) Cours de change 1968 : 1 FF = 0,20255 UC  
(3) Cours de change 1970 : 1 FF = 0,180044 UC

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 54 <sup>(1)</sup> - Production, commerce extérieur, consommation et stocks de la  
Communauté en ce qui concerne le beurre  
 (1967 - 1970) (1.000 t)

Poste du bilan	1967	1968	1969	1970 <sup>(4)</sup>
1. Production	1.315	1.403	1.349	1.300
2. Consommation	1.188	1.171	1.248	1.279
dont - aux prix du marché <sup>(2)</sup>	1.175	1.150	1.192	1.167
- ventes à prix for- tement réduits <sup>(3)</sup>	13	21	56	112
3. Exportation nette	95	101	99	195
dont - vers la				
Grande-Bretagne	27	41	24	20
- Autres exportations	68	60	58	114
- Dans le cadre d'ac- tions spéciales	-	-	16	47
- Aide alimentaire	-	-	-	14
4. Excédent net	+ 32	+ 131	+ 3	- 171
5. Stock au 31.12	163	299	302	131

(1) Tableau 93 du rapport 1970

(2) Y compris le beurre d'entrepôt

(3) Sous forme de beurre fondu, à l'industrie de la boulangerie et de la pâtisserie, aux institutions d'utilité publique et aux bénéficiaires d'une assistance sociale; aux forces armées, sous forme de mélanges de matières grasses.

(4) Chiffres provisoires

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 55 (1) - Production, exportation, consommation et stocks de lait écrémé  
en poudre dans la Communauté  
(1967 - 1970)

(1 000 t

Poste du bilan	1967	1968	1969	1970 (2)
1. Production	1 042	1 318	1 215	1 194
2. Consommation	981	962	1 006	1 164
dont - à des fins alimentaires	110	110	110	110
-ventes à prix réduits pour l'alimentation des veaux	855	852	859	969
-ventes à prix réduits pour l'alimentation des porcs	-	-	37	85
3. Exportation nette	78	222	86	219
dont - aux prix du marché mondial	78	222	86	194
- aide alimentaire	-	-	-	25
4. Ensemble des ventes à prix réduits (à l'intérieur et à l'extérieur de la Communauté)	.	.	1 033	1 255
5. Variation des stocks	- 1	+ 134	+ 123	- 219
6. Stock au 31 décembre	104	238	361	92 (3)

(1) Tableau 97 du rapport 1970

(2) Chiffres provisoires

(3) Sans les quelque 80.000 t. en stock chez les fabricants, dans le commerce et chez les transformateurs

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

(1)

Tableau C 56 - Production, commerce extérieur et consommation de la Communauté en ce qui concerne les principaux produits laitiers  
(1967 - 1970)

(1000 t)

Produit	Production	Importation	Exportation	Disponible pour la consommation
<u>Lait entier en poudre</u>				
1967	153,0	8,1	66,9	94,2
1968	130,0	2,8	60,9	71,9
1969	147,0	2,6	70,6	79,1
1970 (2)	145,0	1,9	66,5	84,0
<u>Lait écrémé en poudre</u>				
1967	1 042,0	48,1	125,6	980,5
1968	1 318,0	20,5	242,3	1 096,2
1969	1 215,0	5,0	91,1	1 180,0
1970 (2)	1 194,0	.	219,0	981,0
<u>Lait concentré</u>				
1967	1 143,0	0,7	384,7	759,0
1968	1 159,0	0,6	428,5	731,1
1969	1 161,0	0,2	420,4	729,8
1970 (2)	1.150,0	.	440,4	709,6
<u>Beurre</u>				
1967	1 315,0	10,8	106,0	1 219,0
1968	1 403,0	5,0	106,0	1 302,0
1969	1 349,0	7,0	105,0	1 251,0
1970 (2)	1 300,0	4,3	199,3	1 105,0
<u>Fromage</u>				
1967	1 873,0	100,6	105,4	1 868,2
1968	1 904,0	79,4	128,4	1 855,0
1969	1 993,0	68,6	109,1	1 879,5
1970 (2)	2.089,0	80,2	114,5	2 054,7
<u>Caséine</u>				
1967	32,0	17,1	12,4	36,7
1968	30,0	18,4	13,4	35,0
1969	29,0	33,0	11,3	50,7
1970 (2)	28,0	.	.	

(1) Tableau 99 du rapport 1970

(2) Chiffres provisoires, Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Source : O.S.C.E.

Tableau C 57<sup>1)</sup> - Effectifs de bovins par catégories dans les pays de la Communauté (2)  
(1967 - 1970)

Catégories	Années	RF All.	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxemb.	C.E.E.
Bovins total	1967	13.982	21.680	9.583	3.639	2.611	173	51.668
	1968	14.061	21.566	10.070	3.694	2.673	173	52.237
	1969	14.286	21.719	9.612	3.879	2.713	191	52.400
	1970	14.026	21.621	.	3.865	2.710	193	.
Bovins de moins d'un an	1967	4.546	4.984	.	907	724	66	11.228(3)
	1968	4.586	4.856	.	966	748	66	11.222(3)
	1969	4.697	4.920	.	1.006	747	66	11.436(3)
	1970	4.622	4.943	.	1.027	780	64	11.426(3)
Vaches	1967	5.866	9.302	4.585	1.791	1.039	(59)	22.642
	1968	5.878	9.452	4.821	1.840	1.067	(59)	23.117
	1969	5.848	9.491	4.510	1.891	1.066	64	22.870
	1970	5.593	9.346	.	1.874	1.028	62	.
Animaux de boucherie et à l'engrais d'un an et plus	1967	1.125	3.159	.	201	247	21	4.753(3)
	1968	1.159	3.027	.	177	246	25	4.634(3)
	1969	1.289	3.072	.	226	383	24	4.994(3)
	1970	1.354	3.159	.	227	386	26	5.152(3)

(1) Tableau 101 du rapport 1970

(2) Recensements de décembre; pour la France en 1967 recensement d'octobre; pour le Luxembourg recensement de mai.

(3) A l'exclusion de l'Italie

Source : 1967-1968 : OSCE - Statistiques agricoles

1970 : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

(1)  
Tableau C 58- Abattages des gros bovins et des veaux d'origine indigène

(1967 - 1970)

A.

(en têtes)

Etats membres	1 9 6 7	1 9 6 8	1 9 6 9	1 9 7 0
<b>a) Gros bovins</b>				
Allemagne	3.918.300	4.025.400	4.072.300	4.508.000
France	3.954.000	4.169.600	3.999.800	4.109.800
Italie	-	-	-	-
Pays-Bas	798.006	796.686	746.904	899.591
Belgique	669.753	672.310	681.292	704.565
Luxembourg	44.321	43.264	39.369	38.456
Total (sans Italie)	9.384.380	9.707.260	9.538.665	10.260.412
Evolution	+ 7,15 %	+ 3,44 %	- 1,74 %	+ 7,56 %
<b>b) Veaux</b>				
Allemagne	1.817.900	1.750.400	1.621.500	1.531.900
France	4.839.900	4.944.000	4.642.800	4.444.600
Italie	-	-	-	-
Pays-Bas	806.700	885.637	908.120	1.041.093
Belgique	309.785	319.343	271.907	298.019
Luxembourg	5.899	4.087	8.235	8.310
Total (sans Italie)	7.780.184	7.903.467	7.452.562	7.323.922
Evolution	+ 4,72 %	+ 1,58 %	- 5,68 %	- 1,74 %

(1) Tableau 102 du rapport 1970

B.

Italie : 1967 2.603.934 têtes  
 1968 2.585.291 têtes, soit - 0,7 %  
 1969 2.272.867 têtes, soit -12,3 %  
 (11 mois)1970 1.785.264 têtes, soit -12,2 %

Source : Commission des C.E. D.G. de l'agriculture

Tableau C 59 <sup>(1)</sup>

**Poids moyens en carcasse**

(1966 - 1969)

(en kg)

Année	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
a) <u>Gros bovins</u>						
1966	272	292	230	272	274	265
1967	273	292	223	271	276	269
1968	274	295	223	272	280	270
1969	275	297	227	273	296	268
b) <u>Veaux</u>						
1966	62	76	83	90	81	73
1967	66	78	83	92	83	72
1968	67	80	87	92	85	70
1969	76	84	89	99	93	84

(1) Tableau 103 du rapport 1970

Source : O.S.C.E. - Statistiques agricoles

(1)

**Tableau C 60: Production de viande bovine dans les pays de la C.E.E.**  
(Production indigène brute)  
(1967-1970)

(en tonnes, graisses comprises)

Etats membres	1967	1968	1969	1970 (provisoire)
<b>a) Viande de gros bovins</b>				
Allemagne	1.078.500	1.110.600	1.092.400	1.249.200
France	1.203.100	1.262.300	1.209.700	1.234.900
Italie (viande de veau incluse)	690.000	752.200	780.000	730.000
Pays-Bas	212.725	213.175	203.275	238.400
Belgique	185.165	188.197	202.504	218.000
Luxembourg	11.924	11.738	13.388	12.000
Total	3.381.414	3.538.210	3.501.267	3.688.500
<b>b) Viande de veau</b>				
Allemagne	97.000	87.000	79.000	75.000
France	404.100	407.400	390.600	389.200
Italie	-	-	-	-
Pays-Bas	75.225	81.250	90.450	100.900
Belgique	25.584	27.033	25.204	27.500
Luxembourg	419	298	393	500
Total	602.328	602.981	585.647	599.900
Total général de la production	3.983.742	4.141.191	4.086.914	4.288.400
Evolution par rapport à l'année précédente	+ 4,8 %	+ 4,3 %	- 1,3 %	+ 4,9 %

(1) Tableau 104 du rapport 1970

Source : Commission des C.E. D.G. de l'Agriculture

(1)  
Tableau C 61: Consommation de viande bovine par habitant dans les pays  
de la C.E.E.

(1966/67 - 1968/69)

(viandes sans graisses  
en kg par habitant)

Etats membres	1966/67	1967/68	1968/69
a) <u>Viande de gros bovins</u>			
Allemagne	19,9	19,9	20,8
France	19,2	19,1	20,1
Italie	15,4	18,1	18,2
Pays-Bas	18,7	19,8	19,2
U.E.B.L.	21,6	21,3	20,8
b) <u>Viande de veau</u>			
Allemagne	1,9	2,0	2,1
France	7,3	7,3	7,3
Italie	3,1	3,5	4,0
Pays-Bas	1,0	1,1	1,0
U.E.B.L.	2,1	2,3	2,3

(1) Tableau 105 du rapport 1970  
Source : OSCE - Statistiques agricoles

Tableau C 62<sup>(1)</sup> Consommation de viande bovine dans les pays de la C.E.E.  
(1967 - 1970)

Etats membres	(en tonnes, graisses comprises)			
	1 9 6 7	1 9 6 8	1 9 6 9	1 9 7 0 (provisoire)
<b>a) Viande de gros bovins</b>				
Allemagne	1.227.300	1.266.900	1.303.900	1.384.500
France	1.075.800	1.106.900	1.129.900	1.133.100
Italie (viande de veau incluse)	1.187.400	1.187.600	1.228.900	1.280.000
Pays-Bas	253.000	251.125	254.000	272.800
Belgique	214.410	219.298	224.296	254.000
Luxembourg	10.197	9.145	9.075	10.000
Total	3.968.107	4.040.968	4.150.071	4.343.600
<b>b) Viande de veau</b>				
Allemagne	121.000	124.000	132.000	128.000
France	394.400	396.000	396.300	386.600
Italie	-	-	-	-
Pays-Bas	13.400	12.000	8.850	5.850
Belgique	22.969	23.882	25.993	27.500
Luxembourg	1.878	2.091	2.045	2.000
Total	553.647	557.973	565.188	556.050
Total général de la consommation	4.521.754	4.598.941	4.715.259	4.899.650
Evolution en %	+ 3,0 %	+ 1,7 %	+ 2,5 %	+ 3,9 %
Auto-approvisionnement de la CEE	88,1 %	90,0 %	86,7 %	87,5 %
Différence entre consommation et production de la CEE	538.012	457.750	628.345	611.250

(1) Tableau 106 du rapport 1970

Source : Commission des C.E. D.G. de l'Agriculture.

(1)  
Tableau C 63 - Echanges intracommunautaires de viande bovine  
 (1967 - 1970)

(exprimés en t. de viande avec os)

Année	Veaux vivants	Viande de veau	Total veaux	Gros bovins vivants	Viande fraîche ou réfrigérée	Viande congelée	Total gros bovins	Total général gros bovins et veaux
1967	23.130	62.691	85.821	32.598	105.572	5.603	143.773	229.594
1968	25.556	69.149	94.705	49.713	150.964	31.757	232.434	327.139
1969	33.191	83.128	116.319	55.385	143.135	27.111	225.631	341.950
1970	34.810	95.869	130.679	70.458	144.035	7.927	222.472	353.151

(1) Tableau 107 du rapport 1970

Source : Commission des C.E. D.G. de l'Agriculture.

(1)  
Tableau C 64 - Echanges avec les pays tiers  
 (1967 - 1970)

(exprimés en t. de viande avec os)

Année	Veaux vivants	Viande de veau	Total veaux	Gros bovins vivants	Viande fraîche ou réfrigérée	Viande congelée	Total gros bovins	Total général viande bovine
-------	---------------	----------------	-------------	---------------------	------------------------------	-----------------	-------------------	-----------------------------

A. Importations de la C.E.E. en provenance des pays tiers

1967	8.287	43.144	51.431	168.694	180.544	194.989	544.227	595.658
1968	22.623	60.585	83.208	164.623	107.853	143.529	417.005	499.213
1969	26.203	84.340	110.543	199.875	93.194	210.054	503.123	613.666
1970	16.151	84.764	100.915	176.893	93.614	222.614	494.121	59 36

B. Exportations de la C.E.E. vers les pays tiers

1967	190	3.334	3.524	1.526	4.740	6.483	12.749	16.273
1968	292	1.882	2.174	1.662	16.056	15.184	32.902	35.076
1969	203	2.145	2.348	1.961	13.009	23.144	38.114	40.462
1970	80	1.686	1.766	1.716	20.522	43.724	65.962	67.728

(1) Tableau 108 du rapport 1970

Source : Commission des C.E. D.G. de l'Agriculture.

(1) Total des importations de bovins vivants et de viande bovine dans la Communauté  
réparti selon les pays d'origine  
 (1967 - 1970)

Pays	1 9 6 7		1 9 6 8		1 9 6 9		1 9 7 0	
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%
Royaume-Uni	31.274	5,25	988	0,20	13.643	2,22	19.335	3,25
Danemark	89.424	15,01	104.129	20,86	102.217	16,65	79.811	13,42
Autriche	20.183	3,39	24.675	4,94	22.056	3,59	17.276	2,90
Irlande	10.088	1,69	2.528	0,51	2.316	0,38	5.989	1,01
Yugoslavie	69.141	11,61	55.978	11,21	45.386	7,39	36.681	6,16
Pologne	28.802	4,84	26.232	5,25	35.840	5,84	35.944	6,04
Hongrie	50.363	8,46	60.826	12,18	71.529	11,65	66.399	11,16
Roumanie	35.750	6,00	29.688	5,95	42.457	6,92	34.207	5,75
Tchécoslovaquie	8.838	1,48	24.210	4,85	27.698	4,51	11.435	1,92
Bulgarie	15.596	2,62	12.922	2,59	13.444	2,19	9.728	1,63
BR Deutschland	16.128	2,71	12.210	2,45	10.661	1,74	17.793	2,99
Suède	23.755	3,99	10.001	2,00	13.360	2,18	12.335	2,07
Norvège	1.016	0,17	32	0,01	1.039	0,17	1.582	0,27
Finlande	744	0,12	26	0,01	4.513	0,73	3.589	0,60
Argentine	170.055	28,55	99.583	19,95	145.473	23,70	158.600	26,65
Brésil	9.464	1,59	14.916	2,99	32.220	5,25	40.923	6,88
Uruguay	5.790	0,97	15.398	3,08	25.127	4,09	34.544	5,82
Cuba	3.707	0,62	697	0,14	263	0,04	-	-
Australie	968	0,16	154	0,03	135	0,02	178	0,03
Nouvelle-Zélande	47	0,01	115	0,02	51	0,01	-	-
Paraguay	16	0,00	45	0,01	144	0,02	2.933	0,49
Madagascar	2.370	0,40	1.540	0,31	1.902	0,31	3.712	0,62
Autres	2.139	0,36	2.320	0,46	2.455	0,40	2.042	0,34
Total	595.658	100,0	499.213	100,0	613.666	100,0	595.036	100,0

(1) Tableau 109 du  
rapport 1970  
 Source : Commission des C.E. DG de l'Agriculture

(1)  
**Tableau C 66 : Prix moyens de marché constatés dans les Etats membres**  
 (1969/70 - 1970/71)

a) (en UC/100 kg poids vif)

Etats membres	Gros bovins		Veaux	
	1969/70	1970/71	1969/70	1970/71
Allemagne (2)	64,495	66,162	103,262	107,311
France (3)	68,924	67,696	99,716	99,341
Italie	72,310	75,020	109,945	113,287
Pays-Bas	66,917	66,660	102,112	106,121
Belgique	71,748	71,015	99,719	104,494
Luxembourg	64,602	67,561	102,847	107,413
Moyenne pondérée commun.	68,349	68,755	102,809	104,965

(1) Tableau 110 du rapport 1970

(2) Du jour de la réévaluation jusqu'au 31.12.1969, les prix de marché allemands ont été convertis en UC à l'aide du nouveau taux et diminués de 8,5 % ; à partir du 1.1.1970, ils sont convertis en UC à l'aide du nouveau taux.

(3) Du jour de la dévaluation jusqu'au 31.12.1969, les prix de marché français ont été convertis en UC à l'aide du nouveau taux et augmentés de 12,50 % ; du 1.1.1970 jusqu'au 5.4.1970, ils ont été convertis avec le nouveau taux augmentés de 7,33 % du prix d'intervention (soit 4,635 UC pour les gros bovins et 6,237 UC pour les Veaux), du 6.4.1970 jusqu'au 18.10.1970, ils ont été convertis avec le nouveau taux, augmentés de 3,67 % du prix d'intervention (soit 2,318 UC pour les gros bovins et 3,119 UC pour les veaux). A partir du 19.10.1970, ils ont été convertis en UC à l'aide du nouveau taux.

b) Prix à l'importation constatés dans les pays tiers (1)

(1969/70 - 1970/71)

(prix en UC/100 kg poids vif)

	1969/70	1970/71
Gros bovins	46,179	48,506
Veaux	68,463	72,685

(1) Page 224 du rapport 1970

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 67 (1) Evolution des effectifs du cheptel porcin dans la CEE  
(1961 - 1970)

Etat membre	(en milliers de têtes)									
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Allemagne	17.218	16.869	16.643	18.146	17.723	17.682	19.033	18.377	18.965	20.532
France	9.217	9.080	8.967	9.043	9.238	9.840	10.693	9.546	10.275	11.215
Italie	4.478	4.684	5.029	5.409	5.176	5.292	6.186	7.298	9.224	8.987
Pays-Bas	3.187	3.156	3.022	3.525	3.987	4.079	4.540	4.861	5.294	6.340
Belgique	1.882	1.859	1.563	1.745	1.885	2.118	2.392	2.504	3.094	3.792
Luxembourg	(113)	(124)	104	(111)	(117)	127	(127)	113	109	131
C. E. E.	36.095	35.772	35.328	37.979	38.126	39.138	42.971	42.699	46.961	50.997
Evolution en % par rapport à l'année précédente	-	- 0,9	- 1,2	+ 7,5	+ 0,3	+ 2,6	+ 9,7	- 0,6	+ 10,0	+ 8,6

(1) Tableau 111 du rapport 1970

Source : C.S.C.E. 1961-1967 : Statistiques agricoles

1968-1970 : Résultats des recensements du cheptel porcin effectués à partir du 1er décembre en application de la directive n° 68/161/CEE

Tableau C 68 <sup>(1)</sup> Nombre d'abattages et production de viande porcine  
dans la Communauté  
 (1965 - 1970)

Etat membre	1965	1966	1967	1968	1969	1970
<u>Nombre d'abattages en 1.000 têtes (2)</u>						
Allemagne	25.485	24.982	25.760	28.289	28.404	29.262
France	14.566	14.540	15.433	15.897	14.797	15.703
Italie	4.431	3.985	4.214	4.980	4.712	4.595
Pays-Bas	6.118	6.272	6.766	7.674	7.487	8.467
Belgique	3.047	3.415	3.938	4.317	4.361	5.408
Luxembourg	154	158	146	138	122	119
C.E.E.	53.801	53.352	56.257	61.295	59.883	63.554
<u>Production nette en 1.000 tonnes</u>						
Allemagne	2.276	2.234	2.317	2.541	2.555	2.616
France	1.304	1.280	1.348	1.402	1.298	1.376
Italie	469	427	453	531	483	467
Pays-Bas	509	521	558	627	617	701
Belgique	266	294	334	367	347	432
Luxembourg	12	12	12	12	9	9
C.E.E.	4.836	4.768	5.022	5.480	5.309	5.601
Modificarion par rapport à l'année précédente en %	-	- 1,4	+ 5,3	+ 8,3	- 3,0	+ 5,5

(1) Tableaux 112 et 113 du rapport 1970

(2) Animaux d'origine nationale et étrangère

Source : O.S.C.E. - Statistique mensuelle de la viande

Tableau C 69 <sup>(1)</sup> Bilan de l'approvisionnement de la CEE en viande porcine  
(1965 - 1970)

	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Production (2)	1.000 T	5138	5066	5352	5830	5689	5960
Importations	1.000 T	260	270	223	185	239	175
Exportations	1.000 T	230	211	209	261	249	230
Quantité disponible	1.000 T	5168	5125	5366	5754	5679	5905
Par personne	kg	28.5	28.0	29.0	30.9	30.2	31.1
Taux d'auto-approvisionnement	%	99.4	98.8	99.7	101.3	100.2	100.9
Prix (3)	RE/100 kg	84.0	93.0	84.0	80.0	91.4	88.4
Valeur monétaire de la quantité disponible	Mill. RE	4.331	4.766	4.507	4.603	5.190	5.220
Par personne	RE	23.94	26.04	24.36	24.72	27.60	27.48

(1) Tableaux 114 et 115 du rapport 1970

(2) Abattage d'animaux de production nationale (abats compris), y compris les exportations d'animaux vivants

(3) Prix de référence pondéré

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 70 <sup>(1)</sup> Evolution des échanges intracommunautaires de viande porcine  
(sur base des importations)  
(1967 - 1970) (en tonnes)

Produits	Année	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	CEE
Porcs vivants des espèces domestiques, autres que reproducteurs de race pure	1967	6.108	34.539	3.284	1.607	5.293	50.831
	1968	8.348	59.681	668	101	6.924	75.722
	1969	1.952	85.030	2.170	2.382	5.013	96.547
	1970	17.894	85.035	27.579	1.486	3.595	135.589
Viandes de porc fraîches, réfrigérées congelées, salées ou en saumure	1967	30.183	55.122	35.075	306	8.465	129.151
	1968	43.382	105.106	26.175	814	5.126	180.603
	1969	33.768	137.930	29.810	1.518	7.433	210.459
	1970	86.241	149.036	67.922	1.390	7.015	311.604
Viandes de porc séchées ou fumées	1967	678	1.245	28	99	85	2.135
	1968	892	2.136	14	119	165	3.326
	1969	1.077	2.796	6	125	325	4.329
	1970	1.684	2.896	4	192	403	5.179
Abats de porc	1967	6.680	3.294	3	184	10.919	21.080
	1968	5.707	4.063	20	491	9.784	20.065
	1969	5.728	7.160	24	601	11.614	25.127
	1970	7.227	9.090	20	953	13.451	30.741
Lard y compris la graisse de porc	1967	7.853	584	874	968	1.720	11.999
	1968	3.113	1.529	100	2.761	2.028	9.531
	1969	4.163	4.149	-	7.612	4.452	20.376
	1970	11.796	4.269	22	7.844	4.954	28.885
Saindoux et autres graisses de porc pressées ou fondues	1967	1.783	5	10	3.818	14.786	20.402
	1968	816	140	-	11.088	22.284	34.328
	1969	801	96	-	9.426	31.005	41.328
	1970	3.078	139	72	8.030	19.585	30.904
Saucisses, saucissons et similaires de viandes, d'abats ou de sang	1967	3.874	772	69	2.751	898	8.364
	1968	5.986	1.453	135	2.923	1.296	11.793
	1969	8.485	1.699	259	3.197	1.959	15.599
	1970	11.493	1.584	292	3.497	2.115	18.981
Conserves à base de viande porcine	1967	11.555	4.145	1.153	2.331	2.699	21.883
	1968	19.217	5.583	1.596	2.763	2.956	32.115
	1969	23.616	6.887	1.897	3.306	3.430	39.136
	1970	30.144	6.626	2.452	3.832	4.913	47.967

(1) Tableau : Annexe I (page 242) du rapport 1970

Source : Statistiques nationales du commerce extérieur

Pour les Pays-Bas : Productschap voor Vee en Vlees + Productschap voor Margarine, Vetten en Oliën

Observation : Les données ne contiennent que les produits tombant directement sous le règlement n° 121/67.

Tableau C 71 <sup>(1)</sup> Evolution des importations dans la CEE de viande porcine en provenance des pays tiers

(1967 - 1970)

(en tonnes)

Produit	1967	1968	1969	1970
Porcs vivants autres que reproducteurs de race pure	30.246	30.741	36.095	26.837
Viandes de porc fraîches, réfrigérées, congelées, salées ou en saumure	111.872	73.241	111.867	69.856
Viandes de porc séchées ou fumées	351	522	437	463
Abats de porc	45.258	41.515	43.883	39.537
Lard y compris la graisse de porc	1.026	1.682	2.994	2.064
Saindoux	10.361	15.996	24.749	17.691
Saucisses, saucissons et similaires de viandes, d'abats ou de sang	2.852	2.941	3.266	4.071
Conserves à base de viande porcine	20.638	18.503	15.858	14.945
Total	222.604	185.141	239.149	175.464

(1) Tableau : Annexe II (page 244) du rapport 1970

Source : Statistiques nationales du commerce extérieur

Pour les Pays-Bas : Productschap voor Vee en Vlees +  
Productschap voor Margarine, Vetten en Oliën

Tableau C 72 <sup>(1)</sup> Evolution des exportations de la CEE de viande porcine  
à destination des pays tiers  
(1967 - 1970)  
(en tonnes)

Produit	1967	1968	1969	1970
Porcs vivants autres que reproducteurs de race pure	407	96	2.056	2.034
Viandes de porc fraîches, réfrigérées, congelées, salées ou en saumure	14.645	12.598	12.134	23.137
Viandes de porc séchées ou fumées	1.341	2.575	3.276	3.081
Abats de porc	1.451	1.544	1.593	2.011
Lard y compris la graisse de porc	2.323	874	1.788	4.592
Saindoux	90.969	139.335	125.356	89.371
Saucisses, saucissons et similaires de viandes, d'abats ou de sang	11.105	10.992	11.426	10.163
Conserves à base de viande porcine	86.271	92.919	91.642	96.064
<b>Total</b>	<b>208.512</b>	<b>260.933</b>	<b>249.271</b>	<b>230.453</b>

(1) Tableau : Annexe III (page 245) du rapport 1970

Source : Statistiques nationales du commerce extérieur

Pour les Pays-Bas : Productschap voor Vee en Vlees +

Productschap voor Margarine, Vetten en Oliën

Tableau C 73<sup>(1)</sup> Moyenne arithmétique des prix de la viande porcine  
sur les marchés représentatifs de la Communauté  
(1966 - 1971)

(en UC/100 kg en poids mort)

Année	Janvier/ Mars	Avril/ Juin	Juillet/ Août	Septemb./ Décembre	Janvier/ Décembre
1966	89,00	84,50	90,68	91,33	89,00
1967	89,00	82,22	78,65	80,13	82,50
1968	76,38	72,15	81,90	88,40	79,75
1969	90,73	88,84	92,02	96,77	92,26
1970	97,48	89,53	86,14	83,56	89,18
1971	81,23				

(1) Tableau : page 238 du rapport 1970

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

(1)  
**Tableau C 74 - Evolution du cheptel de poules pondeuses dans la CEE**  
 (1967 - 1970)

(en mio d'unités)

Etats membres	1967	1968	1969	1970 (2)
Allemagne	66,9	67,4	68,8	71,4
France (estimation)	70,0	73,0	71,0	71,8
Italie	100,0	103,0	110,0	110,0
Pays-Bas	15,6	15,7	16,2	18,2
U.E.B.L.	12,9	14,7	16,9	19,5
<b>Total CEE</b>	<b>265,4</b>	<b>273,8</b>	<b>282,9</b>	<b>290,9</b>

(1) Tableau 118 du rapport 1970

(2) Provisoire

Source : Commission des C.E., DG de l'Agriculture

(1)  
**Tableau C 75 - Evolution des mises en incubation d'oeufs à couver de race dépointe dans la CEE**  
 (1967 - 1970)

(en 1000 pièces)

Etats membres	1967	1968	1969	1970	Taux de variation 1970/69 (en %)
Allemagne	143.000	138.000	164.000	146.000	- 11,0
France	63.000	60.500	62.000	65.000	+ 4,8
Italie	41.000	44.000	54.000	51.000	- 5,6
Pays-Bas	41.600	42.500	54.000	45.000	- 16,7
U.E.B.L.	28.100	34.600	45.000	40.000	- 9,1
<b>Total CEE</b>	<b>316.700</b>	<b>319.600</b>	<b>379.000</b>	<b>347.000</b>	<b>- 8,4</b>

(1) Tableau 119 du rapport 1970

Source : Commission des C.E. - DG de l'Agriculture sur base d'enquêtes nationales

Tableau C 76 <sup>(1)</sup> - Production des oeufs en coquille - Import - Export  
(1967 - 1970)

(en 000 tonnes)

Etats membres	1967	1968	1969	1970 (4)
<u>Allemagne</u>				
production (2)	794,0	809,4	844,4	884,2
importation	75,5	93,6	107,4	126,8
exportation	0,5	1,8	1,6	5,7
<u>France</u>				
production (2)	592,0	621,0	644,0	652,6
importation	4,5	13,5	17,4	25,4
exportation	3,7	4,1	4,6	5,1
<u>Italie</u>				
production (2)	517,0	520,0	576,0	625,3
importation	17,2	15,5	22,5	10,0
exportation	0,4	0,4	0,5	0,6
<u>Pays-Bas</u>				
production (2)	210,0	228,0	251,4	264,5
importation	6,6	9,2	11,4	13,1
exportation	47,1	62,1	72,4	84,5
<u>U.E.B.L.</u>				
production (2)	182,0	202,0	233,0	253,1
importation	0,2	0,4	0,9	0,6
exportation	32,9	45,0	69,8	94,5
<u>Total C.E.E.</u>				
production	2.295,0	2.380,4	2.548,8	2.679,7
importation (3)	25,2	26,2	23,3	12,7
exportation (3)	5,3	9,7	11,9	26,0

(1) Tableau 120 du rapport 1970

(2) Production - nombre d'oeufs x 57,5 grammes

(3) Pays tiers

(4) Provisoire

Source: O.S.C.E. d'après données nationales de comptabilité économique agricole.

Tableau C 77 (1)

Consommation d'oeufs  
(1965/66 - 1969/70)

(en kg/tête)

Etats membres	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
Allemagne	13,7	14,2	14,6	15,2	15,5
France	11,0	11,4	12,2	12,7	12,6
Italie	9,7	9,4	9,3	9,6	10,5
Pays-Bas	12,0	11,6	11,8	12,2	12,7
U.E.B.L.	13,6	13,5	14,7(2)	14,7	14,5

(1) Tableau 121 du rapport 1970

(2) A partir de 1967/68, changement de série à la suite d'une révision des méthodes statistiques.

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

(1)  
Tableau C 78 - Prix à la production des oeufs  
 (sauf France et Luxembourg - prix de gros à la vente)  
 (1966 - 1970) (en UC/100pièces)

Etat membres	1966	1967	1968	1969	1970
Allemagne	4,07	3,76	3,60	3,56 (2) 3,61 (3)	3,07
France	4,23	3,77	3,88	3,78 (2) 3,62 (3)	2,96
Italie	3,38	3,45	3,50	3,68	2,86
Pays-Bas	2,98	3,08	3,23	2,97	2,33
Belgique	2,98	2,96	3,24	3,10	2,42
Luxembourg	4,59	4,02	4,22	4,26	3,58

(1) Tableau 122 du rapport 1970

(2) Taux 1968 : 1 DM = 0,25 U.C. ; 1 FF = 0,20255 U.C.

(3) Taux 1970 : 1 DM = 0,273224 U.C.; 1 FF = 0,180044 U.C.

Sources : Allemagne : BML  
 France : Halles centrales de Paris  
 Italie : Forli - Chambre de commerce  
 Pays-Bas : Prix payés aux producteurs (L.E.I.)  
 Belgique : Ministère de l'Agriculture - Mercuriales  
 Luxembourg: Prix de gros à la vente.

(1)  
Tableau C 79 - Importations d'oeufs en coquille  
(1970)

(en tonnes)

Etats membres	Total général	dont C.E.F.		dont Pays tiers	
		tonnes	%	tonnes	%
Allemagne	126.826	124.367	98,1	2.459	1,9
U.E.B.L.	583	329	54,4	254	43,6
France	25.371	24.847	97,9	524	2,1
Italie	10.007	3.708	37,1	6.299	62,9
Pays-Bas	13.124	9.998	76,2	3.126	23,8
C.E.E.	175.911	163.249	92,8	12.662	7,2

Exportations oeufs en coquille

(1970)

(en tonnes)

Etats membres	Total général	dont C.E.F.		dont Pays tiers	
		tonnes	%	tonnes	%
Allemagne	5.717	1.980	34,6	3.737	65,4
U.E.B.L.	94.496	86.808	91,9	7.688	8,1
France	5.084	2.690	52,9	2.394	47,1
Italie	610	58	9,5	552	90,5
Pays-Bas	84.517	72.824	86,2	11.693	13,8
C.E.E.	190.424	164.360	86,3	26.064	13,7

(1) Tableau : Annexe I (page 257) du rapport 1970

Source : O.S.C.E.

**Tableau C 80 - Importations d'œufs en coquille des Etats membres  
par zones de provenance  
(1967 - 1970)**

(en 1000 tonnes)

- Provenance - Années (1)	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
Monde 1967	76	4	17	6	0	103
1968	94	12	15	9	0	130
1969	107	17	23	11	1	159
1970	127	26	10	13	0	176
C.E.E. 1967	64	4	4	6	0	78
1968	83	12	2	7	0	104
1969	100	17	9	9	1	136
1970	124	25	4	10	0	163
Pays tiers						
1967	12	0	13	0	0	25
1968	11	0	13	2	0	26
1969	7	0	14	2	0	23
1970	3	1	6	3	0	13

(1) du 1.1. au 31.12.

Source: Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture d'après des données des statistiques nationales du commerce extérieur

(1)  
**Tableau C 81 - Exportations d'oeufs en coquille des Etats membres**  
**par zones de destination**  
**(1967 - 1970)** (en 1000 tonnes)

- Destination - Années (1)	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
Monde 1967	0	4	0	48	33	85
1968	2	4	0	62	45	113
1969	2	5	0	72	70	149
1970	6	5	1	85	94	191
C.E.E. 1967	0	2	0	46	32	80
1968	1	2	0	58	43	104
1969	1	3	0	66	67	137
1970	2	3	0	73	87	165
Pays tiers 1967	0	2	0	2	1	5
1968	1	2	0	4	2	9
1969	1	2	0	6	3	12
1970	4	2	1	12	7	26

(1) du 1.1 au 31.12

Source Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture, d'après des données  
des statistiques nationales du commerce extérieur

Tableau C 82 - Evolution des bilans d'approvisionnement  
en oeufs dans la Communauté (1)

(1967 - 1970)

(en 1000 tonnes)

Postes du bilan	Années (2)			
	1967	1968	1969	1970
Production	2.295	2.380	2.549	2.680
Stocks début campagne	..	..	..	..
Stocks fin campagne	..	..	..	..
Variation des stocks (3)	+3	0	+6	..
Importation brutes	156	188	213	227
dont Intra-C.E.E. (4)	104	133	171	199
Exportations brutes	107	153	189	243
dont Intra-C.E.E. (4)	104	133	171	199
Solde net du commerce extérieur	-49	-35	-24	+16
Disponibilités	2.341	2.415	2.567	2.664
Écoulement des approvisionnements soit :				
- Alimentation animale	-	-	-	-
- Oeufs à couvrir et pertes	115	119	127	134
- Usages industriels	..	..	..	..
- Alimentation humaine brute	2.226	2.296	2.440	2.530
- Taux d'extraction (%)	100	100	100	100
- Alimentation humaine nette	2.226	2.296	2.440	2.530
- Consommation kg/tête/an	12,1	12,4	13,0	13,3
- Degré d'auto-approvisionnement (%)	97,9	98,5	99,3	100,6

(1) à l'inclusion des produits d'oeufs en équivalents oeufs en coquille.

(2) campagne : du 1.1 au 31.12

(3) données seulement disponibles pour la R.F. Allemagne

(4) sur base des statistiques d'importation des pays réceptonnaires

Source : Commission des C.E., DG VI.

(1)  
Tableau C 83 - Evolution des mises en incubation d'oeufs à couvrir  
de race de chair dans la CEE  
(1968 - 1970)

(en 1000 pièces)

Etats membres	1968	1969	1970	Taux de variation 1970/69 (en %)
Allemagne	135.733	159.041	208.000	+ 30,8
France	299.507	324.575	342.000	+ 5,4
Italie	227.227	220.500	253.000	+ 14,7
Pays-Bas	265.694	297.694	365.000	+ 22,6
U.E.B.L.	111.000	110.239	110.000	- 0,2
Total CEE	1.039.161	1.112.049	1.278.000	+ 14,9

(1) Tableau 124 du rapport 1970

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture sur base d'enquêtes nationales

(1) Tableau C 84 Production de la viande de volaille - Import - Export

(1967 - 1970)

(en 1.000 tonnes)

Etats membres	1967	1968	1969	1970 (2)
<u>Allemagne :</u>				
Production	204,0	210,0	223,0	258,0
Importation	197,3	214,8	218,0	239,4
Exportation	1,3	1,5	2,0	6,6
<u>France :</u>				
Production	640,0	680,0	729,0	770,0
Importation	0,8	2,6	3,6	4,0
Exportation	16,9	18,0	16,0	28,1
<u>Italie :</u>				
Production	420,0	532,0	574,0	594,0
Importation	6,2	3,5	5,1	2,4
Exportation	1,7	2,6	2,4	2,5
<u>Pays-Bas :</u>				
Production	196,0	213,0	239,0	282,0
Importation	1,8	1,3	1,7	1,4
Exportation	131,2	158,1	171,3	201,1
<u>U.E.B.L. :</u>				
Production	100,0	99,0	102,0	110,0 (4)
Importation	0,7	1,1	1,6	2,2
Exportation	28,9	23,2	23,0	28,9
<u>Total C.E.E. :</u>				
Production	1.560,0	1.734,0	1.862,0	2.014,0
Importation (3)	49,5	43,3	41,2	41,9
Exportation (3)	20,1	21,5	23,2	55,8

(1) Tableau 125 du rapport 1970

(2) Provisoire

(3) Pays tiers

(4) Estimation par la Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Source : 1967 - 1969 : O.S.C.E. d'après données nationales de comptabilité économique agricole

1970 : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 85<sup>(1)</sup> - Consommation de viande de volaille  
(1966/67 - 1969/70)

(en kg/tête)

Etats membres	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>(2)</sup>
Allemagne	6,8	7,2	7,4	7,8
France	12,3	12,8	13,7	14,6
Italie	9,8	10,2	10,4	11,2
Pays-Bas	4,5	5,2	5,2	5,2
U.E.B.L.	6,8	6,9	7,7	8,2

(1) Tableau 126 du rapport 1970

(2) Provisoire

Source : O.S.C.E.

Tableau C 86 <sup>(1)</sup> Importations de volailles abattues (2)  
(1970)

(en tonnes)

Etats membres	Total général	dont C.E.E.		dont Pays tiers	
		tonnes	%	tonnes	%
Allemagne	239.402	201.069	84,0	38.333	16,0
U.E.B.L.	2.243	1.816	81,0	427	19,0
France	4.002	2.705	67,6	1.297	32,4
Italie	2.398	743	31,0	1.655	69,0
Pays-Bas	1.447	1.083	74,8	364	25,2
C.E.E.	249.492	207.416	83,1	42.076	16,9

Exportations volailles abattues (2)

(1970)

(en tonnes)

Etats membres	Total général	dont C.E.E.		dont Pays tiers	
		tonnes	%	tonnes	%
Allemagne	6.602	199	30,1	6.403	69,9
U.E.B.L.	28.937	24.888	86,0	4.049	14,0
France	28.093	7.978	28,4	20.115	71,6
Italie	2.540	2.431	95,7	109	4,3
Pays-Bas	201.140	176.073	87,5	25.067	12,5
C.E.E.	267.312	211.569	79,1	55.743	20,9

(1) Tableau : Annexe II (page 258) du rapport 1970

(2) A l'exclusion des foies.

Source : O.S.C.E.

**Tableau C 87 - Importations de volailles abattues (1) des Etats  
membres par zones de provenance  
(1967 - 1970)**

(en 1000 tonnes)

Provenance Années (2)	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.	
Monde	1967	197	1	6	2	1	207
	1968	215	3	3	1	1	223
	1969	218	4	5	2	1	230
	1970	239	4	3	1	2	249
C.E.E.	1967	154	0	2	1	0	157
	1968	176	1	1	1	1	180
	1969	182	2	2	2	1	189
	1970	201		1	1	2	
Pays tiers	1967	43	1	4	1	1	50
	1968	39	2	2	0	0	43
	1969	36	2	3	0	0	41
	1970	38	1	2	0	0	

(1) A l'exclusion des foies, préparations et conserves de volaille

2) du 1.1. au 31.12.

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture d'après des données des statistiques nationales du commerce extérieur

**Tableau C 88 - Exportations de volailles abattues (1) des  
des Etats membres par zones de destination  
(1967 - 1970)**

(en 1000 tonnes)

Produit Destination Années (2)	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.P.	
Monde	1967	1	17	2	131	29	180
	1968	1	18	3	158	23	203
	1969	2	16	2	171	23	214
	1970	7	28	2	201	29	267
C.E.E.	1967	0	8	2	123	27	160
	1968	0	10	3	147	22	182
	1969	0	8	2	159	22	191
	1970	0	8	2	176	25	211
Pays tiers	1967	1	9	0	8	2	20
	1968	1	8	0	11	1	21
	1969	2	8	0	12	1	23
	1970	7	20	0	25	4	56

(1) A l'exclusion des foies, préparations et conserves de volaille

(2) du 1.1. au 31.12

Source : Commission des C.E. - D.G. de l'Agriculture d'après des données des statistiques nationales du commerce extérieur

Tableau C 89<sup>(1)</sup> - Prix à la production du poulet de chair  
(1966 - 1970)

(en UC/100 kg poids vif)

Etats membres	1967	1968	1969	1970
Allemagne	50,00	45,50	45,25 (2) 45,95 (3)	47,54
France	43,33	41,93	45,56 (2) 43,57 (3)	40,13
Italie	51,33	52,16	54,72	51,68
Pays-Bas	43,09	43,09	43,37	43,92
Belgique	44,34	47,26	49,80	48,60
Luxembourg	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

(1) Tableau 127 du rapport 1970

(2) Taux 1968 : 1 DM = 0,25 U.C.; 1 FF = 0,20255 U.C.

(3) Taux 1970 : 1 DM = 0,273224 U.C.; 1 FF = 0,180044 U.C.

Sources: Allemagne : B.M.L.

France : Halles centrales de Paris (coefficient 69 %)

Italie : Forli - Chambre de commerce

Pays-Bas : Prix payés aux producteurs (L.E.I.)

Belgique : Marché de Deinze : prix de gros à l'achat

Tableau C 90 - Evolution des bilans d'approvisionnement dans la Communauté en viandes de volaille (1)

(en 1000 tonnes)

Postes du bilan	Années (2)			
	1967	1968	1969	1970
Production	1.560	1.734	1.862	2.014
Stocks début campagne	..	..	..	..
Stocks fin campagne	..	..	..	..
Variation des stocks	..	..	..	..
Importations brutes	224	242	254	278
dont Intra-C.E.E. (3)	167	192	207	230
Exportations brutes	193	218	236	295
dont Intra-C.E.E. (3)	167	192	207	230
Solde net du commerce extérieur	- 31	- 24	- 18	+ 17
Disponibilités	1.591	1.758	1.880	1.997
Ecoulement des approvisionnements soit :				
- Alimentation humaine brute	1.594	1.760	1.882	2.003
- Taux d'extraction (%)	100	100	100	100
- Alimentation humaine nette	1.594	1.760	1.882	2.003
- Consommation kg/tête/an	8,6	9,5	10,3	10,6
- Degré d'auto-approvisionnement (%)	97,9	98,5	98,9	100,5

(1) A l'inclusion des foies, préparations et conserves de volaille et de la volaille vivante (au poids de viande)

(2) campagne: du 1.1. au 31.12.

(3) sur base des statistiques d'importation des pays réceptonnaires

Source: Commission de C.E. - D.G. de l'Agriculture

Tableau C 91<sup>(1)</sup> Production des fruits pour le commerce  
(1967 - 1970)

(en 1000 t.)

Etat membre	1967	1968	1969	1970 <sup>(2)</sup>
Allemagne	1.884	1.862	2.121	1.794
France	2.583	2.967	2.886	2.970
Italie <sup>(3)</sup>	9.129	9.608	9.427	9.860
Pays-Bas	681	660	694	713
Belgique	389	356	446	427
• Luxembourg	13	8	8	8
C.E.E.	14.679	15.460	15.580	15.772

(1) Tableau 128 du rapport 1970

(2) Données provisoires

(3) Production totale

Source : O.S.C.E.

Tableau C 92 <sup>(1)</sup> Production de pommes, poires et pêches pour le commerce  
(1967 - 1970)

(en 1000 t.)

Etat membre	1967	1968	1969	1970 <sup>(2)</sup>
<u>POMMES</u>				
Allemagne	1.363	891	1.494	980
France	1.201	1.432	1.470	1.475
Italie <sup>(3)</sup>	1.932	1.932	2.009	1.830
Pays-Bas	488	340	475	440
Belgique	280	175	300	241
Luxembourg	11	6	6	6
C.E.E.	5.275	4.716	5.754	4.972
<u>POIRES</u>				
Allemagne	180	299	171	253
France	290	351	362	400
Italie <sup>(3)</sup>	1.317	1.395	1.634	1.720
Pays-Bas	72	180	100	150
Belgique	50	100	60	98
Luxembourg	0,3	0,3	0,3	0,3
C.E.E.	1.909	2.325	2.327	2.621
<u>PECHES</u>				
Allemagne	11	31	14	25
France	391	514	458	450
Italie <sup>(3)</sup>	1.125	1.280	887	1.127
Pays-Bas	0,4	0,7	0,4	0,5
Belgique	2	5	2	1
Luxembourg	-	-	-	-
C.E.E.	1.529	1.831	1.361	1.604

(1) Tableau 129 du rapport 1970  
(3) Production totale

(2) Données provisoires  
Source O.S.C.E.

Tableau C 93 <sup>(1)</sup> Production des légumes pour le commerce

(1967 - 1970)

(en 1000 t.)

Etat membre	1967	1968	1969	1970 <sup>(2)</sup>
Allemagne	1.550	1.375	1.227	1.465
France	5.212	4.809	4.911	5.313
Italie	10.621	10.453	11.229	11.142
Pays-Bas	1.869	1.785	1.936	2.010
Belgique	981	881	880	881
Luxembourg	5	5	5,3	5
C.E.E.	20.238	19.308	20.188	20.816

(1) Tableau 130 du rapport 1970

(2) Données provisoires

Source: O.S.C.E.

Tableau C 94<sup>(1)</sup> Production des choux-fleurs et des tomates

(1967 - 1970)

(en 1000 t.)

- Produit - Etat membre	1967	1968	1969	1970 <sup>(2)</sup>
<u>CHOUX-FLEURS</u>				
Allemagne	101	98	82	77
France	392	362	383	386
Italie	716	751	754	694
Pays-Bas	60	53	53	46
Belgique	59	55	47	40
Luxembourg	-	-	-	-
C.E.E.	1.328	1.319	1.319	1.243
<u>TOMATES</u>				
Allemagne	37	33	33	31
France	554	550	506	565
Italie	3.459	3.258	3.670	3.590
Pays-Bas	346	343	356	365
Belgique	101	81	84	90
Luxembourg	0,1	0,1	0,1	0,1
C.E.E.	4.497	4.265	4.649	4.641

(1) Tableau 131 du Rapport 1970

(2) Données provisoires

Source : O.S.C.E.

Tableau C 95 (1) Mesures d'assainissement de la production fruitière de la Communauté  
(application du règlement (CEE) n° 2517/69)

Bilan au 1er mars 1971 des opérations d'arrachage (POMMIERS - POIRIERS - PECHERS)

ETATS MEMBRES	Demandes introduites auprès des instances nationales						ARRACHAGES PRATIQUES en ha
	Nombre de producteurs intéressés	Superficies totales (1) en Ha	Superficies par espèce (évaluation)			Pêchers ha	
			Pommiers ha	Poiriers ha	ha		
ALLEMAGNE	24.640	23.740	22.790	950	-	15.000 (2)	
FRANCE	10.356	23.460	17.490	3.680	2.290	9.841 (3)	
ITALIE	11.100	30.300	9.600	16.400	4.300		
PAYS-BAS	7.778	14.100	11.280	2.820	-	277 (3)	
BELGIQUE	6.100	5.150	4.120	930	100	1.000 (2) 250 (3)	
LUXEMBOURG	288	230	220	10	-	35 (3)	
C.E.E.	60.262	96.980	65.500	24.790	6.690	26.153	

(1) chiffres arrondis à la dizaine supérieure  
(2) estimations  
(3) effectivement contrôlés  
Source : communications des Etats membres

Tableau C 96<sup>(1)</sup> Echanges en matière de fruits et légumes  
(1966 - 1969)

( en mio de t.)

- PRODUIT - PROVENANCE	Importations				Exportations			
	1966	1967	1968	1969	1966	1967	1968	1969
<u>FRUITS</u>								
Monde	4,1	4,-	4,-	4,4	2,3	2,3	2,4	2,7
C.E.E.	1,5	1,5	1,5	1,7	1,6	1,5	1,6	1,8
Pays tiers	2,6	2,5	2,5	2,7	0,7	0,8	0,8	0,9
<u>LEGUMES</u>								
Monde	1,7	1,8	1,8	2,1	1,6	1,7	1,8	2,-
C.E.E.	1,2	1,3	1,3	1,5	1,2	1,3	1,3	1,5
Pays tiers	0,5	0,5	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5

(1) Tableau 132 du rapport 1970

Source:O.S.C.E.

Tableau C 97 (1) - Quantités de fruits et légumes ayant fait l'objet d'interventions  
(1967/68 - 1970/71)

(en tonnes)

- Produit - Campagne	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	C.E.E.
<b>CHOUX-FLEURS</b>							
1967/68	-	29.134	11.813 <sup>(2)</sup>	862	1.078	-	42.887
1968/69	-	268	-	-	-	-	268
1969/70	-	4.157 <sup>(2)</sup>	350	-	-	-	4.507
1970/71 <sup>(3)</sup>	(x)	3.760	59	-	9	-	3.828
<b>TOMATES</b>							
1967/68	-	708	-	-	-	-	708
1968/69	-	2.031	-	-	-	-	2.031
1969/70	-	1.667	-	-	-	-	1.667
1970/71 <sup>(3)</sup>	4	1.600	3.728	-	42	-	5.374
<b>PECHES</b>							
1967/68	-	-	-	-	-	-	-
1968/69	-	85.827	17.640 <sup>(2)</sup>	-	-	-	103.467
1969/70	-	-	-	-	-	-	-
1970/71 <sup>(3)</sup>	2	15.000	39.886	-	-	-	54.888
<b>POIRES</b>							
1967/68	-	701	-	-	-	-	701
1968/69	-	61.371	73.867 <sup>(2)</sup>	60.866	20.577	-	216.681
1969/70	-	-	148.824	231	-	-	149.055
1970/71 <sup>(3)</sup>	201	15.500	544.382	55.700	12.663	-	628.446
<b>POMMES</b>							
1967/68	-	116.173	167.107 <sup>(2)</sup>	9.274	4.274	-	296.828
1968/69	-	21.382	-	-	587	-	21.969
1969/70	-	62.962	79.950	22.858	17.415	150	183.335
1970/71 <sup>(3)</sup>	4.197	79.900	34.438	43.450	4.395	198	166.578
<b>ORANGES</b>							
1967/68	-	-	31.724 <sup>(2)</sup>	-	-	-	31.724
1968/69	-	-	34.679 <sup>(2)</sup>	-	-	-	34.679
1969/70	-	-	85.063	-	-	-	85.063
1970/71 <sup>(3)</sup>	-	-	92	-	-	-	92
<b>MANDARINES</b>							
1967/68	-	-	-	-	-	-	-
1968/69	-	-	-	-	-	-	-
1969/70	-	-	-	-	-	-	-
1970/71 <sup>(3)</sup>	-	-	22	-	-	-	22

(1) Tableau 133 du rapport 1970

(2) Données provisoires

(3) Données partielles et provisoires

(x) moins d'une tonne

Source : Communications des Etats membres

(1)  
Tableau C 98 - Evolution des superficies récoltées de vignes à raisin  
de cuve, du rendement et de la production de vin dans la  
Communauté  
(1966/67 - 1969/70)

Produit	Années	Superficies (en 1000 ha)	Rendement (en 100 kg/ha)	Production (en 1000 hl)
Vin	1966/67	2.846	46,2	131.249
	1967/68	2.824	50,4	142.237
	1968/69	2.800	49,2	137.196
	1969/70	2.683	47,8	127.777

(1) Tableaux 134 et 135 du rapport 1970

Source : O.S.C.E.

Tableau C 99<sup>(1)</sup> Importations de vin des Etats membres par  
zones de provenance  
(1966/67 - 1969/70)

(en 1000 hl.)

- Provenance - Campagne	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
Monde 1966/67	4.632	6.887	95	576	996	
1967/68	4.907	5.278	114	749	1.044	
1968/69	5.592	5.535	192	1.011	1.162	
1969/70	6.164	11.022	184	1.084	1.392	
C.E.E. 1966/67	2.749	78	64	260	641	
1967/68	3.101	95	80	281	625	
1968/69	3.663	104	91	307	660	
1969/70	4.380	864	122	388	643	
Pays- 1966/67	1.883	6.809	31	316	355	9.394
tiers 1967/68	1.806	5.183	34	468	419	7.910
1968/69	1.929	5.431	100	704	502	8.666
1969/70	1.784	10.158	62	697	749	13.450

(1) Tableau 138 du rapport 1970

Source : O.S.C.E.

Tableau C 100 <sup>(1)</sup> Exportations de vin des Etats membres par zones de destination  
(1966/67 - 1969/70)

(en 1000 hl.)

- Destination - Campagne	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
Monde 1966/67	260	3.412	2.214	97	113	
1967/68	254	3.501	2.763	159	111	
1968/69	288	3.839	2.889	400	145	
1969/70	344	3.982	4.197	448	159	
C.E.E. 1966/67	28	1.971	1.311	97	113	
1967/68	33	1.971	1.632	159	111	
1968/69	38	2/303	1.800	400	144	
1969/70	50	2.297	3.015	447	156	
Pays tiers 1966/67	232	1.441	903	-	-	2.304
1967/68	221	1.530	1.131	-	-	2.606
1968/69	250	1.536	1.088	-	1	2.735
1969/70	294	1.685	1.182	1	3	2.733

(1) Tableau 138 du rapport 1970

Source : O.S.C.E.

Tableau C 101<sup>(1)</sup> Evolution des prix du vin dans la C.E.E.  
(1965/66 - Sept. 1969/Mai 1970)

Campagne	ALLEMAGNE		FRANCE		ITALIE		
	Vin blanc de consommation courante		Vin rouge de consommation courante, de 9 à 11 °		Vin rouge de consommation courante		
			Moyenne des cinq places de référence		Moyenne des trois vins suivants : Ravenna 9 - 10 ° Treviso (Merlot) 9 - 11 ° Bari (Rosse Barletta) 12 - 13 °		
	en U.C. /hl		en U.C. par degré et par hl.		en U.C. par degré et par hl.		
	Pfalz	Mosel					
1965/66	29,52	35,90	1,06		1,05		
1966/67	27,20	35,00	1,16		1,06		
1967/68	21,50	26,52	1,215		1,02		
1968/69	25,83	28,33	1,25		1,19		
1969/70 (Sept/Mai)	30,18	35,60	1,38		1,21		
			R I	A I	R I	R II	A I <sup>(2)</sup>
1970/71 <sup>(3)</sup>	19,66	31,75	1,29	1,20	1,25	1,27	1,15

(1) Tableau 139 du rapport 1970

(2) R = vin rouge; A = vin blanc

(3) Ø des prix fixés par la Commission de juin 1970 à mai 1971

Source : 1965/66-1969/70 : publications professionnelles viti-vinicoles  
1970/71 : communications des Etats membres à la Commission des C.E. en vertu du Règlement 1020/70 de la Commission

**Tableau C 102 - Evolution des bilans d'approvisionnement en vin  
dans la Communauté**

(1966/67 - 1969/70)

(en 1000 hl)

Postes du bilan	Campagne			
	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
Production	131.249	142.237	137.196	127.777
Stocks début campagne	70.361	66.223	70.303	66.052
Stocks fin campagne	66.148	70.303	66.052	62.481
Variation des stocks	- 4.213	+ 4.080	- 4.251	- 3.571
Importations brutes	13.186	12.092	13.492	19.846
dont Intra-C.E.E.	3.792	4.181	4.826	6.397
Exportations brutes	6.096	6.788	7.561	9.130
dont Intra-C.E.E.	3.792	4.181	4.826	6.397
Solde net du commerce extérieur	7.090	5.304	5.931	10.716
Disponibilités	142.552	143.461	147.378	142.064
Écoulement des approvisionnements soit:				
- Pertes à la production	3.138	3.481	2.200	809
- Usages industriels	11.766	10.276	13.891	11.441
- Pertes marché	895	1.591	1.457	1.235
- Alimentation humaine nette	126.753	128.113	129.830	128.579
- Consommation kg/tête/an	69	69	69	68
- Degré d'auto-alimentation (%)	92	99	93	90

Source : O.S.C.E.

(1)  
Tableau C 103 - Evolution des superficies récoltées, du  
rendement et de la production du tabac  
dans la Communauté

(1966 - 1970)

(2)

	Années (3)	Superficies (en 000 ha)	Rendement (en 100 kg/ha)	Production (en 000 T.M.)
CEE	1966	78,7	16,7	131,7
	1967	77,6	18,6	144,5
	1968	76,1	17,6	133,8
	1969	70,1	18,9	132,6
	prov. 1970 A	66,2	19,6	130,1
	" 1970 B	65,9	20,4	134,0
Allemagne	1966	3,4	28,4	9,5
	1967	3,5	24,8	8,6
	1968	3,5	21,3	7,4
	1969	3,3	23,3	7,6
	prov. 1970 A	3,3	26,8	8,9
	" 1970 B	3,3	24,7	8,2
France	1966	20,6	22,9	47,1
	1967	19,8	24,0	47,5
	1968	20,2	25,0	50,5
	1969	19,7	22,3	43,8
	prov. 1970 A	19,6	23,3	45,8
	" 1970 B	19,3	24,1	46,6
Italie	1966	54,1	13,5	73,1
	1967	53,8	16,2	86,9
	1968	51,8	14,3	74,1
	1969	46,6	17,0	79,4
	prov. 1970 A	42,7	17,2	73,6
	" 1970 B	42,6	18,2	77,4
Belgique	1966	0,7	29,0	1,9
	1967	0,5	29,7	1,5
	1968	0,6	31,0	1,8
	1969	0,6	30,1	1,8
	prov. 1970 A	0,6	32,5	1,9
	" 1970 B	0,6	30,7	1,8

(1) Tableau 140 du rapport 1970

(2) Les poids sont exprimés pour le tabac en feuilles; un coefficient de l'ordre de 0,85 doit être appliqué au poids du tabac en feuilles récolté dans la Communauté pour obtenir le poids de tabac brut (emballé) produit.

(3) Année de récolte

Source : 1966 - 1970 A : O.S.C.E.

1970 B : communications des Etats membres (chiffres utilisés dans le texte du rapport)

(1)  
Tableau C 104- Répartition de la production de tabac en feuilles de la CEE  
par groupes de variétés et par Etat membre  
 (1966 - 1970)

(en 1000 t.)

Variété	Pays	1966	1967	1968	1969	1970 prov.
Tabacs noirs séchés à l'air (Dark air cured) (2)	Allemagne	4,2	4,3	3,8	3,7	4,2
	France	46,8	47,1	50,0	43,2	45,8
	Italie	13,9	14,6	14,2	11,7	11,6
	Belgique	1,9	1,5	1,8	1,8	1,8
	Total	66,8	67,5	69,8	60,5	63,4
Tabacs d'orient (Sun cured) (2)	Italie	22,6	29,1	16,9	21,6	19,1
Tabacs clairs séchés à l'air (Light air cured) (2)	Allemagne	4,7	3,6	2,9	3,2	3,5
	France	0,3	0,4	0,5	0,5	0,8
	Italie	16,5	22,4	25,6	29,5	28,1
	Total	21,5	26,4	29,0	33,2	32,4
Tabacs séchés à l'air chaud (Flue cured) (2)	Allemagne	0,6	0,7	0,7	0,7	0,5
	Italie	10,6	11,5	9,3	9,4	11,0
	Total	11,2	12,2	10,0	10,1	11,5
Tabacs séchés au feu (Fire cured)(2)	Italie	8,3	8,7	7,6	6,7	7,5
Autres tabacs spéciaux et divers(2)	Italie	1,1	0,7	0,5	0,4	0,1

(1) Tableau 141 du rapport 1970

(2) Tabacs noirs séchés à l'air = variétés no 1, 4, 5, 7, 8, 9, 13 et 14  
 Tabacs d'orient = variétés no 15, 16 et 17  
 Tabacs clairs séchés à l'air = variétés no 2, 6 et 11  
 Tabacs séchés à l'air chaud = variétés 3 et 10  
 Tabacs séchés au feu = variété 12  
 autres tabacs spéciaux et divers = variétés 18 et 19

Source: Communications des Etats membres.

Tableau C 105 - Importations de tabac des Etats membres par zones de provenance  
(1966 - 1969)

(en tonnes)

- Produits - Provenance - Années (2)	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
<b>"Tabac brut"</b>						
TDC 24.01 A (3)						
Monde 1966	1.857	542	1	1.639	623	4.662
1967	1.620	824	18	1.671	713	4.846
1968	1.348	12	26	1.131	626	3.143
1969	1.484	499	639	1.287	777	4.686
CEE 1966	211	1	-	1.281	344	1.837
1967	153	-	-	1.432	356	1.941
1968	164	-	26	805	513	1.508
1969	114	-	-	1.067	610	1.791
Pays tiers 1966	1.646	541	1	358	279	2.825
1967	1.467	824	18	239	357	2.905
1968	1.184	12	-	326	113	1.635
1969	1.370	499	639	220	167	2.895
<b>"Tabac brut"</b>						
TDC 24.01 B (4)						
Monde 1966	147.590	52.522	6.535	42.966	29.145	278.758
1967	149.790	54.344	10.291	45.137	36.602	296.164
1968	137.541	22.707	6.090	45.058	29.546	240.942
1969	152.622	43.733	16.954	47.175	31.951	292.435
CEE 1966	3.983	405	61	8.002	4.357	16.808
1967	4.853	1.453	-	8.480	6.427	21.213
1968	5.693	2.548	60	9.113	6.493	23.907
1969	5.993	4.254	28	9.362	6.813	26.450
Pays tiers 1966	143.607	52.117	6.474	34.964	24.788	261.950
1967	144.937	52.891	10.291	36.657	30.175	274.951
1968	131.848	20.159	6.030	35.945	23.053	217.035
1969	146.629	39.479	16.926	37.813	25.138	265.985

(1) Tableau 142 du Rapport 1970

(2) Année de récolte

(3) Tabacs par colis minimum 280 U.C. par 100 kg net

(4) Autres tabacs bruts; déchets de tabacs

Source: O.S.C.E., Nimex

Tableau C 106 - Exportations de tabac des Etats membres par zones de provenance  
(1966 - 1969)

(en tonnes)

-- Produits - Provenance - Années (2)	Allemagne	France	Italie	Pay-Bas	U.E.B.L.	C.E.E.
"Tabac brut" TDC 24.01 A (3)						
Monde 1966	16	-	341	258	67	682
1967	16	6	-	392	70	484
1968	59	2	15	480	106	662
1969	17	4	47	665	88	821
CEE 1966	2	-	341	231	67	641
1967	4	4	-	269	70	347
1968	1	2	15	432	106	556
1969	-	3	47	541	88	679
Pays tiers 1966	14	-	-	27	-	41
1967	12	2	-	123	-	137
1968	58	-	-	48	-	106
1969	17	1	-	124	-	142
"Tabac brut" TDC 24.01 B (4)						
Monde 1966	2.905	1.008	6.225	5.004	1.864	17.006
1967	5.592	782	6.728	4.615	1.015	18.732
1968	4.653	1.156	7.019	5.932	1.963	20.723
1969	5.199	981	8.755	6.246	1.240	22.421
CEE 1966	1.061	569	5.216	2.972	1.861	11.679
1967	3.454	491	5.714	3.030	1.015	13.704
1968	1.612	412	5.847	3.827	1.962	13.660
1969	2.850	355	7.332	4.528	1.238	16.303
Pays tiers 1966	1.844	439	1.009	2.032	3	5.327
1967	2.138	291	1.014	1.585	-	5.028
1968	3.041	744	1.172	2.105	1	7.063
1969	2.349	626	1.423	1.718	2	6.118

(1) Tableau 142. du Rapport 1970

(2) Année de récolte

(3) Tabacs par colis minimum 280 U.C. par 100 kg net

(4) Autres tabacs bruts; déchets de tabacs

Source: O.S.C.E., Nimex

TABLEAU C 107 - Prises de la CEE (pêche nominale) (1)  
(1964-1969)  
(Q = 1.000 tonnes)

Pays	1964		1965		1966		1967		1968		1969	
	Q	%	Q	%	Q	%	Q	%	Q	%	Q	%
Allemagne	624,3	28,7	632,7	28,9	657,3	29,3	661,5	29,6	682,3	30,6	651,6	30,6
Belgique	59,4	2,7	59,8	2,7	62,7	2,8	63,9	2,9	68,4	3,1	58,7	2,8
France	780,4	35,9	767,6	35,1	804,8	35,8	820,0	36,7	793,6	35,5	746,3	35,0
Italie	324,6	14,9	353,8	16,1	369,0	16,4	373,1	16,7	363,8	16,3	353,1	16,5
Pays-Bas	387,8	17,8	377,0	17,2	353,1	15,7	314,6	14,1	323,3	14,5	323,1	15,1
TOTAL CEE	2.176,5	100	2.190,9	100	2.246,9	100	2.233,1	100	2.231,4	100	2.132,8	100

(1) Poids débarqué converti en poids vif

Source : FAO - Annuaire statistique des pêches Vol. 28

TABLEAU C 108 - Prises et arrivages dans les Etats membres  
(1967-1969)

Pays	Prises (pêche nominale)			Arrivages (Poids débarqué)			Différences			Incidence de l'écart entre prises et arrivages en %		
	67	68	69	67	68	69	67	68	69	67	68	69
Allemagne	661,5	682,3	651,6	495,9	495,9	465,7	105,6	186,4	185,9	25,0	27,3	28,5
Belgique	63,9	68,4	58,7	56,7	60,4	51,4	7,2	8,0	7,3	11,3	11,7	12,4
France	820,0	793,6	746,3	658,7	620,2	615,5	161,3	173,4	130,8	20,6	21,8	17,5
Italie	373,1	363,8	353,1	362,9	354,2	346,4	10,2	9,6	6,7	2,7	2,6	1,9
Pays-Bas	314,6	323,3	323,1	273,3	280,9	279,9	41,3	42,4	43,2	13,1	13,1	13,3
Total CEE	2233,1	2231,4	2132,8	1847,5	1811,6	1758,9	385,6	419,8	373,9	17,3	18,8	17,5

TABLEAU C 109 - Débarquements des États membres  
(1967-1969)  
(en 1000 tonnes)

Produits	Allemagne			France			Italie			Pays - Bas			U.R.S.S.			C.E.E.			
	67	68	69	67	68	69	67	68	69	67	68	69	67	68	69	67	68	69	
A. Pêchés pour la consommation humaine																			
sa) Poissons entiers																			
- frais	285,2	248,3	211,3	422,8	381,1	390,5	199,0	209,3	213,9	137,4	124,4	124,9	49,5	54,1	47,6	1.093,9	1.017,2	988,2	
- congelés	8,1	9,7	15,8	37,7	37,4	33,2	44,1	53,2	39,0	-	3,4	3,8	-	-	-	89,9	103,7	91,8	
- salés	23,2	30,8	11,1	45,9	49,0	30,8	-	-	-	27,1	21,7	23,8	-	-	-	96,2	101,5	65,7	
bb) Filets congelés	58,2	83,1	85,8	-	13,1	10,4	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	58,5	96,2	96,3	
cc) Mollusques frais ou congelés	11,3	11,4	6,6	127,0	125,4	135,2	54,6	57,5	58,6	75,3	99,6	95,0	0,1	0,1	0,2	268,3	294,0	295,6	
dd) Crustacés	4,8	7,9	8,8	19,5	20,2	24,5	12,4	13,8	13,8	9,4	7,0	6,9	2,1	1,8	2,2	48,2	50,7	56,2	
B. Pêchés à d'autres fins	65,9	61,9	84,9	-	9,7	9,3	-	-	-	18,9	25,1	21,6	-	-	-	84,8	96,7	115,8	
C. Autres produits transformés à bord	28,2	31,5	30,4	2,6	1,8	1,5	0,7	1,0	1,1	-	-	-	-	-	-	31,5	34,3	33,0	
dont :																			
- farine	22,7	25,6	25,1	-	-	-	0,7	1,0	1,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- huile	4,9	5,2	4,6	1,5	1,5	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23,4	26,6	26,2	
																6,4	6,7	5,2	

Source : O.S.C.E. (statistique agricole)

**TABLEAU C 110 - Evolution des débarquements à l'état frais des produits de la pêche visés à l'annexe I A et C du règlement 2142/70**

(1967-1969)

(en tonnes)

Produit	année	Allemagne	Belg.	France	Italie	P.-Bas	CEE
1. Hareng frais entiers ou tronçonnés	1967	44.973	357	19.772	-	16.569	81.671
	1968	34.800	135	21.901	-	10.376	67.212
	1969	27.258	454	26.047	-	11.271	65.030
2. Cabillaud	1967	79.857	15.869	29.695	-	21.630	147.051
	1968	75.075	20.338	30.396	-	24.635	150.444
	1969	52.931	14.114	24.399	-	15.814	107.258
3. Lieu noir	1967	38.490	2.467	42.517	-	11.083	94.557
	1968	27.897	2.804	42.687	-	10.247	83.635
	1969	35.515	3.570	48.518	-	12.863	100.466
4. Eglefin	1967	4.285	1.556	16.476	-	8.314	30.631
	1968	5.758	1.638	9.393	-	6.094	22.883
	1969	5.219	4.330	13.072	-	8.668	31.289
5. Merlan	1967	548	4.060	39.807	-	8.698	53.113
	1968	743	4.383	40.383	-	9.541	55.050
	1969	506	3.341	38.936	-	8.947	51.730
6. Rascasse	1967	89.575	3.772	1.806	-	7	95.160
	1968	79.876	4.120	1.450	-	4	85.450
	1969	71.004	3.229	1.162	-	24	75.419
7. Maquereaux	1967	2.147	129	42.621	12.387	15.196	72.480
	1968	1.838	74	38.985	15.982	7.350	64.229
	1969	1.432	128	42.846	13.852	6.948	65.204
8. Plies	1967	5.121	6.189	6.556	-	26.651	44.517
	1968	5.100	5.396	5.059	-	26.309	41.864
	1969	4.906	4.516	4.750	-	33.804	47.976
9. Sardines	1967	-	-	33.144	26.920	-	60.064
	1968	-	-	21.172	34.874	-	56.046
	1969	-	-	25.513	33.709	-	59.222
10. Anchois	1967	-	-	7.316	39.370	-	46.686
	1968	-	-	4.622	39.662	-	45.884
	1969	-	-	7.039	43.152	-	50.191
11. Crevettes	1967	4.681	1.249	2.653	-	7.406	15.989
	1968	7.797	947	2.970	-	6.580	18.304
	1969	8.709	1.371	2.887	-	6.770	19.737

Source : O.S.C.E. - Statistiques agricoles

TABIEAU C 111 - COMMERCE EXTERIEUR ET INTERIEUR DE LA C.E.E. DANS LE SECTEUR DE LA PECHE

(1966-1970)

(en 1000 tonnes)

Importations	Années	Allemagne		France		Italie		Pays-Bas		Belgique/Luxemb.			Total CEE			Mio U.C.					
		Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Monde	Int.	Ext.	Monde	Int.	Ext.				
																		Monde			
Poissons frais réfr., cong.	1966	20.8	164.6	46.8	27.7	74.5	34.8	60.7	75.5	9.7	16.9	26.6	26.5	15.2	41.7	118.6	265.1	403.7	55.2	118.4	173.6
	1967	20.1	154.3	50.6	26.4	77.0	13.3	73.4	86.8	12.0	24.6	36.6	24.2	14.5	38.6	120.2	293.1	413.3	60.4	122.2	2182.6
	1968	20.9	162.1	63.1	24.5	87.6	14.3	87.1	110.3	12.5	28.4	40.8	26.2	16.0	42.3	137.0	318.0	455.0	70.4	132.6	203.6
	1969	23.1	154.5	61.2	25.0	86.2	22.5	78.3	100.8	17.3	29.8	47.1	29.9	16.3	46.2	154.1	303.9	458.0	83.8	139.7	223.5

Exportations	Années	Allemagne		France		Italie		Pays-Bas		Belgique/Lux.			Total CEE			Mio U.C.						
		Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Int.	Ext.	Monde	Int.	Ext.	Monde	Int.	Ext.					
																		Monde				
Poissons frais réfr., cong.	1966	22.1	21.5	43.6	18.5	10.6	29.1	2.6	1.0	3.6	64.0	9.5	73.5	14.1	10.0	24.1	121.3	52.6	173.9	56.6	25.9	82.5
	1967	25.7	19.5	45.2	12.8	10.1	22.8	2.0	1.1	3.1	63.7	8.3	72.0	16.9	6.2	23.1	121.0	45.1	166.1	62.1	23.7	85.8
	1968	33.3	17.1	50.4	11.7	18.3	30.0	6.1	1.8	7.9	65.9	7.5	73.5	19.0	5.4	24.4	136.0	50.1	186.1	72.6	25.9	98.5
	1969	46.7	18.3	65.0	15.4	1.3	16.7	7.2	4.3	11.5	69.1	11.4	80.5	18.1	1.3	19.4	156.5	36.6	193.1	87.0	22.6	109.6

Source : OSCE tableaux analytiques - importations et exportations 1966 à 1969





TABLEAU C 112 - Consommation par habitant (pêche nominale)  
(en Kg par tête)

Produits	1959/60					1968/69						
	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	UEBL	CEE	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	UEBL	CEE
<u>Poissons</u>												
1) Frais	4,70	7,70	3,40	4,30	5,20	5,10	1,71	7,80	4,23	6,37	5,68	4,59
dont harengs	0,30	0,90	1,00	0,60	0,00	0,60	0,21	0,41	0,93	0,08	-	-
Poissons ronds	3,70	4,70	2,00	2,30	2,80	3,30	1,03	5,32	2,01	4,46	-	-
Poissons plats	0,30	1,50	0,10	1,30	1,20	0,70	0,15	1,02	0,10	1,49	-	-
2) Préparations et conserves	6,70	5,00	5,30	4,50	6,40	5,70	8,74	6,63	6,27	3,34	6,05	6,96
Total poissons	11,40	12,70	8,70	8,80	11,60	10,80	10,45	14,43	10,50	9,71	11,73	11,55
<u>Mollusques et crustacés</u>												
1) Frais	0,10	3,60	1,10	0,60	2,80	1,50	0,26	4,32	1,52	2,26	2,86	1,98
2) Préparations et conserves	0,00	0,40	0,00	0,20	0,60	0,20	0,12	0,59	0,27	0,59	0,84	0,36
Total mollusques et crustacés	0,10	4,20	1,10	0,80	3,40	1,70	0,38	4,91	1,79	2,85	3,70	2,34

Source : OSCE - Statistiques agricoles

TABLEAU C 113 - Degré d'autoapprovisionnement en produits de la pêche (nominale) (Production en % de la quantité disponible)  
(1959/60 et 1968/69)

Produits	1959/60					1968/69						
	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	UEBL	CEE	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	UEBL	CEE
<u>Poissons</u>												
1) Frais	88,0	96,0	74,0	119,0	93,0	92,0	82,4	95,1	80,8	118,1	69,6	88,8
dont Mareng	72,0	82,0	98,0	120,0	44,0	84,0	65,5	97,7	105,0	83,6	5,0	76,4
Poissons ronds	106,0	98,0	96,0	110,0	109,0	102,0	97,5	95,5	99,9	105,6	84,9	97,0
Poissons plats	70,0	94,0	47,0	162,0	102,0	98,0	60,8	74,5	70,9	288,5	85,3	117,5
2) Préparations et conserves	105,0	110,0	27,0	221,0	27,0	86,0	103,8	80,3	33,6	166,0	55,4	79,4
Total poissons	90,0	100,0	41,0	169,0	56,0	86,0	85,7	86,5	49,0	140,5	53,7	78,4
<u>Mollusques et crustacés</u>												
1) Frais	136,0	79,0	91,0	291,0	9,0	97,0	101,1	70,9	89,9	247,2	8,0	92,3
2) Préparations et conserves	78,0	40,0	22,0	450,0	28,0	72,0	38,4	6,8	59,0	176,0	17,9	41,7
Total mollusques et crustacés	133,0	75,0	90,0	434,0	8,0	95,0	92,0	63,0	89,2	282,8	6,5	84,6

TABLEAU C 114 - Evolution des prix moyens annuels de certains produits de la pêche débarqués dans les ports

représentatifs de la CEE  
(1968-1970)

(en U.C./tonne)

Produit	Allemagne			France			Italie			Pays-Bas			UEBL		
	68	69	70	68	69	70	68	69	70	68	69	70	68	69	70
	Poissons frais														
hareng	128,0	139,0	168,5	203,1	192,3	214,2	-	-	-	160,4	172,5	192,9	182,2	106,4	140,6
Cabillaud	165,5	210,5	223,8	313,9	412,9	388,0	-	-	-	184,7	274,3	253,7	183,0	259,0	291,2
Lieu noir	144,0	139,4	180,6	164,4	162,2	190,9	-	-	-	73,8	93,7	116,9	150,5	161,8	184,7
Églefin	220,2	244,6	243,2	196,0	220,5	210,5	-	-	-	153,8	122,9	174,9	107,4	143,1	165,4
Merlan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	112,0	108,6	191,5	117,4	149,7	175,4
Rascasse	215,9	224,1	273,5	239,5	231,7	274,2	-	-	-	-	-	-	185,1	219,6	297,1
Maquereaux	-	-	-	162,3	160,4	173,6	-	-	-	109,6	110,0	137,8	-	-	-
Plies	215,9	229,5	-	183,3	193,8	232,9	-	-	-	-	-	-	152,4	174,9	206,9
Sardines	-	-	-	230,0	242,0	200,0	203,0	240,0	-	-	-	-	-	-	-

1 23 33 1

Tableau D 1 - Production indigène brute de viande (sans graisse) dans la CEE  
(1966/67 à 1969/70)

	Quantité (000 t.)				Part relative (%)				Taux de variation (%)		
	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>1)</sup>	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>1)</sup>	1967/68 1966/67	1968/69 1967/68	1969/70 <sup>1)</sup> 1968/69
Viande bovine	3.576	3.848	3.993	4.093	34,5	33,8	34,1	33,8	+ 7,6	+ 3,8	+ 2,5
Viande porcine	3.960	4.373	4.438	4.517	38,2	38,5	37,9	37,3	+ 10,4	+ 1,5	+ 1,8
Viande de volaille	1.496	1.707	1.792	1.966	14,4	15,0	15,3	16,3	+ 14,1	+ 5,0	+ 9,7
Viande ovine et caprine	170	172	172	168	1,6	1,5	1,5	1,4	+ 1,2	0	- 2,2
Viande d'équidé	93	83	83	88	0,9	0,7	0,7	0,7	- 10,8	0	+ 6,0
Autres viandes (2)	315	369	394	418	3,0	3,2	3,4	3,5	+ 17,1	+ 6,8	+ 6,1
Total (2)	9.610	10.552	10.872	11.250	92,6	92,7	92,9	93,0	+ 9,8	+ 3,0	+ 3,5
Abats comestibles	763	825	835	849	7,4	7,3	7,1	7,0	+ 8,1	+ 1,2	+ 1,7
Total (2)	10.373	11.377	11.707	12.099	100,0	100,0	100,0	100,0	+ 9,7	+ 2,9	+ 3,3

(1) Provisoire

(2) A l'exclusion des Pays-Bas pour le poste "Autres viandes"

Source : O.S.C.E. Statistiques agricoles

Tableau D 2 - Consommation de viande (sans graisse) par tête dans la CEE  
(1966/67 à 1969/70)

	Quantité (kg)			Part relative (%)				Taux de variation (%)			
	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>(1)</sup>	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>(1)</sup>	1967/68 1966/67	1968/69 1967/68	1969/70 <sup>(1)</sup> 1968/69
Viande bovine	22,4	23,3	24,0	24,4	36,3	35,4	35,4	35,4	+ 4,2	+ 3,1	+ 1,7
Viande porcine	22,0	23,5	24,1	24,0	35,7	35,8	35,6	34,8	+ 6,9	+ 2,3	- 0,4
Viande de volaille	8,3	9,4	9,8	10,4	13,4	14,3	14,5	15,1	+ 12,8	+ 4,2	+ 6,1
Viande ovine et caprine	1,1	1,1	1,2	1,2	1,8	1,7	1,8	1,8	-	+ 9,1	-
Viande d'équidé	1,1	1,0	1,0	1,1	1,8	1,5	1,5	1,6	- 9,1	-	+ 10,0
Autres viandes (2)	2,0	2,3	2,4	2,6	3,2	3,5	3,5	3,8	+ 14,9	+ 4,3	+ 8,3
Total (2)	56,9	60,6	62,5	63,7	92,2	92,2	92,3	92,5	+ 6,5	+ 3,1	+ 1,9
Abats comestibles	4,8	5,1	5,2	5,2	7,8	7,8	7,7	7,5	+ 6,3	+ 2,0	-
Total (2)	61,7	65,7	67,7	68,9	100,0	100,0	100,0	100,0	+ 6,5	+ 3,0	+ 1,8

(1) Provisoire

(2) A l'exclusion des Pays-Bas pour le poste "autres viandes"

Source : O.S.C.E. Statistiques agricoles

Tableau D 3 - Solde net du commerce extérieur et degré d'auto-alimentation  
de la CEE en viande (sans graisse) y compris les animaux vivants  
(1966/67 à 1969/70)

	000 t. équivalent poids carcasse											
	Valeur absolue (000 t.)				Part relative de chaque viande (%)				Degré d'auto-alimentation (%) (3)			
	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>1)</sup>	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>1)</sup>	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>1)</sup>
Viande bovine	+ 546	+ 526	+ 466	+ 520	56,9	62,5	52,8	58,5	86,8	88,9	88,7	88,6
Viande porcine	+ 82	+ 2	+ 60	+ 13	8,6	0,2	6,8	1,5	97,7	100,1	98,5	99,6
Viande de volaille	+ 44	+ 41	+ 32	+ 7	4,6	4,9	3,6	0,8	97,6	97,9	97,8	99,7
Viande ovine et caprine	+ 34	+ 31	+ 46	+ 56	3,5	3,7	5,2	6,3	83,3	84,7	78,9	75,0
Viande d'équidé	+ 101	+ 94	+ 105	+ 117	10,5	11,1	11,9	13,1	47,9	46,9	44,1	42,9
Autres viandes (2)	+ 25	+ 25	+ 30	+ 37	2,6	3,0	3,4	4,2	92,6	93,7	92,9	91,9
Total (2)	+ 832	+ 719	+ 739	+ 750	86,7	85,4	83,7	84,4	92,0	94,1	93,1	93,7
Abats comestibles	+ 128	+ 123	+ 144	+ 139	13,3	14,6	16,3	15,6	85,6	87,0	85,3	85,9
Total (2)	+ 960	+ 842	+ 883	+ 889	100,0	100,0	100,0	100,0	91,5	93,5	92,5	93,1

(1) Provisoire

(2) A l'exclusion des Pays-Bas pour le poste "autres viandes"

(3) Calculé en divisant la production indigène brute par la consommation totale; les stocks, très variables selon les années, ne sont donc pas pris en compte

Source : O.S.C.E. Statistiques agricoles

Tableau D 4 - Pourcentage des importations nettes d'animaux vivants  
dans les importations nettes totales en viande de la CEE  
 (1966/67 à 1969/70)

% (en équivalent carcasse)

	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70 <sup>1)</sup>
Viande bovine	35	40	41	39
Viande porcine	37	(3)	60	(3)
Viande de volaille	5	2	6	14
Viande ovine et caprine	26	35	35	36
Viande d'équidé	44	44	50	45
Autres viandes (2)	8	8	10	11
<b>Total (2)</b>	<b>34</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>41</b>
<b>Abats comestibles</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>19</b>
<b>Total (2)</b>	<b>32</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>37</b>

(1) Provisoire

(2) A l'exclusion des Pays-Bas pour le poste "autres viandes"

(3) En 1967/68 la CEE a eu 27.000 t. d'importations nettes d'animaux vivants (équivalent carcasse) et 25.000 t. d'exportations nettes de carcasses; en 1969/70, elle a eu 28.000 t. d'importations nettes d'animaux vivants (équivalent carcasse) et 15.000 t. d'exportations nettes de carcasses.

Tableau D 5 - Bilan d'approvisionnement des matières  
grasses brutes de la Communauté  
(1966/67 à 1968/69)

000 t.  
huile brute ou graisse fondue

	1966/67	1967/68	1968/69	Taux de variation (%)	
				$\frac{1967/68}{1966/67}$	$\frac{1968/69}{1967/68}$
Matières premières indigènes	1.656	2.042	1.973	+ 23,3	- 3,4
Matières premières importées (1)	1.681	1.593	1.694	- 5,2	+ 6,3
Fabrication totale	3.337	3.635	3.667	+ 8,9	+ 0,9
Variation des stocks	- 14	+ 250	+ 40	-	-
Exportations	484	499	595	+ 3,1	+ 19,2
Importations	1.701	1.855	2.056	+ 9,1	+ 10,8
Solde net extérieur	+ 1.217	+ 1.356	+ 1.461	+ 11,4	+ 7,7
Quantités disponibles	4.568	4.741	5.088	+ 3,8	+ 7,3
Usages techniques	1.118	1.128	1.303	+ 0,9	+ 15,5
Autres utilisations et pertes	- 2	2	2	-	-
Consommation humaine totale	3.452	3.611	3.783	+ 4,6	+ 4,8
Consommation humaine par tête (kg)	18,7	19,4	20,2	+ 3,7	+ 4,1
Degré d'auto-approvisionnement :					
- à partir de la fabrication totale	73,1%	76,7%	72,1%	-	-
- à partir des matières premières indigènes	36,3%	43,1%	38,8%	-	-

(1) Il s'agit de matières grasses obtenues à partir de graines ou de fruits importés et à partir d'animaux importés vivants et abattus dans la Communauté.

Source : O.S.C.E. Statistiques agricoles

**Tableau D 6 - Bilan des matières grasses brutes de la Communauté**  
**par grands groupes d'huiles et graisses**  
 1966/67 à 1968/69)

000 t.  
 huile brute ou graisse fondue

	1966/67	1967/68	1968/69	Pourcentage des diverses matières grasses brutes		
				1966/67	1967/68	1968/69
<b>Production totale</b>	3.337	3.635	3.667	100 %	100 %	100 %
dont:- graisses et huiles végétales	2.241	2.441	2.437	67,2	67,2	66,5
- graisses provenant d'abattages	1.074	1.174	1.210	32,2	32,3	33,0
- graisses et huiles d'animaux marins	22	20	20	0,6	0,5	0,5
<b>Solde net du commerce extérieur, dont</b>	+ 1.221	+1.352	+1.451	100 %	100 %	100 %
- graisses et huiles vég.	+ 781	+ 876	+ 931	64,0	64,8	64,1
- graisses prov. d'abattag.	+ 157	+ 127	+ 194	12,8	9,4	13,4
- graisses et huiles d'animaux marins	+ 283	+ 349	+ 326	23,2	25,8	22,5
<b>Disponibilités,<sup>2)</sup> dont</b>	4.572	4.737	5.078	100 %	100 %	100 %
- graisses et huiles végét.	3.047	3.090	3.324	66,7	65,2	65,4
- graisses prov. d'abattag.	1.226	1.295	1.410	26,8	27,4	27,8
- graisses et huiles d'animaux marins	299	352	344	6,5	7,4	6,9
<b>Usages techniques et pertes dont :</b>	1.116	1.130	1.305	100 %	100 %	100 %
- graisses et huiles végét.	534	489	553	47,8	43,3	42,4
- graisses prov. d'abattag.	484	526	639	43,4	46,5	49,0
- graisses et huiles d'animaux marins	98	115	113	8,8	10,2	8,6
<b>Consommation humaine totale<sup>1)</sup> dont :</b>	3.456	3.607	3.773	100 %	100 %	100 %
- graisses et huiles végét.	2.513	2.601	2.771	72,7	72,1	73,5
- graisses prov. d'abattag.	742	769	771	21,5	21,3	20,4
- graisses et huiles d'animaux marins	201	237	231	5,8	6,6	6,1
<b>Degré d'auto-approvisionn. dont :</b>	73,0%	76,7%	72,2%	-	-	-
- graisses et huiles végét.	73,5%	79,0%	73,3%	-	-	-
- graisses prov. d'abattag.	87,6%	90,7%	85,8%	-	-	-
- graisses et huiles d'animaux marins	7,4%	5,7%	5,8%	-	-	-

- (1) Le solde du commerce extérieur ainsi que la consommation divergent légèrement de ceux présentés au tableau D 5. En effet dans ce tableau est inclus l'équivalent de certaines graisses alimentaires déjà préparées dont il est difficile de préciser l'origine animale, végétale ou marine. De toute manière, il s'agit d'une quantité très faible : 4.000 t en 1966/67 et 1967/68 et 10.000 t en 1968/69
- (2) Pour obtenir le poste "Disponibilités", il suffit d'ajouter à la production totale et au solde du commerce extérieur, les variations de stocks non reprises ici et qui s'élèvent à - 14.000 t. en 1966/67, + 250.000 t. en 1967/68 et + 40.000 t. en 1968/69.

Source : O.S.C.E. Statistiques agricoles

**Tableau D 7 - Parts relatives des diverses matières grasses préparées  
dans la consommation humaine de la Communauté  
(1963/64 à 1968/69)**

	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69
Margarines et autres graisses préparées	25,9	26,4	25,4	25,7	25,2	24,5
Graisses provenant des abattages	16,7	17,1	16,5	16,5	16,7	16,1
Huiles de consommation	33,9	33,5	34,8	34,6	35,8	37,0
Total des graisses alimentaires	76,5	77,0	76,7	76,8	77,7	77,6
Beurre	23,5	23,0	23,3	23,2	22,3	22,4
Total des matières grasses préparées	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : O.S.C.E. Statistiques agricoles

**Tableau D 8 - Consommation humaine nette des matières grasses  
dans la Communauté  
(1963/64 à 1968/69)**

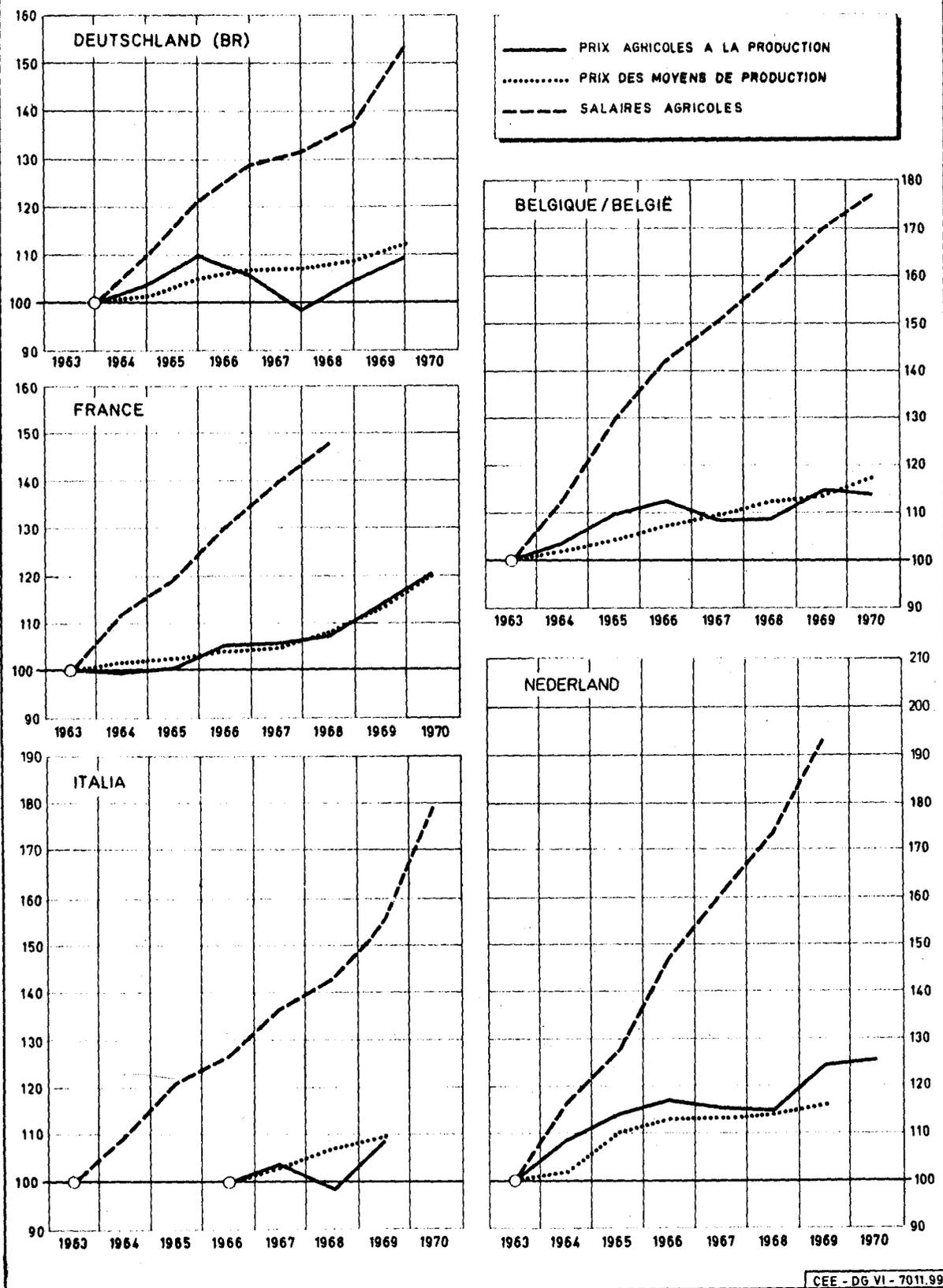
000 t. de graisse fondue,  
d'huile brute ou de matière  
grasse pure

	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	Indice de croissance de 1968/69 par rapport à 1963/64
Margarines et autres graisses préparées	1.070	1.096	1.070	1.092	1.104	1.125	105,1
Graisses provenant des abattages	691	709	697	701	731	743	107,5
Huiles de consommation	1.399	1.389	1.464	1.469	1.572	1.703	121,7
Total des graisses alimentaires	3.160	3.194	3.231	3.262	3.407	3.571	113,0
Beurre	968	953	983	987	976	1.032	106,6
Total des matières grasses préparées	4.128	4.147	4.214	4.249	4.383	4.603	111,5

Source : O.S.C.E. Statistiques agricoles

Indices des prix agricoles à la production, des prix des moyens de production et des salaires dans l'agriculture

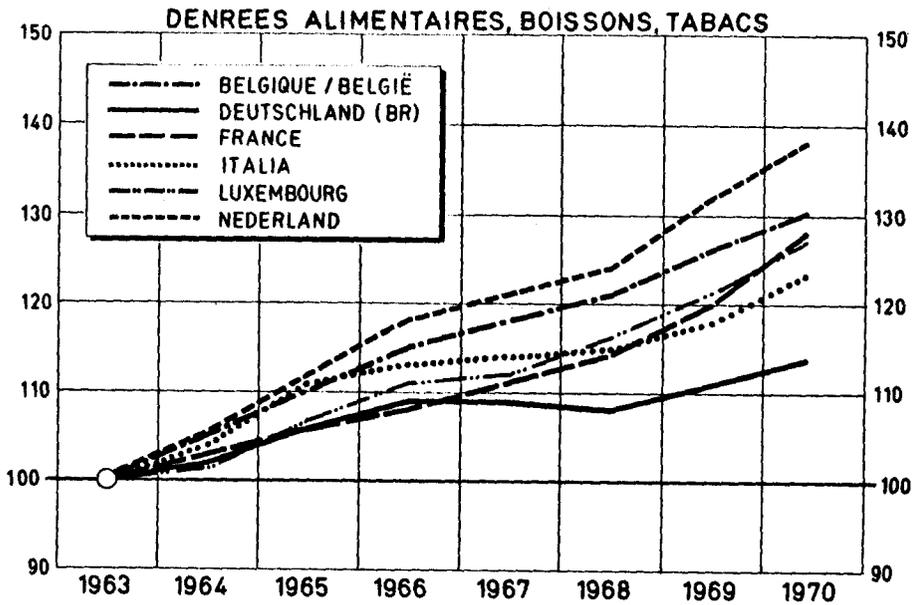
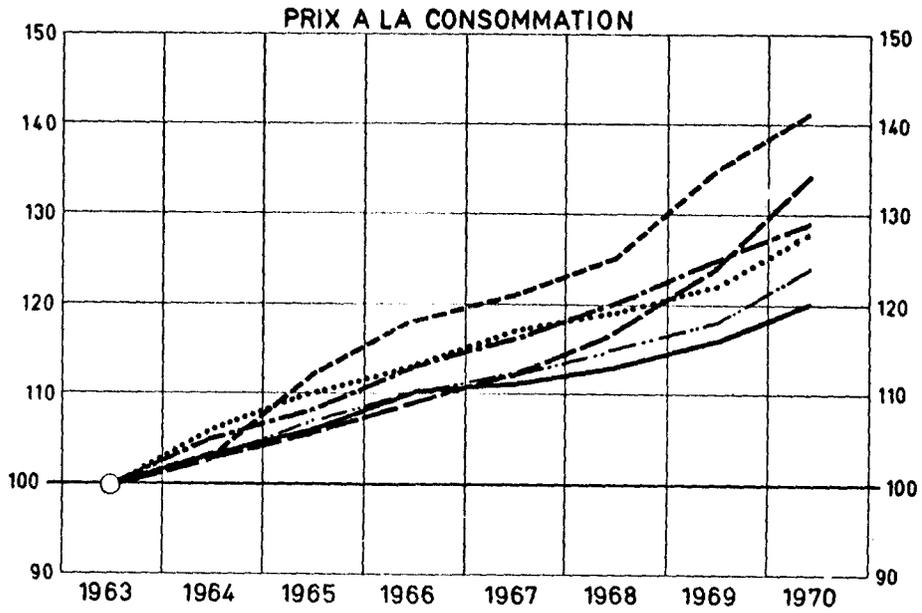
1963 = 100 ou 1963/64 = 100



CEE - DG VI - 7011.99

GRAPHIQUE A 1

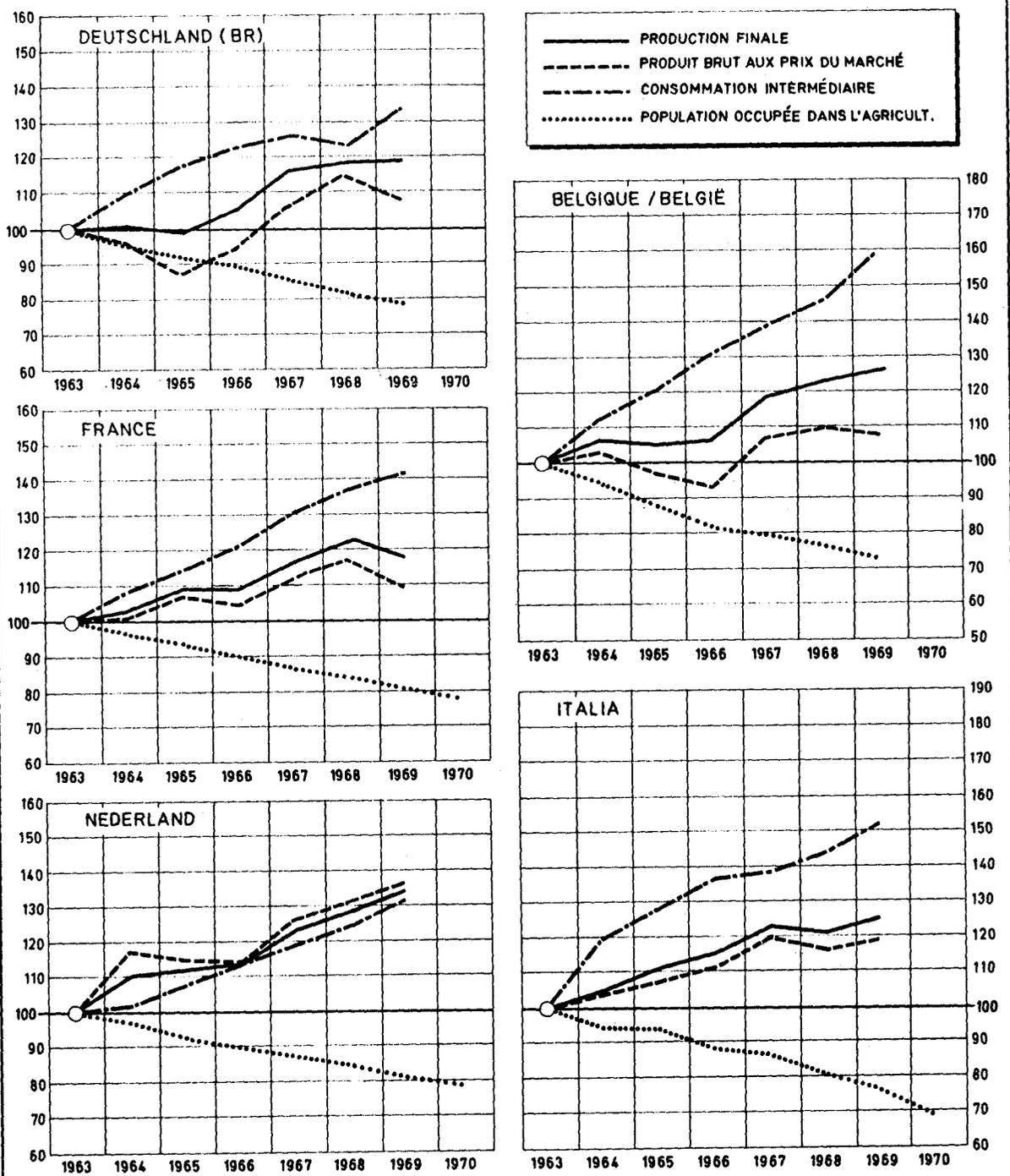
Indices de prix à la consommation et des prix denrées  
alimentaires, boissons, tabacs  
1963 = 100



CEE - DG VI - 7011.98

GRAPHIQUE A 2

Evolution de la production finale, de la consommation intermédiaire et du produit brut aux prix constants de 1963, ainsi que de la population occupée dans l'agriculture  
1963 = 100

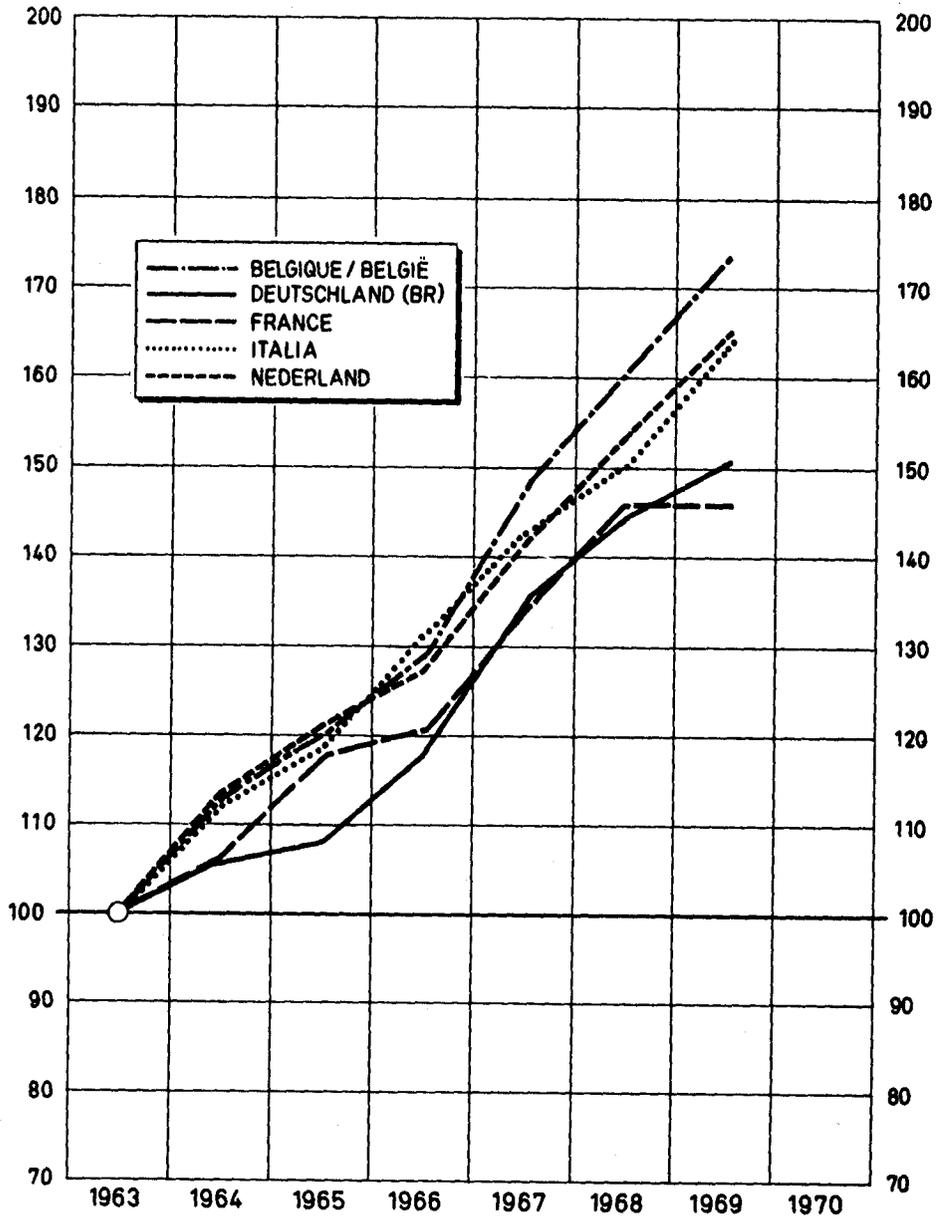


CEE - DG VI - 7011.97

GRAPHIQUE A 3

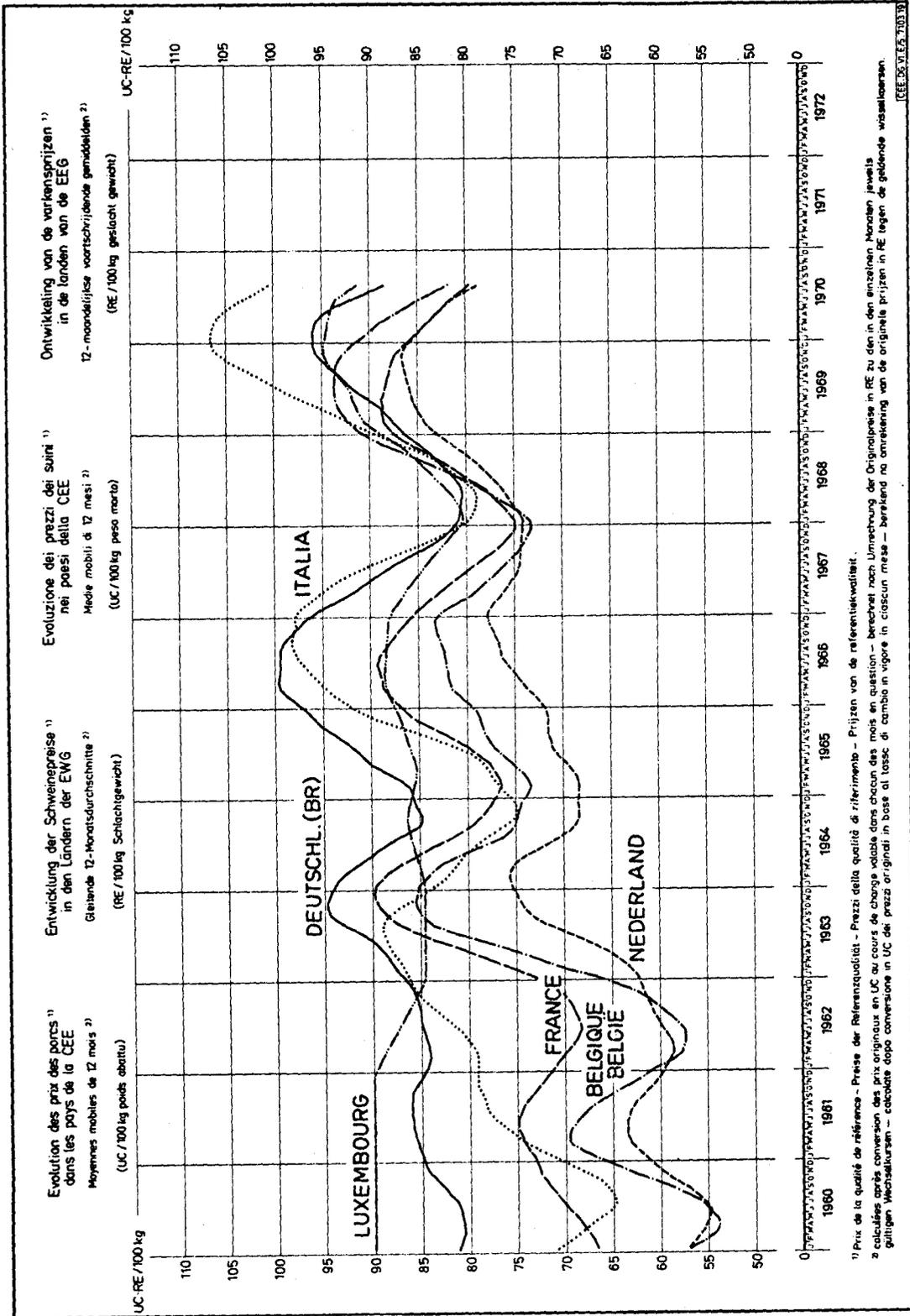
Evolution de la productivité du travail dans l'agriculture des pays de la CEE  
(calculée sur la base de la production finale aux prix constants de "1963"  
par personne occupée dans l'agriculture)

1963 = 100

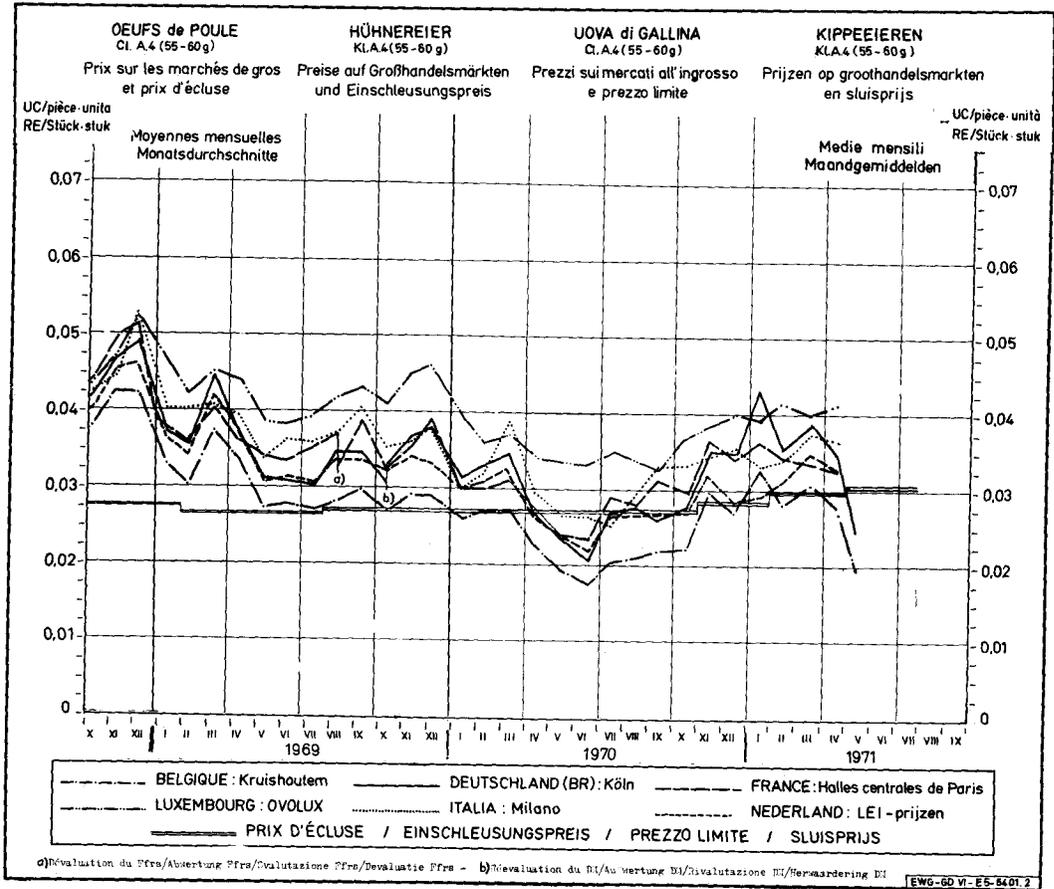


CEE - DG VI - 7011.98

GRAPHIQUE A 4



Graphique / Schaubild C 1



Graphique/Schaubild C2